



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 29 novembre 2018 — Vol. 45 N° 3

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 29 novembre 2018 — Vol. 45 N° 3

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	23
Féliciter les équipes de football des Broncos et du Noir et Or pour leurs victoires	
M. Claude Reid	23
Souligner le jour du Souvenir	
M. Gregory Kelley	23
Souligner le travail des organisateurs du Festif!, festival de Baie-Saint-Paul	
Mme Émilie Foster	23
Rendre hommage à M. Jean Pagé, journaliste sportif	
M. Enrico Ciccone	24
Souligner le 35e anniversaire de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section des Chenaux	
Mme Sonia LeBel	24
Rendre hommage à la famille Thibault, du Bic, pour sa contribution à la protection de l'eider à duvet	
M. Harold LeBel	24
Féliciter M. Harold Ste-Marie pour sa contribution au développement de sa communauté	
M. Sylvain Lévesque	25
Saluer l'initiative du groupe citoyen Mobilisation 6600	
M. Alexandre Leduc	25
Remercier les électeurs de la circonscription de Prévost pour leur confiance envers leur députée	
Mme Marguerite Blais	25
Souligner la carrière du skieur Erik Guay	
Mme Chantale Jeannotte	26
Présence de M. Alexandre Cloutier, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	26
Présentation de projets de loi	26
Projet de loi n° 1 — Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales	26
Mme Geneviève Guilbault	26
Mise aux voix	27
Dépôt de documents	27
Rapport annuel de l'Institut national des mines	27
Rapports annuels et rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CIUSSS—Est-de-l'Île-de-Montréal, du CIUSSS—Mauricie-et-Centre-du-Québec, du CISSS—Côte-Nord et du CUSM	28
Rapport annuel et rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Institut de cardiologie de Montréal	28
Rapport annuel et rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie	28
Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CHUM	28
Rapports annuels du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, du CIUSSS—Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et du CHU de Québec-Université Laval et rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CHU de Québec-Université Laval	28
Rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CISSS—Montérégie-Centre et du CHU Sainte-Justine	28
Rapports annuels du CHU Sainte-Justine et de la Corporation d'urgences-santé	28
Rapports annuels des sociétés Innovatech et de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	28
Rapports annuels de RECYC-QUÉBEC et du Comité consultatif de l'environnement Kativik	29
Rapport annuel de la Fondation de la faune	29

Table des matières (suite)

Documents intitulés <i>Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42e législature et Proposition de modifications temporaires au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale concernant la notion de groupe parlementaire ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires pour la durée de la 42e législature</i>	29
Motion proposant d'adopter des modifications temporaires au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale	29
Mise aux voix	29
Lettres de nomination du chef et du leader du deuxième groupe d'opposition	29
Lettres de nomination du chef et du leader du troisième groupe d'opposition	30
Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques	30
Rapport du Vérificateur général sur le rapport préélectoral sur l'état des finances publiques	30
Rapports annuels du Protecteur du citoyen	30
Rapport annuel du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale	30
Rapport annuel du Commissaire à l'éthique et à la déontologie	30
Rapport annuel de la Commission de la fonction publique	30
Rapport annuel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	30
Lettre de démission de Mme Tamara Thermitus à titre de présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	30
Lettre de démission de Mme Christiane Constant à titre de membre de la Commission d'accès à l'information	30
Lettre de démission de M. Jean Chartier à titre de président de la Commission d'accès à l'information	30
Lettre du ministre fédéral des Transports en réponse à la motion concernant la demande d'une commission d'enquête publique sur les circonstances de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic	30
Lettre du ministre fédéral des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne en réponse à la motion concernant la sécurité des pêcheurs en haute mer	31
Rapports d'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de certains députés	31
Liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée	31
Décision du Bureau de l'Assemblée nationale	31
Nouveau diagramme de l'Assemblée	31
Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège	
Transmission du discours d'ouverture du premier ministre à des journalistes avant sa lecture à l'Assemblée	31
Décision de la présidence concernant la gestion de la période des questions et la répartition des autres mesures et des temps de parole pour la durée de la 42e législature	31
Questions et réponses orales	33
Engagements électoraux de la Coalition avenir Québec	
M. Pierre Arcand	33
M. François Legault	34
M. Pierre Arcand	34
M. François Legault	34
M. Pierre Arcand	34
M. François Legault	35
M. Pierre Arcand	35
M. François Legault	35
Mise à jour économique du gouvernement	
M. Carlos J. Leitão	35
M. Eric Girard	35
Mme Marie-Claude Nichols	35
M. Eric Girard	36
M. Carlos J. Leitão	36
M. Eric Girard	36

Table des matières (suite)

Stratégie du gouvernement en matière de réduction de gaz à effet de serre	
Mme Marie Montpetit	36
Mme MarieChantal Chassé	36
Mme Marie Montpetit	37
Mme MarieChantal Chassé	37
Mme Marie Montpetit	37
Mme MarieChantal Chassé	37
Cibles du gouvernement en matière de réduction de gaz à effet de serre	
M. Pascal Bérubé	37
M. François Legault	37
M. Pascal Bérubé	38
M. François Legault	38
M. Pascal Bérubé	38
M. François Legault	38
Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques	
Mme Manon Massé	39
M. François Legault	39
Mme Manon Massé	39
M. François Legault	39
Mme Manon Massé	40
M. François Legault	40
Énoncé économique du gouvernement	
M. Gaétan Barrette	40
M. Christian Dubé	40
M. Gaétan Barrette	40
M. Christian Dubé	41
M. Gaétan Barrette	41
M. Christian Dubé	41
Pertes d'emploi chez Bombardier inc.	
Mme Catherine Fournier	41
M. Pierre Fitzgibbon	41
Mme Catherine Fournier	42
M. Pierre Fitzgibbon	42
Mme Catherine Fournier	42
M. Pierre Fitzgibbon	42
Âge légal de consommation du cannabis	
M. André Fortin	42
M. Lionel Carmant	43
M. André Fortin	43
M. Lionel Carmant	43
M. André Fortin	43
M. Lionel Carmant	44
Orientations gouvernementales en matière d'éducation	
Mme Marwah Rizqy	44
M. Jean-François Roberge	44
Mme Marwah Rizqy	44
M. Jean-François Roberge	44
Mme Marwah Rizqy	45
M. Jean-François Roberge	45
Motions sans préavis	45
Souligner la Journée mondiale de l'enfance et la Grande Semaine des tout-petits	45
Mise aux voix	45
Condamner l'attentat perpétré le 27 octobre 2018 à la synagogue Tree of Life à Pittsburgh, et offrir des condoléances aux familles et aux proches des victimes	46
Mise aux voix	46

Table des matières (suite)

Affaires du jour

Affaires prioritaires	
Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	47
M. Pierre Arcand	47
Motion formulant un grief	51
M. Pascal Bérubé	51
Motion formulant un grief	60
Mme Manon Massé	60
Motion formulant un grief	63
Allocution du vice-président, M. Marc Picard	63
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	
Mme Danielle McCann	64
Mme Lise Thériault	65
M. Mario Laframboise	67
M. Harold LeBel	69
Motion formulant un grief	70
Mme Lise Lavallée	71
Mme Christine Labrie	72
Motion formulant un grief	74
M. Pierre Fitzgibbon	74
Mme Marwah Rizqy	75
Motion formulant un grief	78
Mme Isabelle Lecours	78
M. André Fortin	79
Motion formulant un grief	82
M. Gilles Bélanger	82
M. Sol Zanetti	84
Mme Andrée Laforest	86
Mme Dominique Anglade	88
Motion formulant un grief	91
Mme Émilie Foster	91
M. Sylvain Gaudreault	94
Motion formulant un grief	95
M. Mathieu Lemay	95
Mme Kathleen Weil	97
M. Louis Lemieux	99
M. Gregory Kelley	102
Mme Marguerite Blais	103
M. Frantz Benjamin	105
M. Denis Lamothe	107

Ajournement

109

Le jeudi 29 novembre 2018 — Vol. 45 N° 3

(Neuf heures quarante et une minutes)

Le Vice-Président (M. Picard) : Bon jeudi. Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous allons faire la rubrique des déclarations de députés, la première de cette législature. Je reconnais maintenant M. le député de Beauharnois. Vous avez une minute pour votre déclaration.

Féliciter les équipes de football des Broncos et du Noir et Or pour leurs victoires

M. Claude Reid

M. Reid : Merci, M. le Président. M. le Président, le 16 novembre dernier, le comté de Beauharnois était envahi par la fièvre du football alors que deux de nos équipes locales étaient en action pour tenter de remporter les grands honneurs de la saison.

En effet, l'équipe de football juvénile les Broncos de l'école de la Baie-Saint-François disputait à domicile la finale montérégienne. C'est dans une lutte enlevante et remplie d'adversité que les joueurs des Broncos ont remporté les honneurs contre les Grenadiers de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré. Cette victoire couronnait une saison parfaite.

De leur côté, le Noir et Or du collège de Valleyfield a remporté le Bol d'or dans la division 2 pour une seconde année consécutive au terme d'un match physique et rapide contre le collège John-Abbott. Le Noir et Or n'en était pas à sa première conquête du prestigieux trophée, et l'expérience des joueurs fut cruciale dans des conditions météo particulièrement difficiles.

Tout au long de la saison, les joueurs des Broncos et du Noir et Or ont su faire preuve de détermination, de courage et de persévérance pour se mériter les grands honneurs. Je tiens donc à féliciter les joueurs et les entraîneurs de ces deux équipes...

Le Vice-Président (M. Picard) : En terminant.

M. Reid : ...qui sont la fierté de notre communauté et qui perpétuent une tradition gagnante au football scolaire. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la... Oui, vous pouvez applaudir ce beau succès. Je cède maintenant la parole à M. le député de Jacques-Cartier. La parole est à vous.

Souligner le jour du Souvenir

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Merci, M. le Président. Puisque nous n'étions pas en Chambre le 11 novembre dernier, j'aimerais saisir l'occasion aujourd'hui afin de souligner le jour du Souvenir.

Cette année a marqué le 100e anniversaire de l'Armistice, le 11 novembre 1918, laquelle a mis fin à quatre longues années de guerre et de souffrance.

Québec and Canada's participation in the Great War was significant, notably on the battlefields of Vimy, Courcellette, Passchendaele and The Hundred Days battle, where Canadians from different cultural and linguistic backgrounds stormed battlefields and fought and died alongside one another.

Le temps a passé, et malheureusement nos anciens combattants de la Première Guerre mondiale ne sont plus avec nous aujourd'hui. Nous nous souviendrons toutefois toujours de leur sacrifice.

En terminant, il est de notre responsabilité, comme société, de prendre soin de nos anciens combattants et de tous les membres de nos Forces armées canadiennes qui nécessitent des services et notre appui. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Souligner le travail des organisateurs du Festif!, festival de Baie-Saint-Paul

Mme Émilie Foster

Mme Foster : Merci, M. le Président. L'été dernier, la population de la ville de Baie-Saint-Paul est passée de 7 000 habitants à 38 000 en l'espace de quatre jours en raison d'un festival qui a largement été primé dernièrement. Je parle ici du Festif! de Baie-Saint-Paul.

Leur programmation met en vedette les meilleurs artistes québécois, et d'ailleurs qui se produisent sur plus de 20 sites différents, allant des grandes scènes aux abords du fleuve en passant par les cours arrière, les ruelles, le sous-sol de l'église, les comptoirs de dépanneur. Le concept est unique et il se démarque surtout pour ses valeurs environnementales.

Aujourd'hui, j'aimerais souligner leur excellence, reconnue tout récemment dans le cadre de trois événements majeurs. Premièrement, ils ont reçu la plus grande distinction au gala des événements écoresponsables du Québec, un Grand Vivat, remis par Loto-Québec. Au gala des prix Excellence Tourisme, ils ont également été récompensés dans la catégorie Tourisme durable par le Conseil québécois des événements écoresponsables. Et ils ont reçu le Prix de la commandite Loto-Québec pour le projet de la roulotte Le Festif Sirius XM Franco. Alors, bravo aux gens du Festif!

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède la parole à M. le député de Marquette.

Rendre hommage à M. Jean Pagé, journaliste sportif

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, M. le Président. J'aimerais souligner la carrière et la vie de Jean Pagé, un grand Québécois.

Pendant 47 ans, ses descriptions, commentaires et analyses des événements sportifs nous ont accompagnés. Il est ici représenté par ses filles Isabelle et Alexandra. Des générations de Québécois sont témoins de son grand talent de communicateur, de son amour du sport et des sportifs. Il nous a décrit les Jeux olympiques de 1976, les premiers d'une série de 10 comme chef d'antenne à Radio-Canada et animateur durant 15 saisons à *La Soirée du hockey*.

Son talent a été à maintes fois reconnu, avec divers prix. À notre tour, aujourd'hui, d'honorer sa carrière, sa vie et son dévouement, car M. Pagé est aussi un citoyen engagé, porte-parole de la fondation Procure, entièrement dédiée à la lutte contre le cancer de la prostate. Depuis son diagnostic, M. Pagé s'implique et sensibilise les hommes au dépistage et la prévention.

C'est un honneur pour moi de vous remettre, M. Pagé, 25 années après notre première entrevue à Radio-Canada, cette distinction de l'Assemblée nationale du Québec. Sachez que vous êtes une source d'inspiration et de fierté. Je vous... Je t'en remercie, Jean. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède la parole à Mme la députée de Champlain.

Souligner le 35^e anniversaire de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section des Chenaux

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Alors, merci, M. le Président. M. le Président, c'est un honneur pour moi, aujourd'hui, de mettre en lumière le travail admirable réalisé par un organisme du comté de Champlain qui célèbre cette année ses 35 ans d'existence, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées des Chenaux. D'ailleurs, j'aimerais souligner la présence de Mme Jacqueline Bergeron, qui est la présidente, qui est avec nous dans les gradins aujourd'hui.

L'AQDR des Chenaux a une mission qui me rejoint tout particulièrement, soit la défense des droits, afin que, peu importe leur statut social, les personnes retraitées et préretraitées soient respectées, entendues et défendues. L'AQDR des Chenaux est, selon moi, le parfait exemple de personnes qui, au sein de leur communauté, se sont prises en main et se sont mobilisées pour quelque chose de plus grand qu'elles-mêmes. En effet, l'AQDR des Chenaux permet à une clientèle parfois vulnérable de naviguer à travers notre système de justice afin de le rendre moins intimidant.

Aux bénévoles du comté de Champlain, sachez que votre travail est apprécié, et votre contribution également. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Merci, Mme la députée. Je cède la parole à M. le député de Rimouski.

Rendre hommage à la famille Thibault, du Bic, pour sa contribution à la protection de l'eider à duvet

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, M. le Président. Je tiens à rendre hommage à la famille Thibault, du Bic, qui célèbrent leur 80^e année de conservation et de protection d'un canard emblématique du Saint-Laurent, l'eider à duvet.

En 1938, Ernest Thibault devint gardien de phare de l'île Bicquette, située au large du Bic. Il constatait des pratiques de braconnage. M. Thibault s'assura que tout ça prenne fin. Et, après une décennie, l'île, comptant tout juste 200 nids, a atteint 10 000 nids, faisant de Bicquette la plus grosse colonie de cette espèce dans le monde.

Son fils Patrice fonda, en 1991, la Société protectrice des eiders de l'estuaire afin d'assurer la récolte de ce duvet, réputé pour sa qualité inégalée. Aujourd'hui opérée par son gendre, Marc Lapointe, sa fille Danielle et leurs trois enfants, François, Catherine et Geneviève, la famille s'assure de la conservation de ce canard dont l'environnement sensible nécessite un respect et un minimum d'impacts.

Il ne fait aucun doute que le travail de la famille Thibault aura un rôle majeur pour cette espèce. J'aimerais aujourd'hui souligner leur dévouement et souhaiter longue vie à cette belle mission familiale. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Rimouski. Je cède la parole à M. le député de Chauveau.

**Féliciter M. Harold Ste-Marie pour sa contribution
au développement de sa communauté**

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci, M. le Président. Le Québec peut compter sur l'apport de nombreux bénévoles qui s'impliquent activement et qui offrent de leur temps et argent afin de soutenir une cause qui leur tient à coeur, sans autre attente que d'avoir le sentiment du devoir accompli. Pour ma première intervention de cette 42e législature, il me fait donc plaisir de souligner à notre Assemblée nationale l'implication d'un citoyen de ma circonscription, M. Harold Ste-Marie.

Cet homme impliqué est un avocat en droit commercial et qui a pris sa retraite en janvier 2018. Au fil des ans, M. Ste-Marie a contribué au développement des communautés autochtones en mettant en oeuvre des stratégies de développement reconnues par sa communauté. Il sera notamment reconnu par les membres de l'Ordre des gens d'affaires de Québec.

En tant que député de Chauveau, je tiens à féliciter M. Ste-Marie pour le travail accompli au cours de sa carrière. Et je lui souhaite une bonne continuité dans ses actions positives pour notre collectivité. Je ne serais pas surpris qu'on le verrait, dans les prochaines années, continuer à être très actif pour les gens de Chauveau. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Saluer l'initiative du groupe citoyen Mobilisation 6600

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, M. le Président. Il y a quelques années, un projet de transbordement de marchandises voit le jour sur le terrain L'Assomption Sud. Plusieurs personnes qui habitent Hochelaga-Maisonneuve s'inquiètent des nuisances qui découleront de ce projet. Le dossier est complexe, opaque, il est difficile de savoir qui décide de quoi. Qu'à cela ne tienne, un groupe de citoyens et citoyennes se prennent en main et démarrent une pétition pour exiger la tenue d'une consultation publique sur l'avenir de ce secteur industriel.

La première manche est gagnée par le groupe citoyen, et les consultations débiteront d'ici quelques semaines. Je tiens donc à saluer aujourd'hui le travail, la patience et la résilience du groupe Mobilisation 6600 Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, qui ont imposé à des géants politiques et économiques que l'on tienne compte des préoccupations des gens qui habitent les quartiers voisins aux aires industrielles et qu'on planifie avec eux et non malgré eux les grands projets des décennies à venir. Merci.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Prévost.

**Remercier les électeurs de la circonscription de Prévost
pour leur confiance envers leur députée**

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : M. le Président, c'est un honneur et un privilège d'être de retour à l'Assemblée nationale du Québec. C'est aussi un privilège d'avoir été élue à Prévost, une nouvelle circonscription sur la carte électorale. Et cette circonscription est au nord de Saint-Jérôme, c'est la porte des Laurentides. C'est une circonscription rurale, champêtre, sportive et culturelle.

Je tiens aussi à féliciter tous les députés ici présents, à l'Assemblée nationale, et qui ont été choisis de façon démocratique par leurs citoyens et leurs citoyennes. Nous avons un rôle important à jouer, celui de représenter nos citoyens, quel que soit le parti politique qui nous a choisis. C'est ça, la démocratie.

Et d'être de retour dans cette enceinte après avoir pris trois années de retraite, c'est extrêmement touchant. Et, M. le Président, je suis la doyenne en âge ici, à cette Assemblée, en tant que députée.

Le Vice-Président (M. Picard) : En terminant.

Mme Blais (Prévost) : Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, madame... Merci. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Labelle.

Souligner la carrière du skieur Erik Guay**Mme Chantale Jeannotte**

Mme Jeannotte : Merci, M. le Président. Je m'adresse à vous en cette Chambre aujourd'hui pour rendre hommage à un des plus illustres citoyens de la circonscription de Labelle et souligner une carrière exceptionnelle de 17 ans au plus haut niveau de l'élite mondiale en ski alpin.

Avec ses deux titres de champion du monde et ses 25 podiums en coupe du monde, Erik Guay est le plus grand skieur de toute l'histoire du Canada. Modèle de résilience, de détermination et d'excellence, Erik Guay est une source de grande fierté pour toute la région de Mont-Tremblant aussi bien que pour l'ensemble de la population du Québec et de tout le Canada. Après de longues années à affronter les risques de blessure grave à tous les instants sur des pistes vertigineuses et verglacées, à skier à plus de 140 kilomètres à l'heure, Erik revient chez lui, auprès des siens, dans notre magnifique région de Mont-Tremblant, où il continuera d'être une grande source d'inspiration pour tous nos jeunes. Souhaitons à Erik, à ses parents, Ellen et Conrad, à son épouse Karen et ses quatre superbes filles beaucoup de bonheur et de succès dans tous leurs projets futurs. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. Cette déclaration met fin à la rubrique Déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 53)

(Reprise à 10 h 4)

Le Président : Mmes, MM. les députés, c'est avec tristesse que nous avons appris, depuis l'ajournement de nos travaux en juin dernier, le décès de plusieurs anciens parlementaires de l'Assemblée nationale : M. Jean-Guy Bergeron, député de Deux-Montagnes de 1989 à 1994; M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges de 1960 à 1969; M. John Ciaccia, député de Mont-Royal de 1973 à 1998; M. Jean-Joseph Turcotte, député de Roberval de 1958 à 1960; Mme Lise Payette, députée de Dorion de 1976 à 1981; Mme Élane Zakaïb, députée de Richelieu de 2012 à 2014; M. Jean Bienvenue, député de Matane puis Crémazie de 1966 à 1976; M. Louis O'Neill, député de Chauveau de 1976 à 1981; Mme Yolande Dumoulin Legault, députée de Deux-Montagnes de 1985 à 1989; M. Richard Le Hir, député d'Iberville de 1994 à 1998; et M. Bernard Landry, député de Fabre puis de Laval-des-Rapides de 1976 à 1986, puis de Verchères de 1994 à 2005. Nul besoin de rappeler que M. Landry fut premier ministre du Québec de 2001 à 2013.

Nous allons donc nous recueillir quelques instants en ayant une pensée particulière pour leurs familles et leurs proches, s'il vous plaît.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Alors, je vous souhaite...

Des voix : ...

Présence de M. Alexandre Cloutier, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

Le Président : La présence de M. Alexandre Cloutier dans les tribunes également. Je vous salue, M. Cloutier, ex-député de Lac-Saint-Jean. M. Cloutier, ex-député de Lac-Saint-Jean, bienvenue.

Je vous souhaite une bonne journée. Une belle journée aujourd'hui, du soleil, pas de neige, tout ce qu'il faut pour avoir une bonne période de questions et réponses orales, une bonne première session de la 42^e législature.

Nous poursuivons donc les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je vous demande d'appeler l'article a, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 1

Le Président : À l'article a du feuillet, Mme la ministre de la Sécurité publique présente le projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales. Mme la ministre.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Merci, M. le Président. Alors, je dépose le projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales.

Ce projet de loi apporte des modifications aux modes de nomination et de destitution du Commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Concernant leur nomination, le projet de loi prévoit qu'ils sont nommés par l'Assemblée nationale sur motion du premier ministre et avec l'approbation des deux tiers de l'Assemblée nationale... du deux tiers de ses membres, pardon. Il précise qu'avant que le premier ministre ne propose une personne celle-ci est rencontrée par des députés lors d'un même entretien tenu à huis clos et qu'à cette fin le premier ministre désigne un député de son parti et demande au chef de chaque autre parti autorisé représenté à l'Assemblée nationale de faire de même. Le projet de loi exige que, dans les 15 jours suivant la demande du premier ministre, les députés lui transmettent un rapport conjoint contenant la recommandation de chacun sur la candidature de la personne rencontrée et précise que ce rapport est confidentiel.

Concernant leur destitution, le projet de loi prévoit qu'ils ne peuvent être destitués que par l'Assemblée nationale sur motion du premier ministre et avec l'approbation des deux tiers de ses membres, sous réserve de certains cas spécifiques de destitution déjà prévus dans la Loi sur la police pour le commissaire et le directeur général de la Sûreté du Québec.

Le projet de loi contient aussi d'autres règles particulières relativement à certaines nominations ou destitutions. Ainsi, concernant la nomination du directeur général de la Sûreté du Québec, le projet de loi met en place un processus de sélection et précise que celui-ci ne s'applique pas lorsque le mandat du directeur général est renouvelé.

Concernant la nomination ou la destitution du Directeur des poursuites criminelles et pénales, le projet de loi précise que, pour amorcer le processus de nomination ou de destitution par l'Assemblée nationale, une recommandation du ministre de la Justice doit avoir été formulée préalablement au premier ministre.

Le projet de loi apporte par ailleurs diverses autres modifications en lien avec les changements proposés aux modes de nomination et de destitution.

Enfin, le projet de loi contient des dispositions transitoires et de concordance.

Le Président : Je reconnais le leader de l'opposition officielle.

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, c'est un projet important. C'est un projet qui va toucher nos institutions. Est-ce que le leader peut s'engager à tenir des consultations particulières les plus élargies possible? Nous aurons une liste de groupes à lui soumettre également, M. le Président.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

• (10 h 10) •

M. Jolin-Barrette : M. le Président, il nous fera plaisir de tenir des consultations. Nous discuterons des groupes à inviter et nous pourrions tenir les consultations en temps opportun.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, nous saluons l'ouverture de la ministre et nous souhaitons, si vous le permettez, M. le Président, qu'elle convoque aussi l'ancien commissaire à l'UPAC pour qu'on puisse effectivement faire la lumière lorsque viendra le temps de discuter de ces enjeux.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, on aura des échanges avec les différents groupes parlementaires en prévision des consultations. Au moment des discussions que nous aurons avec les leaders des différentes formations politiques, le deuxième groupe d'opposition aura tout le loisir de soumettre les noms qu'il souhaite en termes de convocations.

Mise aux voix

Le Président : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

Le Président : J'entends : Adopté.

Dépôt de documents

À la rubrique, maintenant, Dépôt de documents, M. le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Rapport annuel de l'Institut national des mines

M. Roberge : M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 de l'Institut national des mines du Québec.

Le Président : Ce document est déposé. Mme la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Rapports annuels et rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CIUSSS—Est-de-l'Île-de-Montréal, du CIUSSS—Mauricie-et-Centre-du-Québec, du CISSS—Côte-Nord et du CUSM

Mme McCann : M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 et les rapports annuels 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, et de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord et du Centre universitaire de santé McGill.

Rapport annuel et rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Institut de cardiologie de Montréal

Également, je dépose le rapport annuel de gestion 2017-2018 et le rapport d'activité des plaintes médicales 2017-2018 et le rapport 2017-2018 sur les plaintes et la qualité des services de l'Institut de cardiologie de Montréal. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, Mme la ministre. Ces documents sont maintenant déposés. Vous en avez encore? Oui, Mme la ministre, prenez votre temps.

Rapport annuel et rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

Mme McCann : Merci, M. le Président. Permettez-moi de déposer le rapport de gestion 2017-2018 et le rapport annuel 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.

Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CHUM

Également, je dépose le rapport annuel 2017-2018 portant sur la procédure d'examen des plaintes du Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Merci, M. le Président.

Rapports annuels du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, du CIUSSS—Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et du CHU de Québec-Université Laval et rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CHU de Québec-Université Laval

M. le Président, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2017-2018 du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James, du centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, et du Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval, ainsi que le rapport annuel de la Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services 2017-2018 du Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval. Merci, M. le Président.

Rapports sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CISSS—Montérégie-Centre et du CHU Sainte-Justine

M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel 2017-2018 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, le rapport annuel 2017-2018 de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services du centre hospitalier universitaire mère-enfant Sainte-Justine.

Rapports annuels du CHU Sainte-Justine et de la Corporation d'urgences-santé

Également, je dépose les rapports annuels de gestion 2017-2018 du centre hospitalier universitaire mère-enfant Sainte-Justine et d'Urgences-Santé. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, Mme la ministre. Ces documents sont donc maintenant déposés. M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation, s'il vous plaît.

Rapports annuels des sociétés Innovatech et de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

M. Fitzgibbon : M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 des sociétés Innovatech suivantes : Régions ressources, du Grand Montréal, du sud du Québec, Québec et Chaudière-Appalaches, ainsi que le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Merci, M. le Président.

Le Président : Ces documents sont maintenant déposés. Mme la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

**Rapports annuels de RECYC-QUÉBEC et du Comité
consultatif de l'environnement Kativik**

Mme Chassé : M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 de RECYC-QUÉBEC et du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

Le Président : Merci, Mme la ministre. Ces documents sont maintenant déposés. M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Rapport annuel de la Fondation de la faune

M. Dufour : M. le Président, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Fondation de la faune du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, M. le ministre. Ces documents sont également déposés. M. le leader du gouvernement.

Documents intitulés *Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42e législature et Proposition de modifications temporaires au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale concernant la notion de groupe parlementaire ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires pour la durée de la 42e législature*

M. Jolin-Barrette : M. le Président, permettez-moi de déposer l'entente relative à la notion de groupe parlementaire au fonctionnement de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42e législature, ainsi que la proposition de modifications temporaires au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale concernant la notion de groupe parlementaire ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires pour la durée de la 42e législature.

Le Président : Ces documents sont maintenant déposés. M. le leader du gouvernement, à nouveau.

**Motion proposant d'adopter des modifications temporaires au règlement
et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale**

M. Jolin-Barrette : M. le Président, je sollicite le consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 116 de notre règlement et proposer, conjointement avec le leader de l'opposition officielle, avec le leader du deuxième groupe d'opposition et avec le troisième groupe d'opposition, la motion suivante :

«Que le règlement et les règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale soient modifiés par les dispositions contenues dans le document intitulé *Proposition de modifications temporaires au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale concernant la notion de groupe parlementaire ainsi que le fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires pour la durée de la 42e législature*;

«Que les modifications qu'il apporte au règlement et aux règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale soient en vigueur pour la durée de la 42e législature, et ce, malgré une clôture de la session;

«Que soient intégralement consignées au procès-verbal de la présente séance les modifications qu'il contient.»
Merci, M. le Président.

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour déroger au premier paragraphe de l'article 116 du règlement?

Des voix : Consentement.

Mise aux voix

Le Président : Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

Lettres de nomination du chef et du leader du deuxième groupe d'opposition

Le Président : Merci. Pour ma part, je vous avise que j'ai reçu de M. le chef du deuxième groupe d'opposition des lettres m'informant des nominations suivantes : M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, à la fonction de chef du deuxième groupe d'opposition à compter du 10 octobre 2018; M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque, à la fonction de leader du deuxième groupe d'opposition à compter du 22 octobre 2018. Je dépose donc ces documents.

Lettres de nomination du chef et du leader du troisième groupe d'opposition

Je vous avise que j'ai reçu de Mme la chef du troisième groupe d'opposition des lettres m'informant des nominations suivantes, qui prenaient effet le 10 octobre 2018 : Mme Manon Massé, députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, à la fonction de chef du troisième groupe d'opposition; M. Gabriel Nadeau Dubois, député de Gouin, à la fonction de leader du troisième groupe d'opposition. Je dépose également ces documents.

Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques

Je dépose le rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec du ministre des Finances.

Rapport du Vérificateur général sur le rapport préélectoral sur l'état des finances publiques

Je dépose les résultats détaillés des travaux du Vérificateur général du Québec sur le rapport préélectoral 2018.

Rapports annuels du Protecteur du citoyen

Je dépose le rapport annuel d'activité et le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Protecteur du citoyen.

Rapport annuel du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation électorale

Je dépose le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec.

Rapport annuel du Commissaire à l'éthique et à la déontologie

Je dépose le rapport d'activité 2017-2018 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

Rapport annuel de la Commission de la fonction publique

Je dépose le rapport annuel 2017-2018 de la Commission de la fonction publique.

Rapport annuel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Je dépose le rapport d'activité et de gestion 2017-2018 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Lettre de démission de Mme Tamara Thermitus à titre de présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Je dépose également une lettre que j'ai reçue de Me Tamara Thermitus m'informant de sa démission en tant que présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à compter du 29 novembre 2018.

Lettre de démission de Mme Christiane Constant à titre de membre de la Commission d'accès à l'information

Je dépose une lettre adressée à la présidence par Me Christiane Constant, dans laquelle elle l'informe de sa décision de quitter ses fonctions de membre de la Commission d'accès à l'information à compter du 7 septembre 2018.

Lettre de démission de M. Jean Chartier à titre de président de la Commission d'accès à l'information

Je dépose une lettre que m'a adressée M. Jean Chartier, dans laquelle il m'informe de sa décision de quitter ses fonctions de président de la Commission d'accès à l'information à compter du 31 décembre 2018.

Lettre du ministre fédéral des Transports en réponse à la motion concernant la demande d'une commission d'enquête publique sur les circonstances de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic

Je dépose une lettre adressée à la présidence par M. Marc Garneau, ministre fédéral des Transports, en réponse à une motion adoptée par l'Assemblée nationale le 11 avril dernier concernant la demande d'une commission d'enquête publique sur les circonstances de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic.

**Lettre du ministre fédéral des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne en
réponse à la motion concernant la sécurité des pêcheurs en haute mer**

Je dépose une lettre adressée à la présidence par M. Jonathan Wilkinson, ministre fédéral des Pêches et Océans, en réponse à une motion adoptée le 19 avril dernier concernant la dangerosité du métier de pêche en haute mer, adressée à son prédécesseur, M. Dominic LeBlanc.

**Rapports d'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au
président de l'Assemblée nationale au sujet de certains députés**

J'ai également reçu les rapports d'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de M. Gaétan Barrette, député de La Pinière, en date du 5 juillet 2018, M. André Lamontagne, député de Johnson, en date du 22 août 2018, M. François Bonnardel, député de Granby, en date du 27 septembre 2018, M. Éric Caire, député de La Peltrie, en date du 27 septembre 2018, et de Mme Nathalie Roy, députée de Montarville, en date du 5 novembre 2018. Je dépose donc ces documents.

Liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée

Je dépose la liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.

Décision du Bureau de l'Assemblée nationale

Je dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale.

Nouveau diagramme de l'Assemblée

- Et je dépose enfin le diagramme de l'Assemblée nationale en date d'aujourd'hui.
• (10 h 20) •
Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions ni de dépôt de pétitions.
Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions.

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège

**Transmission du discours d'ouverture du premier ministre
à des journalistes avant sa lecture à l'Assemblée**

À la rubrique Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel, j'ai reçu, dans les délais prescrits, de M. le leader de l'opposition officielle une demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège.

Dans son avis, le leader de l'opposition officielle allègue que le premier ministre et le cabinet de ce dernier auraient commis, prima facie, un outrage au tribunal en transmettant le discours d'ouverture intégral du premier ministre à des journalistes alors que ce dernier venait de débiter son intervention au salon bleu. Il joint à son avis des copies d'articles de presse qui référerait à des éléments du discours avant que ces sujets n'aient été abordés par le premier ministre en Chambre. L'avis fait également mention de l'intention du leader de l'opposition officielle de présenter une motion en vertu de l'article 315 et suivants du règlement.

Vous comprendrez que je prends cette question en délibéré.
Je reconnais le leader de l'opposition officielle.

M. Proulx : Oui, merci, M. le Président. Je reconnais ce que vous venez de dire et j'en suis très heureux. Vous indiquer que, si vous souhaitez, parce que c'est votre prérogative, si vous souhaitez entendre les leaders, je pourrai me rendre disponible pour faire des représentations. Merci.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, nous souhaitons également faire des représentations au moment qui vous conviendra.

Le Président : Alors, je comprends qu'on souhaite discuter du dossier. On fixera un moment opportun après discussion entre les différents leaders. Merci.

**Décision de la présidence concernant la gestion de la période des
questions et la répartition des autres mesures et des temps
de parole pour la durée de la 42e législature**

Je vais maintenant rendre ma directive sur la gestion de la période des questions et la répartition des autres mesures et des temps de parole pour la durée de la 42e législature.

Je rappelle que la détermination de cette répartition constitue l'un des tout premiers gestes devant être posés par la présidence au début d'une nouvelle législature, de même qu'à chaque fois qu'un changement dans la composition de l'Assemblée le rend nécessaire.

Lorsque la présidence se prête à cet exercice, elle doit tenir compte de divers principes concernant le fonctionnement d'une assemblée législative comme la nôtre, dont le rôle prépondérant qui revient traditionnellement à l'opposition officielle, de même que le nombre de groupes parlementaires et de députés indépendants qui composent l'Assemblée.

Elle doit aussi le faire en ayant toujours le même objectif en tête, soit d'être équitable entre les différents partis représentés à l'Assemblée et, le cas échéant, les députés indépendants afin que chacun puisse jouer pleinement et efficacement son rôle.

Eh bien, à ce sujet, vous n'êtes pas sans savoir que des négociations ont eu lieu au cours des dernières semaines entre les différents partis représentés à l'Assemblée. À l'issue de ces négociations, il a été convenu, pour la durée de la 42e législature, que le Parti québécois et Québec solidaire seraient reconnus comme étant respectivement le deuxième et le troisième groupe parlementaire d'opposition, et ce, malgré le fait que les critères prévus au règlement de l'Assemblée ne sont pas rencontrés, soit d'avoir fait élire 12 députés ou obtenu 20 % des voix aux dernières élections générales.

En effet, le Parti québécois et Québec solidaire ont tous deux fait élire 10 députés et ont obtenu respectivement 17,06 % et 16,10 % des voix. Puisqu'ils comptent le même nombre de députés, c'est cette différence de pourcentage de votes obtenus qui a été considérée pour déterminer lequel des deux partis devait être reconnu comme deuxième et troisième groupe d'opposition.

Cette distinction sera, entre autres, utile pour déterminer l'ordre dans lequel ces groupes pourront prendre la parole lors des débats et établir à quel rang ils pourront exercer leurs droits.

Compte tenu de cette reconnaissance à titre de deuxième et de troisième groupe d'opposition, je souligne que, pour la toute première fois de son histoire, l'Assemblée comptera quatre groupes parlementaires. Le fonctionnement de nos travaux devra donc tenir compte de cette nouvelle réalité parlementaire.

Par ailleurs, lors des discussions qui ont précédé mon élection comme président, les partis représentés à l'Assemblée ont aussi convenu d'une répartition pour les différentes mesures et les temps de parole. Cette répartition est d'ailleurs illustrée en détail dans des tableaux qui se trouvent en annexe du document intitulé *Entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, ainsi qu'aux aspects budgétaires pour la durée de la 42e législature*, qui a été déposé plus tôt aujourd'hui.

Je prends acte de cette entente et salue le consensus auquel en sont venus les partis représentés à l'Assemblée. Compte tenu que cette entente respecte les décisions rendues par mes prédécesseurs ainsi que les principes élaborés par la jurisprudence parlementaire en pareille matière, j'entends, bien sûr, y donner suite.

Pour ce qui est des détails techniques de cette répartition, je vous réfère aux tableaux qui se trouvent en annexe, également, de l'entente mentionnée précédemment. Je précise aussi que ceux-ci seront réputés faire partie de la présente directive.

Je vais maintenant passer en revue les différentes mesures pour résumer les grandes lignes de leur répartition. D'abord, pour ce qui est de la période de questions et de réponses orales, je rappelle les grands principes devant gouverner sa gestion. Tous les députés peuvent poser des questions au gouvernement, incluant les députés ministériels. Les questions sont principalement dévolues aux députés de l'opposition. La notion de groupe parlementaire constitue un principe qui doit être jumelé avec les deux premiers. Un rôle prépondérant doit être reconnu à l'opposition officielle. Et finalement la présidence doit tenir compte de la présence, le cas échéant, de députés indépendants.

En respect, donc, de ces principes, voici comment seront réparties les questions lors de la période de questions et réponses orales.

Les questions seront réparties selon un cycle de 10 séances.

En raison du rôle prépondérant qui lui est reconnu, l'opposition officielle aura droit à une majorité de questions, dont les trois premières questions principales, à chaque jour où il y aura période de questions. Par la suite, les quatrième et cinquième questions principales seront posées par le deuxième et le troisième groupe d'opposition, en alternance, selon les séances. Les autres questions seront attribuées de manière à refléter la présence des trois groupes parlementaires d'opposition, tout en préservant la prépondérance de l'opposition officielle. Le député indépendant de Chomedey aura aussi le droit de poser des questions selon une fréquence déterminée.

• (10 h 30) •

De même, les députés ministériels, c'est-à-dire les députés qui sont membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et qui ne sont pas ministres, pourront poser des questions selon les modalités prévues à l'entente.

Comme lors des législatures précédentes, seule la première question principale posée par le chef de l'opposition officielle pourra être suivie de trois questions complémentaires. Toutes les autres questions principales ne pourront être suivies que par deux questions complémentaires.

Comme par le passé, en raison de l'importance de leur rôle, le chef de l'opposition officielle et les chefs des autres groupes parlementaires d'opposition disposeront de plus de temps que les autres députés pour poser leurs questions principales. Ils auront droit à 1 min 30 s plutôt qu'à une minute.

Dans cette même logique, le premier ministre disposera également de plus de temps que les autres ministres pour répondre aux questions principales. Ses réponses seront d'une durée de 1 min 45 s plutôt que le 1 min 15 s prévu pour les réponses des autres ministres aux questions principales.

Les questions complémentaires, quant à elles, sont d'une durée maximale de 30 secondes pour tous, et les réponses à ces questions ne pourront dépasser 45 secondes.

J'en viens maintenant aux interpellations et aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, ainsi appelées, dans le jargon parlementaire, «motions du mercredi» puisqu'elles sont débattues le mercredi en après-midi en période de travaux réguliers.

La répartition de ces mesures se fera selon un cycle de 11. L'opposition officielle bénéficiera de la majorité de celles-ci, soit sept, dont les premières de chaque période de travaux. Chacun des deuxième et troisième groupes d'opposition pourra utiliser deux motions du mercredi et deux interpellations par cycle.

Pour ce qui est maintenant des déclarations de députés, il importe de rappeler qu'elles sont des mesures dévolues à l'ensemble des députés, incluant les ministres, afin que tous puissent s'exprimer pendant une minute sur des sujets qui leur tiennent à coeur. Au nombre de 10 à chaque séance, les déclarations de députés sont la plupart du temps utilisées par les députés pour s'adresser à leurs concitoyens pour les féliciter pour certains accomplissements ou encore pour souligner des moments importants. Les déclarations de députés sont aussi l'occasion pour les députés qui le souhaitent de s'exprimer sur tout autre sujet, généralement de nature non partisane, qu'ils considèrent important d'aborder.

Afin de permettre équitablement à tous les députés qui le souhaitent de pouvoir s'en prévaloir, les déclarations des députés sont réparties selon un critère de proportionnalité, c'est-à-dire en fonction du nombre de députés que compte chaque groupe parlementaire.

Pour refléter cette proportionnalité, les déclarations de députés ont été distribuées selon un cycle de 10 séances. Le groupe parlementaire formant le gouvernement aura droit à la majorité des déclarations, soit un total de 59 déclarations, l'opposition officielle à 24 déclarations et le deuxième et le troisième groupe d'opposition à huit déclarations chacun. Le député indépendant de Chomedey aura aussi droit à une déclaration par cycle.

Concernant maintenant les débats de fin de séance, je rappelle qu'ils servent en quelque sorte à prolonger la discussion sur un enjeu soulevé lors de la période de questions entre un député et un ministre. Il s'agit d'un maximum de trois débats par séance, qui peuvent avoir lieu à 18 heures, les mardis et jeudis, en période de travaux réguliers.

Lorsque la présidence recevra plusieurs demandes pour tenir des débats de fin de séance, elle accordera à l'opposition officielle deux débats par séance où des débats peuvent être soulevés, et le deuxième et le troisième groupe d'opposition auront aussi droit en alternance à un débat par séance chacun. Le député indépendant de Chomedey aurait le droit de soulever un débat de fin de séance par période de travaux. Les députés ministériels pourront aussi en soulever selon une fréquence déterminée.

Pour ce qui est des motions sans préavis, le règlement prévoit que chaque groupe parlementaire peut en présenter une à chaque séance et qu'il appartient au président d'en déterminer l'ordre. Comme par le passé, l'ordre établi permettra à chaque groupe de présenter, en rotation, la première motion au cours d'une séance.

Je termine avec les temps de parole lors des différents débats restreints. Mis à part un temps de parole qui varie en fonction de la durée du débat et qui sera attribué au député indépendant de Chomedey, la moitié du temps restant sera octroyée au groupe parlementaire formant le gouvernement et l'autre moitié sera répartie parmi les trois groupes parlementaires d'opposition, proportionnellement au nombre de sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée nationale.

Les temps de parole non utilisés seront redistribués aux groupes parlementaires selon cette même répartition.

Cette répartition sera ajustée lors des débats restreints sur une motion du mercredi présentée par un député du deuxième groupe ou du troisième groupe d'opposition, de sorte que ce groupe ait droit à un temps supplémentaire de 10 minutes lorsque sa motion est débattue.

C'est ce qui conclut, donc, la répartition des mesures et des temps de parole pour la durée de la 42^e législature. Je précise toutefois que, comme ce fut déjà le cas par le passé, la présidence pourrait être amenée à ajuster cette répartition au cours de la législature advenant des changements dans la composition de l'Assemblée.

Et là je termine vraiment pour vous dire que les différents partis représentés à l'Assemblée ont exprimé le souhait qu'un comité soit rapidement mis sur pied. Ce dernier aurait pour mission de réaliser une réflexion à plus long terme sur les différents moyens qui permettraient de faciliter la mise en place d'une nouvelle législature et les ajustements nécessaires lorsque des changements surviennent dans la composition de l'Assemblée, incluant les aspects budgétaires. J'ai l'intention, bien entendu, de donner suite à cette volonté et je m'engage à vous accompagner dans cette démarche importante pour le bon fonctionnement de notre institution.

D'ailleurs, je compte faire partie de ce comité qui, à mon sens, constitue un forum idéal pour aborder toute autre question pouvant nous permettre d'améliorer nos pratiques en vue de faire de notre Parlement une institution efficace, moderne et ouverte.

Je vous remercie de votre très bonne attention.

Questions et réponses orales

Bien là, c'est un moment important. Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales. Je dis ça et je prends le temps de le dire parce que, je le précisais mardi, la moitié, plus de la moitié de la députation sont des gens qui, pour la première fois aujourd'hui, vivront cette période de questions et de réponses orales. Alors, je vous dirai simplement une chose : Je vous la souhaite bonne et efficace.

Je cède maintenant la parole au chef de l'opposition officielle.

Engagements électoraux de la Coalition avenir Québec

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Je suis très heureux, M. le Président, de me lever aujourd'hui pour poser cette première question au nouveau premier ministre.

Le premier ministre a lui-même dit à son arrivée en poste : Nous avons laissé la maison en ordre : 215 000 emplois créés au cours des quatre dernières années, une performance économique qui dépasse celle de l'Ontario, une cote de crédit rehaussée par les agences de notation. Et, contrairement à notre arrivée en 2014, ce n'est pas des déficits que le nouveau gouvernement a trouvés, mais bien des surplus. M. le Président, la situation enviable dans laquelle on se trouve aujourd'hui n'est pas arrivée par magie, c'est le fruit d'un travail collectif.

Les premiers pas du nouveau gouvernement, cependant, n'ont pas envoyé un très bon signal. Le gouvernement a, de fait, fait de nombreux reculs dans les dernières semaines, et on s'aperçoit que gouverner, c'est beaucoup plus complexe encore que critiquer, sans parler, M. le Président, que les promesses ont été nombreuses. Hier, M. le Président, le premier ministre a lui-même qualifié son discours de moment historique, mais hier il a aussi frappé le mur de la réalité.

Est-ce que le premier ministre peut dire aux Québécois que, malgré les marges de manoeuvre historiques dont il dispose, il ne pourra tenir toutes ses promesses?

Le Président : M. le premier ministre.

Une voix : ...

M. François Legault

M. Legault : L'autre côté? Je pensais que ce serait plus difficile comme question.

M. le Président, d'abord, quand on parle d'économie, il y a plusieurs façons de voir l'économie du Québec. Aujourd'hui, on peut dire que, comme dans beaucoup de pays industrialisés, le taux de chômage est bas. Mais le défi aujourd'hui, ce n'est pas l'emploi, c'est l'emploi de qualité. Malheureusement, le Québec a un salaire moyen 11 % plus bas que l'Ontario. Le défi au Québec, c'est de réduire notre écart de richesse pour cesser de recevoir de la péréquation. Le Parti libéral semble satisfait de la situation économique du Québec; nous, on n'est pas satisfaits de notre côté.

Ensuite, le chef de l'opposition officielle parle de l'équilibre budgétaire. Il faut rappeler que cet équilibre budgétaire a été réalisé sur le dos des contribuables. On a eu des augmentations de taxes et de tarifs qui font qu'actuellement les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord.

Maintenant, je veux rassurer le chef de l'opposition officielle, tous les engagements de la CAQ vont être respectés.

Le Président : M. le chef de l'opposition officielle, complémentaire.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Bien, je suis très heureux de l'entendre, M. le Président. Cependant, quand je regarde ce que j'ai vu hier dans le discours inaugural, la santé, d'abord, n'est clairement pas une priorité. Déchirer l'entente avec les médecins, c'est devenu un réajustement des salaires. Et vous avez évidemment omis de parler du 90 minutes d'attente à l'urgence.

Alors, M. le Président, est-ce que le premier ministre va dire aux Québécois quels sont les projets qu'il ne pourra pas réaliser?

• (10 h 40) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, effectivement, le gouvernement précédent a augmenté de façon très importante le salaire des médecins. On parle d'augmentations d'environ 50 %, et, dans certains cas, il semble qu'on ait même dépassé le salaire de leurs homologues dans les autres provinces. Donc, c'est pour ça que le président du Conseil du trésor a convenu en quelques semaines de ce qu'il n'avait pas été possible de faire par l'ancien gouvernement, c'est-à-dire faire une étude indépendante.

Maintenant, la ministre de la Santé et son équipe ont un plan précis. Il faut axer sur la première ligne. Il faut éviter que la moitié des patients se rendent à l'urgence...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...alors qu'ils auraient pu être traités dans un GMF. Donc, on a un plan, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Parce que déchirer puis réajuster, ce n'est pas tout à fait la même intensité, c'est le moins qu'on puisse dire.

Quand on parle d'éducation, M. le premier ministre, on parle également d'infrastructures, on parle... En fait, pour vous, l'éducation est une priorité, mais, quand on construit un hôpital ou quand on construit une école, il faut la budgéter et l'inscrire au Plan québécois des infrastructures.

Est-ce que vous vous engagez à déposer dès lundi un plan qui va inclure un budget...

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, on sait tous qu'il y a un plan d'infrastructures de 100 milliards qui est prévu pour les 10 prochaines années. On pense que c'est possible, à l'intérieur de ce plan, de rénover les écoles. C'est inacceptable qu'aujourd'hui 50 % des écoles soient en mauvais état. On va régler le problème, on va déposer un plan en temps et lieu.

Le Président : Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Bien, je remarque qu'il n'a pas tout à fait répondu à la question puisqu'encore une fois il est clair que les efforts qu'il veut faire en éducation, il va être obligé de couper ailleurs. Ça, ça me semble particulièrement clair. Maintenant, M. le Président, il rencontre aujourd'hui la communauté innue. On va discuter de plusieurs projets. Le nord du 49e parallèle, c'est 70 % du territoire québécois.

Est-ce que le premier ministre peut nous confirmer que le Plan Nord est bel et bien terminé?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Dans le Plan Nord, il y a beaucoup de choses, le secteur minier, mais aussi éventuellement la production d'électricité. Par contre, il faut comprendre qu'actuellement Hydro-Québec est en surplus d'électricité pour les 20 prochaines années. La Vérificatrice générale a démontré que les anciens gouvernements ont fait perdre 2,5 milliards en signant des contrats pour de l'électricité qu'on n'avait pas besoin. Le nouveau gouvernement va bien gérer le développement de nos ressources naturelles.

Le Président : En principale, je reconnais le député de Robert-Baldwin.

Mise à jour économique du gouvernement

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien. Merci, M. le Président. Alors, les finances du Québec sont aujourd'hui dans un excellent état. Rarement un gouvernement aura eu la chance d'arriver en poste avec une marge de manoeuvre si substantielle. Cependant, la CAQ a fait une panoplie de promesses en campagne électorale, souvent mal chiffrées et grandement sous-estimées. C'est inquiétant, M. le Président, parce que les finances publiques, aussi bonnes soient-elles, ne sont pas un puits sans fond.

Alors, le ministre des Finances aura la chance de corriger le cadre financier irréaliste de son parti lors de la mise à jour budgétaire la semaine prochaine, mais, pour y arriver, il devra faire des choix et être transparent. Des programmes devront être coupés ou des promesses abandonnées s'il veut respecter l'équilibre budgétaire.

Alors, M. le ministre, qui seront les déçus de votre mise à jour de lundi?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : M. le Président, l'objectif de la mise à jour est de redonner de l'argent aux contribuables, et c'est ce que nous avons l'intention de faire. Mais évidemment, par respect pour notre institution, tous les détails viendront lundi. Je n'ai pas l'intention de donner les détails aujourd'hui.

Et, quant à nos promesses, elles avaient une particularité très positive, c'est qu'elles étaient implantées progressivement justement pour nous donner le temps de les financer de la même façon. Et soyez rassuré que nous avons l'intention de mettre en place toutes nos promesses, et de les financer, et, bien sûr, de respecter l'équilibre budgétaire.

Le Président : Première complémentaire, la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : La mise à jour économique est très attendue dans le monde municipal. Ce sont les élus de 1 131 municipalités qui sont à bouquer leur budget et qui travaillent à respecter la capacité de payer de leurs citoyens. Rien, dans le discours inaugural du premier ministre, sur les municipalités et sur le transfert du point de la TVQ tel que promis.

La ministre des Affaires municipales peut-elle nous confirmer qu'il y aura ce transfert d'argent neuf dans la mise à jour économique, oui ou non?

Le Président : Mme la ministre des Affaires municipales. Oh! M. le ministre des Finances.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Vous savez, ceci est le signe... N'oubliez pas que ceci est le signe de l'apaisement. M. le ministre.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci. Je peux y aller? Cette promesse a été faite et sera réalisée. Maintenant, son application est complexe, et c'est dans le cadre des consultations prébudgétaires que nous pourrions nous assurer d'une saine mise en application de cette telle promesse.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Robert-Baldwin.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien, M. le Président. Alors, en plus, le gouvernement devra prendre en considération des enjeux qui n'étaient pas prévus en campagne électorale, à part ces promesses irréalistes.

Une de ces mesures qui a surgi maintenant provient du gouvernement fédéral avec sa nouvelle mesure d'amortissement accéléré pour stimuler de l'investissement privé. M. le Président, le Québec aurait avantage à s'harmoniser avec une telle décision.

Alors, M. le ministre, est-ce que vous pouvez...

Le Président : M. le ministre des Finances, s'il vous plaît.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : M. le Président, je vous rassure, c'est lundi prochain que je donnerai les détails en toute transparence à tous les Québécois. Et l'investissement des entreprises, c'est extrêmement important. Le Québec affiche un retard, et c'est un des principaux vecteurs qui expliquent notre retard de richesse, avec les faibles taux de diplomation.

Donc, j'aurai des précisions à apporter lundi sur ce sujet qui est très important, l'investissement des entreprises.

Le Président : Question principale, je reconnais la députée de Maurice-Richard.

Stratégie du gouvernement en matière de réduction de gaz à effet de serre

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Merci, M. le Président. Clairement et plus que jamais, les Québécois souhaitent que l'environnement soit une priorité pour le gouvernement. Aux centaines de milliers de Québécois qui se sont mobilisés, qui ont signé le pacte, quelle est la réponse du gouvernement, M. le Président? Baisser nos cibles de réduction de gaz à effet de serre. Est-ce que c'est ça, l'audace dont le premier ministre parlait hier? Est-ce que l'on doit comprendre que faire preuve d'audace, que rêver pour nos enfants, c'est bon pour plein de secteurs, mais pas pour celui de l'environnement et certainement pas pour celui de la lutte aux changements climatiques?

Est-ce que la ministre de l'Environnement a déjà abdiqué, M. le Président, ou est-ce qu'elle a l'intention de mettre les efforts nécessaires pour atteindre nos cibles en matière de diminution des gaz à effet de serre pour 2020?

Le Président : Mme la ministre de l'Environnement.

Mme MarieChantal Chassé

Mme Chassé : M. le Président, je remercie ma collègue de l'opposition de me poser la question et de me donner l'occasion... du rapport qui a été remis par mon ministère aujourd'hui, qui fait état des émissions des gaz à effet de serre 2016. M. le Président, la situation s'aggrave. Non seulement il y a stagnation, mais il y a une remontée de la production des gaz à effet de serre depuis 2014. C'est dans cet état que les gouvernements précédents nous ont laissés.

M. le Président, le mandat que le premier ministre m'a remis, m'a confié est très clair : réformer le Fonds vert et m'assurer que les actions mènent à des réductions de gaz à effet de serre de façon efficace. Je suis au travail, vous pouvez compter sur moi.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Vous savez, on a établi une règle : pas d'applaudissements. Ça se préparait, je le sentais. Complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : M. le Président, la ministre ne répond pas à la question, mais je pense qu'il va falloir que je m'habitue, tout comme les journalistes aussi ont l'air d'être en train de s'habituer, d'ailleurs.

Hier, l'ONU tirait encore une fois la sonnette d'alarme. Hier, Équiterre, Greenpeace, la Fondation David-Suzuki, Steven Guilbeault et nombre d'autres enjoignaient le gouvernement de maintenir les cibles pour 2020.

Est-ce qu'on doit comprendre que la ministre a déjà lancé la serviette et qu'elle abandonne le rôle de leader que le Québec a toujours assuré dans la lutte aux changements climatiques?

• (10 h 50) •

Le Président : Mme la ministre de l'Environnement.

Mme MarieChantal Chassé

Mme Chassé : M. le Président, les gouvernements précédents nous ont laissés dans une situation lamentable. Réalisez-vous que, pour atteindre les cibles de 2020, nous devrions réussir une performance équivalente en deux, trois ans qu'eux ont réussi à atteindre en 25 ans? Nous sommes fermement engagés à atteindre les cibles de 2030.

Le Président : Complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Bien, à la lumière de ce qu'on a vu jusqu'à maintenant, M. le Président, clairement, il y a quelqu'un qui va être gêné la semaine prochaine à la COP24.

La question, c'est : Est-ce que ce sera les Québécois ou est-ce que ce sera la ministre de l'Environnement parce qu'elle a abdiqué ses responsabilités?

Le Président : Je reconnais Mme la ministre.

Mme MarieChantal Chassé

Mme Chassé : M. le Président, s'il y a un sujet sur lequel on devrait mettre de côté la partisanerie, c'est l'environnement. Je me rends à la COP24 avec les résultats qui ont été créés par les gouvernements précédents. Maintenant, je prends acte et je tire profit de cette occasion pour pouvoir aller entendre quelles sont les meilleures pratiques qui se font à l'international pour nourrir le plan et la réforme que j'ai à faire concernant le Fonds vert. Merci, M. le Président.

Le Président : Question principale, je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition.

**Cibles du gouvernement en matière de
réduction de gaz à effet de serre**

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, le Québec s'est donné, pour lutter contre la crise climatique... d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Par rapport à 1990, c'est une réduction de 20 % pour 2020, réduction de 37,5 % pour 2030. Les Québécois sont préoccupés plus que jamais par la crise climatique. Ils sont 240 000 à avoir signé Le Pacte pour la transition, et ça continue.

Le premier ministre a accepté de rencontrer un des initiateurs, Dominic Champagne. À peine quelques jours plus tard, on constate que c'était pour les apparences quand on voit que la CAQ envisage d'abandonner l'objectif 2020 de réduction des gaz à effet de serre. Plutôt que d'abandonner quand ça devient difficile, le premier ministre devrait se retrousser les manches et agir pour réduire nos émissions.

Est-ce que le premier ministre s'engage à inscrire dans une loi nos cibles de réduction des gaz à effet de serre et, comme le demandent des centaines de milliers de Québécois qui ont signé le pacte et qu'il devrait signer lui aussi, à les respecter?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je suis content de la question du chef de la deuxième opposition, ça va me permettre de bien mentionner les chiffres qui ont été publiés aujourd'hui pour 2016 — malheureusement, ce sont les derniers chiffres qui sont disponibles — le bilan des GES, le bilan libéral.

Ce qu'on voit dans ce bilan, c'est qu'en 2014 on avait au Québec 78,4 mégatonnes d'émissions, en 2015, 78,55 et, en 2016, 78,56. Donc, on voit là que les émissions augmentent. Donc, depuis 1990, on a réussi seulement à réduire de 9,1 % les émissions de GES. Et on a regardé dans tous les tiroirs du ministère de l'Environnement, on n'a vu aucun plan qui nous amène à moins 20 % en 2020.

Donc, on est en train de faire le travail, on va mettre des prévisions, des estimés jusqu'en 2020, on va faire notre possible. Mais actuellement, là, à moins que le chef de la deuxième opposition ait des informations que je n'ai pas, bien, on n'a pas de plan. Il n'y a pas de plan.

Le Président : Complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition officielle.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, le premier ministre espère depuis si longtemps occuper cette fonction-là que je suis sûr qu'il avait un plan là-dessus. Il est déjà au travail : construction d'un troisième lien sans étude, des motoneiges dans les parcs nationaux, une usine d'urée polluante à Bécancour. Ça, c'est ce qui se fait actuellement sur la table à dessin du gouvernement.

Lorsqu'il a dit, hier dans son discours d'ouverture, qu'il n'allait pas céder à aucun lobby, est-ce qu'il considère que les centaines de milliers de Québécois qui lui demandent d'agir en environnement, c'est un lobby qu'il ne devrait pas écouter, ce lobby des citoyens engagés pour l'avenir de notre planète?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, l'ancien gouvernement, avec tous les outils qu'il avait, n'a pas été capable de sortir de chiffres qui sont plus récents que 2015. Puis là le chef de la deuxième opposition nous dit que nous, là, après quelques semaines au pouvoir, on devrait avoir eu le temps de bâtir un plan.

M. le Président, on ne prendra pas de décision, comme le Parti québécois, de construire une cimenterie en Gaspésie qui représente les émissions de 500 000 voitures. Moi, je serais gêné à la place du Parti québécois.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, le premier ministre ne s'est pas gêné d'annoncer un troisième lien sans étude parce que c'était son projet électoral pour la région de la Capitale-Nationale. Nous, on vous propose quelque chose : adopter un projet de loi anti-déficit climatique qui va s'inscrire dans une obligation légale de respecter nos cibles. C'est notre proposition. J'invite le premier ministre à écouter la population du Québec, qui demande des actions.

Est-ce que le premier ministre de la CAQ fera preuve d'audace et adoptera un projet de loi qui va baliser et inscrire clairement les objectifs et les moyens pour y arriver pour l'ensemble de son...

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, ce n'est pas en déposant un projet de loi avec des formules creuses puis des objectifs qui ne sont pas supportés par un vrai plan... M. le Président, le Parti québécois était, il n'y a pas si longtemps, pour le troisième lien, là. Je comprends que le nouveau caucus de 10 députés est maintenant contre le troisième lien, comme Québec solidaire. Je ne sais pas s'il y a des rapprochements qui s'en viennent avec Québec solidaire.

M. le Président...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! On a dit : Intensité, mais respect. On écoute. Soyez attentifs, s'il vous plaît! C'est la première période, on la fait de bonne façon.

M. Legault : M. le Président, notre gouvernement n'aura pas des phrases creuses, des promesses creuses. On va avoir des plans de transport en commun qui vont se réaliser, on va électrifier nos transports, on va avoir un plan...

Le Président : En terminant.

M. Legault : ...un plan chiffré.

Le Président : Question principale, je reconnais la chef du troisième groupe d'opposition.

**Stratégie du gouvernement en matière de
lutte contre les changements climatiques****Mme Manon Massé**

Mme Massé : Merci, M. le Président. Alors, dans un premier temps, j'aimerais féliciter le premier ministre et ses collègues pour leur élection. Je leur souhaite maintenant du succès afin d'œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble de notre population.

Les temps des slogans électoraux sont terminés. Le moment est venu de répondre aux questions, et nous en aurons plusieurs. Après avoir passé une campagne électorale complète sans la moindre proposition pour lutter contre les changements climatiques, maintenant qu'il est élu, cette indifférence pour l'enjeu le plus important de notre époque n'est plus tenable. C'est le moment d'expliquer à la population quel est son plan pour lutter contre les changements climatiques.

Les souhaits et les belles paroles ne donnent plus rien. Avant-hier, le premier ministre évoquait la révision des cibles de diminution de gaz à effet de serre. M. le Président, ce n'est pas les cibles qu'il faut diminuer, ce sont les gaz à effet de serre. Aucune solution viable valable n'est sur la table pour le moment. Construire un troisième lien pour lutter contre les changements climatiques, non, non, ce n'est absolument pas croyable. Si c'est ça, son plan, bien, je vous jure qu'on n'est pas sorti du bois. Pendant qu'il propose des fausses solutions, les compagnies gazières et pétrolières continuent de forer.

Est-ce que le premier ministre peut s'engager à interdire toute nouvelle infrastructure qui encourage l'utilisation des hydrocarbures?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, dans notre plan, hein, dans ce qui a été proposé en campagne électorale, il y a plusieurs projets de transport en commun. Entre autres, on appuie le projet de tramway à Québec, on appuie aussi un projet dans l'est de Montréal, que la chef du deuxième groupe d'opposition connaît bien. On appuie le REM aussi, un train électrique.

C'est moins clair du côté de Québec solidaire. Ils étaient contre, ils sont maintenant pour, alors que le PQ est maintenant contre. C'est compliqué de suivre les deux partis, troisième, quatrième. On dirait qu'il y en a un qui essaie de se rapprocher puis l'autre essaie de s'éloigner.

M. le Président, il y a des gens dans les régions, il y a des gens dans les régions, entre autres, je pense à Chaudière-Appalaches, qui n'ont pas le volume nécessaire pour être capables d'offrir un transport en commun à ces personnes-là puis qui ont besoin d'une auto.

Donc, je comprends que la députée dit : Il ne faut plus d'auto nulle part. Ça serait trop facile de dire une autre phrase, non, je me retiens, mais on a besoin d'autos encore au Québec. Puis il y a une période de transition qui est à mettre en place.

Le Président : Première complémentaire, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

Des voix : ...

• (11 heures) •

Le Président : S'il vous plaît! Attentifs.

Mme Manon Massé

Mme Massé : M. le Président, le Québec non seulement peut sortir de l'économie des hydrocarbures, mais il doit en sortir rapidement. Il y a deux semaines, on annonçait la construction d'un gazoduc du Témiscamingue jusqu'au Saguenay. L'Office national de l'énergie nous a déjà avisés que, d'ici 2035, 80 % de ce gaz qui va circuler sera fait à partir de fracturation hydraulique.

Est-ce que le premier ministre veut être associé à ça?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Il s'agit, M. le Président, d'un projet très important pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Puis je regarde le député de Jonquière, hein, qui ne voulait pas de Quick dans les pipelines mais qui comprend qu'un projet de milliards, hein... On parle de 7 milliards de dollars, un projet qui pourrait permettre de remplacer du pétrole. Il faut comprendre, là, que, si on met du gaz pour remplacer du pétrole, ça améliore les choses, comme, si on fait des barrages pour remplacer du gaz, ça améliore les choses. Donc, il faut améliorer les choses, et c'est ce qu'on va faire. C'est ce qu'on va faire, au Québec, puis on va essayer aussi d'encourager nos voisins à faire la même chose.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

Mme Manon Massé

Mme Massé : M. le premier ministre nous dit que l'impact du gaz naturel, c'est un peu moins pire que le charbon, le mazout, le pétrole. En fait, c'est comme s'il nous disait que de se faire passer sur le corps par un minibus, ça fait moins mal qu'un dix-roues. C'est la même affaire, M. le premier ministre. D'ailleurs, les 20 premières années du méthane, vous le savez comme moi, c'est 87 fois celui du CO₂.

Vous voulez vraiment être associé à ça, avec ce pipeline-là?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, ce qu'il est important de dire, c'est que ce projet va être revu. Il faudra qu'il y ait une acceptabilité sociale au Saguenay—Lac-Saint-Jean. On me dit que ça va bien quand même de ce côté-là. Il faudra aussi que toutes les études environnementales soient faites pour s'assurer qu'il n'y a pas d'impact sur l'environnement puis il faudra s'assurer aussi que ça amène un bilan qui est meilleur en termes d'émissions de GES. Mais j'invite la chef du deuxième groupe à aller rencontrer les États voisins, qui utilisent beaucoup le gaz, essayer de m'aider à les convaincre de transférer à l'hydroélectricité.

On va faire des efforts pour réduire les GES. On va avoir un plan puis on va suivre ce plan, et je pense que les...

Le Président : Pour la question principale, je reconnais le député de La Pinière.

Énoncé économique du gouvernement**M. Gaétan Barrette**

M. Barrette : M. le Président, dans l'opposition, la CAQ était un parti de promesses toujours non chiffrées. Pire, en campagne, la CAQ a promis mer et monde et tunnel, et j'en passe, sans évidemment les chiffrer dans son cadre financier, tout fait en campagne pour éviter de parler de l'impact budgétaire du coût de ses promesses. Les maternelles quatre ans, un coût d'infrastructure de 4,5 milliards de dollars; les maisons des aînés, 1 milliard de dollars. On entend déjà le premier ministre reculer sur ses promesses. Reculer, est-ce que c'est ça, l'ambition, la fierté et l'audace?

M. le Président, pour rassurer et par respect envers chaque électeur, le président du Conseil du trésor peut-il aujourd'hui s'engager, lors de sa prochaine mise à jour budgétaire, à identifier soit les sommes additionnelles qu'il va ajouter au PQI soit les promesses qu'il abandonnera?

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, M. le Président, je suis excessivement heureux d'avoir cette question-là de mon collègue de la Rive-Sud à Montréal, parce qu'au cours des dernières années je l'ai écouté souvent, même si je n'étais pas en Chambre, ici, et j'ai vu qu'il avait l'art de peut-être dire beaucoup de choses, et qu'aujourd'hui je vais avoir la chance de répondre.

Premièrement, sur la question des médecins spécialistes, juste ce petit exemple là...

Des voix : ...

M. Dubé : ...s'il vous plaît, M. le Président, j'aimerais bien comprendre et rappeler que le club des médecins, moi, ce que j'appelle les M & M'S, les ministres médecins, des dernières années ont accumulé, en termes de dette envers les citoyens du Québec... M. le Président, j'aimerais bien ça qu'on ait la chance de discuter de ça au cours des prochaines semaines, parce que nous allons avoir sur ça une réaction très forte pour aider les citoyens qui, par exemple, au cours... M. le premier ministre l'a dit, pendant les 15 dernières années, les médecins spécialistes ont vu leur augmentation passer au-delà de 30 %, même de 40 % et de 50 %, et jamais une étude n'a été faite durant ces 15 années là. Nous allons le faire...

Le Président : Première question complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : ...à Montréal, 10 milliards de dollars, contre la ligne rose en campagne, il est maintenant ouvert, puis, tant qu'à faire, un REM dans l'est de Montréal. M. le Président, le premier ministre rappelle souvent qu'il est un comptable agréé, un homme de chiffres. Alors, M. le Président, ça tombe bien parce qu'un PQI, c'est une liste complète, précise de projets chiffrés et datés.

Est-ce que le président du Conseil du trésor va en déposer un? Point final.

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Encore une fois, ça va me faire plaisir, M. le Président, d'arriver avec un PQI, ce qu'on appelle un plan québécois des infrastructures, qui aura été mis à jour.

Cependant, ce que j'aimerais vous mentionner, M. le Président : Avec toute l'équipe du Secrétariat du Conseil du trésor, on va s'assurer que les choses qui sont dans ce plan-là arrivent réellement.

Je ferai remarquer qu'au cours des trois dernières années on avait beau dire qu'on avait 10 milliards de planifiés, on n'était même pas capable d'investir, parce que ces projets-là avaient été annoncés sans avoir de réelles études qui étaient faites. Alors, on n'ira pas faire la même promesse pour la même école pendant quatre élections pour arriver que cette école-là n'a pas encore été construite, M. le Président.

Le Président : En terminant.

M. Dubé : Alors, on va prendre notre temps puis, quand on reviendra au printemps...

Le Président : Deuxième question complémentaire, M. le député de La Pinière.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Alors, M. le Président, là, on a de la misère à comprendre la CAQ, parce qu'il me semble que des promesses électorales, ça se fait après avoir réfléchi et consulté, pas avant. Alors, M. le Président, manifestement, le président du Conseil du trésor nous annonce aujourd'hui formellement que son gouvernement ne remplira pas ses promesses.

Alors, changeons la question : Est-ce que, par respect envers chaque électeur, le président du Conseil du trésor s'engage aujourd'hui, dans sa mise à jour, à identifier les projets qu'il vient de choisir d'abandonner?

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Christian Dubé

M. Dubé : M. le Président, ça va me faire excessivement plaisir de répondre à la question. Vous allez voir, on va avoir non seulement l'occasion de réaliser tous les engagements que nous avons faits au cours de la campagne, mais les engagements que vous retrouvez dans le PQI seront réalisés au cours des prochaines années, pendant notre mandat, ce qui sera une très grande différence de l'ancien gouvernement, M. le Président. Merci.

Le Président : Question principale. Je reconnais la députée de Marie-Victorin.

Pertes d'emploi chez Bombardier inc.**Mme Catherine Fournier**

Mme Fournier : M. le Président, le cas de Bombardier est devenu gênant pour les Québécois. Après avoir reçu 1 milliard de dollars US, de l'argent des Québécois, les dirigeants de Bombardier ont annoncé l'abolition de 2 500 postes il y a deux semaines. On s'attendait à une vive réaction de la part du gouvernement, qui se bombait le torse quand il était de ce côté-ci de la Chambre, mais il s'est écrasé déjà devant les dirigeants de Bombardier. Ce sont six personnes qui ont obtenu 33 millions de dollars US en rémunération l'an dernier, 50 % d'augmentation sur deux ans. C'est déjà le chiffre de l'indécence. Quand on coupe 2 500 jobs après coup, c'est tout simplement honteux. Le ministre de l'Économie, lui, n'y voit aucun problème. Il refuse de les critiquer. Pire encore, il nous dit qu'il serait prêt à investir à nouveau dans Bombardier sans rien exiger de ses dirigeants.

Puisque c'est dans leurs portefeuilles qu'il va piger, le ministre peut-il dire aux Québécois si, oui ou non, il compte réinvestir dans Bombardier?

Le Président : Ministre de l'Économie, à vous la réponse.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, premièrement, je pense que l'annonce qui a été faite, des coupures éventuelles de 2 500 postes impliquant 2 100 familles, m'a pris très à coeur et, dans les minutes qui ont suivi, j'ai convoqué une réunion avec tous les intervenants de la grappe industrielle de l'aérospatiale. Et je suis très confiant aujourd'hui de reporter que je pense qu'on va atténuer probablement la majorité des pertes éventuelles d'emploi.

La question d'est-ce qu'on va aider ou non Bombardier a été mise hors contexte. Je pense que l'industrie aérospatiale requiert l'assistance du gouvernement dans certaines situations et pour tous les joueurs impliqués. La seule chose que j'ai mentionnée, c'est que, s'il y avait, à un moment donné, un programme avec des investisseurs étrangers qui viendraient ici, au Québec, pour aider à promouvoir notre grappe industrielle... On a quand même 40 000 personnes... on a 20 000 personnes qu'on va devoir réengager dans les prochains 10 ans à cause des retraites. C'est important de bonifier cette grappe-là et c'est important que le gouvernement joue un rôle important pour s'impliquer où ça va être requis.

Il n'y a pas eu de promesse à Bombardier. Il n'y a pas de demande qui est faite à notre gouvernement. Et, à ce stade-ci, je suis en mode de comprendre quels sont les enjeux pour s'assurer qu'on ait une grappe qui soit solide dans les prochaines années.

• (11 h 10) •

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Marie-Victorin.

Mme Catherine Fournier

Mme Fournier : Justement, M. le Président, vous vous rappellerez que, quand Airbus a pris le contrôle de la CSeries, le premier ministre disait que c'était un triste jour pour le Québec. Pourtant, la semaine dernière, son ministre nous a dit qu'il a proposé à Bombardier l'aide du gouvernement pour faciliter d'autres coentreprises, donc, en gros, pour refaire exactement les mêmes erreurs que les libéraux.

Est-ce que le ministre de l'Économie peut nous dire qui il faut croire, lui ou le premier ministre?

Le Président : M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, M. Legault et moi, nous sommes liés à 100 %. Je n'ai pas voulu critiquer le gouvernement précédent. J'ai dit que l'arrivée d'Airbus au capital de la coentreprise avec le gouvernement et avec Bombardier était non seulement intéressante, était requise, sinon l'avion ne volerait pas aujourd'hui. Ce que j'ai dit, c'est que la structure de la transaction aurait pu être différente. Et la question de la rémunération des cadres n'est pas pertinente aujourd'hui, parce que nous sommes un actionnaire d'une coentreprise. Et, au niveau de la rémunération des cadres, on a un conseil d'administration et des actionnaires, nous ne sommes pas là. Alors, je pense qu'il ne faut pas mélanger les dossiers. Et, dans le futur, si on peut encore intervenir dans des dossiers qui sont porteurs pour l'industrie aérospatiale, nous allons le faire encore une fois.

Le Président : Vous me permettez un simple petit rappel. Ici, bien, on se doit d'appeler les députés par leurs titres, s'il vous plaît. Alors, évidemment qu'on s'attarde à ça également.

Deuxième complémentaire, Mme la députée de Marie-Victorin.

Mme Catherine Fournier

Mme Fournier : M. le Président, je vous garantis que les Québécois, eux, ils trouvent ça pertinent. Et, je tiens à le rappeler pour qu'on en prenne toute la mesure, les dirigeants de Bombardier, là, ils ont reçu 1 milliard de dollars US, de l'argent des Québécois. Avec cet argent-là, d'un côté, les dirigeants graissent leur rémunération en s'accordant toujours plus de bonus et, de l'autre côté, ils mettent 2 500 travailleurs au chômage.

Le ministre va-t-il exiger un minimum de décence et demander aux dirigeants de Bombardier de renoncer à leur rémunération?

Le Président : M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le Président, je comprends très bien la population du Québec d'être choquée de la bonification. Ce que je mentionne, c'est qu'il y a deux dossiers qui sont séparés. Nous n'avons pas d'influence sur la rémunération, parce que nous sommes, encore une fois, actionnaires de la coentreprise.

Ceci étant dit, tous les enjeux sociaux qui touchent Bombardier me touchent énormément. Le premier, les employés qui vont pratiquement perdre leurs emplois. Nous avons tout mis en place pour légiférer ça. Deuxièmement, j'ai eu des discussions avec M. Bellemare pour prévoir quelles seraient les prochaines étapes d'une restructuration et à quel moment donné on pourrait être impliqués. Les enjeux sociaux qui sont mentionnés aujourd'hui sont très importants, mais il faut comprendre le cadre dans lequel nous pouvons influencer et avoir de l'autorité.

Le Président : Je reconnais maintenant le député...

Des voix : ...

Le Président : ...de Pontiac. Mais ça viendra, ne vous inquiétez pas. Député de Pontiac, pour votre principale.

Âge légal de consommation du cannabis

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, M. le Président. Entendons-nous bien, le cannabis est un produit qui est nocif pour la santé, et, comme parents, on souhaite tous que nos enfants n'en consomment jamais. Mais aujourd'hui 31 % des Québécois de

18 à 24 ans font quand même le choix de consommer du cannabis. Heureusement, ces Québécois peuvent maintenant s'approvisionner de façon sécuritaire en achetant un produit contrôlé avec une teneur en THC connue, mais la CAQ veut augmenter l'âge minimal d'achat à 21 ans.

Même si les experts, même si La Maison Jean-Lapointe, même si l'Association de la santé publique du Québec, même si les directeurs de santé publique du Québec, même si l'Institut national de santé publique du Québec nous disent tous que 18 ans, c'est l'âge où on peut réduire les méfaits liés au cannabis, la CAQ veut quand même augmenter l'âge à 21 ans, ce qui va faire en sorte que tous ces jeunes vont se tourner vers le crime organisé, vont se tourner vers leurs vendeurs du coin. Les Hell's doivent être crampés, M. le Président.

Pourquoi le gouvernement veut-il forcer ces adultes à se tourner vers le crime organisé?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, je veux remercier le député de Pontiac de me donner la parole aujourd'hui et j'en profite aussi pour rappeler à tous nos concitoyens québécois la raison pourquoi je suis ici aujourd'hui : c'est pour défendre les jeunes et les adolescents, principalement au niveau de leur développement, de leur santé mentale, pour s'assurer qu'ils puissent tous avoir un avenir dans la société québécoise.

Revenons au cannabis. La tragédie à propos du cannabis... et ce que le député a oublié de mentionner, c'est qu'un tiers des adolescents consomment du cannabis, consomment, et ça, ça affecte leur réussite scolaire et ça affecte leur vie. Et moi, je suis ici pour les protéger et je veux qu'on en parle. Ce que la science, elle dit à propos du cannabis, c'est que, jusqu'à 25 ans, le cannabis détruit les neurones, et plus on commence tôt, pire c'est. Et ce qu'on dit aussi, c'est qu'une consommation peut entraîner un épisode psychotique chez un jeune. Et ça, il faut les protéger, et ça, on va s'attendre à les protéger. En augmentant l'âge, ce qu'on fait, c'est qu'on essaie de retarder la première consommation du cannabis, M. le Président. Nous, c'est clair, le message, à la CAQ : le cannabis, c'est légal, mais ce n'est pas banal. Merci, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! Première complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, M. le Président. Les experts en santé publique, M. le Président, disent tous que 18 ans, c'est l'âge approprié pour limiter les méfaits, et d'autres, M. le Président, affirment que 25 ans, c'est l'âge où le cannabis n'affecte plus le développement du cerveau, mais personne ne parle de 21 ans.

Alors, il vient d'où, leur 21 ans, M. le Président? Qu'est-ce qu'ils ont fait? Ils ont fait une moyenne entre 18 et 25? Depuis quand on utilise une moyenne en santé publique, M. le Président? M. le Président, qui a inventé, à la CAQ, ce chiffre magique de 21 ans?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, je le répète, la tragédie, c'est qu'un ado sur trois consomme de la marijuana. 25 ans, c'est l'âge où les dommages sont maximaux. Mais la FMSQ nous appuie, l'Association des médecins psychiatres nous appuie, et même je ne suis pas le seul médecin dans la salle qui appuie 21 ans. M. le Président, c'est clair, nous, ce qu'on veut, c'est protéger le cerveau de nos jeunes. À la CAQ, la marijuana, c'est légal, mais ce n'est pas banal.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : M. le Président, le projet de loi du ministre-médecin caquiste, ce sera un des premiers projets de loi du gouvernement, et déjà il refuse la consultation. Déjà, il ignore volontairement la science. Déjà, il augmente plutôt que réduire le risque de dommages liés à la consommation. Pourquoi? Pour préconiser une approche purement idéologique, M. le Président.

Est-ce que ce sera toujours l'approche du gouvernement de choisir l'idéologie, de choisir les sondages, de choisir le populisme plutôt que la science?

Le Président : M. le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.

Des voix : ...

Le Président : Attention, s'il vous plaît!

M. Lionel Carmant

M. Carmant : M. le Président, ce que la science nous dit, c'est que la marijuana endommage le cerveau, et plus on la consomme tôt, pire c'est. Ce que la science nous dit, c'est que les épisodes psychotiques surviennent après une à trois consommations de marijuana. Ce que la science nous dit, c'est que plus on commence tôt, pire c'est. Nous, ce qu'on veut, c'est protéger nos jeunes. Chez nous, la marijuana, c'est légal, mais ce n'est pas banal, M. le Président.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Soyez attentifs.

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Mesdames messieurs, on ne remplace pas les applaudissements par des cris ou par des rires. Ça va bien. On continue. Alors, je vous demande votre collaboration, et on continue. Question principale, députée de Saint-Laurent. Vous êtes reconnue.

Orientations gouvernementales en matière d'éducation

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : M. le Président, en campagne électorale, la CAQ a promis bien des choses, dont notamment les maternelles quatre ans mur à mur en cinq ans. Le premier ministre a même affirmé en plein débat des chefs qu'il est prêt à démissionner s'il n'est pas en mesure de livrer cette promesse. Quant à son ministre de l'Éducation, il dit qu'il ne veut pas agir comme un bulldozer ni un rouleau compresseur. Pourtant, il n'écoute pas son réseau, il n'écoute même pas les centrales syndicales, les commissions scolaires, les chercheurs dans ce domaine et, en plus, cette semaine, le pédiatre M. Chicoine.

Alors, M. le Président, comment le ministre de l'Éducation veut être proche du peuple lorsqu'il n'écoute pas son propre réseau, qui lui dit clairement que les maternelles quatre ans, c'est irréaliste mais surtout que, cette promesse des maternelles quatre ans mur à mur, il ne sera pas en mesure de livrer cette promesse, parce que son réseau n'a pas ni les ressources ni l'espace adéquat pour répondre à cette promesse?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, c'est un peu décourageant d'entendre ça. C'est comme si on n'était pas capables, ça n'arrivera pas. Quel discours défaitiste, M. le Président! Bien, oui, on est capables, au Québec, de se donner des institutions. Bien, oui, on est capables de bâtir des écoles quand on en a besoin. On est capables de former des professionnels, de former des enseignants, de mettre en place le meilleur réseau qui soit pour venir en aide à nos jeunes puis on va le faire en équipe. Je sais, ils ne sont pas tellement habitués à ça, mais on va le faire en équipe. On va travailler.

Je travaille avec ma collègue la ministre déléguée à l'Éducation. Je travaille avec mon collègue le ministre de la Santé. Je travaille avec mon collègue le ministre délégué à la Santé aussi. Et on travaille tous ensemble pour que le 0-7 ans, ça soit un moment où on prépare les jeunes à une réussite scolaire, parce qu'une vraie égalité des chances, là, c'est d'arriver en première année, après la garderie, après la prématernelle quatre ans, après la maternelle cinq ans, en ayant tous les outils nécessaires. Nous, on a cette ambition-là pour les jeunes puis on vous invite à nous aider à le faire pour le bien commun.

• (11 h 20) •

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : M. le Président, est-ce que les commissions scolaires manquent d'ambition? Est-ce que la Fédération autonome de l'enseignement, qui, aujourd'hui, écrivait une lettre, manque aussi d'ambition? Est-ce que de travailler en équipe, c'est aussi de faire la sourde oreille? Est-ce que c'est aussi de jouer sur les mots, lorsqu'on dit : Il n'y a pas de problème de rareté, mais simplement un problème de trouver les enseignants? Est-ce que notre ministre de l'Éducation peut aujourd'hui dire qu'effectivement il y a un problème de pénurie d'enseignants et trouver les enseignants supplémentaires, parce qu'à Montréal on en a besoin de 800, à la Capitale-Nationale, 200?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, les acteurs du réseau scolaire, je les connais bien, hein? J'étais dans l'opposition il y a quelques mois. Et, depuis quatre ans, je parle avec les représentants des centrales syndicales, les représentants

de l'Association des cadres scolaires et tous ces groupes-là, et la plupart, ils nous disent que c'est possible. Ils veulent travailler à la solution. Ils veulent bâtir un système qui sera meilleur. Bien oui, il y en a quelques-uns qui veulent résister contre le changement, mais, les défenseurs du statu quo, là, il va falloir qu'ils expliquent aux parents pourquoi c'est normal d'aller au privé pour des diagnostics, pourquoi c'est normal de ne pas avoir de services. Moi, je pense que c'est ça... les défenseurs du statu quo, c'est ça qu'il faut qu'ils disent aux parents.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : M. le Président, je suis tellement heureuse d'entendre M. le ministre de l'Éducation dire qu'il veut travailler en équipe. Encore faut-il qu'il donne rendez-vous aux commissions scolaires, celles qu'il désire abolir. Elles auraient à, entre-temps, l'entendre, s'asseoir avec lui et collaborer. Les centrales syndicales aussi sont inquiètes et aimeraient avoir d'autres rencontres et discuter avec le ministre de l'Éducation.

Peut-il, s'il vous plaît, ouvrir son agenda? Parce que c'est bien beau de les rencontrer quand on est dans l'opposition, mais c'est quand on est au gouvernement que ça compte.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, je pense que ma collègue n'a pas reçu le mémo, mais ça ne faisait pas 24 heures que j'étais nommé ministre de l'Éducation et je rencontrais la Fédération des commissions scolaires. C'est le premier des groupes que j'ai rencontrés, la Fédération des commissions scolaires. Après ça, j'ai rencontré la CSQ, la FAE. Ce n'est pas compliqué, là, tous les acteurs du réseau de l'éducation, on travaille en collaboration avec eux, et souvent ce qu'ils nous disent, d'ailleurs, c'est qu'ils apprécient cette nouvelle attitude là parce qu'on ne les met pas devant un fait accompli. On leur dit : Voici la direction que nous prenons, venez avec nous pour bâtir des nouveaux programmes, des nouveaux projets, et ils sont d'accord pour collaborer. C'est ça, la nouvelle approche.

Le Président : Bien, cela met fin à la première période de questions et réponses orales de cette législature. Bravo à tous et à toutes!

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis.

Motions sans préavis

Donc, à la rubrique Motions sans préavis, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du groupe formant le gouvernement. M. le ministre de la Famille.

Souligner la Journée mondiale de l'enfance et la Grande Semaine des tout-petits

M. Lacombe : Merci, M. le Président. Je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec la députée de Westmount—Saint-Louis, la députée de Joliette, la députée de Sherbrooke et le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'enfance qui a été célébrée le 20 novembre dernier;
«Qu'elle profite de cette occasion pour réaffirmer la nécessité de défendre et de garantir les droits de l'enfant, comme le stipule la Convention relative aux droits de l'enfant qui a été adoptée par l'Organisation des Nations unies;

«Qu'elle salue l'engagement et le travail essentiel accompli au quotidien par les différents acteurs de la société pour le respect de ces droits et le bien-être des enfants;

«Que cette Assemblée souligne également la Grande Semaine des tout-petits, qui s'est déroulée à travers le Québec, du 18 au 24 novembre [derniers];

«Qu'elle reconnaisse l'importance d'agir durant la petite enfance, afin de donner à tous les enfants les chances de développer leur plein potentiel;

«Enfin, qu'elle reconnaisse la nécessité de se mobiliser collectivement dans la poursuite de cet objectif.»

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président : Je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

**Condamner l'attentat perpétré le 27 octobre 2018 à la synagogue
Tree of Life à Pittsburgh, et offrir des condoléances aux
familles et aux proches des victimes**

Mme Robitaille : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, le député de Laurier-Dorion, le député des Îles-de-la-Madeleine, le député de Chomedey :

«Que l'Assemblée nationale du Québec condamne l'attentat perpétré à la synagogue "Tree of Life" à Pittsburgh, faisant onze victimes le 27 octobre [dernier];

«Que les membres de l'Assemblée nationale expriment leurs sincères condoléances aux familles ainsi qu'aux proches des victimes;

«Que l'Assemblée nationale condamne tout acte de violence à l'endroit de toute confession religieuse;

«Qu'elle réitère le droit fondamental tel qu'indiqué spécifiquement dans nos chartes des droits et libertés de pratiquer sa religion en toute liberté et en toute sécurité;

«Qu'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.»

Le Président : Bien, je vous invite à vous lever pour une minute...

Des voix : ...

Le Président : Ah! je m'excuse. Oui. Bien, je vous demanderai donc : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président : Alors, j'ai un peu devancé, mais l'effet est le même. Je vous demande de vous lever pour une minute de silence, s'il vous plaît, à la mémoire de ce triste événement et de ceux qui y ont péri.

• (11 h 26 — 11 h 27) •

Le Président : Merci. Vous pouvez vous asseoir.

Je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Jonquière.

M. Gaudreault : Oui, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Rosemont, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de résilier le contrat entre le CUSM et le consortium dirigé par SNC-Lavalin.»

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Le Président : Il n'y a pas de consentement. Je m'excuse.

Je reconnais maintenant un membre du troisième groupe d'opposition. Mme la chef du troisième groupe d'opposition.

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je demande le consentement, donc, pour présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Maurice-Richard, la députée de Joliette :

«Que l'Assemblée nationale salue la participation de plusieurs député-es du gouvernement à la grande marche pour l'environnement du 10 novembre dernier, organisée par le collectif La planète s'invite au Parlement;

«Qu'elle prenne acte de l'appui ainsi exprimé aux trois revendications de cette manifestation, c'est-à-dire l'adoption d'un plan de réduction des gaz à effet de serre respectant les cibles fixées par le GIEC, l'interdiction de tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures en sol québécois et la fin de toutes [...] subventions directes ou indirectes aux combustibles fossiles;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'agir en cohérence avec sa présence lors de cette manifestation en répondant positivement à ces revendications.»

Le Président : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Des voix : ...

Le Président : Est-ce qu'il y a d'autres motions à être présentées? Je n'en vois aucune.

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, il n'y a pas d'avis aujourd'hui.
À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée...

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement

La période des affaires courantes est donc terminée. Nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Aux affaires du jour, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée entreprend le débat sur le discours d'ouverture de la première session de la 42^e législature et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

• (11 h 30) •

Conformément à l'article 49 du règlement, je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale de deux heures. M. le chef de l'opposition, à vous la parole.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Merci beaucoup, M. le Président. Je voudrais, aujourd'hui, prendre simplement un moment afin de saluer l'ensemble des élus ce matin. On peut dire que la glace est maintenant brisée, nous avons eu la chance de vivre notre première période de questions. Et on voit qu'on compte beaucoup de nouveaux élus ici, à l'Assemblée nationale. Au sein de notre équipe libérale, c'est sept nouveaux élus dont on parle, que nous accueillons aujourd'hui. Et ce vent de nouveauté et le fait que nous ayons désormais trois partis d'opposition entraînent, évidemment, une dynamique différente, et les Québécoises et les Québécois bénéficieront, je l'espère, de ce changement.

D'entrée de jeu, je voudrais prendre quelques minutes pour remercier les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Mont-Royal—Outremont pour leur confiance. L'an dernier, j'ai célébré mes 10 années de vie parlementaire, ça a été l'occasion également de faire un bilan. Et, à chaque année, on se pose la question : Est-ce qu'on continue? Est-ce qu'on a toujours la flamme pour la politique? Et la réponse ne tarde pas dans mon cas, je me sens privilégié, en fait, d'occuper cette fonction et de pouvoir défendre les intérêts des citoyens de ma circonscription à l'Assemblée nationale.

Je tiens également à féliciter le premier ministre et son équipe. La population vous a accordé sa confiance, et nous respectons ce choix. Les défis à relever sont nombreux, et soyez assurés, cependant, que l'opposition officielle ne sera jamais très loin afin d'exiger ces réponses. Vous l'avez fait dans le passé, on le fera, nous aussi.

Le premier ministre a mentionné à maintes reprises hier dans son discours inaugural le mot «audace». En vertu du *Larousse*, la définition d'audace dit : «Hardiesse qui ne connaît ni obstacle ni limite.» J'en conviens, le premier ministre a été audacieux dans ces promesses qu'il a faites aux Québécoises et aux Québécois. J'oserais même dire qu'il n'y avait presque pas de limite au possible. Cependant, la réalité est tout autre. Dans son discours d'hier, le premier ministre s'est limité à réitérer l'ensemble de ces promesses. Est-ce que c'est ça qu'il entend par avoir de l'audace pour le Québec?

D'ailleurs, on l'a vu hier, on l'a vu depuis quelques jours dans les discours de certains ministres, les mots reviennent de façon fréquente : humanisme, ambition, audace, proximité. Ce sont des mots qui ont été utilisés avec excès dans tous les discours qu'on a pu entendre depuis le début. On voit même que les experts en marketing de la CAQ sont vraiment à l'oeuvre dans ce domaine pour lancer les lignes extrêmement précises. Même, ce matin, on demandait : Est-ce que c'est mieux 18, 25? Pourquoi 21? Et la réponse automatique était : La marijuana, c'est légal, mais pas banal. C'était très clair que c'était très, très «marketé» comme réponse.

J'aurais aimé entendre des objectifs précis que compte atteindre le gouvernement, quelques solutions, à tout le moins, pour les atteindre et des échéanciers. Mais ce que je comprends depuis hier, c'est que le premier ministre veut véritablement se laisser une bonne marge de manoeuvre. Au-delà des mots, il y a les gestes. Et hier nous avons eu droit à beaucoup de paroles, mais à peu de gestes concrets.

Le Conseil des ministres a été formé le 18 octobre dernier. Un gouvernement qui, je dois le souligner, dispose d'un surplus de 3 milliards de dollars, ils n'ont pas à gratter les fonds de tiroir pour trouver les fonds nécessaires pour financer leurs initiatives. Le gouvernement a eu près de deux mois pour, au moins, rédiger une ébauche de la démarche qu'il compte mettre de l'avant pour réaliser ses promesses-phares.

Au cours des quatre dernières années, notre saine gestion des finances publiques a permis de dégager ces marges de manoeuvre, et ce travail a été le fruit d'un effort collectif. Nous l'avons fait parce que nous avons l'ambition de léguer un Québec prospère aux générations futures. Ces dernières ont le droit d'espérer un accès à des services publics de qualité, à l'instar des générations qui les ont précédées. L'égalité des chances, la justice sociale sont des valeurs qui nous sont chères, et, dans son discours, le premier ministre a assuré que son gouvernement entend gérer les finances de façon responsable, en évitant les déficits et en continuant à réduire le poids de la dette publique. Une expression bien de chez nous traduit bien la situation actuelle, on dit toujours : Les Québécois sont exigeants, ils voudraient avoir le beurre et l'argent du beurre. Mais le gouvernement actuel, d'ailleurs, l'avait compris au cours de la campagne électorale, puisqu'ils ont multiplié ces promesses.

Maintenant, M. le Président, je ne peux vous cacher mon inquiétude à l'effet que cette marge de manoeuvre disponible va excéder très rapidement le coût des promesses formulées par le gouvernement. Faire des choix, établir des

priorités et dire non, c'est aussi avoir de l'audace. À vouloir plaire à tout le monde, on finit souvent par ne plaire à personne. Tous les projets ne peuvent être menés en même temps, et c'est pour ça qu'aujourd'hui j'ai posé des questions, malheureusement sans réponse, au premier ministre, pour savoir quelles sont véritablement ses priorités et quels sont les projets qu'il va prioriser.

Hier, nous avons eu droit, encore une fois, à de longs discours, mais pas beaucoup d'explications sur les moyens d'y arriver. Hier, nous avons eu aussi de grands oubliés. Pas un mot en matière de développement social et communautaire, et, en mai dernier, notre formation politique a présenté un plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale qui prévoyait des investissements de 3 milliards sur une période de six ans. Ce plan prévoyait de sortir 100 000 personnes de la pauvreté en augmentant notamment le revenu des personnes en situation de pauvreté. Poursuivre ces investissements dans le logement social faisait partie également de nos objectifs. J'invite fortement le premier ministre à en prendre connaissance.

Également, les municipalités, elles ont, d'après moi, mordu la poussière au cours de ce discours. Le gouvernement, pour l'instant, semble faire la sourde oreille aux demandes des villes, qui sont des partenaires de première ligne. Où est le 1 % de TVQ qui devait retourner aux municipalités? Est-ce que c'est quelque chose qui verra le jour?

Dans certains secteurs, on parle, évidemment, d'agriculture... Le premier ministre a parlé de certains entrepreneurs en agriculture, mais pas d'agriculture. L'agriculture est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec. Il y a actuellement une grande inquiétude chez nos producteurs laitiers, pas beaucoup de mots à ce sujet. La semaine dernière, lors de la mise à jour économique du gouvernement fédéral, il n'y a eu aucune mesure concrète pour compenser les producteurs laitiers à la suite de l'entente commerciale avec les États-Unis et le Mexique, et nous n'avons pas eu un mot non plus sur l'accapement des terres, sur les taxes foncières, qui est un sujet de préoccupation pour l'ensemble des agriculteurs, et, bien sûr, sur toute la question de la gestion de l'offre.

En éducation, le premier ministre a fait part de l'éducation, qui est sa bonne priorité, et nous sommes, en général, d'accord avec cette orientation. Le Québec est une société qui est basée sur le savoir, et il est clair que l'avenir du Québec passe par des efforts considérables, comme nous l'avons fait, d'ailleurs, dans le passé dans le domaine de l'éducation.

Mais il y a certains aspects qui sont extrêmement préoccupants. Le premier ministre a dit dans son discours : Les commissions scolaires vont être abolies. Il emploie, en fait, le terme «transformées». Et je crois qu'il faut appeler un chat un chat, donc plus de commissions scolaires. Elles seraient, semble-t-il, remplacées par des centres de services. Et, quant à savoir les économies qui en découleront, il faudra patienter pour attendre ce plan d'action et l'échéancier, de toute évidence. Mais, lorsque le premier ministre parle d'assurer une stabilité dans le milieu de l'éducation, disons que de lancer ce pavé dans la mare sans fournir aucun détail risque plutôt d'engendrer de l'inquiétude chez plusieurs groupes.

• (11 h 40) •

Le financement de l'éducation va être en augmentation pour l'ensemble de cette législature. Cependant, notre porte-parole en matière d'éducation, la députée de Saint-Laurent, a soulevé une très bonne question à cet effet plus tôt cette semaine : Est-ce que le premier ministre parle du budget avant ou après avoir fait une ponction de 700 millions dans le cadre de sa réforme de la taxe scolaire? C'est un manque à gagner supplémentaire de 700 millions qui sera récurrent année après année. Moins d'argent, mais toujours le premier ministre nous assure qu'il va augmenter les services. C'est une équation qu'il sera difficile d'équilibrer parce que la question va se poser : Est-ce qu'il va puiser dans le budget d'autres ministères?

Et, encore une fois, ce qu'on regarde, ce qu'on voit, c'est que les détails sont à venir. Et, en fait, ceux qui vont écopier le plus, d'après nous, clairement, ce sont les usagers de notre système de santé. Hier, en santé, le gouvernement ne s'est pas prononcé à savoir si le budget serait maintenu ou encore augmenté. Nous aurons d'ailleurs un indice à ce sujet dans la mise à jour économique de lundi prochain. J'ai trouvé le discours du trône très discret, entre autres, sur le thème de la santé. J'ai même cru, à un certain moment donné, qu'il ne l'aborderait pas jusqu'au moment où nous sommes arrivés à la 57e minute de son allocution. Et les phrases étaient plutôt inquiétantes : On va avancer un pas à la fois avec les professionnels en soins, on va tenter d'améliorer concrètement la situation. Mais comment? Et c'est ça que les Québécoises et les Québécois veulent savoir.

La Coalition avenir Québec s'est engagée à réduire le délai d'attente à l'urgence à moins de 90 minutes. Hier, aucune mention à cet effet. Silence radio également pour leur engagement à réduire à moins de 36 heures le délai pour consulter un médecin ou encore une superinfirmière. Pas un mot en ce qui concerne l'élimination du temps supplémentaire pour les infirmières. J'ai entendu, d'ailleurs, le commentaire de Mme Bédard ce matin qui s'inquiétait justement de cette nouvelle réalité.

Leur plan en santé semble actuellement se limiter à revoir le mode de rémunération des médecins. Et, même dans ce domaine, après avoir parlé de déchirer l'entente des médecins, on ne parle plus maintenant que de réajustement de leur rémunération. Je pense qu'on sera loin, très loin du milliard promis, M. le Président.

Pour la maison des aînés, une promesse-phare de la Coalition avenir Québec en campagne électorale, une seule phrase : Les maisons des aînés, c'est le projet d'une génération. Je rappelle que le gouvernement a promis aux Québécois de bâtir 30 maisons des aînés dans le présent mandat au coût de 1 milliard de dollars.

Pas plus d'explication non plus sur ses intentions de souhaiter à tout prix ramener l'âge légal pour la consommation du cannabis à 21 ans. Je tiens à rappeler que le projet de loi sur le cannabis, qui a été amplement discuté, est présentement le meilleur équilibre que tous les parlementaires ici, à l'Assemblée nationale, ont pu trouver dans les circonstances. Je souhaite, encore une fois, rappeler que cette légalisation du cannabis, ce n'est pas une initiative du gouvernement provincial. Et j'aimerais bien entendre, encore une fois, de façon plus continue le ministre délégué à la Santé sur cette question.

L'environnement, la lutte aux changements climatiques, c'est un autre dossier pour lequel le gouvernement n'a pas énormément gonflé les attentes, c'est le moins qu'on puisse dire. Lors de son discours d'assermentation, il a pris soin

d'intégrer ce thème parce que la pression était très forte, mais hier il a parlé d'un défi colossal pour lequel il fallait se montrer réaliste en affirmant qu'aucun plan sérieux n'avait été mis de l'avant en la matière. Il a dit qu'on n'avait pas mis de plan sérieux, mais que fait-il du plan d'électrification des transports que nous avons déposé? Que fait-il du plan d'action sur les changements climatiques? Que fait-il du plan directeur en matière de transition énergétique? Que fait-il de la création de Transition énergétique Québec qui dispose de fonds substantiels pour aider les entreprises à réduire, entre autres, les émissions de gaz à effet de serre?

Le signal, pour nous, est clair, le premier ministre donne plutôt l'impression de vouloir reculer par rapport aux signaux qu'il avait pourtant envoyés au cours des dernières semaines. Il nous a donné, d'ailleurs, des rencontres avec l'instigateur du pacte, M. Champagne, et ça semble être quelque chose, cette amitié. Je ne suis pas certain qu'elle va durer très, très longtemps. D'ailleurs, M. Champagne a écrit déjà un texte ce matin et il livrait encore une fois son inquiétude par rapport aux orientations futures ou encore au manque d'orientations du gouvernement dans cette matière.

Cette sensibilité environnementale ne se reflète pas, en tout cas, dans les actions qui sont posées et dans les gestes qui sont posés actuellement. Par exemple, la semaine dernière, pour ne citer que quelques cas dans cette nature, nous apprenions que le premier ministre se questionnait sur le bien-fondé d'un BAPE pour le projet de mine de lithium à Amos. Pourtant, pas plus tard qu'en juillet dernier, lors d'un passage à Val-d'Or, il avait tenu le discours tout à fait contraire. Le thème environnemental, pour tous les Québécois, s'est imposé de manière très forte au cours des dernières années, et particulièrement depuis la récente campagne électorale. Les citoyennes, les citoyens sont prêts à changer leurs habitudes de consommation, mais il faut carrément les soutenir en ce sens.

Je dois dire, hier, que j'ai été soulagé pour une chose, le premier ministre a parlé de pénurie d'emploi enfin. Je croyais que les experts en marketing, que d'autres avaient banni ce terme du vocabulaire de la Coalition avenir Québec, puisqu'ils ne l'avaient pas prononcé depuis les élections. Mais ce problème, il est toujours très réel, il est toujours très urgent. Quand on voit, actuellement, la situation qui est devant nous, quand on se promène dans l'ensemble des régions du Québec, on s'aperçoit que, partout dans chacune des régions, à Montréal, à Québec, dans toutes les régions du Québec, les entreprises réclament de nouveaux emplois. Il y a des possibilités énormes. Ce qu'il manque, ce sont des travailleurs et des travailleuses.

Ce sont plus de 215 000 emplois qui ont été créés au cours des quatre dernières années, et on s'était fixé, nous, un objectif de 250 000 emplois en cinq ans. Et, si nous avions continué, nous aurions atteint cet objectif. Maintenant, nous nous étions fixé des cibles précises également, et je rappelle que, pour les 10 prochaines années — et c'est important de le répéter — on parle de 1,3 million d'emplois qui seront nécessaires, qui seront créés au cours des 10 prochaines années. C'est là qu'on a besoin d'avoir un effort particulier.

Le premier ministre s'est inspiré de la Stratégie nationale de la main-d'oeuvre pour relever ce défi de l'emploi. Le député et le premier ministre ont reconnu hier qu'il fallait agir sur plusieurs fronts pour relever le défi de l'emploi au Québec. Il faut de la participation, il faut de l'éducation. Mais nous n'avons entendu aucun discours hier qui concernait, entre autres, l'amélioration de la productivité pour nos entreprises, qui accusent, on le sait, un retard en cette matière.

Quant à la question de l'immigration, le premier ministre a répété ce qu'il dit depuis des mois, soit de réduire le nombre d'immigrants qui sera accueilli chaque année au Québec. Et, encore une fois, pour notre part, nous avons toujours jugé, dans le contexte actuel de pénurie de main-d'oeuvre, que cette solution n'était pas optimale. Et d'ailleurs, même dans ce dossier-là, on entendait certaines phrases de marketing : Accueillons moins, il faut les accueillir, il faut en prendre soin, etc. Le député de Borduas avait eu, lui, des échanges avec le fédéral pour la réduction de ce seuil, et nous souhaitons qu'un plan soit déposé dans un avenir rapproché, et j'espère que nous aurons la chance d'échanger sur ce sujet.

Le premier ministre est dur à suivre dans certains domaines. Il a eu de bons mots récemment pour les employés de la fonction publique, alors qu'il a parlé, il n'y a pas si longtemps, de réduire de 5 000 emplois les emplois dans la fonction publique. Il a dit hier : Le gouvernement doit aller chercher l'adhésion des employés du secteur public. Il y aura certainement des négociations très intensives avec les différents syndicats.

Disons qu'un élément sur lequel nous pouvons certainement tous, à l'Assemblée nationale, être d'accord, c'est la volonté de créer de la richesse dans le domaine économique. En tout respect, tous les gouvernements qui se sont succédé au cours des 50 dernières années avaient passablement tous cet objectif, il n'y a donc pas d'originalité à ce niveau.

• (11 h 50) •

M. le Président, le premier ministre parle de créer une superpuissance énergétique. Il est allé récemment à Boston, en Ontario pour amorcer des discussions avec ses homologues. Je l'invite cependant à être infiniment plus prudent dans ses négociations. Lors de son passage en Ontario, il avait même annoncé qu'il était prêt à offrir 50 % des emplois à des travailleurs ontariens pour la construction des barrages au Québec. Encore une fois, vous avez immédiatement entendu les réactions, entre autres de la FTQ, dans ce domaine. Il avait, dans ce cas-ci, ouvert son jeu. Il avait dit qu'il voulait aller dans cette direction-là, alors qu'il n'y a même pas une once de projet avec la province voisine. Dès le lendemain, d'ailleurs, dans le *Globe and Mail*, on disait qu'un représentant du gouvernement de M. Ford a répété à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas d'intérêt pour un tel projet. L'Ontario n'a donc montré aucun signe et ne montrera pas, avant un nombre d'années très important, un signe très positif. Et, quelques jours plus tard, également, on s'est retrouvés face à des déclarations du président d'Hydro-Québec, qui l'a dit de façon claire, nette et précise, qu'il n'y aurait aucun barrage au Québec avant 2038. C'est ce qu'il a dit. C'est ce qu'il a déclaré à cet effet.

Évidemment, à titre d'ancien ministre des Ressources naturelles, je suis également très inquiet d'un autre élément, c'est le fait qu'il n'y a eu aucune mention hier du Plan Nord dans ce discours inaugural. Nous avions créé en 2015 la Société du Plan Nord, qui a été créée afin d'assurer un lien entre les ministères, les entrepreneurs, les communautés et les organismes afin de développer des initiatives porteuses au nord du 49e parallèle. Des initiatives importantes avaient été annoncées au cours des dernières années. On parle de 100 000 personnes qui vivent au nord du 49e parallèle. On parle du deux tiers du territoire du Québec qu'on a besoin de développer dans l'avenir.

On avait annoncé 23 millions de dollars pour améliorer les services de télécommunications en Basse-Côte-Nord, pour mettre en place un service de téléphonie cellulaire. On avait parlé d'un plan d'investissement de 280 millions afin de développer les installations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire sur la Côte-Nord. On avait parlé de la relance de la mine de fer du lac Bloom, la création de 400 emplois dans ce domaine. On avait parlé d'améliorer de façon considérable des investissements dans le secteur public, pour les soins de santé entre autres, dans le Grand Nord du Québec. On voulait faire en sorte que ces citoyens ne deviennent pas des citoyens de deuxième zone.

Alors, encore une fois, on le voit, cette économie au nord du 49^e parallèle, elle est à développer, mais tout le monde reconnaît que c'est une grande partie de l'avenir du Québec et que le potentiel, il est immense. Les gens qui vivent dans cette région ont le droit d'avoir un niveau de service comparable à l'ensemble des autres régions du Québec.

Je ne parlerai pas trop longtemps du projet éolien d'Apuiat à Port-Cartier, sur la Côte-Nord, parce que je sais qu'il y aura une rencontre cet après-midi entre le premier ministre et les représentants de la communauté innue. Mais les discussions dans ce domaine sont en cours depuis 2015. C'est un bel exemple encore une fois parce qu'on a besoin non seulement de prospérité économique, mais on a besoin que nos communautés autochtones aient des scénarios qui sont gagnants, des projets qui peuvent être gagnants dans ces différentes communautés, que ce soient les communautés mohawks, que ce soit la communauté cri, qui a eu des projets intéressants, que ce soient les Inuits, les Naskapis, les Innus. Enfin, toutes les communautés ont besoin d'avoir des projets, ça fait partie de l'équilibre social que l'on doit réussir à avoir au Québec.

Nous sommes parvenus à obtenir un consensus dans l'ensemble des communautés innues qui étaient impliquées dans ce projet. Encore une fois, je demande au premier ministre de s'assurer un soutien à ce projet, qui va se traduire par des retombées économiques importantes pour le milieu. Et je dis au premier ministre aussi encore une fois : Mettez de la pression sur Hydro-Québec parce qu'on ne peut pas prendre pour acquis qu'avec ce projet-là, pour les 25 prochaines années, on ne sera pas capables de vendre une once d'électricité.

En campagne électorale, le premier ministre a promis 400 millions de dollars sur quatre ans pour poursuivre le déploiement de l'Internet haute vitesse en région. Il avait promis ça, et nous avons fait pareil. La seule chose... C'est, encore une fois, un dossier qu'on entend régulièrement lorsqu'on rencontre des intervenants régionaux. Cependant, je le dis de façon très claire, il y avait une très grande différence entre ce qu'on avait promis et ce que la Coalition avenir Québec avait promis, c'est que nous, on avait mis ce 400 millions de dollars là dans les dépenses d'opération du gouvernement, alors que, dans le projet de la Coalition avenir Québec, il y avait 400 millions qui étaient, entre autres, un élément qui était entré dans le Plan québécois des infrastructures. C'est quelque chose qui ne peut pas se faire, puisque les installations n'appartiennent pas au gouvernement du Québec. Alors, soyons prudents dans ce domaine. On veut tous que l'Internet haute vitesse se rende le plus rapidement possible dans les régions, mais, encore une fois, il faut placer les chiffres au bon endroit. Je rappelle également qu'il y a des programmes qui existent, Québec branché, pour lequel il y avait un partenariat avec le gouvernement fédéral. Et, pour la révision du rôle bonifié d'Investissement Québec, nous allons voir de quelle façon cette transformation va s'opérer.

Je me permets maintenant de revenir pendant quelques instants, M. le Président, sur le projet de troisième lien à Québec, pour lequel le gouvernement a mis la barre très haute. À vouloir brûler les étapes dans ce dossier, le parti au pouvoir risque de susciter, encore là, beaucoup d'inquiétude. Nous l'avons vu récemment, entre autres avec l'Union des producteurs agricoles, qui craint que ce projet se fasse au détriment de la protection de nos territoires agricoles.

On sait que les projets sont souvent très longs, prennent du temps, mais c'est la façon, parfois, dont il faut opérer au cours des dernières années parce que maintenant, dans nos processus, on consulte davantage. Quelqu'un me donnait un exemple, entre autres, on me disait : En 1930, autour des années 30, lorsqu'on a construit l'Empire State Building, entre le moment où on a décidé de le construire et le moment où il a été construit, il s'est écoulé 14 mois. Quand le World Trade Center est tombé, entre le moment où l'événement est arrivé et le moment où on a rebâti ce nouveau World Trade Center, ça a pris 14 ans. Ça démontre encore une fois que les projets, aujourd'hui, sont des projets qui prennent plus de temps, dans lesquels il y a plus de consultation, dans lesquels il y a des processus qui doivent être examinés parce qu'à chaque fois que ça touche une population il faut être très prudent dans ce domaine.

On a constaté, dans le cas du troisième lien, que le manque d'information a suscité aussi de très vives réactions du côté des élus de l'île d'Orléans. Quelles sont les intentions réelles de ce gouvernement? Le 5 novembre dernier, le gouvernement a soutenu que le pont de l'île serait complété pour 2024. La semaine dernière, l'échéance était repoussée à 2027. Et, aujourd'hui, il évoque l'idée que le projet de troisième lien et celui du pont de l'île pourraient être combinés.

Chers amis, ce que je vous demande encore une fois, dans ce dossier, les citoyens doivent, une fois pour toutes, avoir l'heure juste. Et je ne crois pas que l'enfouissement des lignes à haute tension soit également, pour les citoyens, nécessairement la première préoccupation, et surtout les coûts inhérents à ce projet sont certainement assez importants. Alors, encore une fois, je demande au gouvernement qui est là, qui est présent : À quand la fin de l'improvisation de ce projet? Ne vous embarquez pas dans une logique de le faire à tout prix et en brûlant toutes les étapes parce que ça ne fonctionnera pas.

• (12 heures) •

J'aurais également plusieurs interrogations à soulever quant au discours présenté par le premier ministre, mais une chose est certaine, j'aurai l'occasion de laisser le soin à mes collègues de poursuivre dans ce domaine.

Mais, hier, le premier ministre a eu plusieurs phrases qui ont été importantes, il a cité entre autres Franklin Delano Roosevelt. Entre autres, lors de ce discours du trône qu'il a fait, il a dit entre autres que la peur était le principal ennemi. Bien, je pense qu'il est clair qu'il ne faut pas avoir peur, il ne faut pas aller dans la mauvaise direction. Les Québécois, c'est un peuple qui est capable de réussir, c'est un peuple qui est capable d'aller de l'avant, et nous allons toujours travailler dans la direction qui est nécessaire, mais il est clair aussi que nous allons nous objecter à chaque fois que nous allons croire que cette direction sera mauvaise.

Encore une fois, je termine en vous disant que certainement plusieurs de ces projets qui sont devant nous sont des projets qui, clairement, il faudra attendre plusieurs décennies pour les découvrir. Nous allons travailler avec le gouvernement de la meilleure façon possible pour l'avenir, mais, une chose est certaine, nous serons là pour surveiller les actions et s'assurer, encore une fois, que, de notre côté, nous soyons une opposition qui soit la plus constructive possible.

Motion formulant un grief

M. le Président, en terminant, je voudrais faire une motion de grief au niveau de ce discours inaugural, c'est-à-dire : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement [...] pour son manque de rigueur et pour sa remise en doute des règles comptables utilisées par le ministère des Finances et validées par la Vérificatrice générale, ce qui nuit à la confiance des citoyens envers nos institutions et à la saine gestion de l'État.»

Merci, M. le Président.

(Applaudissements)

Le Président : Merci. Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Je cède maintenant la parole à M. le chef...

Une voix : ...

Le Président : Un lutrin? Il est en route. Voilà. Je cède donc maintenant la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, M. le Président. En ma qualité de chef parlementaire du Parti québécois, c'est un privilège, une grande responsabilité et une joie de faire ce discours de réplique au nom de cette grande formation politique qu'est le Parti québécois.

Mes premiers mots s'adressent aux citoyens de Matane-Matapédia, qui m'ont reconduit pour un cinquième mandat à l'Assemblée nationale avec un résultat de 70 % des voix, 17 000 voix de majorité. J'y vois une marque de confiance pour mon action, pour continuer de défendre les gens de la Matanie, de la Matapédia et de La Mitis. C'est un grand privilège. Chacun des élus dans cette Chambre a terminé premier dans sa circonscription et il est investi d'une reconnaissance mais surtout d'un pouvoir de s'adresser en leur nom à l'Assemblée nationale. Et j'émet le souhait, qu'on soit député gouvernemental ou qu'on soit député de l'opposition, qu'on ait tous la considération du gouvernement, qu'on ait tous du respect, qu'on puisse travailler ensemble pour le bénéfice de nos communautés. Et l'égalité des parlementaires et la valorisation du rôle de député, ça nous importe. Les 10 collègues du Parti québécois sont investis de ce mandat. Ils sont animés d'une passion pour le Québec. Ils ont des valeurs. Notre formation politique a une histoire, mais a certainement un grand avenir. Il n'en tient qu'à nous.

Alors, M. le Président, c'est avec ces mots que je voulais commencer. Je suis très attaché à ma circonscription. C'est toujours ce qui restera le plus important pour moi en politique, mes collègues le savent. Et la même émotion m'étreint aujourd'hui qu'à mon arrivée à l'Assemblée nationale en 2007, et je suis heureux de pouvoir poursuivre ce travail, en fait, qui est une fonction. Ce n'est pas une carrière, la politique, c'est un engagement dans le service public qui honore l'ensemble des personnes qui ont été élues à l'Assemblée nationale du Québec. On renonce à beaucoup lorsqu'on décide de s'engager à l'Assemblée nationale, mais c'est tellement gratifiant, le travail qu'on fait pour les nôtres.

Et il y a, bien sûr, pour les gens qui nous écoutent, le travail parlementaire, mais il y a le travail en circonscription, ces lundis où on accueille les citoyens, ces fins de semaine où on fait de la représentation, ce lien qu'on établit aussi avec les gens de nos circonscriptions même lorsqu'on est à Québec. Alors, le travail de député, il mérite d'être reconnu entièrement. Et peut-être qu'à la faveur de réformes, vous y avez fait référence hier, on pourra davantage donner le droit au chapitre à plusieurs parlementaires, qu'ils puissent s'exprimer d'abord pour leur circonscription et aussi établir des collaborations avec le gouvernement.

Nous reconnaissons la grande victoire du gouvernement de la Coalition avenir Québec. C'est un résultat convaincant, un résultat qui lui permet de pouvoir appliquer son programme, ses priorités, sa volonté. Et, en ce sens, nous offrons tout notre concours au nouveau gouvernement, au premier ministre, à l'ensemble des ministres. Et nous assurons également notre concours à la bonne marche du Parlement. Je voulais le dire d'entrée de jeu.

Évidemment, j'ai entendu le premier ministre, j'ai entendu notre collègue chef de l'opposition officielle également et d'autres. N'empêche, je demeure perplexe. C'est toujours sain, ça, poser des questions, être à l'affût, contribuer à améliorer la politique québécoise, les lois, les propositions, proposer des initiatives. C'est ce qu'on va faire au Parti québécois.

Vous savez, on a contribué puissamment au parlementarisme québécois, je l'ai indiqué récemment en cette Chambre. On a voulu valoriser le travail des députés, on a voulu que les citoyens du Québec aient accès à nos débats. La télédiffusion des débats, vous qui êtes sensible à cette transparence... c'est dans les années 70 où le premier ministre Lévesque avait décidé que les élus, leurs propos, voire même leurs comportements soient accessibles à leurs concitoyens. Et souvent les gens écoutent la période des questions et d'autres moments forts de notre vie parlementaire et nous font des commentaires.

Je demeure toutefois perplexe suite au discours du premier ministre, car, bien qu'il soit visiblement enthousiaste, je l'ai toujours connu comme ça, et animé de bonnes intentions, avec une passion pour le Québec, personne ne peut en

douter, il dirige un gouvernement qui, pour l'instant, est sans expérience et qui a promis beaucoup pour se faire élire. Quoique, bien souvent, on entend que le principal moteur, pour l'électorat, qui a fait en sorte que ce gouvernement se retrouve là, s'explique dans la présence à cette place de l'ancien gouvernement. Alors, ça a facilité beaucoup la vie de l'électorat d'avoir le gouvernement précédent pour le remplacer par le gouvernement qui est en place, ce qui n'enlève pas son mérite d'avoir mené une campagne sur les idées qui sont importantes pour lui, les valeurs qui les animent. Et ils ont la même passion pour le Québec que nous, nous le savons. Ceci étant dit, l'opposition a un rôle à jouer, un rôle à jouer de régulateur, en matière de reddition de comptes également.

Perplexe parce qu'aussi, en 15 ans, le parti qui forme maintenant l'opposition officielle, ça ne fait pas si longtemps que ça, n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme à régler plusieurs dossiers qu'on réclame aujourd'hui qu'ils puissent être réglés.

Nous devons laisser la chance au coureur. Le gouvernement est tout jeune encore. Il est à s'installer, il est à établir des collaborations entre l'appareil gouvernemental et entre les élus; entre les collègues également du gouvernement. C'est compréhensible. Je suis passé par là comme ministre du gouvernement de Mme Marois, je sais tout ça. Mais souvent, à travers les critiques, il n'y a pas seulement l'écho de notre formation politique, il y a celui de toutes les personnes qui ont voté pour nous — il y en a près de 700 000 — et de bien des gens qui, bien qu'ayant voté pour la Coalition avenir Québec, souhaitent qu'on pose des questions. Et, dans bien des cas, ils découvrent des politiques du gouvernement.

• (12 h 10) •

Depuis le temps que le premier ministre est engagé dans sa volonté de diriger le Québec, je sais qu'il a avec lui un certain nombre de projets qui lui tiennent à coeur. On l'a bien senti lors du discours hier, notamment sur l'éducation. Moi, je peux vous témoigner, là, personnellement que cette passion-là l'anime depuis très longtemps, et je le sais sincère là-dessus. Il n'en demeure pas moins qu'on peut proposer d'améliorer les propos... en fait, les propositions initiales du gouvernement.

Oui, nous serons, mes collègues et moi, bons joueurs. Nous serons exigeants, très exigeants. Vous allez souvent m'entendre dire que le dur labeur des Québécois, qui se traduit en envoyant des taxes et des impôts à Québec, mérite qu'on fasse tout ce qui est possible pour utiliser chaque dollar de la meilleure façon possible. Les gens qui travaillent fort, qui sont souvent critiqués face à notre action, veulent que les élus puissent s'assurer de bien utiliser cet argent-là. Alors, ayons ça en tête constamment.

Sur le plan du respect des engagements, nous ferons des rappels ponctuels, parce qu'il y a des engagements quand même assez impliquants de la part du gouvernement, et sur leur crédibilité, bien entendu, leur cohérence. On s'attend à quoi de la part d'un gouvernement? Qu'on nous indique une direction et une cohérence, alors, la cohérence entre les engagements électoraux, les premières semaines de ce gouvernement et les actions qui vont commencer à travers des projets de loi, à travers des décrets, à travers des nominations, à travers des décisions qui sont guidées par l'actualité.

Parce que, dans notre travail, il y a une part parfois d'imprévu où là on peut valider le volontarisme ou la sensibilité d'un gouvernement. Et on sera là souvent pour ça. Et parfois cette relation-là entre l'opposition et le gouvernement, elle se manifeste d'une façon très conviviale. Les gens ne savent pas que souvent, avant la période de questions, les collègues échangent entre eux, vont rencontrer un ministre pour lui faire part d'une situation à venir qui est préoccupante. Et comment ça se traduit? Bien, le gouvernement va prendre des notes, va nous donner des suivis. Alors, il existe cette collaboration également bien au-delà de la période de questions. Puis il existe des commissions parlementaires; on va pouvoir contribuer à améliorer les pièces législatives.

Force est de constater d'abord que le discours entendu hier ne comportait que très peu d'objectifs précis. Alors, ce n'est pas seulement moi qui l'ai dit, j'ai entendu des observateurs chevronnés l'indiquer hier. Je pense entre autres à Michel David, qui est avec nous aujourd'hui, quelqu'un qui est très respecté par les parlementaires de cette Chambre, qui a indiqué ça, qu'on aurait pu être plus précis. C'était un peu le sens de l'exercice aussi. Au-delà du cadre général, on aurait pu envoyer des indications précises, parce que les engagements électoraux étaient précis. Les premières semaines ont démontré des engagements réels qu'on voulait réaliser. D'ailleurs, on entend souvent : On va réaliser nos engagements. Je veux bien, mais c'est lorsque ça sera fait qu'on pourra l'évaluer. Alors, nous, on croit à l'évaluation dans le réel. Puis, au-delà de notre appréciation personnelle, est-ce que l'action gouvernementale va paraître concrètement dans la vie des gens? Est-ce que les citoyens vont pouvoir dire : Le travail qui a été fait par le gouvernement a changé positivement la vie des gens? Ça, c'est important pour nous. Lorsqu'on rencontre nos concitoyens, ils nous posent des questions : Mais qu'est-ce que ça va changer pour moi? Ça, ça nous anime.

Il y avait, hier, parfois, des relents comme d'une poursuite d'une campagne électorale. Alors, le propos du premier ministre, je l'ai entendu en campagne électorale. Il y avait un peu de ce ton-là hier. Alors, je sais que c'est une oeuvre collective, un tel texte, mais il y avait de ça aussi. Il y avait des éléments qui nous ont plu. Une sensibilité qui nous a plu à bien des égards; il va falloir que ça se traduise dans le réel. Et j'ai l'impression qu'on aura bientôt différentes indications, d'ici la fin de la session parlementaire, puis, je dirais, de l'autre session parlementaire du printemps, où on en apprendra davantage.

Il y a un premier test, qui est lundi, avec la mise à jour économique du ministère des Finances. Ça, ça permet de voir des choix, parce que la politique, c'est une question de choix. Les moyens sont limités, et, à travers les choix budgétaires, ça donne des indications sur les valeurs d'un gouvernement. Alors là, on aura l'occasion plus précisément de valider où vont les ressources financières, où va l'attention. Puis, évidemment, ça fait l'objet toujours d'arbitrage entre les ministres, entre des ministres économiques, des ministres sociaux, des ministres pour qui l'environnement est important, d'autres pour qui le développement économique doit se faire parfois malgré l'environnement. Et, jusqu'à maintenant, j'ai lu un article récent dans le journal *La Presse*, un journaliste réputé qui est sur la tribune parlementaire depuis des années, qui semblait indiquer que, jusqu'à maintenant, sur la question environnementale, ce n'étaient pas

les promoteurs de cet enjeu qui remportaient nécessairement, jusqu'à maintenant, dans des lieux qui ne nous sont pas accessibles, c'est-à-dire le Conseil des ministres. Alors, un enchaînement de vœux avec lesquels on peut difficilement être en désaccord, évidemment.

Le premier ministre nous a parlé d'audace. C'était surtout l'audace en certaines matières de ne pas en dire trop. Il devrait être interdit de citer Roosevelt sans en avoir l'envergure. Parfois, ça arrive, hein, qu'on récupère la pensée de grands personnages politiques, puis on essaie de l'adapter à notre situation, par exemple. J'ai entendu ça au cours des dernières semaines. J'ai entendu ça, par exemple, sur le premier ministre Landry, dire : C'était quelqu'un d'engagé en économie. C'est quelqu'un de volontaire. C'est quelqu'un de nationaliste. Mais on ne peut pas dissocier son action, se l'attribuer sans avoir en tête que la seule direction qu'il n'a jamais abandonnée, c'est celle que le Québec contrôle l'ensemble de ses leviers de développement. Parler de Bernard Landry en le dissociant de la quête qui l'a animé jusqu'à la fin de sa vie, ce n'est pas lui rendre hommage totalement. C'est de tronquer l'essentiel de son engagement politique. C'est un exemple que je veux donner. Les Québécois veulent savoir, ils veulent davantage de détails que : on va être à l'écoute. Bien sûr. On va aider les familles. Oui. Le contraire m'aurait étonné. La population souhaite du concret, des résultats, et, jusqu'à maintenant, je dis bien jusqu'à maintenant, ça pourra se préciser, ce n'était pas un discours historique, selon nous. D'ailleurs, il ne faut jamais indiquer que c'est un discours historique. Il faut laisser ça à des tiers crédibles. Eux, ils vont décider si c'est un discours historique. Eux ont décidé que le discours de votre prédécesseur l'an dernier sur le privilège parlementaire, c'était un discours historique. Laissons ça à des tiers et évitons nous-mêmes de se donner des qualificatifs qui nous mettent en évidence.

En éducation d'abord, il s'agit, dit-on, de la véritable priorité du nouveau gouvernement. Je n'en doute pas venant du premier ministre. Je sais, sans me tromper, qu'il a adoré être ministre de l'Éducation. Ça l'a passionné. Je l'ai vu travailler avec beaucoup de cœur, avec beaucoup d'émotion, notamment avec les élèves en difficulté. Je l'ai vu accueillir, tous les vendredis, des représentants de deux commissions scolaires et de les questionner sur l'attribution des ressources et sur les priorités. Et j'ai été témoin de ça. Et c'était un exercice qui était impressionnant. Alors, je n'ai aucun doute là-dessus. Entre cette période et aujourd'hui, les besoins ont changé et, vous me permettez de préciser, un certain nombre d'attentes du réseau de l'éducation.

Aucun mot précis sur le nécessaire réinvestissement pour embaucher des professionnels qui aident les élèves et leur donnent des services. La principale préoccupation dans les classes primaires et secondaires du Québec, et je l'ai encore vérifié récemment dans mon école primaire, l'école Zénon-Soucy de Matane, c'est d'avoir davantage de ressources pour les élèves en difficulté, puis essayer de diminuer la taille des classes, puis avoir des écoles qui donnent envie d'apprendre, développer un sentiment d'appartenance. C'est vrai que ça a un rôle à jouer, important. Lorsqu'on aime son école, lorsqu'on la trouve belle et attrayante, on développe un sentiment d'appartenance.

Alors, combien d'orthopédagogues, d'orthophonistes et autres professionnels de l'éducation ajoutera-t-il pour répondre aux besoins criants de nos écoles? Ça, c'est attendu des enseignants, bien avant la rémunération. Ça m'a surpris. C'est un enjeu important, oui, parce que, si on compare avec l'Ontario, on sait qu'on a des enseignants qui décident, plus rapidement, au début de leur carrière, d'aller en Ontario parce qu'il y a davantage de postes de disponibles, la rémunération est meilleure. Mais ce n'est pas tout. Si on réussit à améliorer les conditions des enseignants, là, on vient changer considérablement leur motivation, leur rétention dans le réseau. Parce qu'il y a des enseignants qui abandonnent cette vocation en cours de route. Ça, c'est une tragédie.

Dans ma cohorte, au Département de sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, nous étions une centaine lors de la première cohorte, en 1994. Lorsqu'on fait le décompte aujourd'hui, plusieurs ont complètement abandonné la profession. Alors, il faut leur envoyer des signaux qu'on les valorise, qu'on les estime, que, oui, ils sont aussi importants que les médecins et le personnel soignant, parce qu'ils ont un rôle déterminant dans la vie des enfants. Alors, ce qu'ils veulent, la priorité, notre évaluation, c'est le personnel d'encadrement qui est là pour s'assurer de la réussite de tous les enfants. Ça, c'est très important.

Le premier ministre a beaucoup insisté hier sur le fait que l'éducation était le meilleur levier pour créer de la richesse. Bien sûr. René Lévesque — citation réelle — disait qu'un peuple informé, un peuple éduqué était un peuple libre. C'est important. C'est un levier de richesse puis c'est un levier de mobilité professionnelle aussi, ça nous permet d'être des citoyens plus engagés, soit.

• (12 h 20) •

Et il dit vouloir protéger les budgets, mais l'engagement n'est pas assez ferme, puis-je proposer bien humblement. Et, tout à l'heure, j'ai remarqué la présence de l'ancien député de Lac-Saint-Jean, qui proposait un projet de loi bouclier pour protéger les budgets en éducation. Ça pourrait être une bonne façon d'y arriver. Alors, cette intention-là, elle est très intéressante de la part du premier ministre, mais on pourrait légiférer en ce sens, ce qui engagerait tous les gouvernements. Donc, le projet de loi existe, le projet de loi bouclier proposé par le Parti québécois, et il pourrait inspirer le gouvernement. J'en fais une suggestion. Cette loi bouclier, elle met les budgets de l'éducation à l'abri des aléas budgétaires. Notre loi qu'on a proposée aurait assuré un financement stable et prévisible au secteur. Nous avons plusieurs autres propositions, M. le Président, des idées porteuses, nous lui offrons avec plaisir.

La réussite de ce gouvernement sera la réussite du Québec. Nous souhaitons le meilleur pour le Québec. Nous n'allons pas nous réjouir d'échecs du gouvernement. Nous avons intérêt à ce que le gouvernement réussisse. Et c'est un engagement sincère qu'on a. Et, bien sûr, les citoyens notent souvent, puis c'est arrivé au cours des derniers jours : Mais vous êtes critiques à l'égard du gouvernement. Laissez-les travailler, ils viennent d'arriver, offrez votre collaboration. Bien sûr, puis ça va paraître, M. le Président. Nous, là, les parlementaires du Parti québécois, c'est reconnu qu'en commission parlementaire on fait un travail sérieux, un travail rigoureux, on veut améliorer toutes les lois puis souvent on y arrive ensemble. Alors, la main tendue que le premier ministre nous tend, elle est bien accueillie, et on pourra,

ensemble, souvent, adopter des lois à l'unanimité, puis on sera fiers, ensemble, de dire : On a adopté une pièce législative dans cette législation pour laquelle on est fiers, puis on a senti qu'on a été partie prenante de ça. Et ça, c'est une façon de valoriser le travail des oppositions puis le travail des députés aussi, puis on en sort tous grands lorsqu'on raconte à nos proches comment ça se passe à l'Assemblée nationale du Québec. S'il est sérieux lorsqu'il exprime ses intentions, le gouvernement doit légiférer et inscrire effectivement cette protection des budgets dans une loi. Il peut le faire relativement rapidement, c'est très simple à faire, et ça, ça envoie tout un message, tout un message.

Sur les réformes de structure, je suis loin d'être certain que le fait de mettre la hache dans les commissions scolaires... Je me corrige. Au début, on voulait abolir les commissions scolaires. Là, on ne veut plus les abolir, ça va être des centres de services au lieu des commissions scolaires. Je me rappelle un peu, lorsqu'on a changé les régies de la santé pour les CSSS, c'était le même monde, ils ont changé leurs adresses de courriel. C'est la même affaire, il n'y a pas grand différence. Alors, ils ont changé d'idée. Ils n'abolissent plus les commissions scolaires; ils sont déterminés à abolir la démocratie scolaire. Alors là, il me semble qu'au-delà du taux de participation, qui n'est pas à la hauteur de ce qu'on souhaiterait, il faudrait considérer l'attachement que beaucoup de gens au Québec ont à l'égard de ces administrateurs scolaires, et notamment dans la communauté anglophone québécoise. Historiquement, ils ont toujours été très attachés, et avec raison, à ces institutions. Je suis sûr que le député de D'Arcy-McGee, qui a oeuvré longtemps dans ce domaine, serait d'accord avec moi. D'ailleurs, je me souviens que notre formation politique est celle qui avait assuré la participation des commissions scolaires anglophones en commission parlementaire, et ils ont été reconnaissants que nous ayons été ceux qui étaient responsables de faire en sorte qu'ils puissent être entendus.

Alors, pour la minorité anglophone québécoise comme pour les Franco-Ontariens, notre respect est grand. Nous respectons l'ensemble des Québécois, tout le monde est Québécois, et nous avons aussi une sensibilité supplémentaire pour les francophones hors Québec. Et j'espère qu'on aura un moment formel bientôt où on pourra, toute l'Assemblée nationale ensemble, envoyer un message qui sera utile et nécessaire pour les Franco-Ontariens. J'en fais la proposition au premier ministre, qu'on trouve une formule qui pourra traverser la rivière des Outaouais et traverser aussi les esprits de ceux qui ont pris des décisions inconsidérées pour les francophones du Québec et peut-être, bientôt, du Nouveau-Brunswick et ailleurs dans le Canada.

Alors, changer de structure pour les commissions scolaires ou d'éliminer des postes de commissaires fait partie de la solution à l'éducation. Pourtant, j'ai entendu souvent le premier ministre dire : On ne va pas jouer dans les structures. Alors, j'aimerais avoir l'évaluation des coûts, de l'efficacité, de l'efficacé, la volonté des municipalités de gérer, par exemple, des bâtiments, du transport scolaire. Jusqu'à maintenant, c'est une volonté qui semble ferme, mais est-ce que ça va fonctionner? Si c'est la volonté du gouvernement, on va être attentifs, mais qu'est-ce que ça va donner de concret de plus pour les écoles et pour la réussite scolaire des enfants? Un fardeau de la preuve, un engagement du gouvernement. Lorsqu'on a une réforme des structures, on ne fait pas nécessairement d'économie, mais on ne m'a prouvé qu'on allait faire d'économie. Si on a une étude qui le dit, bien, ça va peut-être nuancer mes appréhensions et celles de mes collègues.

Et puis, après tout ce qu'on a vécu depuis quatre ans comme brassage de structures, notamment dans le réseau de la santé, sans aucun bénéfice pour la population — bien, moi, je n'ai pas vu ça — est-ce que le gouvernement de la CAQ est en train de nous annoncer une réforme du nom du député de La Pinière, version éducation? Ce dont on a besoin, c'est des moyens pour répondre aux besoins et donner des services aux élèves, pas des réformes de structure.

Deux priorités pour les réseaux scolaires : favoriser la réussite par davantage de personnel de soutien dédié aux enfants pour la réussite scolaire et avoir des écoles qui permettent de développer, dans un cadre harmonieux, un bel endroit, un sentiment d'appartenance à l'école. Ça, c'est les deux priorités qu'on a.

Toutefois, il semble, de ce côté-ci de la Chambre, que — nous demeurons d'ailleurs convaincus, c'est plus qu'une impression, on en a reparlé puis on a toujours la même position — les maternelles quatre ans, c'est une fausse bonne idée. Et pourquoi? D'abord, une question préalable : Est-ce que le gouvernement du Québec a envie de compléter le réseau des CPE? Pourquoi? Parce que, sous le gouvernement de la première ministre Marois, on a fait des annonces importantes pour compléter le réseau. Dans l'ensemble des régions du Québec, des nouvelles installations, des nouvelles places ont été bloquées pendant quatre ans. C'est le cas dans ma circonscription, c'est le cas ailleurs. Donc, la première exigence, c'est d'entendre éventuellement le ministre de la Famille et le gouvernement affirmer que les places en CPE, compléter le réseau, c'est important. Je n'ai pas encore eu cette indication-là. Ça, c'est le genre de décision qui serait susceptible de nous indiquer que le gouvernement n'a pas de préjugé défavorable à l'égard des CPE.

Bien sûr, il y a eu des déclarations malheureuses au cours des dernières semaines. Lorsque j'ai entendu la vice-première ministre, députée de Louis-Hébert, parler des garderies privées comme étant un modèle d'affaires intéressant, je ne crois pas être le seul à avoir sursauté. Ce n'est pas un modèle d'affaires. C'est des services de garde qui doivent être de qualité et qui, dans bien des cas, ne sont pas assujettis à aucun contrôle.

D'ailleurs, on a fait une demande là-dessus, qui n'a jamais été suivie par le gouvernement précédent. Voici une occasion pour le gouvernement, une autre proposition que je lui fais, d'assujettir l'ensemble des services de garde à des vérifications pour s'assurer que ça soit conforme et sécuritaire pour les enfants. Ça, c'est une initiative que le gouvernement peut faire.

Et vous voyez dans quelle disposition je suis, M. le Président. Je suggère un certain nombre d'angles qui répondent à des besoins réels et dont le gouvernement peut s'inspirer. Et l'idée, ce n'est pas de dire : On y avait pensé avant, c'est de dire : C'est bon pour le Québec. On est contents de ça.

Donc, maternelle quatre ans, ça nous apparaît irréalisable. Bien sûr, le premier ministre, hier, a indiqué qu'il en avait contre les pessimistes et les gens qui pensaient qu'on ne pouvait y arriver. Ce n'est pas seulement nous, c'est l'ensemble des intervenants du réseau scolaire qui disent : Avec les places disponibles, avec la pénurie de main-d'oeuvre, ça ne sera pas possible. Puis j'ai entendu le ministre de l'Éducation, ce matin, au 98,5, dire : On va envoyer un message.

Si vous êtes en chantier, là, n'arrêtez pas vraiment, mais rajoutez des classes, puis on va s'ajuster. Ce n'est pas sérieux, M. le Président. Donc, ce n'est pas réalisable. Puis on a les places en CPE à compléter d'abord.

Alors, ce n'est pas réalisable. Ensuite, est-ce que c'est souhaitable? Souvent, le premier ministre fait référence à sa volonté d'intervenir rapidement pour les diagnostics dans la petite enfance. Et c'est une bonne idée. Et il a l'expertise d'un collègue qui a fait sa carrière de façon remarquable sur cette question-là. Et je salue son engagement politique. C'est une contribution qu'il apportera à nos travaux, qui est souhaitée, bien sûr.

• (12 h 30) •

Mais, pour ce qui est des maternelles quatre ans, il y a beaucoup de doutes sur l'opportunité de le faire. Alors, ce n'est pas réalisable et ce n'est pas souhaitable non plus. Alors, il a certains experts qui font figure, je dirais, d'autorité pour le gouvernement. Moi, je pourrais citer un collègue de Sainte-Justine du ministre, qui s'appelle le Dr Jean-François Chicoine, qui est une sommité en matière de petite enfance, et qui indiquait, à Radio-Canada qu'il ne partage pas l'enthousiasme du gouvernement du Québec. Lui, il considère que les CPE devraient être le premier endroit à développer, bien sûr avec des ajustements, pour faire en sorte que les familles les plus pauvres aient priorité, par exemple, faire en sorte que la socialisation puisse se faire, et, bien qu'il y ait des résistances chez certaines familles issues de l'immigration, qu'on continue à travailler à inviter, inviter des familles à découvrir les CPE, qui sont des lieux fantastiques.

Les CPE, c'est reconnu par tout le monde. Combien de fois, par exemple, j'entends les députés de Québec solidaire dire : C'est fantastique, les CPE? C'est bien, ils nous reconnaissent un certain mérite. Les CPE, ils sont fiers de ça, avec raison. Ça appartient à tout le monde, maintenant. Ça, c'est un gouvernement du Parti québécois qui a fait ça, là, d'une classe politique qui, depuis 30 ans, n'était pas si déconnectée que ça, a été capable à la fois d'avoir de la rigueur budgétaire, le Parti québécois, puis créer des CPE. Le premier ministre a tout vécu ça, lui. On est capables de faire les choses correctement, de bien gérer l'argent, durement gagné, des Québécois et aussi d'avoir des mesures sociales avant-gardistes, qui donnent des résultats pour les familles.

Alors, ce n'est pas faisable, ce n'est pas souhaitable. Et, plus que ça encore, j'invite le premier ministre à faire l'exercice avec ses députés, qu'ils questionnent les gens de leurs circonscriptions sur le nombre de parents qui souhaitent des maternelles quatre ans. Moi, je la connais, la réponse. N'importe quand, là, pour les sondeurs qui nous écoutent, là, faites le test auprès des parents du Québec, là : Voulez-vous ça, vous, des maternelles quatre ans?, moi, je pense que le pourcentage est beaucoup moins élevé que ce que le premier ministre pense, surtout dans les circonscriptions qui sont occupées par les députés de la CAQ. Je peux me tromper, je suis prêt à me corriger, si ce n'est pas le cas, mais mon intuition est plutôt bonne là-dessus. Alors, si ça arrivait, dans les prochains jours, qu'on apprenne d'un sondage... qu'il nous dise le contraire, je pense qu'il faudrait en tenir compte, bien que le premier ministre, il ne dirige pas... il ne gouverne pas selon les sondages. C'est pour ça que le troisième lien à Québec, ça n'a rien à voir avec les sondages, là-dessus. Lui, il croit à ça. Pas d'étude, on y va pareil, on est convaincus qu'il faut aller de l'avant. Ça, il l'a fait pour ce projet-là. Pour les enfants, je lui demande des précautions supplémentaires, parce qu'on parle de leur développement. Tout se joue avant cinq ans, ça a été répété plusieurs fois. Alors, je lui demande de valider, de faire l'exercice avec ses collègues, qui vont rencontrer leurs commettants un peu avant les fêtes puis d'ici février. Vérifiez ça, là. Présentez votre projet en assemblée publique, là, puis les parents vont venir vous dire c'est quoi, la priorité pour leurs enfants. Combien vont dire : Ça nous prend des maternelles quatre ans? J'ai hâte d'en savoir plus là-dessus. Je ne suis pas convaincu, moi, qu'il y ait de l'adhésion.

Donc, pas réalisable, pas réaliste selon les intervenants scolaires, pas souhaitable selon des experts comme le Dr Jean-François Chicoine et d'autres et pas souhaité par les parents. Alors, si ce n'est pas réalisable, pas faisable puis pas souhaité, pourquoi on le fait pareil? N'est-ce pas là une inclinaison idéologique, que dénonçait hier le premier ministre? Il disait : Bien là, on n'aura pas d'idéologie. Puis ce n'est pas un vrai choix. Il a indiqué ça hier, j'en ai discuté avec la collègue de Joliette. Ce n'est pas un choix. Si tu arrêtes de développer les places en CPE, tu n'offres pas vraiment le choix, tu inclines, tu indiques que la direction à prendre, ça va être le réseau scolaire. Et les premiers à nous dire que ce n'est pas faisable, là... Et c'est facile à vérifier sur les réseaux sociaux avec les gens qui sont dans le réseau, des enseignants. Ils nous disent : Je suis à telle école, voici comment ça se passe. C'est eux. Puis le réseau scolaire aurait intérêt à dire qu'on va aller chercher davantage de jeunes; ils ne sont pas si chauds à l'idée que ça.

Alors, moi, je conclus sur ce point-là en disant que les parents du Québec, ils n'en veulent pas, de maternelle quatre ans. Et, s'il y a une démonstration du contraire, je vais m'amender. Mais je vois que le premier ministre, il m'écoute. S'il y a un sondage qui dit le contraire, là, pas un Mainstreet, là, un vrai sondage, là, je l'invite à le rendre public. D'accord?

Puis le premier ministre était sur la défensive, hier, j'ai... ça fait quelques années que je suis ici, M. le Président, il était sur la défensive. Je pense que je sais pourquoi. Quand, au débat des chefs, le premier, je crois que c'était Patrice Roy — je l'ai revu après puis je lui ai posé la question — on pose la question aux élus... en fait, aux chefs de parti sur quel projet, là, qui est tellement important que vous pourriez mettre votre siège en jeu, le premier ministre y réfléchit — puis il en avait plusieurs — il dit : Maternelle quatre ans. Là, j'ai l'impression qu'après il a dû se dire : La boulette! Il est pogné avec ça. Et on a le vidéo, là. Je l'ai reconnu, là, je le connais, c'est lui qui a dit ça.

Il y a peut-être une façon d'y arriver. Ma proposition, bien, il va y avoir un choix si le premier ministre annonce — ce qu'il ne fait pas — qu'il va d'abord compléter le réseau des CPE. Les annonces sont faites depuis décembre 2013. L'ex-députée de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger, les a faites. Moi, là, si on complétait le réseau des CPE, ça me rassurerait beaucoup, avant. Ça peut se faire avant, c'est budgété. Les règles ont été changées, ce qui fait en sorte que ça n'a pas eu lieu, parce que tous les surplus des CPE ont été pompés par le gouvernement précédent. Si on leur donne des conditions correctes, là, c'est des facteurs attractifs pour beaucoup de municipalités au Québec, pour des jeunes familles, notamment en région. Moi, je crois à ça, O.K.?

Alors, je rappelle que, pour le premier ministre du Québec, il est prêt à mettre son siège en jeu si la maternelle quatre ans ne se réalise pas puis ça ne fonctionne pas. C'est fort, mais... Il a mis la barre haute. On va le suivre là-dedans.

Ce dont on a besoin, c'est des moyens pour répondre aux besoins de services aux élèves, pas des réformes de structure, je l'ai dit. Le premier ministre n'aime pas qu'on évoque l'avis de l'immense majorité des professionnels de l'éducation là-dessus, c'est sûr. Alors, s'il ne le prend pas de moi ou de mes collègues, qu'il le prenne des gens qui, à la CSDM notamment et ailleurs, leur disent que ce n'est pas possible. Il devrait le savoir, il a engagé dans ses cabinets deux anciens conseillers de la présidente de la CSDM, alors des gens qui spontanément, du jour au lendemain, je ne sais pas comment...

Une voix : ...

M. Bérubé : Oui. Oui, bien, il y en a beaucoup, oui, on les connaît. Il y a des libéraux aussi, puis il y a des conservateurs aux finances. Il y a du monde de partout, hein, il y a toutes sortes de monde. Il y a des travailleurs de la onzième heure. Il y a toutes sortes de monde à la CAQ.

Le premier ministre n'aime pas ça, mais je vais lui dire quand même : Compléter le réseau des CPE, ce serait une bonne indication puis ce serait bien reçu. Je suis sûr que les citoyens apprécieraient de compléter le réseau des CPE. Et, dans l'ensemble des circonscriptions, les projets sont annoncés : nouvelles installations, tel nombre de places, tant de poupons. Les places poupons, ça, ça vaut une fortune, c'est très demandé, puis on est capable de le faire.

Donc, c'est sa priorité. Bonne chance, M. le premier ministre!

Évidemment, la lourdeur administrative, maintenant, bien, évidemment, tout le monde s'entend à dire qu'il faut lutter contre ce fléau, mais encore faut-il mettre sur la table des mesures précises, ce que le premier ministre n'a pas fait hier. Comment réduire les dépenses? Peut-être pourrions-nous envisager de débiter par l'abandon d'un gouvernement qui est manifestement de trop, hein? Celui qui a contribué à rédiger le discours du premier ministre, hier, il a écrit qu'il y avait un gouvernement de trop. Le livre existe encore, il n'est pas au pilonnage, il est sur mon bureau. Alors, ça, c'est une bonne façon d'y arriver, de réduire les structures pour avoir davantage de ressources pour les services. Nous, on croit à ça. Ça ne fait pas de nous des romantiques, M. le Président, ça fait des gens qui croient à un certain nombre de choses. Comme, si on dit qu'on est une nation, bien, les nations, elles s'assument, habituellement, puis elles ont un pays. On croit à ça, nous.

Peut-être pourrions-nous envisager de voir aussi comment, avec le gouvernement fédéral, on peut faire des gains concrets qui pourraient nous permettre de réduire la paperasse. Je donne un exemple qui n'a pas été évoqué hier, mais il est dans un document qui date de 2015, je crois, qui s'appelait, de mémoire, *La nouvelle position nationaliste de la Coalition avenir Québec*. Le rapport d'impôt unique, par exemple. Puis ça a déjà été évoqué il y a quelques semaines, je crois. On est en accord avec ça. Alors, ça, c'est quelque chose qu'on peut faire ensemble. On peut se créer un rapport de force pour demander ça, puis bien d'autres choses aussi.

Alors, le gouvernement se veut nationaliste, hein, ça, c'est son étiquette, rassembleur à l'intérieur du Canada. Alors, à l'intérieur du Canada, il arrivera rapidement aux limites d'une province. Quand on est une province, il y a des renoncements à faire, puis c'est difficile, puis c'est difficile longtemps. Alors, on peut bien avoir toute l'ambition qu'on veut, mais on se heurte à des réalités budgétaires, des réalités législatives, des réalités de juridiction.

Et puis ça, Justin Trudeau, malgré qu'il ait passé beaucoup de temps avec le premier ministre en voyage, là, s'il avait dit une bonne nouvelle là-dessus, il nous l'aurait dit. Parce qu'habituellement il est très prompt à nous raconter ce qui s'est dit dans les rencontres privées. Il ne nous l'a pas dit, là. Je pense que, si c'était le cas, on le saurait déjà. On l'encourage, fort des consensus québécois, à plaider pour le Québec, mais nous savons d'expérience qu'on est bien limités dans un ensemble de domaines.

• (12 h 40) •

Quand ils ont voulu créer l'équivalent de l'AMF à Toronto, on peut bien l'accepter... C'était écrit dans le communiqué : Nous acceptons ça. Mais un gouvernement nationaliste aurait dû dire : Nous n'acceptons pas ça. L'AMF, ça fonctionne, c'est notre institution, on se l'est donnée, puis elle est exemplaire à bien des égards, bien que pas parfaite, mais c'est notre institution. C'est une question d'attitude. Puis les mots ont une force, hein? Quand j'ai vu le communiqué du ministre des Finances : Nous acceptons... Non! Résistons, indiquons que ça va... le «hub» financier s'en va vers Toronto, puis il y aura des conséquences sur un ensemble de professionnels qui sont notamment à Montréal, puis qui vont voir que le message qui est envoyé, comme ça a été le cas à l'époque pour l'aéroport Pearson, c'est que c'est à Toronto que ça va se faire.

Alors, il faut être ferme, hein? Il faut être nationaliste tout le temps. Je disais récemment : Ça commence quand, le nationalisme du gouvernement, en environnement, en ressources naturelles? Sur ces enjeux-là, il faut être ferme, il faut être ferme tout le temps. Et, quand notre fidélité va au Québec, bien... et quand on est à la tête du seul État francophone en Amérique du Nord, il y a des responsabilités supplémentaires qui inclinent une posture, qu'on a souvent reprochée aux premiers ministres précédents, et on compte sur le premier ministre pour nous rassembler sur des enjeux qui vont faire en sorte qu'on améliore les conditions de vie des Québécois. Parce qu'au bout de ça ce n'est pas de gagner, ce n'est pas un drapeau. Le but, c'est d'améliorer les conditions de vie des Québécois. Puis c'est pour ça qu'on est indépendantistes, on pense que, collectivement et individuellement, on serait gagnants. C'est ce qu'on croit.

En santé, le gouvernement a dit vouloir renforcer la première ligne mais reste flou sur les moyens. On veut aider les parents d'enfants handicapés mais sans dire comment pour l'instant. C'est bien connu, hein? Parents jusqu'au bout!, on les a rencontrés jusqu'au bout, je peux vous le dire, on a été d'ailleurs les premiers à échanger avec eux, on a eu beaucoup d'échanges. Les solutions sont connues. Ces parents admirables de l'amour inconditionnel pour leurs enfants ont besoin d'assistance, ont besoin de considération, ont besoin qu'on s'occupe d'eux sans que leurs cas soient médiatisés.

Au début de mon mandat, un homme de Causapscal a perdu ses quatre membres, ses deux bras et ses deux jambes, suite à une grippe. Ça a été médiatisé, et là c'est devenu un enjeu national. Et je veux remercier encore une fois la ministre

de la Santé et son directeur de cabinet, qui promptement... et j'avais écrit au ministre délégué, mais à tous ceux qui ont contribué, parce qu'on a eu une réponse rapide, et j'ai senti que ça les touchait aussi. Mais il y en a beaucoup d'autres, qui ne sont pas tous médiatisés.

Alors, quand on fait de la politique, moi, je le dis souvent, dans ma circonscription, je ne le fais pas pour les plus riches, ils sont capables de s'organiser; je le fais pour les gens les plus vulnérables, des gens qui ont des difficultés, des gens qui ont de la peine, des gens qui ne croient plus à ce qu'on peut faire. Puis notre objectif, c'est qu'ils sortent de nos bureaux de circonscription plus heureux, plus outillés que lorsqu'ils sont entrés. Et ça devrait être tout le temps ce qui nous anime, aider les plus vulnérables, aider les gens en situation de pauvreté.

Une collègue de Rimouski qui est sensible à ces questions, qui y travaille depuis des années, n'a pas retrouvé d'extrait, dans le discours d'hier, où on parlait de la lutte contre la pauvreté. C'est important. Il y a des gens, là, puis pas seulement, là, pendant la guignolée, là, tout au long de l'année, qui ne mangent pas à leur faim, habitent dans des logements insalubres, sont victimes d'ostracisation dans notre société. Puis eux, ils ne votent pas. Puis on ne va pas les rencontrer, en temps de campagne électorale, parce qu'ils vivent de l'itinérance, même. Mais ces gens-là, ça devrait être les premières personnes pour qui on fait de la politique.

Souvent, on entend, par exemple, les premiers ministres dire qu'il faut défendre d'abord les minorités ou défendre les exclus d'abord. Si vous saviez comment on a de belles histoires, puis vous en êtes témoin vous aussi, M. le Président, dans votre comté, des histoires fabuleuses qui ne sont jamais dans les médias parce qu'on ne peut pas les raconter, où notre action de député change des vies; des gens qui viennent nous voir, puis l'aide qu'on leur a apportée ou les références qu'on leur a données changent des vies. Il faudrait que toutes ces initiatives-là, de l'ensemble de mes collègues de l'Assemblée nationale, puissent se traduire dans des actions collectives où on se dit essentiellement qu'ensemble on peut faire reculer la pauvreté puis redonner de la dignité. Et ça, là, ce n'est pas à droite, ce n'est pas à gauche. Ça vient du coeur, c'est de là que ça vient.

Il y a eu un engagement très fort pris dans la campagne sur les maisons Gilles-Carle, c'est un engagement qui est important. Je ne crois pas en avoir entendu parler précisément dans le discours. La ministre sait que j'ai beaucoup d'estime pour elle, j'en ai encore parlé aujourd'hui, mais il me semble que la forme qui était proposée à l'origine, la première fois qu'on en a parlé, c'est dans toutes les MRC, puis après c'était un certain nombre, et là c'est devenu dans les communautés. Si vous en voulez une, organisez-vous, puis on viendra à l'inauguration puis... Ce n'est pas tout à fait ça, là. Le financement n'est pas acquis. Et la mémoire de Gilles Carles et l'action de Chloé Sainte-Marie, qui, de bonne foi, ont applaudi à l'initiative du gouvernement, bien, j'espère que cet espoir-là, qui est nourri, non seulement pour Chloé Sainte-Marie, mais pour toutes ces personnes proches aimants qui s'occupent de personnes qui ont des difficultés en matière de santé, des problèmes cognitifs, et tout ça, ne se heurtera pas à une déception de voir que, finalement, on ne pourra pas y arriver. Il n'est pas trop tard pour y arriver. Puis ce ne sera pas si cher que ça. C'est une bonne idée, en tout cas bien meilleure, selon moi, que les maisons des aînés, où on va investir sur de nouvelles résidences avant d'améliorer les CHSLD. L'ensemble des collègues peuvent faire visiter des CHSLD, là, où, disons, l'organisation des lieux est perfectible. Et, avec les délais que ça va prendre, moi, je pense qu'on est mieux d'améliorer rapidement les CHSLD, notamment en matière d'organisation des lieux, de climatisation puis aussi de l'essentiel.

Nous, là, avant, là, qu'on rende disponible et carrossable le troisième lien, là, je veux qu'on offre du deuxième bain aux gens. Ça va être le deuxième bain avant le troisième lien, M. le Président, en ce qui nous concerne. Ça, c'est urgent. C'est nos aînés, c'est nos parents, c'est nos grands-parents, alors je veux qu'il y ait cette sensibilité-là. Puis vous en avez parlé avec le gouvernement précédent, des soins aux aînés.

Alors, ça a l'air que ça va prendre bien du temps, le troisième lien, bien qu'il y aura une pelletée de terre, là, probablement quelques mois avant la campagne. On peut-u s'assurer du deuxième bain avant pour ceux pour qui c'est possible? Ça, c'est un enjeu qui touche beaucoup de monde, les Québécois sont très sensibles à ça.

On a entendu applaudir... non, on suggère, on pense que le crime organisé, lorsqu'il a été confirmé la volonté du gouvernement du Québec de faire passer l'âge légal pour consommer du cannabis de 18 ans à 21 ans, ils ont dit : Quel bel espace qui est libéré pour nous! On a entendu le ministre, ce matin, dire, avec raison, qu'il y a des problèmes cognitifs, même ça peut même déclencher un certain nombre de problèmes psychologiques, la consommation du cannabis. Soit. Mais les choses ont changé. Pas à la volonté de l'Assemblée nationale. Le gouvernement du Canada, lui, a décidé que, parce qu'on était en 2018 puis parce qu'on est un État postnational puis on fait des affaires... puis on veut éblouir le monde, on allait légaliser ça. Alors, une fois qu'il a dit ça, il a pitché le trouble aux provinces, puis là nous, on doit s'occuper de ça. Alors, on aurait peut-être fait des choix différents, mais on a été pognés pour s'adapter à ça. Ça a donné la SQDC, ça a donné une volonté, par exemple, d'encadrer la consommation en public et aussi à se questionner sur un certain nombre de choses.

Et, en ce qui nous concerne, 18 ans, ça nous apparaissait très correct, comme la consommation d'alcool. Ma surprise est venue de la Coalition avenir Québec, qui disent : 21 ans. Alors, il serait illusoire de croire qu'entre 18 ans et 21 ans, suite à la réponse du ministre, les jeunes se sont dit, dans la cour d'école secondaire aujourd'hui : Oui, finalement, on va attendre à 21 ans, parce que c'est ça que le gouvernement nous dit. Ça n'arrivera pas. Ils vont en fumer quand même. Ils vont fumer du cannabis non encadré, coupé, dangereux et nocif.

Je suis très surpris de ça, M. le Président, que le gouvernement est là-dedans, parce qu'il nous cite des gens qui sont en faveur de ça, mais, comme il va s'en consommer pareil, si, au cours des prochaines années, il y a récurrence de cas de 18 ans, de 19 ans et de 20 ans qui se font encore parfois hospitalisés ou diagnostiqués avec des problèmes importants suite à de la consommation, il y aura une responsabilité réelle du gouvernement du Québec. D'accord?

Et je suis surpris que le gouvernement, dans ceux qui ont émis des avis, là, il ne fait pas référence aux policiers du Québec. Dans son caucus, il y a deux anciens policiers qui ont lutté contre le crime toute leur vie. Je comprends

qu'ils se rallient à cette position, j'en suis étonné, et leurs anciens collègues encore plus parce qu'ils m'écrivent, ils me disent : Questionnez le député de Vachon pourquoi il est pour ça, puis des gens plus proche de lui qu'ils pensent. C'est étonnant. Mais vous l'assumez très bien, mais ce n'est pas une décision qui va se prendre sans heurt, parce que les 18, 19 et 20 ans, qui vont continuer de fumer, qui ne vont pas s'arrêter au discours qui a été fait ce matin, eux, là, on a décidé que c'est le crime organisé qui va être leur approvisionnement. On ne trouve pas que c'est une bonne idée.

Dans un monde idéal, on n'aurait peut-être même pas fait ce choix-là, au Québec. Peut-être qu'on ne l'aurait pas fait, ce choix-là, au Québec, de légaliser. Au moins, on aurait eu le débat. Mais, à partir de ce moment-là, il faut harmoniser, je pense, avec l'alcool. L'alcool aussi, c'est dangereux. L'alcool a des conséquences. C'est un antidépresseur, c'est dangereux pour plusieurs choses, notamment la conduite automobile, et tout ça, on s'est donné des structures pour ça.

Mais moi, en tout cas, les policiers de ma circonscription, là, je n'en ai pas trouvé un qui a trouvé que c'était une bonne idée. Je ne pense pas que ce soit circonscrit à ma région. Et je suis prêt à entendre, moi, Yves Francoeur, je suis prêt à entendre l'Association des policiers provinciaux du Québec. Je n'ai pas entendu dire que c'était une bonne idée. Mais je peux me tromper. Si c'est le cas, sortez-nous les communiqués. Mais je crois que la police ne vous suit pas là-dedans.

• (12 h 50) •

Par contre, le premier ministre s'est engagé à ce que les patrons de l'UPAC, de la Sûreté du Québec et du DPCP soient désormais nommés aux deux tiers de l'Assemblée nationale, une formidable idée, tellement que, bien, on est heureux, parce qu'une bonne idée, ça doit être partagé. J'ai émis cette idée-là le 2 novembre 2015 à une émission qui s'appelle *Les francs-tireurs*, avec Patrick Lagacé, que ça prenait l'assentiment des deux tiers pour l'UPAC. Et le gouvernement a ajouté la Sûreté du Québec et le DPCP. Ça, ça ne s'appliquera pas à court terme, parce que le patron de la Sûreté du Québec est revenu de son passage au SPVM et la Directrice des poursuites criminelles et pénales, Annick Murphy, est toujours en poste. Mais, pour l'UPAC, alors, je présume, on peut l'adopter d'ici les fêtes.

Je lui ajoute un élément supplémentaire parce qu'il aura à nous fournir des noms pour la nomination à l'UPAC. Je lui indique que notre formation politique va avoir un certain nombre de conditions pour être en accord. Ça va prendre une personne qui ne travaille pas à l'UPAC ou qui n'a jamais travaillé à l'UPAC. Et pourquoi pas un civil? Je lui émetts cette suggestion-là. Et, comme ça va prendre une vaste adhésion, tant mieux.

Je lui indique également un autre élément. Comme, au début, sa vice-première ministre et députée de Louis-Hébert disait : Non, on ne va pas l'accueillir, puis après : Oui, on va l'accueillir, je vais m'arrêter à cette version-là puis je vais la prendre au mot en disant : On va avoir besoin de consultations particulières. On compte sur la vice-première ministre, qui connaît ça, la sécurité publique. Elle a travaillé pour Jacques Dupuis, un modèle en sécurité publique, là, alors, elle a appris à cette école-là. Alors, on lui demande, d'elle-même, de prendre l'initiative, au-delà des lignes qui lui sont préparées, de dire : Nous, on va l'inviter. Et je suis convaincu qu'il y a plein de monde qui a du questionnement à faire sur l'UPAC. Alors, ma suggestion pour... il y aura un comité, les Emplois supérieurs vont regarder ça : on veut quelqu'un qui vienne de l'extérieur de l'UPAC.

Nous avons tous été étonnés d'entendre le premier ministre parler d'environnement. Oui, il en a parlé, mais seulement pour dire qu'il recule sur l'atteinte des cibles de réduction des GES. Hier, il disait : Je n'ai pas d'indication. Aujourd'hui, on en a. J'ai déjà vécu ça un peu, là, j'ai déjà été ministre; je suis pas mal sûr qu'il avait les chiffres hier, hein, le contraire me surprendrait. Alors, nous, on va proposer que le gouvernement ne recule pas. Il a par ailleurs l'assurance, lui, qu'il va pouvoir commencer la construction d'un troisième lien entre Québec et Lévis avant la fin du premier mandat, mais sans savoir s'il pourra y arriver en respectant les cibles de réduction des GES.

Donc, les scientifiques nous disent de s'appuyer sur la science. Le gouvernement du Québec a l'assurance, là, présentement, que... 2020, il ne pense pas y arriver, mais la première pelletée de terre, là, du troisième lien, ah! ça, on va y arriver pas d'étude. Ça, c'est un acte de foi exceptionnel. Et, bien qu'il veuille enfouir les fils entre Lévis, en passant par l'île d'Orléans, jusqu'à la Rive-Nord, il n'enfouira pas le questionnement nécessaire là-dessus.

Vous savez, là, proposer un pont, là, c'est rare que quelqu'un dit : C'est une mauvaise idée. Vous me proposez une nouvelle option, je vais la prendre. La position qu'on a d'être contre, surtout depuis qu'on sait qu'on n'aura pas d'étude, ce n'est pas la plus populaire, mais c'est la plus responsable. On est capables de faire autrement.

Alors, posez la question aux gens : S'il y a un nouveau pont, ça vous intéresse-tu de le prendre? Oui. Allez chez le dentiste, ça vous intéresse-tu? Non. Bien, c'est ça. Les gens, ils ne sont pas contre le pont.

On va tous le payer collectivement puis... on va le payer, l'ensemble du Québec. Mon collègue de René-Lévesque, mon estimé collègue, leader parlementaire, qui habite à Baie-Comeau, puis moi, à Matane, nous, on n'a pas trois liens, on en a un, lien, une traverse qui fait Matane-Baie-Comeau-Godbout, puis on paie un fort prix pour le prendre, mais on va tous contribuer, les régions du Québec, à ce troisième lien là, qui nous est vendu comme une façon de contourner pour aller au Lac-Saint-Jean, puis aller aux Galeries de la Capitale, puis tout ça. On aurait pu faire différemment.

Le gouvernement a assumé sa position, ça lui a rapporté beaucoup dans la Capitale-Nationale. Il y a à peine deux ans, le Parti libéral était en avance. Le troisième lien, il a sauté là-dessus, ça a donné des résultats. Parfait. Mais il n'en demeure pas moins qu'on ne peut pas accueillir dans son bureau Dominic Champagne puis lui dire que, oui, oui, ça nous intéresse, je veux dire, on va maintenir ça, puis on va faire rouler des skidoos dans le parc du Mont-Tremblant, puis l'usine d'urée à Bécancour, et puis qu'on va continuer d'avoir des arbitrages où c'est toujours les ministres économiques qui gagnent, au Conseil des ministres, sur ces enjeux-là.

Alors, ce qu'on aimerait, c'est qu'on puisse avoir des cibles. On est capables d'y arriver, capables d'avoir accès à de l'information puis se fixer des cibles puis un cadre qui fait en sorte que, dans les principaux ministères interpellés, les Ressources naturelles, par exemple, les mines, l'activité industrielle, on a des cibles puis on a des moyens de vérifier l'empreinte puis l'impact de ce qu'on fait. Ça, on est capables de donner ça ensemble. Puis après ça on l'évalue ensemble,

les projets qu'on accepte, est-ce qu'on l'atteint ou pas, puis c'est vraiment un guide. Puis on serait un modèle à cet égard-là. Puis moi, je suis convaincu que, l'avenir de l'économie mondiale, il y aura plus de points pour les États qui sont responsables là-dessus, puis on va nous respecter là-dessus — j'ai quasiment envie de lui donner un élément parce qu'il voulait dire quelque chose, le premier ministre, là-dessus. Nos demandes, c'est des cibles de réduction des GES.

Nous proposons une loi anti-déficit climatique. Elle sera déposée durant cette session par le député de Jonquière, c'est du concret. Vous savez, un nouveau Parlement de collaboration, ça peut être un Parlement qui accepte tout le processus législatif pour qu'un projet de loi privé puisse être adopté. D'ailleurs, ça a été fait par le gouvernement précédent avec un projet de loi de la députée Gouin, à l'époque, qui était sur le logement, si je ne me trompe pas. Alors, ce projet de loi là, il sera écrit, il sera déposé, et j'espère qu'il sera adopté. Nous pouvons le faire. Le premier ministre manquerait d'audace de passer à côté de ça.

Pour attirer les investissements touristiques, mentionne-t-il, il y a quelques contraintes environnementales. Quand je l'entends dire qu'on est «open for business» en Ontario, à Boston, à New York, est-ce que ça veut dire qu'il y aura le moins de contraintes environnementales possible, moins de BAPE, moins de vérifications, que c'est une course effrénée aux investissements? Je ne crois pas que ce soit souhaitable.

Décidément, l'environnement, ce n'est pas une priorité pour le gouvernement. En tout cas, dans tous les tests qui ont été passés, à date, les promoteurs de l'environnement ont perdu dans ce gouvernement. Dans le discours d'ouverture, le premier ministre a passé plus de temps à parler du troisième lien que de la lutte aux changements climatiques, c'est tout dire. Ça manque de cohérence, les groupes sont déçus, puis nous aussi.

Si l'environnement n'est pas un souci pour le premier ministre, la culture ne semble pas l'inquiéter outre mesure non plus. J'ai entendu : Ah! puis il y a aussi la culture, puis là j'attendais la suite, puis je n'ai pas entendu la suite. Peut-être que je n'étais pas attentif. Mais j'ai réécouté après, puis finalement il ne l'a pas dit. C'est important.

On n'a rien entendu, par exemple, à propos du français, la défense et la promotion du français. On peut bien s'émouvoir, à juste raison, de la situation épouvantable que vivent les Franco-Ontariens, mais on est capables de faire ça tout en s'assurant d'assujettir le plus de monde possible à la loi 101. Et, dans les documents de la CAQ, on propose que les petites entreprises de moins de 20 employés, si mon souvenir est bon, entre 20 et 100, en tout cas... et 50, entre 20 et 50 soient assujetties aux dispositions de la loi 101. Et ça, c'est le fruit du travail exceptionnel qui a été fait par la députée d'Iberville, qui a été... dans un document et qui démontre quelles sont les nouvelles bases sur lesquelles repose le néonationalisme de la CAQ. Alors, je l'ai ressorti, ce document-là, il y a plein de bonnes idées pour un parti qui n'est pas indépendantiste mais qui n'est pas libéral non plus. Alors, vous avez un espace pour faire des avancées. On va être attentifs à ça, parce que, nous, la langue, c'est un enjeu important. Ce n'est pas un frein au développement économique, c'est une ouverture sur le monde, c'est une grande langue de notre civilisation, et on considère que la bataille n'est pas gagnée — je n'ai pas terminé, ça achève. Le français, c'est notre particularité, notre signature. Sans lui, qu'est-ce qui nous distinguerait du reste l'Amérique du Nord? Défendre notre langue, la faire aimer, rayonner, c'est le devoir de ce Parlement.

D'autre chose qui a cruellement... il y a l'absence d'un certain nombre d'éléments, c'est Internet haute vitesse puis téléphonie cellulaire. C'est un enjeu national de liberté des citoyens, d'établissement de travailleurs autonomes, pour le tourisme. Bien, si c'est une urgence nationale, il ne faut pas que ce soit d'ici cinq ans comme j'ai entendu, il faut commencer maintenant. Alors, ça, ça touche beaucoup de monde dans l'ensemble des régions du Québec. C'est le cas en Mauricie, c'est le cas au Lac-Saint-Jean, c'est le cas chez nous, c'est le cas dans le comté de Roberval. C'est un des principaux enjeux. Et là, quand la ministre a dit que ça allait se faire d'ici cinq ans, c'est drôle, ça a refroidi le monde un peu. J'ai vu ça, moi. En campagne, le premier ministre promettait que tout le monde aurait accès d'ici quatre ans. Là, on a rajouté un an, je ne sais pas pourquoi.

Les régions, la Caisse de dépôt qui refusait obstinément d'exiger un contenu local, sous l'impulsion du président du Conseil du trésor, maintenant il s'est rallié. Il disait quelque chose de différent, puis là il a changé d'idée, devrait revoir ses positions pour mieux intervenir dans les régions.

La réforme du mode de scrutin, il y a eu un changement hier, on a parlé de consensus et non d'unanimité, où ça pourrait être un vaste assentiment. Alors, c'est bien engagé.

• (13 heures) •

Le Président : Je m'excuse, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, il est 13 heures. Je conçois que vous n'avez pas complété. Il reste peu de temps, cependant. Est-ce que... Voulez-vous revenir? Parce qu'on devra suspendre jusqu'à 15 heures. Y a-t-il entente pour que vous complétiez? C'est à votre guise. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, le chef du deuxième groupe d'opposition reviendra à 15 heures. On avait convenu certains engagements. Si la parole donnée par le deuxième groupe d'opposition n'est pas respectée... On va revenir à 15 heures.

Le Président : Alors, je comprends donc qu'il n'y a pas consentement pour continuer, vous avez... Mais on ne débattrà pas vraiment là-dessus. La séance est maintenant terminée. Il vous restait encore un peu de temps, on comprend que vous allez reprendre à 15 heures.

Compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 15 heures. Merci à tous. On se revoit tout à l'heure pour la suite des débats.

(Suspension de la séance à 13 h 1)

(Reprise à 15 h 3)

Le Président : Alors, bonjour à tous et à toutes. On repoursuit.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 — veuillez vous asseoir, bien sûr — à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur la motion de grief présentée par M. le chef de l'opposition officielle.

Je cède maintenant la parole à M. le chef du deuxième groupe d'opposition, en vous rappelant, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, qu'il vous reste un maximum de 3 min 47 s, presque quatre, pour terminer votre intervention.

M. Bérubé : À la bonne heure, M. le Président.

À propos de la réforme du scrutin, je suis heureux d'avoir entendu le premier ministre réitérer son engagement à parler de consensus et non d'unanimité. Alors, on avance. La ministre de la Justice a commencé ses travaux. C'est de bon augure. La Coalition avenir Québec, son gouvernement respecte l'engagement signé avec le Parti québécois, Québec solidaire et le Parti vert. Et j'ai espoir que c'est la dernière législation où les résultats sont procurés par un mode de scrutin uninominal à un tour.

Alors, c'est une grande avancée pour le parlementarisme. Et je suis convaincu que, contrairement au gouvernement fédéral, le premier ministre va tenir son engagement et qu'à la prochaine campagne il y aura ce mode de scrutin tant attendu pour tenir compte du pluralisme des idées politiques au Québec. Alors, je veux assurer le premier ministre de mon plein concours. Et je suis convaincu que l'ensemble des parlementaires ici seront heureux de faire campagne dans ces nouvelles dispositions à partir de 2022.

Quant à la laïcité, il me semble que le gouvernement agit promptement. Bien, car, dans ce dossier, tout a été dit. Notre volonté, c'est qu'on règle cette question-là, et je présume qu'on va pouvoir la régler d'ici juin 2019. Il a notre appui. Nous sommes contre les signes religieux pour les personnes en autorité, incluant les enseignants.

Toutefois, il y a une différence entre leur approche et la nôtre. Il nous apparaît que, dans les écoles présentement, il faut davantage d'enseignants, davantage de professionnels, non pas congédier des personnes. Il est possible qu'ils changent encore d'idée. La vice-première ministre avait dit qu'on pourrait congédier des gens. Le premier ministre avait dit non. Le premier ministre est revenu. Vous savez quoi? J'ai décidé qu'on allait attendre la loi, puis, quand on aura la loi, on pourra l'analyser puis prendre une position. Alors, je suspends mes commentaires pour l'instant, jusqu'à tant que ce soit entendu, sur la loi qui sera déposée en cette Chambre.

Ce discours, quant à moi, pas si historique que ça, c'est un peu une prolongation de la dernière campagne électorale. Nous avons des attentes. Les citoyens du Québec ont des attentes. Le Parlement n'appartient pas au gouvernement. Il appartient aux 125 parlementaires qui ont été élus. Alors, nous devons travailler ensemble. Nous avons un rôle à jouer, nous devons être respectés.

Et ça a bien commencé, notamment avec la reconnaissance de quatre groupes parlementaires. Et ça, c'est une avancée. Je veux remercier ceux qui y ont contribué. C'est un bon point. Un scrutin proportionnel, c'est un autre bon point. Et il y aura d'autres moments qui apparaîtront, qui uniront l'ensemble des parlementaires.

En terminant, j'exprime le souhait que le nouveau gouvernement se raplombe rapidement, qu'il précise ses intentions, qu'il assure une plus grande coordination entre les déclarations de tous et chacun, qu'il assume ses positions qu'il endossait dans l'opposition. Parce qu'il y a eu de nombreuses motions, dans l'opposition, motion sans préavis, motions du mercredi, et on s'en souvient. Alors, on aura l'occasion de revalider les coeurs et les reins de la Coalition avenir Québec sur beaucoup de choses qui ont été dites alors qu'ils étaient dans l'opposition.

Motion formulant un grief

Et, en terminant, j'aimerais, M. le Président, présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour améliorer les services offerts aux Québécois.»

Je vous remercie, M. le Président. Je vous souhaite un très bon mandat comme président de notre Chambre. Merci.

Le Président : Merci, M. le chef du deuxième groupe d'opposition. Votre motion est déposée sous réserve de recevabilité. Je cède maintenant la parole à Mme la chef du troisième groupe d'opposition, en lui rappelant que son temps de parole est d'une durée maximale d'une heure.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. Alors, en écoutant hier le discours inaugural du premier ministre, j'ai été frappée par une forte impression de déjà-vu. Nos collègues les plus fringants, les nouveaux, comme on pourrait dire, ne s'en souviennent peut-être pas, mais le premier ministre a rejoint les banquettes du gouvernement à une époque où le maître mot de son premier ministre de l'époque, c'est-à-dire M. Lucien Bouchard, était «oser». Dans son discours inaugural du 26 janvier 1996, M. Bouchard avait lui aussi l'audace facile.

Mais on sait bien maintenant ce que le premier ministre Bouchard voulait dire par «oser». Le monde ordinaire s'est serré la ceinture en attendant les lendemains qui chantent, les services publics ont subi un choc dont ils ne se sont jamais remis, au nom d'un déficit zéro censé remettre... ou permettre, plutôt, au Québec de faire ses premiers pas dans la grande famille des nations. On connaît la suite de l'histoire, il n'y avait pas de carotte au bout du bâton.

• (15 h 10) •

Le monde a changé depuis 1996, M. le Président. Depuis le discours inaugural du premier ministre Bouchard, on a traversé une crise d'une telle ampleur qu'elle a fait trembler les fondements mêmes de l'ordre économique mondial. La mondialisation s'est accélérée et elle a même amené de nouveaux problèmes sociaux et environnementaux sans donner aux États le moyen de les affronter. Au contraire, les accords commerciaux dont sont si friands les autres partis ici présents, à l'Assemblée donnent aux entreprises le pouvoir de mettre des pressions indues sur nos gouvernements élus par le peuple, et non pas sur les actionnaires. Demandez à nos agriculteurs, agricultrices et aux travailleurs, travailleuses de la Sico, de la Bombardier, de GM s'ils sont sortis gagnants du pacte avec le diable conclu par nos gouvernements au nom de l'audace. Demandez-leur aujourd'hui s'ils sont plus riches qu'ils l'étaient hier.

Quand le premier ministre tourne son regard vers les États-Unis ou le Canada, est-ce qu'il a honte du Québec? Je suis une éternelle optimiste, M. le Président. Quand on se compare, on se console, dit l'expression. Qui aujourd'hui se désole de ne pas assez ressembler à nos voisins du Sud? Ce qui nous a permis de sortir à peu près indemnes des derniers temps, de la tourmente des crises économiques, c'est d'avoir un jour tracé notre propre chemin, celui de la solidarité sociale, de l'intervention économique réfléchie, de l'exception culturelle plutôt que d'envier le modèle américain.

Depuis les années 90, le Québec a fait l'erreur de renier ce qui le rendait distinct. Et à l'entendre ressasser le même vieux refrain 20 ans plus tard, tout indique que le premier ministre n'a pas tout à fait tiré les leçons des années Bouchard et Charest. Sa vision des services publics, c'est la même que ses prédécesseurs. Jouer à l'apprenti sorcier de la structure, on a vu ce que ça a donné en santé. Maintenant, il semble qu'on va y goûter en éducation avec la réforme des commissions scolaires. M. le Président, sa vision de la culture, c'est de rouvrir les plaies béantes du débat identitaire au lieu de rassembler le peuple québécois autour d'un patrimoine vivant duquel nous sommes si fiers, à Québec solidaire.

Finalement, on comprend que son audace, c'est l'audace de nous ramener en arrière pour donner un souffle à un modèle de développement qui a fait son temps. Le monde a changé depuis 1996, M. le Président. Le Québec doit prendre une autre direction, se transformer au diapason des nouveaux défis. Confrontés à l'urgence de la crise climatique, on doit faire de l'environnement la priorité des priorités, l'axe structurant de notre action gouvernementale. C'est vrai pour le Québec et c'est vrai pour tous les pays du monde. Quand chaque minute compte... Et combien de fois j'ai dit cela en Chambre depuis mon élection en 2014, «chaque minute compte»? Alors, quand chacune de ces minutes compte, on ne peut pas attendre la 39^e minute du discours inaugural pour entendre le premier ministre aborder du bout des lèvres la plus grande menace qui n'a jamais pesé sur l'espèce humaine. Si on était en 1996, on pourrait quand même appeler ça un bon début. Mais les professions de foi ne suffisent plus, et le peuple québécois a déjà doublé le gouvernement sur son chemin de croix.

M. le Président, les citoyennes et citoyens font leur part dans la lutte aux changements climatiques, et ça, depuis longtemps. D'ailleurs, seulement en quelques semaines, ils ont été près de 300 000 à signer un pacte qui non seulement les engage à poser des gestes individuels pour réduire leur empreinte écologique, mais surtout demande au gouvernement de s'engager dans un effort collectif de réduction des GES. Quand le premier ministre a dépêché la ministre de l'Environnement, le président du Conseil du trésor et le délégué aux Transports à la manifestation monstre pour le climat le 10 novembre dernier, avait-il au moins pris connaissance des revendications portées par les citoyens et citoyennes?

Laissez-moi rappeler à cette Assemblée que le peuple du Québec n'a pas réclamé un énième photo op, mais bien la fin de tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures. Il a réclamé de mettre un terme à toute subvention directe ou indirecte aux hydrocarbures. Et le peuple a aussi exigé la mise en marche d'un plan de transition capable d'atteindre les objectifs que nous a fixés le GIEC.

Là où le premier ministre se cache derrière les mauvaises intendants des libéraux, ces 15 dernières années qui ont fait tant mal, les Québécois et Québécoises sont déjà en mode solution. Ils veulent de l'audace, certes. Ils veulent du courage, définitivement. Ils sont prêts à répondre au coup de semonce assourdissant sonné par le dernier rapport du GIEC. Le premier ministre est-il prêt, lui, à y répondre? Est-il prêt à affronter la réalité? Parce que ce qui n'est pas réaliste, M. le Président, c'est cette fausse opposition, tant de fois répétée, entre croissance économique et environnement, cette fausse opposition qui remet toujours à la semaine des quatre jeudis la transition écologique et énergétique de notre économie.

Ce qui n'est pas réaliste non plus, c'est de croire qu'on peut encore applaudir des projets polluants comme l'usine d'urée à Bécancour, qui va émettre autant de GES que 180 000 voitures, ou du gazoduc Saguenay-Ontario, avant même que le BAPE, d'ailleurs, ne rende ses avis et avant même que l'acceptabilité sociale soit exprimée... ou sans parler de la promesse brisée aux citoyens et citoyennes de Saint-Adolphe-d'Howard.

Ce qui n'est pas réaliste, c'est de prétendre contribuer à la lutte aux changements climatiques à l'échelle mondiale sans se présenter au plus important rendez-vous des décideurs de cette planète, et je parle, bien sûr, de la COP24. J'espère que le premier ministre a passé son tour cette fois-ci parce qu'il sera trop occupé à ficeler une ébauche d'un plan de transition qu'il présentera d'ici la fin de la COP24. Ça nous apparaît le strict minimum.

Vous savez, à force de sonner l'alarme, on finit par épuiser un peu le lexique environnemental. Alors, je vais emprunter le langage des affaires pour bien me faire comprendre par mes collègues du gouvernement.

Quand une entreprise sous-performe trimestre après trimestre, année après année, lorsque ses emprunts vont beaucoup plus vite que les revenus, ce ne sera pas long, et vous en conviendrez, qu'elle va perdre la confiance de ses investisseurs, et, à la longue, bien, son titre va perdre de la vitesse, tellement, tellement perdre de valeur qu'elle va finir par faire banqueroute. Notre dette climatique — et j'emploie volontairement ces mots — notre dette climatique, M. le Président, ce n'est pas une technicalité, mais un poids bien réel sur les épaules des investisseurs de l'État québécois, c'est-à-dire le peuple du Québec, et plus il s'alourdit, ce poids, plus les risques de banqueroute sont élevés.

• (15 h 20) •

À ce sujet, le premier ministre ferait bien d'écouter très sérieusement la mise en garde du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, et je me permets de le citer : «Il faudra des changements sans précédent dans tous les

aspects de la société, en particulier [...] les secteurs clés de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de la construction, du transport et de l'urbanisation. [...]La période qui s'ouvre est cruciale, dit-il. Nous devons honorer les engagements de Paris à inverser la tendance des émissions d'ici 2020. La conférence des Nations unies sur [le changement climatique] qui doit se tenir [...] en Pologne ne peut être un échec — elle ne peut être un échec. [...]Nous devons nous hisser à la hauteur des défis de l'action climatique et faire ce que la science exige de nous avant qu'il ne soit trop tard.» Je rappelle, c'est une citation du secrétaire général des Nations Unies.

Est-ce là le genre de discours idéologique auquel faisait référence le premier ministre hier? L'approche retenue par le gouvernement, à l'inverse, est du pelletage de nuages. Son appui au troisième lien au nom de la lutte aux changements climatiques indique clairement aux Québécois et aux Québécoises tout ce qu'ils doivent savoir.

Comme le premier ministre, je me promène dans les rues de Québec. Je le sais, le troisième lien divise. Contrairement au premier ministre, j'accorde plus de crédit à l'avis des experts qu'au lobby de l'asphalte et des concessionnaires. Qu'est-ce que les experts nous disent, M. le Président, sur les nouveaux projets autoroutiers, qu'ils soient des ponts, des élargissements d'autoroute? Que nous disent-ils? Que tous ces projets viennent empirer le problème, et empirer le problème qu'ils sont censés régler. Alors, si l'objectif du gouvernement est de défigurer l'île d'Orléans, je vous le dis tout de suite, ils vont l'atteindre. Si l'objectif du gouvernement est de réduire la congestion, bien là, on doit passer à un autre appel parce qu'ils ne l'atteindront pas.

Le courage, M. le Président, l'audace, ce n'est pas de couler dans le béton la place du Québec à la queue du peloton de la lutte aux changements climatiques, c'est de montrer au monde entier que le Québec a les gosses de se distinguer de l'État pétrolier canadien, qui fait partie, d'ailleurs, je nous le rappelle, des trois États, mondialement, qui mettent le plus à risque l'atteinte des objectifs mondiaux de réductions de GES. Et, encore là, ce n'est pas moi qui le dis, c'est des experts. C'est affirmer haut et fort notre fierté de prendre à nouveau les devants.

Alors, la question se pose. Qui seront les grands perdants de notre inaction? Qui est en première ligne de la déferlante qui s'annonce? Qui souffre déjà, en Californie, dans les pays du Sud, sur les côtes des pays insulaires? Qui est victime, ici même, des canicules mortelles, de la destruction semée par les vents violents, que nous avons vécue cet été? Ce sont toujours les mêmes, M. le Président, toujours les gens ordinaires qui, eux, n'ont pas les moyens de s'équiper contre la poussière rouge du Vieux-Port de Québec ou de déménager quand l'érosion des berges menace leurs domiciles, les gens des régions, nos agriculteurs et agricultrices, qui sont particulièrement vulnérables aux phénomènes extrêmes, les Premières Nations, qui sont au premier rang quand vient le temps de payer le prix de notre inaction. Il s'agit de mettre les pieds une fois au Nunavik pour le comprendre pour toujours.

Par-dessus tout, soyons honnêtes, ce sont nos jeunes. Je veux donc leur donner la parole. La parole à Julia, qui n'en revient tout simplement pas, en fait, elle écrivait... elle capote que le gouvernement du Québec ne mettra pas l'environnement au cœur de ses priorités pour les quatre prochaines années. À Karim, Karim, ce jeune consultant en environnement, qui m'écrit que, si rien ne change drastiquement, tout va s'écrouler d'ici 10 à 30 ans, et qui prend soin de me préciser que ce n'est pas lui qui le dit, c'est le consensus scientifique. À Éliane, qui n'a même pas l'âge de voter mais qui s'attend à ce que son gouvernement pense plus loin que l'année prochaine, que la prochaine élection parce que, quand la planète va décider qu'elle en a assez — et c'est ses mots, elle n'est pas en âge de voter présentement et elle écrit — il sera trop tard.

J'espère que vous prêtez l'oreille à ce que les jeunes ont à vous dire, M. le premier ministre. Et j'espère, M. le Président, que ces jeunes vont continuer à tous nous talonner pour que, comme on dit par chez nous, le chien arrête de courir après sa queue, parce qu'on veut, on souhaite, on l'espère, leur léguer une maison en ordre.

Si notre premier ministre veut être capable, comme il le disait hier, de regarder ses fils dans les yeux, si tous les députés ici veulent être capables de regarder leurs petits-enfants dans les yeux en leur disant que l'avenir est à eux, ils et elles doivent s'élever à la hauteur de la responsabilité, la responsabilité morale qui nous incombe à l'orée de cette 42e législature. C'est l'humanité dont il est question.

Hier, le premier ministre, dans son discours inaugural, nous parlait du désir de ramener la beauté, et j'en suis, M. le Président, j'en suis. Et je lui rappelle que la plus majestueuse beauté existante à ce jour, c'est la planète qui nous l'offre, qui nous l'offre gratuitement, généreusement, qui nous l'offre à chacun et chacune d'entre nous, pas aux industries qui n'en ont rien à cirer, aux humains qui habitent la terre. Nous sommes tous et toutes, du plus petit au plus petit, nés libres et égaux en droits et en dignité. Il n'y a personne qui n'est pas légitime de rappeler au gouvernement, aux différents gouvernements de la planète, de rappeler aux dirigeants économiques, à ceux et celles qui font les choix... Tous les citoyens de la planète, toutes les citoyennes de la planète sont légitimes de nous interpeller pour dire : Mais qu'est-ce que vous êtes en train de faire? Mais qu'est-ce que vous êtes en train de faire? La planète ne vous appartient pas. La planète appartient à chaque individu qui vit dessus, peu importe dans quel pays il a les pieds, peu importe quelle immigration il a été obligé de faire pour survivre ou donner un avenir meilleur à ses enfants, peu importe que son portefeuille soit gros de même ou qu'il n'en ait pas, de portefeuille, parce que c'est la survie à chaque semaine.

• (15 h 30) •

Alors, cette généreuse beauté dont nous fait cadeau la planète, la terre mère, diraient mes frères et soeurs autochtones, eh bien, j'espère qu'on va vouloir aussi se mettre ensemble pour la laisser à nos arrière-petits-enfants. 2030, c'est demain matin, de grands défis nous attendent. 2050, c'est après-demain, de très grands défis nous attendent. Et d'ailleurs une de mes — je peux-tu le dire de même? — idoles, que j'ai eu la chance de rencontrer ici même, au Parlement, la semaine dernière, chantait, il y a déjà plusieurs décennies, et je parle de Mme Diane Dufresne, elle disait : «Ne tuons pas — je ne vous le chanterai pas, inquiétez-vous pas — la beauté du monde. Chaque fleur, chaque arbre que l'on tue revient nous tuer à son tour. Ne tuons pas la beauté du monde. [...]La dernière chance de la terre, c'est maintenant qu'elle se joue.»

Motion formulant un grief

M. le Président, considérant que le parti au pouvoir n'a pas cru bon de mettre en priorité l'urgence qu'impose la crise climatique actuelle, j'aimerais déposer la présente motion :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour la faiblesse de ses orientations en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de diminution de gaz à effet de serre.»

Merci, M. le Président.

Le Président : Merci, Mme la chef du troisième groupe d'opposition. Votre motion, que l'on récupérera dans un instant, est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Bien, à ce moment-ci, avant de céder la parole à un prochain intervenant, je suspends brièvement les travaux afin de réunir les leaders pour la répartition du temps de parole. On suspend pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 15 h 32)

(Reprise à 15 h 41)

Allocution du vice-président, M. Marc Picard

Le Vice-Président (M. Picard) : À l'ordre, s'il vous plaît! Chers parlementaires, permettez-moi de profiter de cette première intervention en Chambre à titre de premier vice-président pour saluer et remercier tous les gens qui ont contribué au succès de la dernière campagne électorale.

À cet égard, je souhaite remercier tout particulièrement les électeurs et électrices des Chutes-de-la-Chaudière d'avoir réitéré leur confiance en moi, me permettant ainsi de les représenter au sein de cette Assemblée pour un sixième mandat. Vous comprendrez que je ressente une pointe de fierté alors qu'après 15 années au service des gens de mon comté je reçois encore leur appui avec le plus grand nombre de votes au Québec, c'est-à-dire 25 777 voix. Je sais pertinemment que cette marque de confiance est le résultat d'un travail constant de proximité, d'écoute des besoins des citoyens et surtout du respect de sa parole. Aussi, je me fais un point d'honneur d'être à la hauteur de cette estime à mon égard et au travail que j'ai accompli pendant toutes ces années en poursuivant mon mandat avec dévouement, sincérité et intégrité.

Je tiens à remercier également les membres de mon équipe pour leur soutien indéfectible, leur loyauté et leur encouragement. Soyez assurés que j'entame ce nouveau mandat avec une ferveur renouvelée et qu'en tant que député l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens du comté demeure au cœur de mes actions.

Cette grande équipe de la Coalition avenir Québec, formée de députés d'expérience et de nombreuses nouvelles recrues, partage la vision d'un homme, notre premier ministre. J'ose prétendre que cette vision a été inspirée en grande partie par l'Action démocratique du Québec, qui a ouvert la voie à un troisième parti sur l'échiquier politique québécois.

L'ADQ a effectivement ouvert une voie différente et a offert une tout autre vision pour le Québec, entre autres en sensibilisant les citoyens à l'importance de la dette et à la nécessité d'améliorer l'efficacité des services de l'État. En choisissant ce nouveau gouvernement le 1er octobre dernier, les Québécois et Québécoises ont voulu mettre fin à 50 ans de bipartisme et donner une chance à une troisième voie. Et c'est maintenant qu'une nouvelle route s'ouvre et que nous toutes et tous ici présents sommes appelés à collaborer pour un Québec meilleur et prospère.

Par ailleurs, la vie politique peut s'avérer à la fois captivante et exigeante. Pour les plus expérimentés, vous en connaissez déjà les rouages et les enjeux. Pour les nouveaux, ça ne saurait tarder. Puisqu'on me désigne souvent comme un sage de cette Assemblée, c'est à ce titre que je me permets quelques conseils de vieux routier.

Être élu est un privilège et comporte son lot de responsabilités. Nous avons été choisis pour être la voix des gens, pour faire entendre leurs préoccupations. Être élu signifie d'abord et avant tout être au service de tous les citoyens, peu important nos convictions et notre allégeance. Bien que les idées diffèrent et les manières de faire aussi, nous partageons une volonté commune, améliorer la qualité de vie de tous les Québécois et Québécoises.

Donc, être au service, c'est prioritairement écouter ce que les gens ont à dire avec attention et empathie, demeurer à l'affût de leurs préoccupations, être proactif sur le terrain, agir avec respect et intégrité et intervenir avec diligence.

Sûrement que la tâche pourrait apparaître colossale par moments, mais combien elle est gratifiante lorsque nous pouvons faire la différence dans la vie des gens. L'engagement social que vous avez choisi exige évidemment une grande implication de votre part, mais il est important de vous accorder du temps pour vous ressourcer auprès de votre famille et de votre entourage.

Pour terminer, j'aimerais remercier le premier ministre pour la confiance qu'il m'a témoignée en me proposant le poste de premier vice-président. Soyez assuré que je suis grandement honoré de mettre au service de la démocratie mes 15 années d'expérience parlementaire en présidant cette nouvelle Assemblée.

De même, je souhaite contribuer à la bonne marche de nos travaux parlementaires de façon positive, dans un climat de respect mutuel. Or, je m'engage ainsi à exercer mes responsabilités de premier vice-président avec rigueur et impartialité. Je nous souhaite à tous une législature constructive. Merci.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci. À la suite de la réunion tenue avec les leaders, je vous informe que la répartition du temps de parole pour l'ensemble des 25 heures de débat sur le discours d'ouverture sont : 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique, 11 h 55 min sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours du premier ministre, 7 h 9 min sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant le discours de son chef, 2 h 23 min sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef, 2 h 23 min sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant le discours de sa chef, et 10 minutes sont allouées au député de Chomedey.

Le temps non utilisé par le député de Chomedey ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, mis à part les consignes mentionnées précédemment, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à la première intervenante, Mme la ministre de la Santé et des... de la Santé, point.

**Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que
l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement
et sur les motions formulant un grief**

Mme Danielle McCann

Mme McCann : Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, c'est avec honneur et humilité que je me retrouve à l'Assemblée nationale, berceau de notre démocratie et garante de nos droits. Je m'engage à contribuer avec audace et fierté, deux mots qui sont chers à notre gouvernement, à bâtir un Québec fier, solidaire et inclusif, un Québec qui, véritablement, prend soin des personnes, de ses enfants et de ses aînés.

Je tiens tout d'abord à remercier les citoyens et les bénévoles de Sanguinet pour leur appui indéfectible. Je peux leur garantir que je serai présente pour eux tout au long de mon mandat.

Au cours de la campagne électorale, j'ai entendu des élus, des familles, des travailleurs, des proches aidants qui m'ont fait part des besoins au Québec, mais aussi dans ma circonscription. Que ce soit en transport, en petite enfance, en santé et en services sociaux, les besoins sont nombreux. Des projets économiques et sociaux structurants ont besoin de voir le jour. Je pense notamment aux maraîchers, dont il faut soutenir les stratégies sur la main-d'oeuvre et les démarches d'innovation. Les citoyennes et les citoyens de Sanguinet demeurent au coeur de mon engagement. Leurs préoccupations ont désormais une voix forte à l'Assemblée nationale.

Je souhaite maintenant remercier le premier ministre pour la confiance qu'il m'a accordée en me donnant la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux. J'exercerai mes fonctions avec tous les acteurs du réseau dans un climat de collaboration, de bienveillance, de solidarité et d'engagement social.

Le temps de la confrontation, des réformes de structure et des compressions budgétaires est terminé. Nous allons travailler ensemble pour régler les problèmes d'accès. Nous allons pouvoir, pour, probablement, une des premières fois depuis de nombreuses années, concentrer toutes nos énergies et régler des problèmes d'accès. Nous avons entendu et compris ce que les Québécois et les Québécoises réclament depuis longtemps. Notre réforme sera une réforme d'accès, d'accès aux services de première ligne, aux services spécialisés, aux services en santé mentale, aux services de maintien à domicile et aux services, en général, en santé et en services sociaux. Nous avons un programme et des mesures concrètes pour le réaliser et nous serons en mode action au cours des quatre prochaines années.

• (15 h 50) •

Notre objectif-phare vise à augmenter l'accès aux soins et aux services en première ligne. Nous devons, dans un premier temps, permettre aux citoyens d'avoir accès à des services sans rendez-vous les soirs et les fins de semaine. Et nous nous engageons aussi, d'ici 2022, à ce que tous les Québécois qui le désirent aient accès à un médecin de famille, à une équipe de soins, et ce, à l'intérieur de 36 heures. Nous réduirons aussi l'attente à 90 minutes en moyenne à l'urgence pour la clientèle ambulatoire. Nous réduirons également le temps d'attente des personnes qui arrivent à l'urgence sur civière.

Pour réaliser ces engagements, nous allons prendre tous les moyens, humains, administratifs et technologiques. Pour y arriver globalement et collectivement, nous décloisonnerons les pratiques et nous mettrons à profit les compétences de tous les professionnels de la santé. Alors, les médecins, les infirmières, les travailleurs sociaux, les psychologues, les pharmaciens, les infirmières praticiennes spécialisées et plusieurs autres seront mobilisés au défi de donner accès aux services de santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

Avec mon collègue Lionel Carmant, nous mettrons sur pied un projet de dépistage, d'évaluation et d'intervention pour les enfants aux prises avec des problèmes de développement. Avec ma collègue Marguerite Blais, nous allons créer, d'ici 2022, 2 600 nouvelles places dans une trentaine de maisons des aînés et nous allons améliorer les conditions de vie...

Le Vice-Président (M. Picard) : Mme la ministre, Mme la ministre, je m'excuse de vous interrompre, mais vous devez interpeler vos collègues par leur titre et non par leur nom de famille. Je m'excuse.

Mme McCann : ...le ministre délégué en Santé et en Services sociaux, nous allons mettre ensemble un projet de dépistage, d'évaluation et d'intervention pour les enfants aux prises avec des problèmes de développement. Et aussi, avec ma collègue responsable des Aînés et des Proches aidants, nous allons créer, d'ici 2022, 2 600 nouvelles places dans une trentaine de maisons des aînés et nous allons améliorer les conditions de vie des personnes en CHSLD. Ça me permet d'insister sur ces deux belles réalisations ou ces trois belles réalisations que nous aurons dans le futur. Et nous déposerons

également une politique nationale pour les proches aidants. Et nous allons aussi investir dans les services de maintien à domicile. Et on sait à quel point c'est important d'investir dans ces services de maintien à domicile parce que nous croyons que, le plus possible, les personnes doivent demeurer chez elles.

Alors, notre stratégie repose aussi sur les nouvelles technologies. Nous allons propulser le réseau de la santé et des services sociaux à l'ère numérique. Concrètement, cet objectif va se traduire par l'inscription obligatoire de toutes les cliniques médicales, de tous les CLSC et de tous les GMF au service Rendez-vous santé Québec par le déploiement des centres de répartition des demandes de service, par la fin de l'utilisation des télécopieurs et par l'adhésion des citoyens et des citoyennes au Carnet santé Québec, un outil indispensable et résolument moderne pour le suivi de leur santé en ligne.

J'ai mentionné au début de mon intervention que les réformes de structure consécutives et les compressions budgétaires avaient épuisé le personnel. C'est malheureusement l'héritage de l'ancien gouvernement. Voilà pourquoi mon programme prévoit des mesures pour l'amélioration des conditions de pratique de tous les professionnels, incluant les infirmières et les préposés aux bénéficiaires. Je suis très préoccupée par l'augmentation du nombre de congés de maladie, par la détresse au travail vécue par les professionnels du réseau. Il est temps que l'on prenne soin d'eux pour qu'ils prennent soin de nous.

Alors, des solutions, il y en a, et j'ai l'intention d'agir pour mettre en place des solutions novatrices répondant à leurs besoins. Alors, je veux être claire, nous entrons dans une ère de collaboration et de décentralisation des prises de décision par une approche populationnelle dans toutes les régions du Québec. Nous favorisons cette stratégie parce qu'elle nous permettra d'adapter l'offre de service en fonction de la réalité spécifique de chacune des régions.

À cette fin, nous réalisons actuellement un portrait précis de l'offre de service qui existe en première ligne et dans différents programmes dans toutes les régions du Québec. D'ici les quatre prochaines années, nous aurons réussi un virage important vers un réseau accessible et solidaire, empreint de bienveillance et d'empathie. Nous aurons mis à contribution l'ensemble du personnel du réseau et la population en nous inspirant des meilleures pratiques cliniques et administratives. Nous avons le devoir de réussir tous ensemble, pour tous les Québécois et pour toutes les régions du Québec. Il faut faire en sorte que les problèmes d'accès soient derrière nous. J'appelle donc tous les professionnels, toutes les associations et tous les ordres à continuer de contribuer, par leur ouverture et leur collaboration, à répondre aux attentes des Québécois.

Notre gouvernement a reçu un mandat très fort de la population, et j'ai la responsabilité d'y répondre avec les acteurs et les partenaires du réseau. Cet état de fait, c'est notre contrat social avec les Québécois, et j'entends démontrer à la population du Québec ma volonté inébranlable à réussir dans cette voie. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Anjou—Louis-Riel.

Mme Lise Thériault

Mme Thériault : Merci, M. le Président. Vous me permettez, M. le Président, tout d'abord de vous féliciter pour votre réélection, votre accession à titre de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Vous avez mentionné avec justesse que vous êtes dans ce Parlement depuis déjà 15 ans, ce qui fait de vous le deuxième doyen de votre formation politique, M. le Président.

On a parlé beaucoup de doyens dernièrement. Vous allez me permettre de vous dire que c'est avec beaucoup de fierté que je vais remercier les électeurs et les électrices du magnifique comté d'Anjou—Louis-Riel, qui m'ont fait confiance pour une septième fois, M. le Président, ce qui me permet d'être la doyenne des femmes députées à l'Assemblée nationale mais également la doyenne de mon groupe parlementaire. Et vous aurez compris que je parle ici d'expérience et non pas d'âge, M. le Président.

Donc, évidemment, à titre de doyenne, vous allez me permettre de faire un peu comme vous, M. le Président. Vous avez usé de ce titre gracieux qui vous revient pour faire certains conseils d'usage aux parlementaires, et évidemment je ne peux m'empêcher d'en faire moi-même et d'essayer d'y aller de plus de sagesse possible, M. le Président, pour pouvoir faire en sorte que nous comprenions tous que nous avons un rôle parlementaire à jouer.

• (16 heures) •

Évidemment, puisque nous sommes dans un Parlement, je crois qu'il est de bon augure de rappeler que, dans un Parlement, on fait quoi, on parle et on parlemente, et que l'arme des oppositions, que ce soit l'opposition officielle ou que ce soit la deuxième, la troisième opposition, c'est de parler et de faire en sorte que les débats, M. le Président, puissent s'élever au-delà de la partisanerie parce que, lorsque nous prenons la parole ici, je crois que c'est important que les gens comprennent que notre but, ce n'est pas de s'opposer pour s'opposer, mais bien, à chaque fois, d'améliorer, de relever le débat, de faire voir les différentes idées, les différents points de vue parce que nous représentons aussi des électeurs qui peuvent effectivement partager nos points de vue, qui ne sont pas nécessairement partagés par tous les parlementaires ici.

Vous allez me permettre, M. le Président, effectivement de dire que, lorsque nous sommes dans un Parlement, oui, il y a la période de questions, mais, du haut de mes 16 ans et demi d'expérience de parlementaire, je peux vous dire également, M. le Président, qu'il arrive que nous ayons des moments de franche camaraderie, notamment lorsque nous travaillons en commission parlementaire. Je pense qu'il est toujours de bon augure de discuter avec ses collègues, peu importe le côté de la Chambre que les collègues occupent.

Certains d'entre vous savez très bien que, lorsque j'ai été ministre — je l'ai été à plusieurs reprises, au moins 10 ans dans les dernières 16 années, M. le Président — j'ai toujours eu comme devoir ou comme motivation que, lorsque je déposais des projets de loi, on puisse les faire adopter rapidement, correctement, que, si on pouvait les bonifier, bien, les idées des oppositions étaient les bienvenues. Et je pense qu'il faut comprendre en ce sens que nous ne sommes pas des

adversaires. Nous ne sommes pas des ennemis. Nous ne sommes pas des adversaires, mais nous sommes tous des parlementaires qui avons été élus par nos citoyens dans nos circonscriptions pour pouvoir défendre et représenter leurs intérêts.

Évidemment, comme rôle de parlementaire, il y a le travail de législateur que nous serons tous appelés... Les ministres déposeront certainement des projets de loi. Nous allons essayer de les bonifier, de les améliorer, M. le Président. C'est le rôle d'une opposition qui se veut constructive également. Nous avons la chance de compter parmi nos rangs plusieurs anciens ministres qui ont une expérience parlementaire, qui peuvent contribuer à enrichir le débat.

Évidemment, M. le Président, je ne peux m'empêcher de souligner que c'est une élection historique pour les femmes particulièrement. Le premier ministre, hier, dans son discours inaugural, a fait état qu'il a fait élire le plus grand nombre de femmes dans un moment très historique. Mais vous allez me permettre de rappeler bien gentiment, M. le Président, qu'on peut regarder les choses aussi de manière différente.

De notre côté, sur 29 parlementaires, il y a 16 femmes, avec 55 % de la représentation féminine, pour le Parti libéral du Québec. Québec solidaire, quant à eux, ont une députée sur deux, donc cinq députées sur 10, 50 %, le Parti québécois, quatre femmes sur 10, pour une représentation de 40 %, et, du côté de la Coalition avenir Québec, M. le Président, 28 femmes sur 74, donc 37 %.

Donc, on comprendra que tous les partis politiques ont redoublé d'efforts pour faire en sorte qu'il y ait un nombre de femmes bien supérieur qui soient élues dans ce Parlement.

Vous me permettrez également, M. le Président, d'ajouter que non seulement je suis la doyenne — pour la première fois de l'histoire du Parti libéral du Québec, c'est une femme qui occupe ce poste-là — mais que c'est aussi le cas du côté du Parti québécois avec la députée de Duplessis, qui est la doyenne de la formation politique du Parti québécois, mais aussi, et c'est intéressant, avec Québec solidaire puisque c'est la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Donc, vous avez, dans les trois formations politiques, les doyennes. Les doyens sont des doyennes. Et, du côté du gouvernement, le parti qui est supposé représenter le changement a le doyen à titre de premier ministre. Donc, vous comprendrez que c'est un peu paradoxal, mais on ne peut que souhaiter qu'il y ait quand même plus de femmes qui exercent des fonctions.

Je vais souligner cependant, M. le Président, que le premier ministre a bien fait de nommer un Conseil des ministres paritaire. Je dois rappeler que c'est la deuxième fois de l'histoire du gouvernement puisque le premier ministre Charest avait été le premier à nommer un gouvernement complètement paritaire entre les hommes et les femmes en 2007, M. le Président, et que le dernier gouvernement avait été formé dans la zone de parité, M. le Président.

J'aurai peut-être un petit conseil que j'ajouterais aux femmes collègues ministres de l'autre côté. Je leur dirais qu'elles sont ministres au même titre que les collègues qui peuvent penser qu'ils ont peut-être des ministères plus importants. Il n'y a pas aucun ministère qui est moins important qu'un autre. Peu importe que vous soyez ministre délégué, ministre responsable, vous êtes ministres et vous avez la responsabilité ministérielle d'aller au bout de vos idées, peu importe le siège dans lequel vous êtes assis ou assises.

Donc, évidemment, M. le Président, certains diraient que les ministres économiques sont tous des hommes, mais je compte sur la collaboration des femmes ministres de l'autre côté pour faire valoir leur point puisque même moi, j'ai eu l'occasion de participer à des discussions de Conseil des ministres où souvent les femmes ont fait la différence dans l'avancement de certaines causes, y compris lorsque c'étaient des dossiers économiques, M. le Président.

Je me réjouis d'avoir différentes porte-parole féminines aussi, M. le Président. Évidemment, j'aurais préféré qu'il y ait une ministre responsable de l'Habitation et de la Protection du consommateur, fonction que j'ai occupée jusqu'à la dernière élection, M. le Président. Pourquoi? Parce que ce sont deux responsabilités qui touchent les gens de très près. Dans la vie de tous les jours, en fait, on consomme, on achète, on va à l'épicerie, on achète un paquet de choses, donc ce qui fait que la protection des consommateurs, on doit s'en occuper.

J'ai eu le privilège, comme ministre, de faire adopter deux projets de loi qui touchaient la protection du consommateur en très peu de temps, et nous avions convenu, tous les députés qui étaient présents, que nous devions consacrer plus de temps à ce portefeuille-là. Je dois dire que, bien que d'office ça revient à la ministre de la Justice, je suis heureuse de voir que la députée de Les Plaines est adjointe parlementaire de ces dossiers-là, députée que je connais, d'ailleurs. Donc, je suis convaincue qu'on aura certainement l'occasion de pouvoir travailler ensemble sur les dossiers qui nous tiennent à coeur.

Je vous dirais qu'au niveau de l'habitation je comprends que c'est la ministre des Affaires municipales, je vais lui demander bien gentiment de garder les yeux bien ouverts, M. le Président. Vous savez, un discours inaugural, pour nous, je considère que ça met la table en beaucoup de matières, et je n'ai pas entendu de préoccupation par rapport à la pauvreté et le logement social, je n'ai pas entendu de priorité qui va, exemple, au crédit d'impôt RénoVert, M. le Président. J'ai eu le plaisir et le loisir de déposer un projet de loi, le projet de loi n° 501, avec certaines discussions que j'ai eues avec la ministre responsable de l'Habitation, pour lui mentionner l'importance des travaux de ce projet de loi là. Et il est évident, M. le Président, que, lorsqu'on n'entend pas parler d'habitation, lorsqu'on n'entend pas de priorité, dans la bouche du premier ministre, qui touche ces dossiers-là, bien, vous me permettez, évidemment, de regarder et de surveiller de très près les actions du gouvernement.

Évidemment, c'est un nouveau gouvernement qui arrive, M. le Président. Moi, je suis bonne joueuse, je n'ai absolument aucun problème à ce que les collègues de l'autre côté puissent prendre l'ampleur des tâches qui les attendent, qu'ils puissent s'approprier leurs ministères, mais je pense, M. le Président, qu'il y a des règles élémentaires, quand même, à rappeler. Vous savez, je pense que le premier ministre doit aussi donner l'exemple. Je ne rentrerai pas dans le débat parlementaire que le leader a soulevé, mais nous sommes des parlementaires, et il y a certains privilèges qui sont rattachés à la fonction que nous avons, dont de saisir les parlementaires en premier des projets de loi, des discours inauguraux, évidemment. Donc, je pense que les leaders auront l'occasion de faire ce débat-là, mais il y a quand même un exemple

qui doit venir en haut lieu, et je m'attends vraiment à ce que les collègues de l'autre côté, sans vouloir être moralisatrice, M. le Président... — vous avez ouvert la voie en donnant quelques conseils — je pense que, lorsqu'on prend notre rôle de parlementaire à coeur, il faut savoir respecter aussi ces institutions, M. le Président.

Vous savez, des fois, on peut s'enflammer dans nos débats, mais je pense que le choix des mots est quand même très judicieux, très, très, très judicieux, et j'inviterais les parlementaires, évidemment, lorsqu'ils portent des propos... puis parlementaires tous côtés confondus, c'est bon pour les nouveaux aussi de mon côté, M. le Président, et les nouvelles députées, c'est de faire attention au choix des mots mais aussi au ton. Et vous savez que nos débats, parfois, sont enflammés. La présidence arbitre ces débats-là. Nous avons un lexique, qui est assez enrichi, de propos antiparlementaires, mais nous savons tous que ce n'est pas nécessairement le mot, mais le ton, des fois, qui est utilisé, qui peut être blessant et qui va enflammer les débats.

Je pense que la population a été très sceptique pendant très longtemps. C'est vrai que, des fois, lorsqu'on regarde nos travaux, ce qu'on voit, c'est la période de questions. À mon grand regret, on ne retient que la période de questions, alors que, de manière générale, les études de projets de loi, le travail en commission parlementaire, les missions parlementaires qu'on a l'occasion de faire sont toutes des occasions pour faire en sorte qu'on peut mieux travailler, mieux communiquer, rehausser la fonction, la perception que les gens ont de notre rôle de parlementaires. Très, très souvent, lorsqu'on se croise à l'extérieur du parlement, nous le faisons d'une manière très civilisée, et les gens sont toujours un peu surpris de voir même s'embrasser sur les joues d'une manière très conviviale, en se demandant des nouvelles de nos familles respectives, M. le Président.

• (16 h 10) •

Donc, je souhaite, si j'avais un souhait à faire en tant que doyenne, que le ton soit mesuré lorsque les gens font leurs interventions, M. le Président. Je ne dis pas qu'il faut aseptiser nos débats, pas du tout. Je pense que la passion aura toujours lieu dans un Parlement. Nous sommes toutes des personnes passionnées puisque nous avons choisi la voie de la politique. Nous sommes des personnes qui sommes engagées. Nous avons des convictions, nous avons des idées. Nous pouvons les défendre avec passion, mais nous pouvons aussi faire preuve de respect envers nos collègues, M. le Président.

Évidemment, je crois que la 42e législature sera une bonne législature. Je crois que vous aurez à arbitrer des propos avec trois oppositions. C'est la première fois qu'on a trois oppositions devant un gouvernement. Évidemment, on ne connaîtra plus jamais les législatures qu'on a connues dans le passé. Vous et moi avons siégé jusqu'à minuit, où les sessions intensives duraient un mois à l'époque, au mois de décembre, au mois de juin, où les travaux terminaient à minuit, que le lendemain matin, on était déjà en réunion à 7 heures du matin. Les nuits étaient très courtes. Aujourd'hui, c'est très différent. Les horaires ont beaucoup changé. J'ai contribué moi-même, sur le premier comité, à réduire ces heures-là. Mais je pense qu'il ne faut jamais oublier que nous avons été élus pour siéger au Parlement et que le Parlement est à Québec. Nous avons le devoir de nous acquitter de nos tâches et d'être ici, de faire acte de présence, évidemment, et de débattre, M. le Président.

Je pense, M. le Président, que nous aurons certainement des débats rigoureux. Il est vrai que le gouvernement qui est devant nous a une certaine liberté d'action, mais je vais rappeler, comme l'a si judicieusement dit le lieutenant-gouverneur, que cette liberté d'action n'est pas absolue, M. le Président, et que ce que nous devons faire, c'est enrichir les débats, mais dans le respect de tous, M. le Président.

Donc, ceci étant dit, je sais que mes collègues vont vouloir prendre la parole eux aussi, M. le Président, je me permets de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux parlementaires et je les invite à mijoter leurs idées sur les propos que j'ai prononcés sur la franche camaraderie, M. le Président, parce qu'elle existe aussi entre nous. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Blainville.

M. Mario Laframboise

M. Laframboise : Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, je tiens à vous féliciter, M. le Président, pour votre élection à titre de vice-président, féliciter également le député de Lévis, comme président de notre Assemblée nationale, la députée de Saint-Hyacinthe et la députée de Hull, comme vice-présidentes. Je sais que vous saurez respecter mes privilèges de parlementaires en me donnant la liberté de parole et d'expression. C'est la beauté du Parlement ici, à Québec.

C'est toujours un peu avec fébrilité, M. le Président... parce que j'ai quand même quelques élections, hein? Ça fait deux fois que je me lève ici pour faire le discours d'ouverture, évidemment, d'une nouvelle session, d'une nouvelle législation, je l'ai fait quatre fois à Ottawa, je l'ai fait cinq fois dans le milieu municipal, puis j'ai seulement 61 ans, M. le Président, là, et c'est toujours avec plaisir qu'on prend la parole, évidemment, pour s'adresser à nos citoyens.

D'abord, je veux saluer les citoyens et les citoyennes de Blainville qui m'ont donné la chance de les représenter à l'Assemblée nationale pour une deuxième élection. Ça a été une belle victoire, M. le Président. Et, cette chance-là, je la dois aux citoyennes et aux citoyens de Blainville, aux citoyennes, évidemment, de la ville de Blainville, aux citoyennes et citoyens de la ville de Bois-des-Filion et aux citoyens et citoyennes de la ville de Lorraine. Donc, encore une fois, merci de me donner la chance de vous représenter. J'espère que je serai à la hauteur de vos attentes.

M. le Président, il faut comprendre que le 1er octobre dernier les Québécois et les Québécoises nous ont donné la chance d'élire un gouvernement de la Coalition avenir Québec, le premier véritable gouvernement du changement depuis 1976, M. le Président. Donc, encore une fois, j'ai la chance de présider un caucus qui comprend 74 hommes et femmes, jeunes, compétents et d'expérience pour être capables de gouverner le Québec. Et, encore une fois, j'ai la chance de présider ce beau caucus où tout le monde est égal, tout le monde a la chance de prendre et de dire ce qu'il pense de la

politique. Et je pense que les quatre prochaines années seront parmi les plus belles que les Québécoises et les Québécois vivront, avec un gouvernement qui osera. Donc, l'audace sera une priorité de notre gouvernement.

Évidemment, quand on gagne une élection comme celle-là, il faut prendre le temps de saluer, évidemment, les gens qui nous ont aidés, qui ont travaillé à notre élection. Ça fait que vous allez me permettre, M. le Président, de saluer des bénévoles qui ont aidé à l'élection, évidemment, du député de Blainville, de leur député : mon responsable des communications de campagne, M. Christian Goyer; ma responsable des bénévoles, Mme Catherine Dubeau; mon responsable juridique et président de mon conseil d'administration local, Me André Cordeau; ainsi que mon responsable du jour J, Me Pierre-Paul Bourdages; sans oublier Mmes Ginette Lacoste, Isabelle Sayegh, Bernadette Aubut, Lucie Duperron, Line Larouche, MM. Jean-Guy Auger, Michel Simard, Cédric Rémy, Jean Gagnon, Jean Goulet, Victor Pelletier, Michel Beauregard, Gilbert Guérette, Pierre-Charles Deguise et Jean Ouimet.

Ensemble, nous avons réussi à mettre en place une équipe de haut niveau, capable de travailler en symbiose et qui nous a permis d'avoir une belle victoire, au-delà de 48 % du vote. Et évidemment il faut comprendre que Blainville a un taux de participation très intéressant, plus de 75 % de la population a voté aux dernières élections. Donc, encore une fois, je veux saluer les bénévoles qui nous ont donné la chance d'atteindre ce bel objectif et aussi remercier, évidemment, nos adversaires, qui ont fait une campagne digne d'une campagne québécoise où tout s'est passé dans l'ordre, dans le respect, tout au long de la campagne électorale. Donc, encore une fois, je veux saluer mes adversaires.

Évidemment, dans un discours inaugural, M. le Président, nous devons aussi faire connaître les préoccupations et les attentes de nos citoyens. Donc, la circonscription de Blainville, qui est dans les Basses-Laurentides, circonscription qui est sur la Rive-Nord de Montréal, a des attentes très importantes envers le nouveau gouvernement.

Vous avez compris, M. le Président, que le problème de mobilité est un problème très important. Il faut comprendre que... puis je prends un exemple puis je ne veux pas... je veux juste citer un chiffre comme ça, M. le Président, parce qu'en 2017 sur l'île de Montréal, de tous les citoyens et citoyennes qui sont arrivés sur l'île, plus de 26 000 ont quitté l'île de Montréal, malgré toutes les arrivées de citoyens et citoyennes. Donc, évidemment, ces citoyens et ces citoyennes qui quittent Montréal, bien, c'est pour s'installer dans les banlieues, dans les couronnes, évidemment, avec l'avantage qu'ils ont. Donc, on est fiers de les accueillir.

Il ne faut pas oublier que la municipalité de Blainville, au cours des huit dernières années, a été choisie parmi les villes... par ce qu'on appelle le journal *MoneySense*, qui est une revue qui a l'avantage de faire le choix, et de compiler les statistiques, et évidemment d'évaluer les villes, donc la ville de Blainville est une des villes où il fait le mieux élever une famille au Canada. Donc, évidemment, il y a des avantages, c'est-à-dire que les citoyens et les citoyennes, les papas, les mamans sont heureux de venir à Blainville. Et évidemment moi, je suis heureux de représenter, surtout pour un gouvernement qui veut défendre les familles, les citoyens de Blainville parce qu'encore une fois ça me donne la chance de valoriser, évidemment, le désir des citoyens de Blainville d'élever les familles. Et ce que veut faire le gouvernement de la Coalition avenir Québec, vous avez compris avec le discours inaugural, c'est une des premières mesures, et on le verra dans l'énoncé économique du 3 décembre, de lundi prochain, c'est de remettre de l'argent dans les portefeuilles des familles. Donc, évidemment, comme député de Blainville, je suis fier et heureux de dire aux familles de Blainville : Attendez à mercredi, vous aurez de bonnes nouvelles pour les familles du Québec, évidemment, pour les familles de Blainville. Ça me fait plaisir de le dire aujourd'hui.

Donc, encore une fois, une élection comme ça, il faut comprendre que, dans les Laurentides, c'est un 10 sur 10. Il y a 10 circonscriptions électorales dans les Laurentides, donc la Coalition avenir Québec a fait un 10 sur 10. Il y a des avantages politiques, mais il y a aussi des besoins et des souhaits de la population. Donc, encore une fois, la mobilité... Pourquoi je vous dis ça? Parce que le temps d'attente dans le trafic le matin, qui était à la demi-heure voilà une dizaine d'années, dépasse l'heure et quart présentement pour accéder au travail le matin, donc il faut s'attaquer au dossier de la mobilité sur la Rive-Nord. Évidemment, moi, je parle de la circonscription de Blainville. Je sais qu'il y aura des collègues qui se lèveront aussi, dans les couronnes, pour être capables de dire les besoins de la population du Québec, donc de leur circonscription.

• (16 h 20) •

Donc, il faut comprendre que, nous, l'autoroute 19, entre autres, vous en avez souvent entendu parler, ça fait 45 ans que l'autoroute 19 est en attente. Il y a trois viaducs qui ont été construits il y a 40 ans qui sont toujours là mais non utilisés parce que l'autoroute n'est pas encore arrivée. C'est ça, la réalité. Les gouvernements, autant libéraux que péquistes, n'ont pas réalisé les attentes, c'est-à-dire de la construction d'une autoroute 19 qui, à l'époque, était pour la circonscription de Blainville, mais maintenant ça touche Terrebonne, ça touche la nouvelle circonscription de Les Plaines, je vois ma collègue de Les Plaines, donc qui attendent cette nouvelle autoroute, avec voies réservées pour le transport collectif, bien entendu. Donc, je peux vous dire que le gouvernement... et je veux dire à mes citoyens de Blainville, aux citoyens de Blainville, aux citoyens de Lorraine, citoyens et citoyennes de Lorraine, de Bois-des-Filion : Nous allons réaliser l'autoroute 19. C'était la première promesse électorale du premier ministre en 2012. Donc, il faut comprendre, l'autoroute 19 sera un projet qui se réalisera sous un gouvernement de la Coalition avenir Québec. C'est ça, la réalité.

Évidemment, c'est un dossier qui est consensuel dans toute la région maintenant. Et depuis, je vous dirais, les trois dernières années, il y a maintenant, dans les Basses-Laurentides, avec Laval, avec Terrebonne, une mobilité très importante de tous les élus municipaux et de tous les regroupements qui ont à cœur de voir arriver à terme une meilleure mobilité dans la région de Laval, Rive-Nord. Donc, il y a une mobilisation très importante. Il y a eu des gestes d'éclat, de communication qui ont été faits, même durant la campagne électorale.

Donc, encore une fois, les citoyens sont très au fait, leurs élus sont très solidaires, et parce que les problèmes maintenant ne sont plus juste à Blainville, les problèmes sont à Deux-Montagnes, les problèmes sont à Saint-Jérôme, les problèmes, évidemment, sont à Saint-Eustache, les problèmes sont à Boisbriand. Les problèmes, ils sont partout, partout dans les Basses-Laurentides.

Et c'est ce qui amène la deuxième priorité, puis les citoyens et les citoyennes de la circonscription électorale de Blainville le comprendront, l'élargissement de l'autoroute 15, parce que, quand la 19 était à l'ordre du jour il y a 40 ans, l'autoroute 15 était fluide. Maintenant, l'autoroute 15, c'est l'endroit le plus achalandé au Canada à certaines heures du jour. Donc, c'est ça, la réalité. Donc, l'élargissement de l'autoroute 15 nécessite l'élargissement du pont Gédéon-Ouimet. Donc, si on ne veut pas que ce soit un entonnoir...

Donc, c'était, avec l'ancien gouvernement, au PQI. Ces dossiers étaient au PQI depuis plusieurs années, mais n'ont jamais été réalisés. Dites-vous que le gouvernement de la Coalition avenir Québec déposera un programme québécois d'infrastructures. Le président du Conseil du trésor nous l'a dit aujourd'hui, il y en aura un au prochain budget, et je suis profondément convaincu que l'élargissement de l'autoroute 15 et que le pont Gédéon-Ouimet y seront. Et, comme m'a dit le premier ministre, quand il sera au PQI, nous le réaliserons. Ce ne sera pas juste pour qu'on fasse des promesses électorales qu'on ne tiendra pas. Quand on l'inscrira au PQI, le gouvernement de la Coalition avenir Québec le réalisera. C'est ça, la réalité, tout simplement.

Donc, M. le Président, il me fait plaisir évidemment de prendre ces quelques moments pour, évidemment, dire à la population de Blainville comment je suis fier de les représenter, dire à mes collègues de la Coalition avenir Québec comment je suis fier d'être membre d'un parti politique avec 74 élus et bientôt 75, parce qu'il y aura une élection partielle le 10 décembre. Donc, encore une fois, tous ensemble, on va faire que le Québec sera meilleur, faire plus, faire mieux pour les Québécois. Finalement, depuis 1976, on aura un véritable gouvernement du changement. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Je reconnais maintenant M. le député de Rimouski.

M. Harold LeBel

M. LeBel : M. le Président, merci. Considérez-vous salué, remercié, félicité, toute, toute, toute, puis passez le message aux autres. Vous allez être bon, je suis sûr. Moi, je veux remercier en partant les gens de Rimouski. Certains me connaissent, j'ai hanté les couloirs du parlement pendant une vingtaine d'années avant de réaboutir chez nous. J'ai été élu la première fois par 3 000 voix et aujourd'hui par 6 000 voix. Je suis très ému de ça, ça a été... Tu sais, quand tu es 20 ans en dehors, puis tu reviens chez vous, puis que les gens t'acceptent comme ça, je suis très, très, très honoré de ça. Et je vais continuer à faire un bon travail pour représenter les gens de chez nous dans les prochaines quatre années.

Je veux dire aussi à tous ceux ici... parce qu'il y en a qui en ont parlé, je n'en parlerai pas très longtemps, mais tous ceux qui veulent un meilleur climat dans le parlement, qui veulent de la meilleure camaraderie, bien, vous m'avez de votre bord, ça fait qu'on travaillera ensemble.

La campagne, ça a été une belle campagne, chez nous, puis je veux en parler un peu. J'ai deux groupes qui m'ont touché beaucoup pendant la campagne. D'abord, les infirmières, qui sont débordées à l'ouvrage, qui sont à bout, puis elles venaient me voir dans toutes sortes d'assemblées. Et je leur lève mon chapeau. Le travail qu'elles font, des heures et des heures de file, à bout de souffle, avec un travail important, il faut trouver des solutions, et j'ai confiance en vous. Vous avez décidé de... vous voulez faire certains changements, je vous fais confiance parce qu'il faut faire quelque chose, il faut y arriver, il faut vraiment y arriver, tout le monde ensemble.

Les autres qui m'ont parlé, c'est les agriculteurs. Les agriculteurs qui sont pris avec tout le débat sur la gestion de l'offre, qui sont inquiets. Puis chez nous, en plus, il y a ceux qui pensent qu'il n'y a pas de problème avec le climat. Deux sécheresses à Rimouski, les deux derniers étés, pas de foin pour les agriculteurs, et ça a un impact majeur. Puis, quand on parle des agriculteurs qui sont dans la misère, bien, c'est des villages qui peuvent être fermés. Tu sais, des petites fermes familiales, dans plusieurs de nos villages, c'est l'avenir de ces villages-là. Et c'est un cri du coeur que je fais, il faut répondre aux agriculteurs. C'est tout le Québec rural, c'est tout le Québec, c'est notre patrimoine qui est important à travers tout ça. Il faut être solidaires avec eux autres.

D'autres enjeux que j'ai vus dans la campagne. Dans mon coin de pays, il y a une personne sur quatre qui a 65 ans et plus. Une personne sur quatre qui a 65 ans et plus. Il y a des villages que c'est la moitié des personnes du village qui ont 65 ans et plus. Imaginez l'impact. Je suis d'accord qu'on parle des proches aidants, je suis d'accord qu'on parle du maintien à domicile, mais c'est plus large que ça. Il faut s'adapter au vieillissement de la population. Au Québec, on va arriver à ce niveau-là dans 10 ans. Chez nous, on est déjà là. Il faut s'adapter. Ça a un impact sur l'organisation de nos villes, de nos villages. Les jeunes sont déjà partis de nos villages. Là, c'est les aînés qui partent pour se rapprocher des hôpitaux. Il faut trouver des façons... Il y a des quartiers complets en ville que c'est des aînés. Et ça peut être la hauteur des trottoirs, ça peut être le transport, tu sais, il y a plein de détails qui sont importants à regarder pour les aînés. Il faut adapter notre société au vieillissement de la population. Vieillir, ce n'est pas un problème, ils m'ont dit, vieillir, c'est une belle chose, on est chanceux de bien vieillir. Mais il faut donner des services à ce monde-là, il faut adapter notre société au vieillissement de la population. Puis la pauvreté des aînés, vous n'avez pas idée comment... Vous en avez vu dans vos comtés. Les aînés vivent de la pauvreté. Ce n'est pas parce que les revenus n'ont pas augmenté au niveau des aînés, mais tout coûte plus cher autour d'eux autres. Il faut travailler aussi sur la qualité de vie de nos aînés.

Le développement rural. Il y a plusieurs années, dans mon coin de pays, on a parti un mouvement, le mouvement Dignité, pour empêcher la fermeture de villages parce qu'il y avait des gens qui voulaient fermer les villages. Bien, je vous dis, aujourd'hui, dans plein de villages, dans le monde rural, on est rendus au même niveau. Il faut avoir une politique de la ruralité. On en a déjà eu une, politique de la ruralité. Elle a été arrêtée par l'ancien gouvernement. On doit revenir à une vraie politique de la ruralité qui va aider notre monde en milieu rural à avoir des services de proximité qui ont du bon sens pour être capables de vivre dans notre village.

La culture, la culture aussi. La culture, ce n'est pas juste en ville. Il y a de la culture chez nous aussi. Il y a de la culture dans les régions, puis on n'en entend pas assez souvent parler. On parle de la culture urbaine, mais il y a des cultures dans notre monde. Il faut investir dans les lieux culturels, investir pour qu'il y ait des spectacles qui se promènent dans toutes les régions du Québec.

La jeunesse. Besoin d'écoles, on en a parlé. Mais il y a un problème dont personne ne parle trop, mais tous les problèmes de santé mentale au niveau de jeunes, des crises d'angoisse, de panique. Il y a vraiment un gros problème. Au cégep de Rimouski, 300 jeunes sur 3 000 sont en suivi particulier. Un cours de gestion du stress, ça a débordé d'inscriptions. Il y a quelque chose là qui se passe. Il faut réfléchir à ça, il faut intervenir pour aider nos jeunes.

Chez nous, on veut former nos médecins, Mme la ministre. Bien, il y a un projet de faculté de médecine à Rimouski qui est important pour la grande région, puis on va travailler ensemble, aussi vous, Mme la ministre, pour réussir à faire ça. Parce que, si on forme des médecins chez nous, on va pouvoir les garder chez nous puis donner des services à notre monde. On le sait, les médecins de campagne, c'est fini, mais il faut trouver d'autres façons de donner des soins de santé dans toutes nos régions.

• (16 h 30) •

Chez nous, on parle d'une autoroute, d'un lien autoroutier qui a du bon sens. Chez nous, les quatre candidats, les quatre partis politiques, Québec solidaire, la CAQ, les libéraux et nous autres, tout le monde était d'accord, il faut travailler le prolongement de l'autoroute 20. C'est un projet de sécurité, c'est un projet... La région de chez nous doit être connectée au reste du Québec par un lien autoroutier qui a du bon sens. Mais lien autoroutier ne veut peut-être pas dire quatre voies, puis l'asphalte, puis quelque chose. On est un Québec moderne, est-ce qu'on est capables de faire un projet plus respectueux de l'environnement? Je pense qu'on est capables de relever le défi.

Le développement maritime. On est du Québec maritime dans notre région. Dans l'ancien gouvernement, il y avait une stratégie maritime. Et, je l'ai dit depuis le début, c'était une bonne stratégie, ça a eu des impacts importants dans nos régions. Je voudrais savoir où est-ce qu'on s'en va avec ça. J'ai su que le Secrétariat aux affaires maritimes avait sorti du Conseil exécutif pour aller au ministère des Transports. Mais le maritime, ce n'est pas juste le transport, c'est aussi la recherche, la science, l'éducation. Il y a plein de choses qui tournent autour de ça, et c'est vraiment important. On est des leaders dans le monde, il faut continuer à investir là-dedans pour rester des leaders dans le monde dans le développement de l'économie maritime, l'économie bleue au Québec.

Puis la forêt. La forêt, c'est important pour nous dans notre région. Je regarde le député de Rivière-du-Loup, il le sait, lui aussi. C'est important pour nous, il faut continuer à appuyer nos forestiers, à faire en sorte qu'on soit capables de produire plusieurs produits et les exporter partout dans le monde, et on est capables de le faire, on est capables de faire tout ça.

Enfin, je suis porte-parole du dossier de la solidarité sociale et de la pauvreté depuis plusieurs années, alors ça me touche un peu. J'ai été impliqué dans les milieux communautaires longtemps et, comme chef de cabinet à l'époque, j'ai participé à l'adoption de la loi pour lutter contre la pauvreté en 2002. Et c'était une loi ici, là, c'était... vous étiez là, ici, là, tout le monde était debout quand on a adopté la loi, c'était à l'unanimité. Ça pleurait en haut dans les tribunes, un peu partout, tu sais, on était, tout le monde, fiers d'avoir fait cette loi-là.

Cette loi-là devait être suivie par des plans de lutte à la pauvreté. On a attendu le troisième plan de lutte pendant deux ans, ils nous l'ont déposé l'an passé avant les fêtes. On est un an plus tard, il y a plein de choses là-dedans que des gens attendent de savoir : le revenu de base, où on va avec ça, tout le dossier de la vie maritale, les gens qui se font couper l'aide sociale parce qu'il y a vie maritale, puis le dossier des pensions alimentaires. Je regarde le député de Drummond, qui était avec moi en commission parlementaire. De votre côté comme nous autres, on s'est battu avec Québec solidaire pour faire en sorte qu'on arrête de calculer les pensions alimentaires dans le calcul de l'aide sociale. On était tout le monde d'accord ici, sauf le gouvernement. Est-ce qu'on peut maintenant bouger? Comme vous êtes au pouvoir, il me semble qu'on devrait réaliser... puis sortir les pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale. On est là, on est rendus là, on devrait le faire.

Parce que, moi, la pauvreté, tout ce dossier-là de l'équité, de faire en sorte qu'on puisse bien vivre au Québec, qu'il n'y ait pas personne d'exclu, c'est pour ça que je fais de la politique. J'ai été embarqué dans la politique par ça, par le mouvement communautaire, puis c'est par accident que je me ramasse ici. Mais c'est vraiment pour ça qu'on fait de la politique, avoir de la solidarité, avoir de la justice sociale, faire en sorte que nos régions, notre monde rural puissent vivre comme du monde puis qu'on puisse développer notre Québec partout. On a un grand pays, bien, il faut le développer partout. Il faut habiter notre territoire, il faut...

C'est pour ça aussi que je fais de la politique, puis je fais de la politique parce que je suis indépendantiste. Je pense que ce pays-là, le Québec, mérite de vraiment être un vrai pays, un vrai pays qui peut parler par lui-même, développer des choses par lui-même, pas contre les autres, mais que le peuple québécois puisse appartenir à un vrai pays. Je rêve à ça depuis que je suis tout jeune et je continue, avec la même passion, de me battre pour ça en tout respect pour tout le monde. Mais cette volonté-là, ça ne me lâchera jamais. C'est pour ça que je suis au Parti québécois. C'est pour ça que je vais travailler encore avec le Parti québécois, pour continuer à défendre cette option-là à travers les prochaines années au Québec.

Motion formulant un grief

Enfin — je perds la voix avec ça — ça a de l'air qu'il faut que je fasse ça, M. le Président, je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour lutter contre la pauvreté au Québec.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Et je suis maintenant prêt à reconnaître la prochaine intervenante, qui sera Mme la députée de Repentigny. La parole est à vous.

Mme Lise Lavallée

Mme Lavallée : Merci, M. le Président. À mon tour de vous souhaiter bonne chance dans le nouveau rôle que vous occupez. Je suis certaine que vous allez exercer ce travail-là de façon efficace. Je vous connais, j'ai eu la chance de travailler avec vous à la 4^e législature. Donc, vous êtes vraiment à votre place, et je vous souhaite bonne chance pour la suite des choses.

M. le Président, c'est un privilège pour moi, en cette rentrée parlementaire, de me lever en cette Chambre où tant de députés et de ministres se sont succédés pour représenter et défendre la population du Québec. Je suis d'autant plus fière de faire partie de cette législature qui marque un tournant historique avec un nombre record de femmes élues.

Pour moi, c'est un second mandat qui débute, un mandat qui m'a été confié par les citoyens et citoyennes de la magnifique circonscription de Repentigny, où je réside depuis plusieurs années. Ce comté, qui longe le majestueux fleuve Saint-Laurent, est formé de deux municipalités que j'aime pour leurs contrastes, soit Repentigny, pour son côté très urbain, et Saint-Sulpice, dont le territoire est constitué à 95 % de terres agricoles. Une circonscription en pleine effervescence, habitée par des gens de coeur et d'action qui osent se mobiliser sur diverses scènes pour faire rayonner notre communauté.

J'ai eu l'honneur de représenter mes citoyens et citoyennes à titre de députée membre du deuxième groupe d'opposition officielle lors de la dernière législature. Mais, cette année, c'est avec une équipe au pouvoir que j'aurai le privilège de les représenter pour un second mandat et d'incarner le changement que nous leur avons promis. Ce nouveau mandat m'ayant été confié avec une majorité impressionnante, vous comprendrez que je veux, d'abord et avant tout, remercier les citoyens et citoyennes de mon comté de m'avoir fait confiance pour les représenter encore une fois en ces lieux symboliques. Sachez que, dès l'instant où il fut annoncé que le prochain gouvernement serait formé par la Coalition avenir Québec, j'ai ressenti un profond sentiment de fierté. J'ai été extrêmement émue de voir à quel point notre projet avait trouvé écho dans ma circonscription et partout au Québec. Ce vote de confiance vient, évidemment, avec une importante responsabilité envers les citoyens et citoyennes de mon comté et du Québec. Je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de leurs attentes.

Vous comprendrez aussi que, pour être élu comme député, au-delà de l'appui de la population, il faut des personnes qui croient en nous et qui s'investissent à nos côtés tout au long de la campagne électorale. En ce qui me concerne, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur mon organisateur de campagne, Florian, qui, pour une deuxième fois, a pris en charge la campagne afin que tout fonctionne durant les quelques semaines de cette aventure sur le terrain. Entouré d'une équipe de bénévoles dévoués, il arrivait tôt au local électoral et le quittait tard sans jamais compter ses heures. Cette période intense a nécessité beaucoup d'énergie et de discipline, sans parler de la grande patience de sa belle Louise. Je remercie donc mon cher Florian pour tout le coeur qu'il a mis dans cette campagne. Bien sûr, il y a eu aussi Clément, l'infatigable Denise, Emma ainsi que toutes les personnes qui m'ont accompagnée lors des journées consacrées au porte-à-porte et qui ont effectué des téléphones auprès des citoyens et citoyennes de mon comté afin de nous permettre de mesurer les appuis. À toutes ces personnes que je ne nomme pas, de peur d'en oublier, je dis un sincère merci.

En ce début de législature, alors que j'ai formé une nouvelle équipe qui m'accompagnera tout au long du présent mandat, je veux prendre le temps de remercier encore une fois Florian, Clément, Emma, Simon, Stéphane et Ghislaine, qui ont contribué, chacun à leur façon, à répondre aux demandes parfois complexes des citoyens et citoyennes, groupes et organismes, en plus d'assurer une présence constante sur le terrain au cours des quatre dernières années. Tous peuvent être convaincus que nous poursuivrons le travail avec la même rigueur.

À mes côtés, Véronick et Alex mettront tout leur coeur et leur énergie à entendre les préoccupations des gens du milieu et à m'aider à porter leur voix à Québec. Mon bureau alliera jeunesse et expérience, et, grâce à leur vaste connaissance du terrain et des enjeux locaux, ce sont tous mes citoyens et citoyennes qui en ressortiront gagnants.

• (16 h 40) •

Être députée est pour moi un titre honorifique. C'est la population qui nous choisit, et c'est ce dont nous devons nous rappeler constamment. Nous devons être à son écoute et transmettre ses attentes et ses besoins sur la scène nationale.

Durant la dernière législature, j'ai acquitté ma tâche au meilleur de mes capacités, et toujours avec le souci de bien représenter mes citoyens et citoyennes. C'est avec la même volonté que j'entreprends ce nouveau mandat. En tant que députée de Repentigny, je suis intervenue régulièrement sur différents dossiers et enjeux touchant mon comté. Nous n'avons qu'à penser à l'agrandissement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, aux besoins de services accrus en soutien à domicile, à la reconnaissance et soutien des proches aidants, aux enjeux de mobilité, et plus encore. Comme vous le savez, ma circonscription tout comme la région de Lanaudière connaissent une forte croissance depuis plusieurs années, et les services dispensés à la population se doivent donc d'évoluer au même rythme.

Sachez que tous ces enjeux seront défendus avec vigueur tout au long du prochain mandat. À cet effet, il me fera grand plaisir de travailler main dans la main avec mes collègues des circonscriptions de Lanaudière, dont le député de Terrebonne, ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière. On dit qu'ensemble on va toujours plus loin, et c'est toute la population lanadoise qui profitera de cette force d'équipe.

Lors de la dernière législature, j'ai également travaillé sur un dossier qui m'a particulièrement touchée, soit celui de la prostitution juvénile. Mes multiples rencontres, lectures et recherches m'ont permis de cerner l'horreur vécue par les personnes qui en sont touchées et ont été pour moi des catalyseurs pour présenter un plan de lutte à la prostitution juvénile. Ce plan comportait plusieurs propositions afin d'éviter que de jeunes filles soient happées par des réseaux sans scrupule

et pour aider celles qui n'avaient pas les ressources nécessaires pour s'en sortir. Cet enjeu demeure pour moi une priorité, d'autant plus que la série *Fugueuse* a sensibilisé la population sur un fléau qui était jusqu' alors trop méconnu. Cette conscientisation de la population doit mener à la mise en place de mesures concrètes pour protéger nos jeunes filles contre cette terrible réalité, et le gouvernement trouvera en moi une précieuse alliée pour faire progresser ce dossier.

Le dernier mandat a aussi été pour moi l'occasion de rencontrer de nombreuses intervenantes dans les divers dossiers touchant la condition féminine, notamment en matière de violence conjugale. À cet égard, je serai heureuse de poursuivre ma collaboration auprès de ces groupes de femmes et de transmettre leurs préoccupations à ma collègue ministre de la Justice, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ministre responsable de la Condition féminine et députée de Champlain, avec qui j'aurai le plaisir de travailler étroitement. Alors que nous soulignons présentement les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, soyez donc toutes assurées que je demeurerai engagée et à l'écoute.

Par ailleurs, les dossiers des aînés et des proches aidants font aussi partie de mes préoccupations. Trop souvent, ces dossiers se retrouvent sur nos bureaux de comté, puisque les services ne suffisent pas à répondre à nos citoyens et citoyennes. D'ailleurs, je suis emballée par l'audace de notre gouvernement de vouloir doter le Québec de sa toute première politique nationale pour les proches aidants et de sa volonté d'améliorer et d'humaniser les services rendus à nos aînés.

En cette nouvelle législature, j'aurai l'immense privilège d'occuper les fonctions de whip adjointe aux côtés de ma collègue la députée de Saint-François ainsi que du whip en chef du gouvernement, le député d'Arthabaska. Ensemble, nous contribuerons au bon déroulement des travaux parlementaires. C'est une fonction essentielle pour assurer l'avancement des dossiers qui préoccupent nos citoyens et citoyennes ainsi que la synergie entre les différents membres de l'Assemblée nationale. Je suis donc honorée par ce mandat qui m'a été confié.

En terminant, j'ai entendu cette volonté de changement tout au long de la campagne. Vous avez été nombreux à la partager. Devant cet appui sans équivoque, nous allons nous assurer que cette volonté s'incarne dans nos actions et nos gestes. Je suis fière de faire partie de ce nouveau gouvernement, un gouvernement humain et à l'écoute, qui travaillera pour tous les Québécois et toutes les Québécoises. Nos priorités, soit l'éducation, l'économie et la santé, ainsi que les actions concrètes qui les accompagneront sauront bien vous servir et rendre notre société encore plus forte. Nous sommes bien conscients que les attentes sont élevées. Je demeure toutefois persuadée que notre compétence, notre intégrité et notre rigueur resteront nos meilleures alliées pour non seulement remplir nos promesses, mais dépasser vos attentes. À nouveau, merci pour votre confiance. Et bonne rentrée à tous.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci, M. le Président. C'est la première fois que je prends la parole au salon bleu, alors j'aimerais en profiter pour remercier les citoyens et les citoyennes de Sherbrooke qui m'ont fait confiance. Je me suis engagée auprès d'eux et auprès d'elles à changer les manières de faire la politique, mais également à m'assurer que notre société prend soin de son environnement et se dirige vers une plus grande justice sociale. J'en prends aussi l'engagement devant vous.

Comme vous le savez, j'ai l'honneur d'être porte-parole en matière d'éducation, de famille et de condition féminine, j'ai donc porté une attention toute spéciale à ces enjeux dans le discours du premier ministre. J'étais d'abord satisfaite de l'entendre annoncer que l'éducation sera une priorité pour son gouvernement. On sait à quel point l'éducation, c'est le fondement d'une société. C'est aussi le meilleur outil pour travailler sur les autres enjeux qui nous préoccupent tous, comme la santé, évidemment, mais aussi la mobilité sociale et le respect entre les personnes, par exemple.

On doit certainement souligner l'engagement du premier ministre à mettre fin à l'instabilité du financement en éducation et à le protéger des ralentissements économiques. Par contre, je dois dire en toute honnêteté que ça ne m'impressionne pas beaucoup et que je n'appellerais pas ça de l'audace. C'est plutôt le minimum auquel un gouvernement doit s'engager s'il a vraiment à coeur l'avenir de sa population. Pour se réjouir d'une décision aussi évidente, il faut vraiment que les dernières années libérales nous aient amenés à abaisser nos attentes envers le sens des responsabilités du gouvernement.

Nous savons, tous et toutes ici, à quel point le dernier gouvernement a saccagé notre réseau d'éducation avec des années de sous-financement. Je suis certaine qu'on peut s'entendre ensemble pour dire que des écoles remplies de moisissures, des enfants qui mangent dans les corridors ou qu'on envoie à l'école à des dizaines de kilomètres de chez eux par manque de place, des orthopédagogues à qui on demande de choisir quels enfants elles vont aider, des enseignantes qui démissionnent parce qu'elles ne se sentent plus en mesure d'enseigner dans ces conditions, ce n'est pas ça qu'on veut pour nos enfants. En sachant que notre système d'éducation se trouve dans un état aussi lamentable, on ne peut pas se contenter d'annoncer que le financement va être à la hausse. Ce qu'il faut, c'est un réinvestissement massif à la hauteur des défis auxquels on fait face, un réinvestissement autant en infrastructures qu'en personnel pour offrir des services à la hauteur de ce qu'on veut comme société.

Il ne suffit pas de dire que l'éducation est importante pour arriver à un résultat, et mes attentes sont que le nouveau ministre de l'Éducation pose des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail des personnes qui oeuvrent dans le milieu de l'éducation, mais aussi les conditions d'apprentissage des enfants. Je m'attends à des rénovations, à des agrandissements d'école. Je m'attends à des embauches de professionnels. Je m'attends aussi à des hausses salariales, et pas seulement pour les nouveaux enseignants et enseignantes. L'abolition des premiers échelons, c'est bien, mais les enseignants et enseignantes d'expérience aussi méritent mieux, comme les éducatrices à la petite enfance, d'ailleurs, qui doivent être reconnues comme le premier maillon de notre système d'éducation.

M. le Président, dans son discours, le premier ministre a multiplié les références aux années 60 et au virage majeur opéré à l'époque en matière d'éducation. Le premier ministre a raison, depuis les années 60, depuis le rapport Parent, on n'a pas connu au Québec de gouvernement qui nous a offert une vision globale et cohérente de ce que devrait être l'éducation au Québec. On s'est contenté de réformes à la pièce. On s'est contenté de réagir à l'actualité en ajoutant des éléments aux programmes sans faire une réflexion sérieuse sur les grilles-matières. On s'est contenté de modifier la présentation des bulletins sans réfléchir aux meilleures manières d'évaluer les apprentissages.

Malheureusement, le gouvernement actuel s'inscrit dans la continuité en proposant des changements qui ne reposent pas sur une vision globale de ce que devrait être l'école québécoise, mais bien sur les réactions à l'actualité. Encore une fois, on propose des mesures pour réagir aux sondages, pas aux besoins réels. On écoute le bulletin de nouvelles au lieu d'écouter nos spécialistes en éducation, qui sont pourtant reconnus à travers le monde.

Compte tenu de l'ampleur des besoins dans le réseau, qui sont clairement identifiés depuis longtemps par les différents acteurs de l'éducation, je suis très inquiète de constater que les premières annonces en éducation ont concerné le port de symboles religieux, la maternelle quatre ans et l'abolition de la démocratie scolaire. Alors que tous les acteurs du milieu pointent vers l'incapacité du gouvernement à faire respecter la Loi sur l'instruction publique — parce que je vous rappelle que des milliers d'enfants, en ce moment, sont laissés sans les services dont ils ont besoin en ce moment — le gouvernement essaie de faire diversion.

M. le premier ministre prétend que c'est la première fois depuis les années 60 qu'un gouvernement fait de l'éducation sa priorité. J'aimerais que le premier ministre se rappelle ce qu'a fait Jean Lesage quand il a voulu miser sur l'éducation. M. Lesage a commandé le rapport Parent pour se doter d'un projet cohérent en matière d'éducation. Au lieu de jouer à essai-erreur avec des générations d'enfants, il s'est assuré de savoir où il s'en allait. J'invite ce nouveau gouvernement, qui prétend être audacieux, à l'être réellement et à commander un nouveau rapport Parent ancré dans le XXI^e siècle afin qu'on se donne une vision globale en éducation. Il me semble qu'après plus de 50 ans ce serait légitime de prendre le temps d'évaluer sérieusement ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien dans notre réseau, de réévaluer la direction qu'on veut donner à notre système d'éducation et à notre société.

• (16 h 50) •

Je propose d'ailleurs que, dans ce nouveau rapport, on englobe la question des services éducatifs à la petite enfance parce qu'on sait aujourd'hui le rôle important qu'ils peuvent jouer dans le développement des enfants. Au risque de le rappeler à certains, on ne commence pas à apprendre à quatre ans. Et, si on souhaite vraiment faire une différence dans le parcours des enfants, il faut réfléchir sérieusement aux meilleures solutions à mettre en place dès la petite enfance. En tout respect pour le nouveau ministre de l'Éducation, je préférerais que ces solutions soient identifiées par des spécialistes qui vont réellement avoir l'objectif en tête au lieu de faire une fixation sur le moyen au détriment de l'efficacité et du bien-être des enfants.

On a développé au Québec un réseau de centres de la petite enfance qui a fait ses preuves et, au lieu de poursuivre le sabotage de ce réseau, entrepris sous les libéraux, on doit travailler à améliorer encore plus le modèle parce qu'il permet de faire une différence très tôt dans le parcours des enfants. M. le premier ministre l'a dit lui-même textuellement : Plus on va s'occuper tôt des enfants avec des difficultés d'apprentissage, plus les résultats seront au rendez-vous. Pourquoi alors se limiter aux enfants de quatre ans? Assurons-nous plutôt que toutes les familles ont accès à des places dans des milieux éducatifs de qualité, accessibles et gratuits.

La fin de la modulation des frais de garde est un premier pas dans la bonne direction, mais un pas très modeste. Comme on s'est dotés, il y a plus de 50 ans, d'un système d'éducation gratuit, je pense qu'on doit aujourd'hui mettre à jour les balises de cette gratuité pour l'élargir aux services éducatifs à la petite enfance et pour s'assurer que notre système permet une réelle égalité des chances. On doit aussi se pencher sérieusement sur la gratuité de nos écoles publiques. Avec la multiplication des programmes de vocation très dispendieux et les frais qui sont refileés aux parents, on est très loin de la gratuité de l'éducation en ce moment.

M. le premier ministre a parlé de son rêve qu'on ait au Québec les plus belles écoles. Mon rêve à moi va encore plus loin que les briques. Mon rêve à moi, c'est une école où chacun a accès aux mêmes services, aux mêmes activités, peu importe son code postal ou les moyens de sa famille. C'est une école de proximité où les enfants peuvent se rendre en sécurité à pied ou à vélo pour prendre tôt les habitudes de transport actif. C'est une école où les enfants ont accès à des repas préparés à base d'aliments locaux, voire même d'aliments qui ont poussé dans la cour. C'est une école où la cour est boisée, où les enfants ont accès aux arts et à la culture, une école où les enfants ont envie de passer du temps, une école qui est le premier lieu de l'apprentissage de la vie démocratique. Nos écoles doivent faire partie de la transition et elles peuvent même devenir un puissant vecteur de changement dans nos communautés si seulement on se donne la peine de remettre en question nos pratiques et qu'on se demande vraiment ce à quoi on aspire comme société.

Avant de conclure, j'aimerais aussi revenir sur les enjeux de condition féminine. J'ai été assez déçue du peu de considération du premier ministre par rapport aux enjeux qui touchent principalement les femmes. Ses seuls mots ont concerné l'atteinte de la parité dans le nombre d'élus, et il s'agissait davantage de félicitations que d'un engagement à travailler à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.

J'aimerais attirer l'attention du gouvernement sur plusieurs enjeux sur lesquels j'attends des actions de sa part à très court terme. Une priorité devrait être la fin de la prise en compte des pensions alimentaires dans le calcul de l'aide sociale, comme l'a mentionné mon collègue. Non seulement l'aide sociale, mais également l'aide financière aux études, l'aide au logement et l'aide juridique. La situation actuelle est un non-sens qui porte préjudice aux familles, en particulier aux enfants, et le gouvernement a le pouvoir de mettre fin à cette injustice. Et c'était d'ailleurs un des seuls engagements pris par la CAQ en matière de lutte contre la pauvreté, sinon le seul, et je suis inquiète qu'on n'en entende plus parler maintenant qu'ils sont au pouvoir.

La CAQ s'était également positionnée en faveur de l'abolition du délai de prescription pour les agressions sexuelles. J'espère les voir bouger rapidement sur ce dossier parce qu'il y a des victimes qui attendent depuis des décennies de pouvoir exercer des recours contre leurs agresseurs.

Un autre enjeu qui touche certainement aussi les hommes, mais encore davantage les femmes en raison de la charge mentale et du fait qu'elles portent les enfants, bien, c'est celui de la conciliation travail-études-famille. J'entends le premier ministre parler de productivité, mais ce dont les citoyens et les citoyennes parlent, c'est plutôt d'équilibre et de qualité de vie. Il y a une réflexion majeure qui s'impose quand on constate les taux alarmants de détresse psychologique, en particulier auprès des personnes qui portent à bout de bras nos services publics. À mon sens, la santé mentale de notre population est un enjeu majeur, tout comme les changements climatiques, et, malheureusement, ce gouvernement passe à côté des deux, comme il passe à côté d'une occasion de donner au Québec une vision cohérente de l'éducation qui reposerait sur les meilleures pratiques et qui serait ancrée dans la réalité du XXI^e siècle.

La population a fondé beaucoup d'espoir envers ce gouvernement. Les attentes sont très élevées, et ce qui nous a été présenté hier n'est pas encore à la hauteur. Il n'est pas trop tard pour bien faire, et sachez que j'espère vraiment pouvoir collaborer avec ce gouvernement pour offrir aux générations futures les meilleurs services éducatifs au monde.

Motion formulant un grief

En attendant, mon insatisfaction me porte à déposer une motion de grief qui se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de vision globale et pour son manque de cohérence en matière d'éducation et de services éducatifs à la petite enfance.»

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Et je suis maintenant prêt à reconnaître M. le ministre de l'Économie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : M. le vice-président, tout d'abord, laissez-moi également vous féliciter pour votre réélection et vous souhaiter un bon succès dans votre tâche qui sera d'animer nos débats. Vous pouvez compter sur moi, je vous offre toute ma collaboration pour faire en sorte que nos échanges soient productifs et constructifs, avec toute la dignité que mérite cette Chambre.

J'aimerais saluer tous mes collègues du gouvernement et des oppositions. Je veux les féliciter pour leur élection et leur souhaiter un bon mandat. D'entrée de jeu, j'aimerais leur offrir toute ma collaboration pour assurer le développement économique dans toutes les régions du Québec.

C'est un très grand privilège et un grand honneur pour moi d'être dans cette Chambre, et je serai fier d'y exercer ma première responsabilité, soit celle de représenter les citoyens et les citoyennes de ma circonscription de Terrebonne. J'en profite, d'ailleurs, pour les remercier de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Avec mes collègues le député de Masson et la députée de Les Plaines, la grande région de Terrebonne ou de Mascouche sera bien servie. Clin d'oeil à Guillaume Tremblay, de la MRC de Les Moulins.

M. le Président, c'est ma première expérience électorale, ma première campagne. C'est une expérience unique dans la vie de quelqu'un de solliciter l'appui de ses concitoyens, de ses concitoyennes pour avoir le privilège de les représenter à l'Assemblée nationale. Je veux profiter de ces quelques minutes pour remercier les membres de ma famille, en particulier Felix Peltier, et mes amis qui m'ont supporté sans arrêt. J'aimerais aussi remercier mes trois principaux bénévoles qui se sont engagés pleinement à m'aider dans cette transition de carrière. Je réfère ici à M. Yannick Guénette, Valérie Boutin et Chantal Leblanc. Pour un néophyte comme moi, leur expérience politique a été inestimable.

Durant cette campagne, j'ai découvert des gens mobilisés, des gens dévoués. C'est très touchant. M. le Président, de constater que la chose politique, la volonté de faire progresser notre société mobilise encore les gens. Je l'ai constaté à plusieurs reprises lors de mes rencontres. Par exemple, j'ai visité le Collège Saint-Sacrement, le Cégep de Terrebonne et j'ai vu des jeunes allumés, préoccupés par les enjeux qui touchaient notre région, mais également pour les enjeux qui touchent le Québec. Leurs questions étaient pertinentes, intéressées et perspicaces. Ça me donne beaucoup d'espoir pour les prochaines années, je ne suis pas inquiet pour notre relève.

Beaucoup de mes amis m'ont demandé pourquoi je m'engageais en politique. La réponse est bien simple, c'est pour redonner et pour faire progresser l'économie du Québec, pour nous donner les moyens de nos ambitions, pour pouvoir investir davantage en santé et en éducation. Durant la campagne électorale — et ça s'est vérifié durant le discours d'ouverture d'hier — le premier ministre a clairement indiqué que l'économie était l'une des trois grandes priorités de notre gouvernement.

Nous devons le reconnaître, M. le Président, grâce à un cycle porteur actuellement, l'économie du Québec va plutôt bien, mais nous pourrions faire mieux. À cet égard, on ne compte pas faire table rase des stratégies et des plans déployés par le gouvernement durant les dernières années, mais on doit avoir l'audace de changer et faire évoluer à la hauteur des besoins d'aujourd'hui...

• (17 heures) •

Notre vision va s'appuyer sur trois leviers incontournables. Le premier, c'est l'innovation. Je suis profondément convaincu de l'importance d'innover dans toutes les sphères d'activité du Québec. Il faut faire en sorte que de stimuler l'investissement en nouvelles technologies et en innovation pour augmenter la productivité et la compétitivité de nos entreprises. J'ai eu la chance, dans mon ancienne vie, d'avoir dirigé des grandes entreprises, mais aussi des PME dont le succès a reposé sur l'innovation. Je serai donc en mesure de mesurer l'impact et toute l'importance pour toutes nos PME.

C'est un fait que les PME les plus innovantes sont en général des entreprises qui ont réussi à intégrer les technologies pour améliorer leur productivité. Ce sont les entreprises qui versent des salaires plus élevés tout en offrant des meilleures conditions de travail à leurs employés. C'est ce type d'emploi de qualité que nous voulons créer au Québec.

Quand on parle d'innovation, M. le Président, on parle nécessairement de brevets et la traduction dans la réalité des idées nouvelles que nous avons. Et, des idées, nous en avons. Notre communauté scientifique, nos chercheurs sont performants. Nous n'avons rien à envier au reste du monde en cette matière. Là où nous devons nous améliorer, c'est notre capacité à mieux monétiser notre créativité, c'est-à-dire de mieux convertir nos brevets en succès commercial. Ce sera un de mes défis de faire un pont entre les milieux scientifiques et les entreprises pour qu'il y ait plus de collaboration entre nos universités et nos PME. Nous devons nous y attaquer.

Les investissements en innovation de nos entreprises sont essentiels pour accroître notre productivité, mais, pour rattraper nos voisins, il faut également attirer plus d'investissements étrangers. Nous avons également du retard à ce chapitre.

Comme vous le savez, la prospection d'investissement direct étranger est devenue incontournable pour les économies ouvertes sur le monde comme celle du Québec. Il faut savoir tirer notre épingle du jeu dans un monde toujours plus compétitif. Il faut attirer de nouvelles entreprises ici, il faut inciter les filiales étrangères déjà présentes sur notre territoire de choisir le Québec pour leurs projets d'investissement.

Les États américains, les provinces canadiennes et de nombreuses autres juridictions ont diverses stratégies pour attirer les entreprises étrangères. Ici, au Québec, nous avons plusieurs atouts pour nous démarquer. Notre environnement d'affaires est favorable aux investissements privés. Nous avons un écosystème propice à la recherche et au développement, nos universités sont performantes, sans oublier, bien sûr, la qualité de notre main-d'oeuvre. Ce sont tous de très bons arguments pour convaincre les décideurs étrangers à s'installer ici.

Le premier ministre a lancé un message clair hier aux investisseurs internationaux : Venez investir chez nous, on va vous accueillir à bras ouverts. C'est le message que ma collègue des Relations internationales et moi allons porter en cours de ce mandat.

M. le Président, notre économie est basée sur les échanges commerciaux. Notre capacité de production est beaucoup plus grande que ce que notre population peut consommer, c'est pourquoi il est si important pour la santé de notre écosystème économique que nos produits puissent se retrouver aux quatre coins du monde.

Oui, nos relations internationales vont prendre un accent qui va être plus commercial, comme le disait hier le premier ministre. À cet égard, nos entreprises doivent non seulement poursuivre leurs liens commerciaux avec nos voisins immédiats, les États-Unis et les autres provinces canadiennes, mais aussi, dans un monde actuel, elles doivent ouvrir grands leurs horizons vers les autres continents. Il faut approfondir nos relations avec la France et le reste de l'Europe, avec l'Afrique et l'espace francophone.

Nous allons donc continuer d'accompagner nos entreprises afin qu'elles bénéficient des occasions d'affaires qui s'offrent à nous suite à la signature des récents accords internationaux. Ces accords commerciaux doivent devenir des leviers importants pour propulser nos exportations.

Pour pouvoir faire plus et faire mieux, nos entreprises auront besoin d'un peu d'air. Nous devons revoir certains de nos outils d'intervention, comme la mise en place d'une fiscalité qui encourage l'investissement, la réduction de leur fardeau administratif, et nous devons devenir meilleurs et plus rapides pour l'attribution des différents permis.

M. le vice-président, je ne pourrai terminer cette intervention en ne parlant pas d'Investissement Québec. C'était l'un de nos engagements électoraux, nous en avons beaucoup parlé, et, dans les prochains mois, nous allons remodeler notre bras investisseur pour qu'il soit plus agile, plus volontaire, plus ambitieux et plus entrepreneurial. Il faut adapter son action et il faut adapter ses façons de faire à la nouvelle réalité, les nouveaux contextes des entreprises.

Je terminer en vous disant que le Québec possède un immense potentiel économique que nous devons mettre à profit tous ensemble. M. le Président, je vais réitérer mon invitation à mes collègues, peu importe le parti, à me faire part de leurs enjeux dans leurs comtés et/ou en matière économique. Ils pourront compter sur mon appui et ma collaboration. Ils vont trouver en moi un allié pour faire progresser les dossiers économiques de leurs régions. Chers collègues, je vous souhaite à tous un très bon mandat.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Bonjour, M. le Président. Merci de me donner le privilège de parler dans cette enceinte remplie d'histoire. C'est vraiment tout un honneur pour moi. Je suis nouvellement élue dans Saint-Laurent. Saint-Laurent a eu la chance d'avoir plusieurs grands députés, mais ce sera la première fois que Saint-Laurent est représenté par une femme. Et j'aimerais d'abord remercier, oui, les électeurs de Saint-Laurent pour m'avoir donné leur vote de confiance pour bien les représenter ici, au salon bleu, et de porter leurs voix au Québec pour que toutes leurs préoccupations soient bien entendues par le gouvernement.

J'aimerais remercier les bénévoles, dont notamment Madeleine Sultan, Wei Shu Wang, Yu Cai Tian, qui ont donné des heures et des heures de bénévolat sans jamais les compter. J'aimerais aussi remercier mes étudiants, qui m'ont permis de me libérer pour cette tâche, qui m'ont permis de quitter moi-même les bancs d'école pour venir ici dans d'autres bancs. Je ne sais pas si ce sera la même école, mais, bon, j'ai bien hâte de le voir. J'aimerais remercier une personne très particulière, ma mère, Naima Habbad, une femme qui a littéralement tout donné pour que moi, je puisse être ici. Et Marwah Rizqy, déjà, le nom, en partant, ça sonne un peu bizarre... que moi, je sois présente et debout ici devant vous aujourd'hui.

Alors, j'aimerais prendre quelque temps pour que les gens puissent bien comprendre pour quoi je suis ici et pour qui je suis ici. J'ai grandi moi-même dans l'est de Montréal, et une mère nous a élevés, quatre enfants, dont ma grande soeur déficiente intellectuelle. Ma mère elle-même n'avait aucune éducation, elle ne parlait pas le français. Elle a appris le français. Elle est allée à l'école Claude-Champagnat, où est-ce qu'elle a fait ses premiers cours de francisation, et par la suite la femme analphabète est devenue alphabétisée, puis elle a commencé elle-même à se lancer en affaires et a pu nourrir ses quatre enfants. Elle a été aussi capable de trouver des spécialistes pour aider ma grande soeur déficiente intellectuelle pour qu'elle puisse elle-même un jour parler, car initialement elle ne parlait pas. Et tous les spécialistes disaient qu'elle ne pourra pas parler. Il y avait quand même ici, au Québec, des médecins qui se sont dit : On va faire de la recherche puis on va trouver une solution, qui ont tout donné pour que ma grande soeur puisse un jour elle-même être en mesure de s'exprimer et d'être capable de communiquer dans notre société.

Alors, je remercie ma mère, qui, elle, a cru en une chose : en l'éducation. Parce qu'elle disait que la seule manière de sortir de la pauvreté, de briser le cercle de la pauvreté, ça passait par l'éducation. Et elle savait aussi que l'éducation ne devait pas terminer en secondaire V. Elle n'a jamais accroché mon diplôme de secondaire V ni mon D.E.C. Elle trouvait que ce n'était pas assez. Et, quand je suis arrivée au bac, elle trouvait que ce n'était pas assez, donc j'ai fait une maîtrise, en espérant enfin être à la hauteur. Eh non! Le doctorat. Là, elle était contente. Plus ou moins, parce qu'elle m'a dit : Oui, un doctorat, c'est bien, mais tu n'es quand même pas médecin, tu ne sauves pas des vies. Et j'ai répondu : Oui, mais j'ai fait un doctorat en fiscalité!

Ce n'est pas pour rien que j'ai fait un doctorat en fiscalité. Parce que la fiscalité, c'est la pierre d'assise de toutes les égalités. Lorsque la fiscalité fonctionne pour nous tous, on est capables, à ce moment, d'aplanir les inégalités sociales, on est capables de s'assurer qu'il n'y a pas de laissés-pour-compte. La fiscalité, c'est le coeur même de la justice sociale.

Et j'en profite pour en parler parce que, lors de la dernière campagne, j'étais sur le terrain et j'en parlais beaucoup avec les gens. Et eux me disaient que j'avais bien raison de faire cette lutte contre les paradis fiscaux. Cette lutte contre les paradis fiscaux est la raison pourquoi je suis ici. Parce que, si on n'est pas en mesure aujourd'hui de s'assurer que les géants du Web, les entreprises étrangères, lorsqu'elles viennent faire des affaires ici, au Québec... Et comprenez-moi bien, les entreprises étrangères, elles sont les bienvenues pour faire leurs affaires au Québec, en autant qu'elles paient leur part d'impôt. Et je ne dirai pas leur juste part d'impôt : leur part d'impôt! C'est ça qu'elles doivent payer. Parce que nous avons besoin de cet argent, de chaque denier public pour financer ce système d'éducation, ce système d'éducation qui fait en sorte qu'aujourd'hui je suis capable de m'exprimer, dans un bon français, je l'espère, devant vous pour être en mesure de bien défendre tous nos citoyens, et ce, peu importe ce qu'ils portent sur leur tête, en autant qu'ils ont dans leur coeur les mêmes valeurs que nous.

• (17 h 10) •

Mon collègue le député de Robert-Baldwin a déjà entamé des discussions et même des démarches pour assurer plus d'équité fiscale. Il l'a fait notamment dans le dossier Netflix. Maintenant, il est temps d'aller plus loin. Et j'entends le député de Terrebonne, ministre de l'Économie et de l'Innovation, lorsqu'il parle de fiscalité. Et j'espère qu'il aura la brillante idée de collaborer avec un grand homme comme mon collègue le député de Robert-Baldwin, qui, quand même... et moi-même quelqu'un avec des bonnes idées en matière fiscale, pour s'assurer que cette équité va se retrouver pas juste dans des mots, mais dans des textes de loi qui vont s'assurer que toutes les entreprises du Québec pourront jouer à armes égales et faire compétition à armes égales face aux géants du Web étrangers.

J'aimerais aussi dire que, dans Saint-Laurent, j'ai eu la chance de visiter à plusieurs reprises l'hôpital Sacré-Coeur. L'hôpital Sacré-Coeur va fêter, en 2026, 100 ans, mais on a besoin d'argent. Alors, je compte sur la saine gestion du gouvernement pour être en mesure d'allouer toutes les sommes nécessaires pour continuer la rénovation que le précédent gouvernement avait déjà entamée.

J'ai eu aussi la chance de rencontrer à plusieurs occasions la présidente de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, qui dessert beaucoup d'écoles à Montréal, mais particulièrement dans Saint-Laurent, dans mon comté. J'ai fait le tour de plusieurs écoles. Elles vont bien, mais besoin d'aller encore mieux, parce que le nombre de grandes familles à Saint-Laurent est important, et on voit qu'il y a de plus en plus de familles avec plus de trois enfants, et évidemment cela fait de la pression dans le réseau de l'éducation. Donc, nous avons besoin de plus d'écoles.

Récemment, nous avons annoncé l'acquisition, par la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, d'un terrain qui appartenait à la congrégation des Soeurs de Sainte-Croix pour faire une plus grande école, une école, une polyvalente qui va peut-être accueillir jusqu'à 2 000 étudiants. Mais ça ne sera pas assez, M. le Président, parce qu'étant donné que la population augmente de façon accrue à chaque année, on veut s'assurer qu'il va y avoir une autre école encore, dans Saint-Laurent, pour bien desservir toute la population, mais aussi les nouveaux arrivants qui choisissent d'aller à Saint-Laurent. Pourquoi? Parce que nous avons deux organismes importants qui desservent les nouveaux arrivants, que sont le CARI et le CACI, qui, à chaque année, forment des milliers de nouveaux arrivants et qui leur apprennent le français. Alors, eux aussi auront besoin de l'appui du gouvernement pour mener à terme tous les projets.

À titre de Montréalaise, j'ai ma carte Opus et je prends le métro. Il est débordé le matin, débordé l'après-midi, le soir aussi. Et, si vous essayez à 10 heures, le soir, M. le Président, il est encore débordé. Alors, pour les Laurentiens, c'est important que le métro n'arrête pas à Côte-Vertu. On a besoin de transports pour s'assurer que tout le monde puisse rentrer à la maison rapidement et de façon sécuritaire pour les Laurentiens. Alors, là-dessus, j'espère que le gouvernement continuera de faire ce qu'il... nous avons déjà annoncé comme gouvernement précédent, c'est-à-dire de faire le transport une priorité et de s'assurer que toutes les sommes vont être débloquées, parce que non seulement le REM est une bonne idée, mais ça prendrait encore plus de projets de mobilité, il faut croire... et électrifier tous les transports.

J'en profite pour mentionner, en parlant de transports, que, le transport scolaire, ça serait une très bonne idée de poursuivre ce que mon collègue le député de Pontiac avait déjà entamé comme discussion, c'est-à-dire la somme, la

subvention qui est offerte pour les transports, pour l'achat d'un autobus de transport électrique. On voudrait l'augmenter à 125 000 \$ pour aider évidemment ceux qui font l'acquisition d'un transport électrique, parce que ça va être une bonne solution pour le virage vert que nous souhaitons tous entamer.

En matière d'éducation, je suis très heureuse d'entendre que le premier ministre va en faire la première priorité. Je répète, la première priorité. Donc, ici, on voit que le choix des mots compte. On met l'emphase sur cette priorité, l'éducation, plus particulièrement la maternelle quatre ans mur à mur et à tout prix, et ce, en cinq ans, peu importe si le réseau dit que ce n'est peut-être pas réaliste, ce n'était pas souhaité et ce n'était pas souhaitable. La maternelle quatre ans, si l'objectif est de faire le dépistage précoce, si c'est ça, l'objectif, il est louable, mais le moyen, M. le Président, n'est peut-être pas souhaitable ni réaliste, et j'explique pourquoi.

En 1997, lorsque les prématernelles quatre ans ont été ajoutées, c'était dans l'optique d'aider les jeunes de zéro à trois ans qui, eux, n'ont pas eu l'occasion de fréquenter un service de garde éducatif, comme un CPE. Alors, on a mis les classes de quatre ans — moi-même, une enfant de l'Est, ai pu bénéficier des prématernelles quatre ans — parce qu'on voulait s'assurer que, même si vous venez d'Hochelaga, vous allez avoir les mêmes droits qu'une fille d'Outremont. C'est ça, l'objectif, les mêmes chances égales. On veut débiter très tôt. Alors, c'est pour ça qu'on a mis les prématernelles quatre ans à l'époque. C'était pour s'assurer que même un enfant d'un milieu défavorisé pourrait avoir le même vocabulaire plus tard, et ce, peu importe son code postal.

Dans le réseau, présentement, qu'est-ce qu'on dit, c'est que, le dépistage précoce, on doit le faire le plus tôt possible. En ce moment, vous savez, M. le Président, dans le réseau des CPE, à 18 mois on est capable de dire si, oui ou non, un enfant va avoir des troubles d'élocution ou un problème de comportement. 18 mois. Pourquoi allons-nous retarder le tout maintenant à l'âge de quatre ans, à la maternelle? Et, une fois qu'on l'a identifié, le problème, M. le Président, il faut surtout, et surtout, avoir le service. À l'heure actuelle, ça prend 18 mois pour avoir accès à un orthophoniste. Alors, si on calcule, avec la CAQ, ça serait : à partir de quatre ans, on fait un dépistage, et à six ans vous allez avoir votre premier service, alors que présentement le réseau du CPE assure dès 18 mois le dépistage précoce. Alors, si l'objectif de la CAQ, c'est vraiment cela, alors mettons plus d'argent dans notre réseau de services de garde et des CPE, mettons plus d'argent dans nos CLSC, mettons plus d'argent dans les services de soins de santé pour nos jeunes, si c'est réellement ça, l'objectif.

Le gouvernement a aussi dit qu'il voulait écouter la population, être proche du peuple, être un gouvernement humanité. Mais comment qu'on veut dire qu'on va aussi travailler en équipe lorsqu'on traite les commissions scolaires du Québec d'un caillou dans un soulier, M. le Président? La Fédération des commissions scolaires du Québec, je comprends bien que le premier ministre veut les abolir, mais, dans l'attente, elles existent, elles méritent le même respect que toute autre partie prenante du Québec. Je suis très contente que ma collègue rappelle aujourd'hui, la députée d'Anjou—Louis-Riel, que les mots comptent et que le respect, et le ton, est important.

Plus tôt, ce matin, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a dit qu'il avait rencontré les fédérations des commissions scolaires du Québec. Ça m'a un petit peu surprise parce que j'avais eu un son de cloche très différent. Je rappelle qu'en français une rencontre, c'est lorsqu'on prend le temps de s'asseoir et d'échanger avec quelqu'un. Une rencontre, ce n'est pas une allocution et qu'on quitte, par la suite, une allocution où est-ce qu'il n'y a eu aucun échange. Cependant, je suis ravie d'apprendre que, finalement cet après-midi, les fédérations des commissions scolaires du Québec ont reçu un appel du cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour finalement fixer une rencontre. J'en suis, pour de vrai, contente. Merci.

L'éducation. Les maternelles quatre ans, M. le Président, ça va coûter cher, on le sait. Heureusement qu'il y a cette année un surplus budgétaire de 3 milliards de dollars. J'espère que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est allé déjà chercher ce 3 milliards, parce qu'il va en avoir besoin au complet, au complet, pour s'assurer de faire toutes les nouvelles classes de maternelle quatre ans, parce que ça en prendra environ 5 000, mais ça va aussi prendre des enseignants. Parlons d'eux.

Nos enseignants, on apprenait en début de semaine que 68 % d'entre eux qui sont dans des classes d'adaptation ont déjà subi une agression. On sait aussi que nos enseignants sont épuisés. On sait aussi que nos enseignants ne veulent plus de jeu de structure, de réforme. En fait, nos enseignants demandent une chose, M. le Président, du temps. Du temps parce qu'avant elles avaient entre 20 et 21 journées de pédagogie. Et ces journées de pédagogie, ce n'était pas un temps de repos. C'était un temps pour qu'elles puissent prendre... Et je dis «puissent prendre, elles» parce qu'une très grande majorité, ce sont des femmes, les enseignantes. Mais il y a aussi des hommes. Et j'aimerais qu'il y en ait encore plus, des hommes. Mais, en ce moment, ces femmes et ces hommes qui ont choisi la profession d'enseignement, et non pas le métier, comme l'a souligné le premier ministre hier, c'est une profession, être enseignant, ces enseignantes ont besoin de temps et de la pédagogie pour être en mesure de préparer leurs classes. En ce moment, toutes les journées de pédagogie, c'est rendu de la formation ou c'est annulé parce qu'elles doivent faire des remplacements. Elles n'ont même plus le temps de reprendre leur souffle. Et après ça l'été. Si les gens pensent que, l'été, les enseignants ont du temps de repos, que c'est les vacances d'été, non, non, non, c'est pratiquement une période de convalescence pour nos enseignants, qui doivent vraiment reprendre le rythme pour recommencer. Et, cette année, en 2018, la rentrée scolaire, nous n'étions pas certains d'avoir assez de profs pour pouvoir enseigner à nos jeunes. Alors, c'est là-dedans qu'on veut envoyer nos enfants de quatre ans, à la grande école, alors qu'on a de la misère en ce moment d'avoir assez d'enseignants pour répondre aux besoins actuels du réseau.

• (17 h 20) •

M. le Président, nos enseignants maintenant, ce sont des élèves de première année au baccalauréat en enseignement qui vont faire du remplacement. Est-ce que c'est souhaitable que, dans une formation de quatre ans, après un an seulement, avec 15 crédits accumulés, universitaires, ces enseignantes quittent — qui sont, en fait, des étudiantes — le banc d'école pour aller faire des remplacements? Je pense qu'il y a vraiment un problème de pénurie d'enseignants, et il faut le

reconnaître. Le ministre de l'Éducation joue encore sur des mots en disant «rareté» au lieu de «pénurie». Les mots comptent. Et plus vite que nous allons admettre que c'est une pénurie, plus vite nous allons pouvoir avoir un plan concret pour trouver des enseignants. Et ça ne sera pas uniquement une question de salaire, M. le Président. Parce qu'augmenter le salaire... pour ceux qui arrivent, c'est une bonne nouvelle, mais celles que ça fait cinq ou 10 ans qu'elles sont déjà dans l'enseignement, qu'ont-elles, ces enseignantes, et ces enseignants? Il faut aussi augmenter, à ce moment-là, le salaire de ceux que ça fait cinq, 10 ans, 15 ans, 20 ans qu'elles sont dans le réseau, qui le portent à bout de bras. Eux autres aussi ont besoin de plus de moyens pour répondre aux besoins de nos élèves.

Mais je parle d'enseignement, d'éducation primaire et secondaire. Permettez-moi d'aller dans un autre endroit qui s'appelle l'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur, M. le Président, je le connais bien, je suis moi-même professeure universitaire. Les universités ont besoin de financement. Elles n'ont pas besoin d'entreprises qui viennent leur dicter comment faire de la recherche. J'entends particulièrement le ministre de l'Économie, et du Développement, et de l'Innovation lorsqu'il dit que, tu sais, il voudrait faire un mariage et s'assurer qu'il y ait plus d'entreprises qui collaborent avec la recherche en milieu universitaire. Mais j'aimerais juste appeler à la prudence, au député de Terrebonne, prudence parce que les universitaires n'accepteront jamais d'être à la remorque de l'industrie ou des entreprises. On peut faire des partenariats, mais il faut s'assurer en tout temps que l'indépendance d'esprit, l'indépendance académique soit respectée.

Et d'autre part, en matière de brevets, il est impératif de protéger les brevets québécois qui sont développés à même nos universités et nos cégeps, qui font, eux aussi, de la recherche.

En parlant des cégeps, présentement nous avons plus de 50 000 étudiants qui sont en grève. Pourquoi sont-ils en grève, M. le Président? Parce qu'ils réclament d'être payés de façon juste et équitable lorsqu'ils sont en stage. Ici, je ne parle pas de stage d'observation, M. le Président, je parle lorsque des étudiants posent des gestes. Ma collègue la députée de... pardon, la députée de Bourgeois avait déjà entamé la discussion et avait déjà posé des gestes en ce sens. Elle a été la première à poser les jalons en faisant une compensation du stage n° 4 en matière d'enseignement supérieur. Alors, j'aimerais que, de l'autre côté, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, lui aussi puisse aller s'asseoir avec les étudiants qui sont présentement en grève, parce qu'ils ont le droit d'être, eux aussi, écoutés, même si, peut-être, ils peuvent avoir l'air d'être un lobby. Ce sont des étudiants.

Permettez-moi, M. le Président, d'ajouter une chose qui est vraiment importante et qui sera probablement le cœur de ma priorité lors de mon mandat à titre de porte-parole en matière d'éducation et d'enseignement supérieur. Non seulement nos enseignants souffrent de détresse psychologique et qu'ils sont vraiment, présentement, fatigués, mais nos étudiants, tant au cégep qu'à l'université, ont présentement des problèmes de détresse psychologique. Un élève sur cinq souffre de dépression et a besoin d'assistance immédiate, donc c'est maintenant qu'on doit s'occuper d'eux, autant que les maternelles quatre ans. Il ne faut pas mettre uniquement l'emphase sur les maternelles quatre ans, il faut aussi reconnaître que les étudiants du cégep et de l'université existent, et ils ont besoin d'avoir un ministre à leur écoute.

Pour les étudiants, je m'attends à ce que le gouvernement dépose rapidement un plan pour être en mesure d'aider nos jeunes et je vous dirais que cette détresse est peut-être probablement liée à un problème au niveau du financement, parce que, lorsqu'on demande à un étudiant d'aller faire un stage non rémunéré et qu'il ne peut plus travailler, à un moment donné il ne peut plus arriver à joindre les deux bouts.

Motion formulant un grief

En terminant, M. le Président, permettez-moi de rappeler que c'est au gouvernement de s'adapter au milieu, et non pas au milieu de s'adapter au gouvernement, et en ce sens, je me permets de déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse d'écouter les partenaires en petite enfance [...] en éducation concernant les impacts que la maternelle 4 ans pour tous les enfants auraient sur le réseau [de] services de garde et sur le réseau de l'éducation.»

Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Mme la députée, votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Je suis maintenant prêt à reconnaître un prochain intervenant. Je reconnais Mme la députée de Lotbinière-Frontenac. Allez-y, la parole est à vous.

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, M. le Président, chers collègues. D'abord, je veux vous féliciter pour votre nomination. Je suis certaine que vous allez acquitter vos tâches avec brio.

M. le Président, je suis fière de représenter le comté de Lotbinière-Frontenac, soit plus de 68 000 citoyens occupant 32 municipalités avec des réalités assez différentes, puisque certaines ont entre 300 et 26 000 habitants. Lotbinière regroupe 18 municipalités rurales. Certains villages sont plus industrialisés que d'autres. Mais, au plan économique, l'agriculture occupe une place importante, soit la production laitière, l'élevage de porc, la culture des céréales, les grains, de même qu'une importante culture en serre. Frontenac regroupe 14 municipalités avec une ville centre et de nombreuses entreprises, où s'harmonisent des paysages miniers, les lacs, les forêts et l'activité urbaine.

Je suis originaire de Joly, un village de Lotbinière qui compte moins de 1 000 habitants. Mais je suis tout de même la troisième citoyenne de Joly à être élue députée. Je tenais à le souligner, M. le Président, parce que je suis très fière de mes origines.

Le 1er octobre, les citoyens de Lotbinière-Frontenac ont élu pour la première fois une femme députée avec plus de 53 % des votes, soit 20 000 votes. Les citoyens ont voté avec force pour le changement, et je n'ai pas l'intention de les décevoir. Les enjeux et les projets sont nombreux dans ma région. Donc, mes chers collègues ministres, vous allez me voir souvent.

Lotbinière-Frontenac, c'est un territoire qui borde notre beau fleuve Saint-Laurent et qui s'étend jusque dans les Appalaches. Les paysages sont magnifiques. Venez faire un tour, nous sommes accueillants. D'ailleurs, plusieurs projets récréotouristiques devraient prendre forme au cours des prochains mois. Mais, comme dans plusieurs régions, nous manquons, nous aussi, de main-d'oeuvre. J'invite donc les gens à venir nous visiter et à déménager. Nous avons de belles entreprises, un cégep et tous les services dont les familles ont besoin. Et il n'y a même pas de trafic!

Permettez-moi d'abord, M. le Président, de remercier les citoyens de Lotbinière-Frontenac, qui m'ont désignée pour les représenter. Je serai une députée à l'écoute, dévouée et présente dans le comté. Je suis déterminée à travailler étroitement avec les élus municipaux, les entrepreneurs pour développer la région et améliorer la qualité de vie de mes concitoyens. Je remercie également les nombreux citoyens qui me contactent depuis l'été dernier pour me faire part des situations qui les préoccupent.

Je remercie ma famille et mes amis, qui, depuis le début, me supportent dans mon projet politique. Je tiens à remercier les bénévoles qui m'ont aidée durant la campagne électorale. Je remercie également mon équipe de bureau de comté. J'ai mis une équipe efficace en place afin de m'assurer que, pendant que je suis ici, les dossiers du comté, qu'il s'agisse de dossiers citoyens, d'activités locales ou de dossiers politiques, soient bien pris en charge.

Je remercie aussi l'équipe de la Coalition avenir Québec pour son appui pendant la campagne et mon chef, François Legault, pour sa confiance. Je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui place l'éducation au centre de ses priorités. Un gouvernement plus humain qui a, entre autres, à coeur les familles et les personnes âgées. Un gouvernement qui dépensera l'argent des contribuables avec beaucoup plus de rigueur, de respect et de transparence, et qui tiendra ses promesses. J'aimerais aussi remercier l'équipe de l'Assemblée nationale et son personnel. C'est une équipe professionnelle et compétente pour nous aider.

• (17 h 30) •

La politique a toujours été une passion pour moi, donc être élue et servir la population, c'est un rêve pour moi qui se réalise. Je suis la mère de deux jeunes adultes de 18 ans et 22 ans, Mathieu et Héloïse, dont je suis très fière. Il y a près de deux ans, j'ai décidé de me présenter aux élections provinciales. Ils ont été témoins des sacrifices, des efforts, mais aussi du plaisir que j'ai eu à réaliser mon projet. J'espère leur avoir démontré que, malgré les difficultés, il ne faut pas se décourager, il faut rester positif, prendre un jour à la fois et rester concentré sur ses objectifs. Les rêves sont faits pour être réalisés. Ça prend juste de la volonté.

La cause des femmes me tient particulièrement à coeur, et je suis heureuse de faire partie de cette législation qui compte le plus grand nombre de femmes élues de l'histoire du Québec.

Les jeunes sont aussi importants pour moi. Ils sont l'avenir du Québec. C'est pourquoi, au cours de mon mandat, je veux accroître le taux de diplomation des jeunes de Lotbinière-Frontenac et améliorer les services qui leur sont offerts tels que les services spécialisés et l'aide psychologique.

Je veux aussi développer la région et favoriser la création d'emplois payants. Grâce aux deux centres de recherche associés au cégep de Thetford, le CTMP et Oleotek, qui sera inauguré sous peu, nous avons une expertise unique en plasturgie et en chimie verte. J'aimerais créer une zone d'innovation dans le comté pour exploiter pleinement cette expertise.

En terminant, M. le Président, c'est un grand honneur pour moi de représenter les citoyens de Lotbinière-Frontenac. Je ferai ce qu'il faut pour mériter cette confiance. L'honnêteté, l'intégrité et la justice sociale sont de la plus grande importance pour moi. Ce sont des valeurs auxquelles je tiens.

En tant que députée, je m'engage à être à l'écoute des citoyens de Lotbinière-Frontenac, à défendre leurs intérêts et à bien les représenter ici, à l'Assemblée nationale. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. Je tiens seulement à rappeler qu'il faut toujours nommer les députés par leur titre ici. C'est un rappel à tous, surtout aux nouveaux.

Maintenant, je cède la parole à M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci. Merci, M. le Président. D'abord, vous me permettez de vous saluer et de vous féliciter, M. le Président, bien sûr pour votre élection à titre de député de Chutes-de-la-Chaudière encore une fois, encore une fois malgré nos efforts, encore une fois, et ensuite pour votre élection à titre de vice-président, un titre que je suis certain que vous allez porter avec la grande humilité qu'on vous connaît, mais également avec tout le respect du parlementarisme qu'il se doit.

M. le Président, il y a quelques instants à peine, vous m'avez cédé la parole en m'appelant, comme le règlement le prévoit, «le député de Pontiac». Même après quatre ans, M. le Président, même après quatre ans de cette appellation, j'ai toujours l'impression qu'à chaque fois que vous nommez le député de Pontiac en Chambre il y a quelqu'un d'autre qui va se lever. Ça demeure surréaliste pour tout le monde, je crois, ici, en cette Chambre, d'être le représentant de nos voisins, de nos amis, dans mon cas, des compatriotes d'Aylmer et du Pontiac. Et donc je tiens à les remercier encore une fois du fond du coeur de me faire confiance, de me confier la tâche de les représenter et de promouvoir notre région, de défendre leurs intérêts. Alors, à tous les électeurs, à tous les électeurs du comté de Pontiac, un grand merci. À également tous les bénévoles de l'équipe du Parti libéral du Québec dans Pontiac, qui n'ont jamais hésité, jour après jour, à faire tous les efforts nécessaires en vue de ma réélection, un grand merci à eux également.

M. le Président, avant toute chose, je veux prendre l'occasion qui m'est offerte pour rendre hommage à un ancien député du comté de Pontiac, à l'époque le comté s'appelait le comté de Pontiac-Témiscamingue, M. Jean-Guy Larivière, un homme que j'ai connu d'abord en 2013, alors que je me présentais pour l'investiture du Parti libéral, M. le Président. M. Larivière faisait partie, disons, des passages obligés pour un aspirant candidat. Et tous ceux qui se sont présentés, tous ceux ici qui se sont présentés à une investiture, et je regarde autour et je crois qu'il y en a de moins en moins, malheureusement, mais tout le monde ici sait de quoi je parle, il faut absolument commencer par les anciens députés.

Alors, j'ai pris ma voiture, direction pour Campbell's Bay, M. le Président, et j'ai discuté avec M. Larivière et avec son épouse Annette. Et moi, je m'attendais à aller voir l'ancien député, à avoir une conversation amicale, à demander son appui, et, si j'étais chanceux, bien, je passais le voir avant mon adversaire, et il me donnait sa bénédiction. Mais, M. le Président, j'ai trouvé en Jean-Guy Larivière beaucoup plus. J'ai trouvé un homme profondément attachant, qui aimait la politique, qui aimait surtout le Parti libéral, qui aimait le Pontiac, qui aimait sa famille, M. le Président, et qui aimait la vie, et qui n'a jamais hésité, même pas une seconde, à partager son Pontiac, à partager son Parti libéral, sa vision de la politique et même sa famille avec un jeune blanc-bec qu'il ne connaissait pas, et je l'en remercie toujours, M. le Président. M. Larivière est décédé lundi. Mais je sais qu'à chaque fois que vous reconnaîtrez le député de Pontiac en cette Chambre, que ce soit moi ou que ce soit mon successeur éventuel, vous reconnaîtrez en même temps une petite partie de l'héritage de Jean-Guy Larivière.

M. le Président, en préparant mes notes pour mon discours aujourd'hui, je me rappelais mon premier discours en 2014. La personne qui avait pris la parole immédiatement avant moi, c'était la députée de Joliette à l'époque, qui est encore députée de Joliette aujourd'hui, je l'en félicite. Et vous la connaissez bien, la députée de Joliette. C'est quelqu'un qui est très respecté en cette enceinte. Et j'écoutais, comme nouveau parlementaire, chaque mot qu'elle disait. Et, à l'époque, pour elle, c'était, si ne me m'abuse, une deuxième ou une troisième élection, et elle a prononcé une phrase qui m'avait marqué, M. le Président, mais que je n'avais pas trop comprise à l'époque. La députée avait dit qu'elle avait apprécié la confiance des électeurs la première fois qu'elle s'est présentée, mais, puisque c'était pour elle une deuxième ou une troisième élection, que ça l'avait touchée encore davantage. Et ce qu'elle disait ou ce que j'avais compris qu'elle disait à tout le moins, c'est que, comme député, on travaille pour nos concitoyens. On y met notre cœur, on y met toute notre énergie sans réellement savoir ce qu'ils pensent jusqu'au jour de l'élection. Mais je vous le disais, M. le Président, plus la date du 1er octobre 2018 approchait et plus je comprenais ce que la députée avait expliqué à l'époque, qu'une réélection, on peut presque le prendre, dans certains cas, comme un référendum sur sa performance personnelle comme député. Et, dans mon comté rural, en toute humilité, M. le Président, c'est ce que je sentais à l'approche du 1er octobre.

Alors, encore une fois, aux électeurs d'Aylmer et du Pontiac, je les remercie de cette reconnaissance, mais je veux qu'ils sachent que je vais travailler sur les enjeux qui sont toujours à régler dans notre circonscription.

And there is, Mr. Speaker, there is a lot of work left to be done. The people of Pontiac want a government that will take into account their specific needs, a government that will realize that rural regions are very different from our cities, a government that will put rural economic development first and foremost, starting with agriculture and starting with forestry, a government that will realize that, even though the Québec economy is strong, there are still parts of this province, that there are still regions that struggle to retain their youth, that struggle to diversify their economy and that struggle to offer quality services to its population. And unfortunately, Mr. Speaker, the opening speech from the Premier did not reassure these people. Agriculture seems like a last minute add-on to his speech, and forestry was never even mentioned.

Our people are also looking for recognition that English-speaking Quebeckers are respected and recognized for who they are, a community that has built our area like they've built many areas across this province and a community that deserves services in their language and control of their own institutions. And the signals that we've received so far from the Government are alarming. The last Government had reached out to the English-speaking community and created a minister responsible for English-speaking Quebeckers. I'm looking across the aisle and I see no such minister at this moment. And if I think of our schoolboards, Mr. Speaker, which is a basic institution of the English-speaking community, they are currently under attack by this Government.

• (17 h 40) •

Mais, M. le Président, pour les gens d'Aylmer, des gens qui n'ont jamais demandé mieux que des services de qualité, au cours des prochaines années, on va travailler sur des projets précis pour ces gens-là, incluant l'école secondaire pour laquelle le député de Jean-Talon et ministre de l'Éducation de l'époque avait alloué les fonds nécessaires. Et nous allons travailler sur un projet qui a le potentiel d'améliorer au quotidien la qualité de vie des gens d'Aylmer, le train léger. Et, M. le Président, demandez au maire de Gatineau, qui était ici hier, c'est quoi, le projet prioritaire pour la ville de Gatineau, il va vous répondre : Le train léger vers l'ouest, un projet qui est déjà inscrit au PQI, un projet qui a été nommé lors du dernier budget et un projet qui répond à toutes les exigences : efficace, électrique, moderne, un projet du XXI^e siècle qui va améliorer le quotidien des gens de chez nous. Mais le gouvernement n'a toujours rien dit sur ce projet. Pourtant, le ministre des Transports fait la liste des autoroutes, de ses projets fétiches, au quotidien. Il parle de la 19, il parle de la 13, il parle de la 30, il parle du troisième lien, mais il ne parle jamais de l'ouest de Gatineau, il ne parle jamais du projet de train léger, M. le Président. Mais, je vous l'assure, la députée de Hull et moi aurons ce projet à l'oeil et nous serons là pour défendre les intérêts des gens de chez nous.

Maintenant, M. le Président, l'autre enjeu qui tient à cœur les citoyens de mon comté, c'est la santé. Et je vais prendre le conseil de la députée d'Anjou—Louis-Riel, qui disait qu'on doit, dans ce Parlement, mettre de l'avant nos positions, même si elles ne font pas l'affaire de tout le monde en cette Chambre, M. le Président.

Je vais commencer par commenter le discours du premier ministre par rapport à la santé. Hier, le premier ministre a parlé pendant 72 minutes, M. le Président. Il a dit vouloir élaborer sur trois grandes priorités, alors il a passé 57 minutes

sur les deux premières priorités et il a passé cinq minutes sur la santé, M. le Président. Je peux comprendre pourquoi les professionnels de la santé aujourd'hui étaient fâchés, se disaient abandonnés, se disaient négligés par le discours du premier ministre. Pourtant, M. le Président, ça aurait été facile de faire beaucoup plus que cinq minutes. Il aurait pu faire cinq minutes uniquement sur les contradictions du gouvernement en santé à ce jour. Coupures ou pas coupures, M. le Président? Maison Gilles-Carle ou pas Maison Gilles-Carle, M. le Président? Pas de réforme, une réforme d'accès, des modifications, M. le Président? On aurait pu faire beaucoup plus que cinq minutes uniquement sur ces sujets-là.

Mais je vais commencer, M. le Président, sur la santé avec le grand projet qui a été présenté aux gens de l'Outaouais, c'est-à-dire le fameux nouvel hôpital proposé sur le territoire de la ville de Gatineau. Si vous ne le savez pas, M. le Président, pendant la campagne électorale, il y a eu beaucoup de discussions sur le projet d'un nouvel hôpital à Gatineau. Et, à première vue, il peut s'agir d'une excellente nouvelle, M. le Président. On s'est tous dit : Assurément, sûrement, assurément, le premier ministre et son équipe, avant de faire un tel engagement, avaient longuement réfléchi aux besoins des gens de l'Outaouais, avaient élaboré un plan détaillé avant de faire une telle proposition, une proposition d'une telle envergure. Sûrement, M. le Président, qu'ils savaient exactement comment répondre aux besoins des gens de chez nous et que nous aurions droit, à leur arrivée au pouvoir, à un plan de match détaillé, à savoir comment y arriver.

Alors, fouillons un peu cette promesse, M. le Président. Où il sera, ce nouvel hôpital? Est-ce qu'il sera à Gatineau? Est-ce qu'il va être à Hull? Est-ce qu'il va être à Aylmer? Est-ce qu'il va être à Masson? Est-ce qu'il va être à Buckingham, M. le Président? On pourrait demander au ministre responsable de l'Outaouais, mais il ne le sait pas, M. le Président. Combien va coûter ce nouvel hôpital? On pourrait demander au président du Conseil du trésor, M. le Président, mais il ne le sait pas. Quelles spécialités y seront? On pourrait demander à la ministre de la Santé, M. le Président, exactement quels patients elle veut voir, quels patients doivent être vus à ce nouvel hôpital, mais elle ne le sait pas. Elle n'en a pas la moindre idée, M. le Président.

Qui va travailler à cet hôpital? C'est une question importante, M. le Président, quand on sait qu'il y a plusieurs centaines de postes qui ne sont pas comblés au CIUSS de l'Outaouais en ce moment. Alors, on pourrait demander au premier ministre parce qu'après des mois de déni, M. le Président, il a finalement reconnu l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre hier dans son discours. La réponse, M. le Président, c'est qu'il ne sait toujours pas qui pourra travailler dans ce fameux hôpital. Et la meilleure, M. le Président, c'est qu'ils continuent, tous les quatre, tous les quatre continuent de dire que l'hôpital sera en fonction en cinq ans, cinq ans, M. le Président. En fait, c'est cinq ans moins deux mois, vous êtes rendus à 58 mois parce que le temps passe rapidement.

M. le Président, je sais que chacun de ces ministres prendra la parole dans le cadre de ce débat. Alors, je les mets au défi de répondre à une seule de ces questions : Où sera l'hôpital? Combien il va coûter? Quelles spécialités y seront? Et où vont-ils prendre les employés nécessaires pour l'hôpital, M. le Président? Bel objectif, mais il n'y a pas de plan pour y arriver. Et, s'ils n'ont pas les réponses immédiatement, sachez encore une fois que la députée de Hull et moi travaillerons à avoir toutes ces réponses rapidement pour que les gens de l'Outaouais voient leur accès aux soins de santé amélioré.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : ...seulement un député qui a la parole, s'il vous plaît! M. le député de Pontiac.

M. Fortin : Maintenant, M. le Président, je reprendrais bien les éléments du discours du premier ministre pour continuer mon argumentaire, mais il en a tellement peu parlé, des soins de santé dans son discours, que je vais devoir revenir sur ses engagements de campagne. Alors, passons certains engagements.

D'abord, les services aux patients parce qu'on doit toujours penser aux services aux patients d'abord. En fait, M. le Président, avez-vous remarqué? Hier, dans le discours du premier ministre, il a parlé d'informatisation du réseau de la santé avant de parler de services aux patients. Je ne sais pas pour vous, mais, moi, ça me semblait un peu bizarre, M. le Président. Enfin, enfin, je reviens à mes moutons. La promesse phare du gouvernement, c'était 90 minutes d'attente à l'urgence. Bel engagement. M. le Président, ça rejoint tous et chacun des Québécois qui ont récemment passé une petite partie de leur journée à l'hôpital, dans une salle d'urgence, avec les membres de leur famille. Mais l'enjeu n'est pas dans la volonté parce que, si je demande aux 125 députés qui sont ici en cette Chambre, 125 vont dire qu'il faut diminuer le temps d'attente à l'urgence et ils auraient raison de le faire. L'enjeu, c'est le comment. Et ni le premier ministre ni la ministre de la Santé n'ont offert la moindre petite indication à savoir comment ils vont s'y prendre. Pour le temps d'attente à l'urgence, M. le Président, bel objectif, mais pas de plan pour y arriver.

Prochain engagement, M. le Président, un médecin de famille pour tous les Québécois. Il avait dit ça en mars, M. le Président. En 2014, vous vous souvenez, 68 % des Québécois avaient un médecin de famille. Moi, je me souviens de la campagne de 2014 dans mon porte-à-porte. On dirait qu'à chaque deux, trois portes la même chose revenait : Trouvez-nous un médecin de famille. On n'a pas de médecin de famille. On veut un médecin de famille. Et les gens avaient raison de faire ces revendications-là. Mais, en 2018 dans la campagne électorale, M. le Président, maintenant qu'il y a 80 % des gens qui ont un médecin de famille, on n'entendait presque plus cette revendication-là et on en parlait beaucoup moins, à tout le moins. Mais la Coalition avenir Québec a quand même promis un médecin pour tous. Très bien, mais comment, encore une fois? Vont-ils remettre en place le projet de loi n° 20, M. le Président? J'en doute. J'en doute parce que, même s'ils savent très bien que cette loi est à l'origine des avancées qu'il y a eu, ils étaient toujours contre.

Alors, si ce n'est pas le projet de loi n° 20, est-ce qu'ils vont changer la rémunération des médecins de famille? Ah! ça, c'est possible, M. le Président. Hier, le premier ministre en a parlé un peu dans son discours. Et, on sait, le premier ministre est obnubilé par la rémunération des médecins, M. le Président. Alors, qu'est-ce qu'il va faire? Est-ce qu'il va augmenter les primes à l'inscription? Je ne peux pas croire, M. le Président, qu'il serait prêt à faire ça parce qu'il trouve

que les médecins gagnent trop. Alors, oserait-il vraiment? J'en doute. Alors, il lui reste la rémunération à la prise en charge. Et même si les médecins acceptaient, M. le Président, de bonté de cœur ou par volonté de collaborer, d'inscrire tous les patients du Québec, est-ce que ce serait une bonne chose? Est-ce que le premier ministre arriverait à son objectif? Peut-être. Mais est-ce que les patients arriveraient à leur objectif. Est-ce qu'ils seraient capables, lorsqu'ils seraient malades, est-ce que ma fille, votre fille, les filles du député de Drummond en face, est-ce qu'ils seraient capables de voir leur médecin lorsqu'ils en auraient besoin, M. le Président? Sans cible d'assiduité, ça demeure encore une fois, M. le Président, un bel objectif, mais sans plan.

Autre engagement, M. le Président, les projets ratios et la fin du temps supplémentaire obligatoire pour les infirmières du Québec. Et, M. le Président, les objectifs sont louables. Nos infirmières, et on en a entendu parler ce matin, à quel point elles étaient déçues du discours du premier ministre, qu'elles s'étaient senties négligées ce matin par le premier ministre, nos infirmières, ce sont des personnes de cœur qui aiment ce qu'elles font, qui aiment fondamentalement prendre soin des gens. Mais elles ont de plus en plus de difficulté à offrir toute l'attention nécessaire aux patients du Québec. Elles sont attentionnées, elles sont travaillantes, mais elles sont souvent trop peu, M. le Président. Et c'est pour ça que l'engagement est louable. Mais déjà aujourd'hui sans ratio et déjà aujourd'hui avec le temps supplémentaire obligatoire, il manque d'infirmières partout au Québec. Je vous ai fait référence tantôt au manque de personnel en Outaouais, M. le Président. C'est pareil à Montréal, c'est pareil dans Lanaudière, c'est pareil en Estrie, c'est pareil en Montérégie, c'est pareil dans toutes vos circonscriptions, c'est pareil partout au Québec, M. le Président, il manque de personnel. Alors, pour respecter cet engagement envers nos infirmières, envers nos professionnels de la santé, ça prend un plan précis, détaillé. Et, encore une fois, on n'a rien vu de tout ça, M. le Président. Bel engagement, mais pas de plan.

Enfin, M. le Président, un mot sur le dossier du cannabis. Clairement, le gouvernement a fait le choix d'ignorer les avis des scientifiques et d'inventer, M. le Président, leur propre âge minimal. Partout au Canada, on suit les avis de la Santé publique. Partout au Canada, on tente de minimiser le dommage causé par le cannabis, on tente de réduire les méfaits. Ici, M. le Président, le gouvernement s'apprête à dire : Au diable les scientifiques! Au diable les experts! Au diable tout ce que les autres provinces ont fait! Au diable le fait qu'on considère qu'à 18 ans on est un adulte libre de ses choix, qu'on peut acheter du tabac, qu'on peut acheter de l'alcool, qu'on peut, M. le Président, servir les Forces armées canadiennes à l'étranger et se mettre en situation dangereuse! Nous, ici, au Québec, dit le gouvernement, c'est 21 ans. Pourquoi 21? Bah! Pourquoi pas? C'est ça, leur réponse : Pourquoi pas?

M. le Président, aujourd'hui, on comprend pourquoi ils ont enlevé le mot «science» du mandat du ministre de l'Économie et de l'Innovation. C'est soit parce que ça ne les intéresse pas, ou soit parce qu'ils n'y croient pas, M. le Président, ou encore parce que ça ne fait que les empêcher de mettre de l'avant leur idéologie, M. le Président. Bien, nous, on ne sera pas d'accord, M. le Président. Nous, on ne sera jamais d'accord avec cette approche-là, M. le Président. Dans ce dossier-ci, on parle de santé publique, on parle de protéger le réseau Québécois. On parle de s'assurer, s'ils font le choix malheureux de consommer du cannabis, M. le Président, qu'ils consomment au moins un produit contrôlé avec une faible teneur en THC.

• (17 h 50) •

M. le Président, je pourrais continuer longtemps avec des dossiers santé et sur l'absence de vision de ce gouvernement, mais, en terminant, M. le Président, je veux dire merci au chef de l'opposition officielle de me confier les responsabilités de porte-parole en santé parce que c'est un dossier qui est si important pour tous les Québécois. M. le Président, moi, je ne suis pas médecin. M. le Président, moi, je ne suis pas infirmier. Moi, je n'ai jamais été préposé, je n'ai jamais travaillé dans le réseau de la santé, je n'ai jamais été administrateur du réseau de la santé. Le réseau de la santé, je le connais comme patient, comme membre de la famille de patients. Et, comme tous les Québécois, j'ai passé les moments les plus heureux de ma vie dans un hôpital et j'ai passé les moments les plus douloureux de ma vie dans un hôpital. Ma perspective, M. le Président, elle est réellement et uniquement celle d'un patient, et c'est cette perspective que je vais défendre et c'est leur voix que je vais porter au cours des prochaines années dans cette Assemblée.

Motion formulant un grief

Enfin, M. le Président, vous allez me permettre de déposer la motion de grief suivante :
«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement [...] alors qu'il fait le choix de l'idéologie plutôt que la science et qu'il fait fi des experts en santé [...] concernant l'âge minimal pour l'achat et la possession du cannabis.»
Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Je suis maintenant prêt à reconnaître M. le député d'Orford.

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : Merci, M. le Président. Premier ministre, ministres, chers collègues, citoyens, citoyennes qui nous écoutent sur le canal de l'Assemblée nationale, d'entrée de jeu, j'aimerais préciser quelque chose, c'est que mon allocution a été préparée de façon électronique, il n'y a aucune version papier et il n'y en aura pas pendant toute mon allocution et par la suite.

Je tiens à remercier encore une fois les électrices et électeurs de ma circonscription de m'avoir accordé leur confiance au scrutin du 1er octobre dernier. Depuis la création de la circonscription d'Orford, je crois que ça fait 60 ans ou même plus, les citoyens avaient toujours choisi démocratiquement de faire confiance au même parti. Le 1er octobre 2018,

historiquement, ils ont exprimé par une majorité de près de 5 000 voix leur volonté de changement, se joignant ainsi à la majorité des Québécoises et des Québécois qui, eux aussi, souhaitent faire plus, faire mieux pour le Québec.

Je tiens aussi à remercier notre chef, notre premier ministre, de sa confiance en ma candidature pour représenter la Coalition avenir Québec dans Orford. Merci également à l'équipe de la CAQ qui m'a soutenu lors de la campagne. Naturellement, le résultat du 1er octobre n'aurait pu être aussi concluant sans une équipe de bénévoles et de militants dévoués qui ont cru en moi, et en notre parti, et en notre premier ministre. Du fond du coeur, je tiens à les remercier et à les féliciter pour le travail accompli.

J'ai choisi de me présenter en politique provinciale parce que j'avais la ferme conviction que la participation active démocratique est l'une des méthodes les plus efficaces pour faire avancer notre province. Tout comme je l'ai mentionné aux électeurs le 1er octobre au soir, je serai le député de toutes les citoyennes et de tous les citoyens en provenance de tous les partis politiques. Je tiens à faire avancer concrètement les dossiers qui les préoccupent.

La circonscription d'Orford regorge de richesses... Je vais les retrouver. Le papier, ce n'est pas mauvais non plus, hein?

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Bélanger : Bon, j'y vais.

Le Vice-Président (M. Picard) : Ça va.

M. Bélanger : Je reprends. La circonscription d'Orford regorge de richesses. Près de 43 000 citoyennes et citoyens de langue française et de langue anglaise habitent les 20 municipalités qui composent le comté. Ils y vivent en communautés tricotées serrées et solidaires les uns envers les autres. Comme nous en avons été témoins lors du tragique incendie d'octobre dernier, notre réseau communautaire est vivant, engagé et enraciné dans notre milieu. Nous vivons dans une région accueillante et dynamique qui bouillonne d'idées. Nos citoyennes et nos citoyens se mobilisent à l'endroit de plusieurs dossiers. J'ai d'ailleurs été touché par la petite Eva, neuf ans, qui m'a envoyé une vidéo sur ses préoccupations sur l'environnement. Eva, j'ai gardé ta vidéo et tes recommandations précieusement et j'en ferai part à la ministre de l'Environnement, tu peux compter sur moi. Sans vouloir rien enlever à mes collègues, j'habite très certainement dans la plus belle circonscription au Québec. Nos montagnes, nos lacs, nos paysages et nos attraits, comme l'Expo d'Ayer's Cliff ou la Fête des vendanges Magog-Orford, font envier beaucoup de gens à travers le pays.

Les gens dans Orford souhaitent du changement. Ils sont préoccupés par de grands enjeux actuels, mais aussi pour le futur de nos enfants. Comme la majorité des Québécoises et des Québécois, l'accessibilité aux soins de santé, le bien-être de nos aînés, l'environnement, l'éducation et l'économie figurent au coeur de leurs préoccupations. Dans notre circonscription, nos défis pour les quatre prochaines années s'orientent comme suit : ramener la gouvernance locale au niveau de l'hôpital de Magog; I also want to make sure that, for the Potton and Stanstead citizens, they will have access to health services through the CLSC; maisons des aînés en plus des places en CHSLD. En 2021, c'est 31 % de la population d'Orford qui aura atteint le seuil des 65 ans et plus, et je n'en fais pas partie. La population de notre région est vieillissante, il faut rapidement prendre en main ce dossier qui a trop traîné. Offrir des services en première ligne sept jours sur sept à toute la population. En matière d'éducation, permettre aux jeunes une éducation de qualité, locale et une expertise en innovation et technologie via des hubs d'innovation en région. Attirer des programmes de formation technologique pour contrer l'exode de nos jeunes vers les grandes villes.

En matière d'environnement : parc du Mont-Orford, pour les sceptiques, je vous confirme qu'il n'y aura pas de motoneige, le développement d'Owl's Head.

I would like to thank the Korman family, Fred Korman, that have worked the past two years, and Lilian. Together, we've built the project. It's about a quarter of a billion dollars of investment in economy and tourism. I'm very proud of you. Coventry, Coventry, the landfill. It's an issue, it's an environment issue. We're very active on that project with the ministère de l'Environnement.

Ruisseau Castle au niveau des sédiments qui vont se déverser dans le lac Memphrémagog. C'est un dossier qu'on prend à coeur et qu'on travaille actuellement. Je peux confirmer personnellement, et j'ai un feedback de mes citoyens, que l'expertise et la démarche au niveau de notre ministère de l'Environnement est très, très appréciée au niveau de notre circonscription.

J'aimerais préciser aussi : protection territoire et liens migratoires entre les zones protégées. L'autoroute 10 est une barrière, on entrevoit des passages verts au-dessus de l'autoroute 10; développement durable; approvisionnement local 12 mois par année.

En matière d'économie, Internet haute vitesse en région. J'ai une petite pensée aujourd'hui pour les Îles-de-la-Madeleine, qui sont isolées de la terre. Leur ligne Internet, qui était vieillissante, a été coupée. Je peux vous confirmer que... ce qui est intéressant, c'est qu'hier j'avais ma première rencontre avec le ministère de l'Économie, et le premier dossier qu'on voulait annoncer et implanter, c'était effectivement les Îles-de-la-Madeleine. Donc, c'est un projet prioritaire pour nous, et je peux vous confirmer qu'il va être en tête de liste au début janvier.

Le Vice-Président (M. Picard) : M. le député, compte tenu de l'heure, à moins que vous soyez à quelques secondes de terminer, je vous propose de poursuivre à 19 h 30, après la suspension de nos travaux. Est-ce que vous allez poursuivre à 19 h 30?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : Donc, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 19 h 30.

(Suspension de la séance à 18 heures)

(Reprise à 19 h 32)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Chers collègues, c'est un honneur pour moi de m'adresser à vous pour la première fois à titre de vice-présidente de l'Assemblée nationale. Alors, je vous demande un peu de patience si jamais c'est un petit peu plus long, surtout pour les noms de circonscriptions, le temps que je m'habitue, mais tout devrait bien aller. Alors, c'est vraiment un plaisir pour moi d'être ici ce soir. Alors, bien, vous pouvez vous asseoir.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la chef du troisième groupe d'opposition, M. le député de Rimouski, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Saint-Laurent et M. le député de Pontiac.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 5 h 17 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 19 h 43 min réparties comme suit : 9 h 43 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 5 h 47 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 14 min au deuxième groupe d'opposition, 10 minutes au député de Chomedey, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant, qui est M. le député d'Orford.

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Partie 2 de mon allocution sans papier. Le premier ministre m'a fait honneur en me nommant adjoint parlementaire au ministère de l'Économie. Je serai titulaire du dossier de déploiement d'Internet haute vitesse et l'étendue du réseau cellulaire partout au Québec. Le défi est stimulant, et c'est pour moi très important d'accomplir cette tâche avec rigueur et sérieux. Tout comme moi, mes collègues sont aussi conscients qu'en 2018 il est tout à fait inconcevable que certaines régions n'aient pas accès à ce service de base. Le développement économique du Québec passe par une connectivité efficace à large bande. L'innovation et la performance vont nous permettre de se tailler une place importante au niveau national, mais aussi international. Il faut pouvoir attirer des entreprises et des projets d'envergure au Québec, se démarquer, profiter au maximum de nos potentiels et créer des emplois de qualité, payants pour nos régions. Le développement économique doit se poursuivre dans nos grands centres, mais doit aussi se faire dans les milieux ruraux afin de passer à une nouvelle ère économique. Nous pourrions ainsi renverser la péroration via nos régions comme moteur de redressement au niveau du Canada.

Naturellement, pour arriver à relever autant de défis, il faut pouvoir compter sur une équipe proactive. Étant ici, à Québec, à plusieurs reprises dans une semaine, j'ai donc l'immense bonheur mais aussi un sentiment de confiance dans les dossiers des citoyens. Des municipalités, des entreprises ou des organismes qui doivent être portés à mon attention seront entre bonnes mains avec mon équipe. Permettez-moi de vous les nommer : Benoit Tremblay, Emmanuel Bouchard, Stéphanie Desmeules, Adèle Boudreau et Renée Drolet. En passant, Stéphanie Desmeules était en concurrence contre moi lors de la campagne électorale. Elle était au Parti vert et elle a décidé de se joindre à mon équipe. Je tiens aussi à les remercier d'avoir accepté de se joindre à moi dans cette grande aventure.

Je dois aussi vous dire que j'ai été impressionné de l'équipe du personnel de l'Assemblée nationale. Assurer une transition entre plusieurs députés issus de partis différents n'est pas une mince tâche, mais leur professionnalisme et leur compétence ont fait en sorte que tout se passe bien pour que nous puissions nous installer dans la circonscription.

En terminant, Mme la Présidente, je désire prendre le temps de féliciter tous mes collègues pour leur élection. Je suis convaincu que nous saurons travailler ensemble dans l'intérêt des Québécoises et des Québécois. Plusieurs grands défis nous attendent pour les quatre prochaines années, et nous devons toujours garder à l'esprit que nous sommes le gouvernement de toute la population. Nous devons nous comporter dignement et faire foi de la confiance qui nous a été portée. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Prochain intervenant, M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci, tout le monde. J'arrive ici avec plein de souhaits. Évidemment, les miens, c'est sûr, mais aussi ceux de mes concitoyennes et concitoyens, les choses dont ils m'ont parlé, les aspirations qu'ils ont pour le Québec de demain et d'aujourd'hui, et, parmi ces souhaits, il y en a un, bien, qui est partagé, en fait, et entoure la question de la bonne foi. Je suis déjà venu ici, là, à l'Assemblée nationale, dans les gradins, observer ou j'ai regardé la chaîne parlementaire, je vous l'avoue, pas très souvent, mais, des fois, j'en ai gardé l'impression — et je pense que je n'étais pas le seul — que, des fois, dans les échanges qu'il y avait, là... pas vous, là, mais, des fois, il y avait de la mauvaise foi. Et je me disais : Si, à un moment donné, je vais là, bien, je ne veux surtout pas devenir de mauvaise foi, je ne voudrais pas que la mauvaise foi me contamine et je suis persuadé que c'est un souhait que vous partagez, vous aussi, où que vous soyez assis dans cette Assemblée.

La bonne foi, selon le philosophe André Comte-Sponville, ça se définit comme suit : C'est la conformité des actes et des paroles avec la vie intérieure. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire essentiellement de dire ce qu'on croit et aussi de croire ce qu'on dit. Évidemment, ça va ensemble. Et vous allez voir, il y a un lien, là. La chaîne parlementaire, ce n'est pas la chaîne la plus populaire, et il y a peut-être des raisons pour ça. Se pourrait-il qu'elle soit — je ne veux blâmer personne — inintéressante? Et se pourrait-il que les gens qui ne la regardent pas, en fait, jugent que nos activités, parfois, sont sans valeur, justement peut-être parce que, trop souvent, ils sentent qu'il y a une distance, un grand écart entre les gestes et les paroles, d'une part, et la vie intérieure, ce qu'on croit, ce qu'on pense?

Parfois, je suis persuadé qu'ils écoutent cette chaîne-là, puis ils se disent : À quoi ça sert de regarder ça? Il y en a là-dedans qui disent des choses qu'ils ne pensent pas, puis il n'y a pas de bonne foi. Alors, évidemment, bien, moi, j'ai senti ça à l'extérieur, vous, vous l'avez senti aussi, et puis là je me dis : Bien, je n'ai pas envie de tomber là-dedans parce qu'en même temps, quand tu vis ça, mettons, ça te donne envie d'être de mauvaise foi. Quand tu vois de la mauvaise foi, tu poses une question, là la personne ne répond pas, elle esquive, après ça tu te dis : Bon, bien là, je vais mettre ma bonne foi au vestiaire. Mais mon souhait, c'est que ça ne m'arrive jamais et que ça ne vous arrive jamais non plus, et que si, à un moment donné, ça m'arrive, bien, que vous me rappeliez à l'ordre. Et puis, bien, je vais peut-être le faire aussi si vous me le demandez, mais sinon, non. Alors, voilà.

• (19 h 40) •

Tu sais, c'est comme... des fois, il y a des choses que tu dis par rapport à, tu sais, la conformité des paroles avec la vie intérieure, est-ce que les gens croient ce qu'il dit? Des fois, quand tu entends des choses comme... des fois, c'est difficile de croire que les gens croient ce qu'il dit comme quand on dit, par exemple, que le troisième lien est un projet de développement durable. C'est difficile de le croire, mais je m'efforce, je fais des efforts. Ça ressemble davantage à une figure de style qu'on appelle l'oxymore. Qu'est-ce que c'est que l'oxymore? C'est quand on allie deux mots qui ont des sens contradictoires, un peu comme dans Shakespeare, *Roméo et Juliette*, au moment où il dit : «Ô lourde légèreté! Sérieuse vanité! Et chaos difforme de belles apparences! Plumes de plomb, fumée lumineuse, flamme glacée, santé malade...» Ô troisième lien de développement durable! Ça, c'est mon petit ajout.

Le troisième lien, ça m'apparaît — et je pense que vous serez sensibles à cet argument — un gros gaspillage de fonds publics. Ce n'est pas un projet qui va nous aider pour ce qu'il coûte, hein? Le maire de Québec estime que ça va coûter entre 4 milliards et 10 milliards de dollars. Et on se dit pour quoi? Bien, pour ne pas vraiment améliorer la fluidité sur les route ou peut-être quatre à sept ans, comme ça arrive à chaque fois qu'on élargit des autoroutes, qu'on ajoute des ponts, comme c'est arrivé avec la Katy Freeway du Texas, dans laquelle il y a 24 ou 26 voies maintenant puis que, finalement, ils ont réalisé que ça revenait exactement au même. Pourquoi? Parce que les gens font : Wow! Ça circule bien! Je vais aller m'installer très, très loin. Et puis là, bien, rapidement, on construit — ici, ce serait sur des terres agricoles dans Bellechasse — et puis là, après ça, bien, qu'est-ce qui arrive? Même problème pour 4 milliards à 10 milliards.

Alors, c'est un gaspillage de fonds publics, aucune étude ne montre que ça réduirait la congestion. Ce n'est pas de l'idéologie de dire ça, c'est juste la science, c'est ça que les experts disent. Je voyais que le premier ministre valorisait dans son discours énormément l'éducation. Bien, je me dis : Tant mieux! Alors, maintenant, une fois qu'on forme les gens pour réfléchir aux problèmes de congestion, aux problèmes du développement, aux problèmes d'urbanisme, à un moment donné il faut que ça serve à quelque chose, il faut les écouter aussi. Alors, on ne veut pas d'étalement urbain, on ne veut pas l'accaparement des terres agricoles, on a suffisamment construit sur les terres agricoles au Québec, et là c'est le temps de croître en hauteur à Québec. Québec, là, c'est la capitale de notre futur pays, et là il est temps de la construire en hauteur, de la densifier, d'en faire une grande ville. Elle est déjà grande, mais on pourrait la construire intelligemment, une ville nordique où il est facile de se déplacer.

En santé, c'est sûr que... je comprends l'affaire, que, bon, faire un discours de 70 minutes et plus... on ne peut pas tout dire dans un discours de 70 minutes et plus. Alors, tu sais, c'est facile de dire : Il n'a pas parlé de ça, il n'a pas parlé de ça. Je vais quand même le faire en disant : Bien, il n'en a pas parlé peut-être pas par mauvaise foi, mais peut-être juste par manque de temps. Alors, je veux juste m'assurer que ces choses-là seront entendues. Alors, vous lui en parlerez.

Donc, la première chose, c'est que j'aurais voulu qu'on parle, en tout cas, dans les prochains mois de la découverte en services spécialisés comme l'anesthésie, la chirurgie, l'obstétrique et l'oncologie en région, au Québec, parce qu'il y a un problème d'accès aux soins spécialisés. J'aimerais aussi qu'on parle de transport et d'accessibilité aux soins de santé. J'aimerais qu'on parle d'une loi sur les ratios dans le domaine de la santé. Pourquoi? Pour que nos gens, pour que les patients, au Québec, soient bien traités, bien, il faut qu'ils soient traités par des gens qui ont le temps, qui ne sont pas surchargés, qui sentent qu'ils sont capables de faire un travail humain, qui sont capables de se reposer aussi et qui ont des conditions qui leur donnent envie de faire ça et qui... une satisfaction dans le sens que ça a pour eux d'être dans le milieu de la santé. Alors, une loi sur les ratios pour soulager tout le monde et aider aussi le soin des patients.

J'ai été déçu aussi de ne rien entendre par rapport à la prévention en santé parce que la chose qui fait économiser le plus d'argent et qui, surtout, nous fait économiser le plus de malheurs dans la vie, bien, c'est quand les gens ne tombent pas malades. C'est facile à dire, mais ça ne se fait pas tout seul. La prévention, c'est quelque chose dans lequel on doit investir. Et il faut investir en prévention pour sauver de la maladie, pour sauver aussi des fonds publics là-dedans, pour sauver de l'argent dans les médicaments, mais il faut aussi investir dans les déterminants de la santé. Parce que, pour que les gens tombent moins malades, il faut que l'environnement soit en bon état, il faut qu'on ait une bonne qualité de l'air dans Limoilou. Il faut qu'on ait une facilité... qu'on favorise un urbanisme qui favorise le transport actif. Il faut qu'on ait du logement social de qualité. Il faut que les gens aient les moyens et le temps de prendre soin de leur santé et qu'on mette ça à leur disposition.

Aussi, une bonne idée desquelles j'espère que le gouvernement de la Coalition avenir Québec s'inspirera dans les prochaines années et qui... j'utilise les arguments de l'argent parce que ce sont des arguments de gestion et je présume

qu'ils y seront davantage sensibles, la question de Pharma-Québec. Au Québec, on paie trop cher pour les médicaments. On paie plus cher qu'au Canada, on paie plus cher qu'ailleurs, et il faut qu'on fasse des achats groupés, c'est juste logique. Les seuls à qui ça profite en ce moment, là, bien, c'est le lobby des pharmaceutiques. Nous, on paie trop cher, l'État paie trop cher, les citoyennes et citoyens paient trop cher pour les médicaments au Québec, il faut donc qu'on ait un groupe d'achat et qu'on soit capables aussi d'en produire certains. Avec une mesure comme celle-là, on serait capables d'économiser 2,5 milliards de dollars. Alors, ça, c'est énorme. Et je ne vois pas comment on peut se passer de ça aujourd'hui avec les défis d'adaptation aux changements climatiques qui sont les nôtres et qui sont ceux de la planète entière.

Autre idée excellente que je vous suggère de nous voler, c'est... bien, de ne pas nous voler, ce n'est pas un vol, les idées n'appartiennent à personne, mais c'est l'assurance dentaire publique. Au Québec, il y a une personne sur quatre qui ne va pas chez le dentiste parce que ça coûte trop cher. Ça, c'est inadmissible. Et, avec l'argent qu'on va aller chercher — et ça, j'ai été content d'entendre que ça allait être maintenu comme engagement — en réduisant la rémunération des médecins spécialistes, bien, ça va couvrir à peu près ce que coûterait une assurance dentaire publique qui couvrirait tout le monde, les enfants, et qui ferait en sorte qu'au Québec, bien, on n'ait pas un angle mort dans la santé. Parce que les dents, la bouche, jusqu'à nouvel ordre, ça fait partie du corps. Et, si on est d'accord pour couvrir un, il faudrait couvrir l'autre également.

Je veux parler aussi d'un thème important dans les dernières minutes, c'est la question du nationalisme rassembleur. Ça m'est apparu au moment où j'ai entendu ça comme un autre oxymore politique. Puis là je ne veux pas que vous pensiez que je pousse la comparaison trop loin, et tout ça, mais ça m'a fait penser à ça — qu'est-ce que vous voulez? — 1984 d'Orwell, à un moment donné, il parle de l'oxymore politique comme figure de style et puis il donne un exemple, il dit : La guerre, c'est la paix. La liberté, c'est l'esclavage. L'ignorance, c'est la force. Et puis ça m'a fait penser à ça un peu, évoquer le fait que le nationalisme provincial, c'est de l'audace. Parce que le nationalisme provincial, c'est, en fait, le contraire de l'audace. Le mot «audace» ou «audacieux» revient à peu près à 15 reprises dans le discours du premier ministre d'hier. Et puis c'est une chose qui m'enchante, je suis content, je suis d'accord, il ne faut pas qu'on ait peur du changement, il ne faut pas qu'on ait peur de ne pas être capable, il ne faut pas qu'on ait peur de se tromper non plus, et donc ça m'amène à me poser la question : Si on est cohérent avec cette audace-là, à quoi ça sert de rester dans le Canada?

À quoi ça sert de rester dans le Canada? Est-ce que ça nous fait économiser? Non, il y a des dédoublements ministériels, des choses complètement inefficaces. Celui qui rédigeait, justement, le discours du premier ministre hier, M. Gobeil, a écrit un livre là-dessus, il y a ici un gouvernement de trop. Vous devriez être sensibles à cet argument, ça n'a pas de bon sens qu'on paie pour des dédoublements comme ça, alors qu'on pourrait utiliser ces fonds-là pour l'éducation, alors qu'on pourrait utiliser ces fonds-là pour l'électrification des transports et aussi amener les transports collectifs partout, dans toutes les régions du Québec, ce qui est en ce moment, là, un des domaines dans lesquels on est le plus en retard.

Et l'autre question que je pose, c'est : À quoi ça sert qu'on reste dans le Canada? C'est sûr que c'est pratique pour les compagnies pétrolières, c'est sûr que c'est pratique pour les compagnies qui veulent extraire la richesse sans rien laisser, partir avec, se faire subventionner. Le Canada, on le sait, c'est un paradis fiscal pour les minières au monde. Mais ça, ça ne nous sert pas, nous. Ça ne vous aidera pas à boucler le budget, ça n'aidera pas nos concitoyennes et concitoyens, là, à avoir des services publics et ça n'aidera pas le Québec à devenir un leader international de la nécessaire transition vers les énergies vertes, de la nécessaire transition vers une électrification, un mode de vie qui émet moins de gaz à effet de serre.

Et ça, je trouve ça vraiment important parce que, pour un peuple comme pour un individu, pour évoquer Pierre Bourgois, bien, la liberté, c'est toujours nécessaire. On ne peut pas, d'une part, dire : Je refuse que le Québec ait un niveau de richesse moindre que ses voisins puis, en même temps, dire : J'accepte que le Québec soit politiquement subordonné, j'accepte qu'il soit moins libre, j'accepte qu'Ottawa décide à sa place ce qu'il doit faire avec une partie de son argent dans presque tous les domaines. Pourquoi on demande à Ottawa de gérer les choses qu'on pourrait gérer, nous, ici ensemble à 125 ou plus, si on change le mode de scrutin? À quoi ça sert? Est-ce qu'ils sont meilleurs que nous? Est-ce que c'est ce que pense le premier ministre? Pense-t-il que le Canada et le gouvernement d'Ottawa sont mieux placés que nous pour prendre ces décisions-là? Je pense que non. Je pense qu'il est fier du peuple québécois, il l'a répété à plusieurs reprises. Et je pense qu'on devrait être cohérents avec cette fierté-là et dire : Bien, voilà, soyons libres, prenons nos décisions nous-mêmes. Je vous remercie beaucoup.

• (19 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député de Jean-Lesage. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Chicoutimi.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Alors, bonjour à tous. M. Éric Girard, M. François Tremblay, députés du Saguenay—Lac-Saint-Jean, bonjour. Merci, Mme la Présidente. Je sais, monsieur... Oui, O.K. C'est ma première fois.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Mme la députée de Chicoutimi, je vous rappelle qu'il faut appeler les députés par leur titre.

Mme Laforest : O.K. Je suis de bonne foi, ne soyez pas inquiète. Alors, je veux d'abord prendre un moment pour remercier l'équipe de campagne, qui a joué un rôle crucial pour rendre possible mon élection le 1er octobre. Notre local a fourmillé de bénévoles engagés qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant un mois intense. J'ai pris beaucoup de

plaisir à sillonner ma circonscription pour échanger avec les gens. Cette campagne fut aussi un projet familial où les qualités et la patience de mon conjoint et de mes quatre enfants ont été mises à contribution. Malgré des agendas chargés, ils ont délaissé le monde des affaires pour flirter avec le monde politique en consacrant le meilleur de leur énergie à notre campagne durant ce mois. Malheureusement, la semaine de mon élection, mon père est décédé subitement. Par une heureuse coïncidence, ma mère, Françoise, est présente ce soir, je suis très heureuse, et c'est son anniversaire.

Si je suis venue en politique, c'est en bonne partie à cause de notre premier ministre, M. François Legault. Je trouvais son parcours d'entrepreneur inspirant et sa préoccupation pour le développement des régions, bien sentie. Je peux dire avec fierté que M. Legault a réussi à me faire faire le saut en politique. Je suis moi-même une fille de région. D'abord et avant tout, je suis enseignante, mais je suis aussi une entrepreneure dans le domaine de l'éducation, de la petite enfance, du commerce et de la distribution. Je suis honorée d'avoir été élue par les gens de Chicoutimi.

Ensemble, nous écrivons une nouvelle page d'histoire. Le Parti québécois a détenu ma circonscription durant 45 années consécutives. J'en profite pour saluer, d'ailleurs, la précieuse contribution de mes prédécesseurs à la vie démocratique du Québec. Je les félicite sincèrement.

Également, je remercie mes bonnes amies pour le soutien et la coopération durant cette belle campagne. Vous m'avez donné l'élan essentiel pour réussir ce défi colossal. Je remercie les citoyens de Chicoutimi de la confiance qu'ils ont placée en moi, de cette nouvelle opportunité qui m'est donnée de manifester mon amour pour mon coin de pays. En tant que ministre responsable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je me ferai un devoir de vous représenter tous et toutes, mes chers concitoyens, à l'Assemblée nationale. Je n'épargnerai aucun effort afin de contribuer au développement et au rayonnement de notre magnifique région — c'est celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean — pour que nos chers petits-enfants, et mes deux petits-enfants à moi, puissent demeurer et connaître un avenir enrichissant.

Je tiens également à souligner que le premier ministre m'a confié deux responsabilités ministérielles importantes, les affaires municipales et l'habitation, d'autant plus que c'est une première dans l'histoire du ministère des Affaires municipales que l'habitation y soit officiellement jumelée. J'entendais aujourd'hui ma collègue d'Anjou—Louis-Riel, qui était à l'Habitation auparavant, demander un bon dialogue et du respect ici, à l'Assemblée nationale. Je le dis et je l'espère, avec moi, les échanges devraient être très, très respectueux. L'arrimage entre le deux dossiers, qui est l'habitation et les affaires municipales, est parfaitement logique, il fait le lien entre l'espace intime et l'espace public. Le Québec compte 1 100 municipalités et plus de 400 offices d'habitation. Ça représente une grande diversité d'intervenants à rencontrer, une riche variété d'approches créatives pour faciliter le vivre-ensemble. Dans ma grande soif de connaître leurs réalités, j'ai rencontré ou salué une centaine de maires et mairesses jusqu'ici et, parmi eux, un grand nombre de préfets et de préfètes des MRC.

C'est un message clair de la part du gouvernement, nous entendons prendre soin de nos milieux de vie de manière intégrée et intégrale, de la qualité de nos habitations au dynamisme du domaine public, un signe que l'habitation constitue un élément primordial de l'aménagement du territoire et qu'elle doit être pensée de façon globale. Pour faire face aux enjeux, nos municipalités, nos régions et nos grands centres urbains méritent que l'on renforce cette approche globale et la cohésion de notre action. Depuis mon entrée en fonction, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs partenaires du monde municipal, mais aussi de nombreux autres partenaires. Un point commun se dessine parmi tous ces gens, le sens de l'engagement. Je dois vous dire que j'ai été franchement impressionnée par la façon dont ils affrontent les défis par leur créativité et leur désir d'offrir à leurs citoyens un milieu de vie à la hauteur de ce qu'ils méritent.

Je constate avec bonheur que de nombreuses femmes continuent de prendre leur place dans la vie municipale avec toute la sensibilité qu'on nous connaît. Après les élections municipales de novembre 2017, le Québec comptait 207 mairesses et 2 360 conseillères municipales, dont Valérie Plante, Suzanne Roy, Josée Néron et Sylvie Parent, que j'ai rencontrées. Ce sont toutes des femmes inspirantes, avec lesquelles j'ai eu la chance d'avoir de longs entretiens lors de mes récentes visites dans leurs villes respectives.

À présent, j'aimerais prendre le temps de vous dire quelques mots concernant les dossiers qui nous occuperont, mon équipe et moi, au cours des prochaines semaines et des prochains mois. En tout premier lieu, j'ai confirmé, dès les premiers jours de mon mandat, que notre gouvernement entendait poursuivre, dans la lignée de l'autonomie, la responsabilisation et l'imputabilité municipale et que nous comptons bien accompagner les différents partenaires municipaux dans cette grande démarche.

À titre de palier décisionnel le plus près de la population, les MRC et les municipalités ont un pouvoir unique pour stimuler l'engagement citoyen et contribuer à la mise en place d'une saine démocratie participative. Voilà le gage d'une société équilibrée pour avoir des cités en santé.

Comment ce pouvoir doit-il être exercé? D'abord, par l'écoute des volontés du milieu culturel, économique et social, ainsi que des gens qui le composent, à savoir les familles, les personnes seules, les aînés et les jeunes. Ces groupes manifestent tous des besoins différents. Par ailleurs, nous souhaitons miser sur l'accompagnement que le ministère des Affaires municipales et de l'habitation peut offrir aux municipalités afin que les citoyennes et les citoyens puissent bénéficier des meilleurs services. Nous veillerons aussi à ce que cet accompagnement s'étende aux ministères et aux organismes gouvernementaux afin que les municipalités puissent être mieux outillées pour exercer leurs nouvelles compétences.

De plus, nous entendons poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité de nos territoires. De façon tangible, cela signifie que tous les ministères et organismes municipaux assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires devront continuer de préciser leurs actions et leurs interventions en fonction des priorités de chaque région. C'est l'un des gestes concrets que nous poserons afin de réaliser notre objectif de décentraliser le pouvoir vers les régions et de les faire briller.

D'ailleurs, j'ai l'intention de continuer la tournée structurée des régions, que j'ai bien adorée, et je veux connaître les intentions des intervenants du milieu quant à la révision des priorités régionales. Je trouve stimulante la créativité

qui anime le monde municipal. C'est une échelle gouvernementale propice à l'implantation de projets novateurs, et ce sont de formidables incubateurs de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire, des façons de faire qui pourront ensuite essaimer à l'ensemble des villes et des villages du Québec. Des maires et mairesses me vantent déjà les mérites de leur municipalité dans le but d'accueillir chez eux et chez elles des projets pilotes déjà dans tous les domaines où la vie s'exprime. Ces élus savent adapter les bonnes idées à la réalité de leur milieu. Les municipalités détiennent de grandes responsabilités. Elles exercent de grandes compétences. Je salue celles qui ont déjà bougé au plan environnemental, celles-ci qui croient que l'environnement commence immédiatement dans la saine gestion de leur municipalité.

• (20 heures) •

L'environnement occupe une grande place dans le discours des municipalités et le discours public. Même si je voulais faire la sourde oreille, il y a quatre militants environnementalistes convaincus à ma table tous les dimanches soir au souper. Ce sont mes quatre enfants. Je souhaite m'attaquer dès que possible au renouvellement de l'entente sur la fiscalité entre les municipalités et le gouvernement. Dans ce contexte, nous entendons procéder au transfert d'un point de TVQ aux municipalités en remplacement de certains transferts actuels. Nous allons le faire en partenariat avec les acteurs municipaux, et toujours dans le respect.

Surtout, soyez sans crainte : l'impact qu'aura cette mesure sur chaque localité sera analysé et pris en considération. Mais, avant de formuler des propositions, si nous voulons que nos engagements financiers reflètent les besoins des municipalités et des citoyens, nous devons d'abord et avant tout travailler de concert avec nos différents partenaires. Nous comptons sur une entente dont les mesures de soutien et les outils économiques et fiscaux permettront à l'ensemble des municipalités de relever les défis auxquels elles doivent s'attaquer tout en tenant compte des attentes de la population. C'est d'ailleurs ce qui me guidera tout au long de mon mandat : l'intérêt des citoyens et, bien entendu, le bien-être des familles dans les municipalités où elles ont choisi de bâtir leur vie. Et j'entends bien y travailler, en collaboration avec les instances municipales qui partagent le même objectif que moi. Dans le contexte actuel où le milieu municipal se modernise et où les enjeux en habitation évoluent sans cesse, j'ai bon espoir que nos actions communes contribueront à créer un milieu de vie dynamique répondant aux besoins des citoyennes et des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

En terminant, je dois dire que le nouveau défi qui m'attend se fera avec une nouvelle équipe extraordinaire, que j'ai connue depuis un mois seulement et qui sont ici, merci — c'est une surprise. Merci beaucoup. Alors, merci. On a déjà beaucoup de plaisir, merci à vous tous. Vous êtes tous, tous très importants pour moi.

Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Chicoutimi. Avant de céder la parole à l'autre intervenant, j'aimerais vous rappeler qu'il est important d'appeler les députés par leur titre. Merci. Je vais céder la parole à Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, d'abord, permettez-moi de vous saluer dans vos nouvelles fonctions et de vous dire à quel point c'est un privilège pour moi de me lever dans cette Assemblée. Pour la seconde fois, j'ai été élue députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. J'aimerais débiter en remerciant les citoyens de Saint-Henri—Sainte-Anne de m'avoir accordé leur confiance pour une seconde fois. C'est un privilège, plusieurs d'entre nous l'avons dit aujourd'hui, c'est un privilège que de pouvoir siéger dans cette enceinte avec 124 autres personnes, et j'en suis pleinement consciente.

Saint-Henri—Sainte-Anne, c'est un magnifique comté. Saint-Henri—Sainte-Anne, c'est d'abord des quartiers qui sont très différents : il y a la Petite-Bourgogne, il y a Saint-Henri, il y a Pointe-Saint-Charles, il y a Côte-Saint-Paul, il y a Ville-Émard, et chacun, chacun de ces petits quartiers là, a une âme, a une histoire qui est différente, mais, dans l'ensemble, elles représentent bien une petite portion de ce que c'est que Montréal.

La Petite-Bourgogne d'abord, premier quartier noir au Québec, qui a vu naître des Oscar Peterson et de grands artistes.

Saint-Henri. Saint-Henri, c'est le Saint-Henri de Gabrielle Roy, c'est *Bonheur d'occasion* pour ceux qui ont pu découvrir ce livre. C'est un livre qui décrit la vie quotidienne et les difficultés d'une famille de Saint-Henri avant la Deuxième Guerre mondiale, et, en 1945, lors de la publication, on était très loin de se douter de la célébrité qu'allait obtenir l'auteure Gabrielle Roy avec ce livre, mais qui nous fait vraiment découvrir toute l'histoire de Saint-Henri, toute l'histoire ouvrière.

Et puis, évidemment, il y a Pointe-Saint-Charles. Pointe-Saint-Charles, c'est là où se trouve la clinique communautaire, la clinique de santé communautaire, et qui témoigne de l'engagement des citoyens dans Pointe-Saint-Charles, ce sont réellement des gens qui sont impliqués, qui sont engagés, et, dans tous les gestes qu'ils posent au quotidien, on le voit.

Côte-Saint-Paul, Ville-Émard. On va retrouver une variété de différents communautés, mais communauté italienne fortement implantée, des gens qui font toutes sortes de choses, des gens qui présentent des... alors, quand vous allez manger avec les Italiens de Ville-Émard, vous allez manger toutes sortes de bons... je vois mon collègue de Marquette sourire, mais nous allons trouver toutes sortes de repas intéressants, hein, et même, certaines fois, des pâtes à chou, certaines fois.

Il y a également Griffintown. Alors là, Griffintown, ce sont tous les nouveaux développements. Quand vous passez dans le secteur, vous voyez des grues. Il y a énormément de grues dans Griffintown. Et ça, évidemment, suscite la question de ce que c'est que la gentrification, parce qu'évidemment tous ces grands logements qui se développent, ça fait en sorte qu'il y a d'autres personnes dans le quartier qui paient des logements beaucoup plus cher qu'ils ne le payaient par le passé, et ça, ça crée des tensions, et on en est conscients. Et notre rôle comme députés, c'est de pouvoir avoir le

dialogue, les échanges nécessaires avec la population pour essayer de trouver des solutions et faire en sorte qu'on ait réellement un succès dans le vivre-ensemble.

C'est un comté dans lequel regorge, regorge d'organismes communautaires. Je pense que, quand on a fait le décompte la dernière fois, on était à plus de 500 organismes communautaires. Des aînés actifs. Quand je vous dis actifs, ils sont extrêmement actifs. Ils ont des activités tous les jours. Ils sont également très impliqués. Et ils veulent s'impliquer avec les jeunes générations également. Donc, il y a un équilibre à faire entre les différentes générations.

Et puis il y a des choses fort intéressantes que nous avons réussi à faire dans le comté de Saint-Henri—Sainte-Anne. Le gymnase, par exemple, qui, finalement, va avoir lieu. On va le voir naître, finalement, à l'école Saint-Jean-de-Matha. Il y a six organisations d'éducation populaire au Québec. Il y en a deux dans le comté de Saint-Henri—Sainte-Anne. Et ça aussi, c'est important de pouvoir maintenir l'éducation populaire que nous avons.

On n'a pas beaucoup entendu parler d'économie sociale. Mais, je le dis souvent, il n'y a pas de développement économique sans développement social. Et cet élément-là est extrêmement présent dans le comté. C'est pour ça qu'il y a eu des initiatives comme Bâtiment 7, par exemple. Plus récemment, nous avons formé une table d'élus. Ça a très bien fonctionné parce que, souvent, lorsqu'on discute avec les citoyens et citoyennes, ils vont nous dire tel ou tel problème. On va leur dire : Bien, c'est le fédéral qui s'occupe de ça ou c'est le municipal qui s'en occupe. On se réunit avec les élus du fédéral, du provincial, du municipal, des commissions scolaires, et ça permet d'avoir des échanges fructueux et de régler des problèmes pour les citoyens.

Une des initiatives dont je suis le plus fière, ce sont les cafés citoyens qu'on organise régulièrement, cafés citoyens où on dit aux citoyens de Saint-Henri—Sainte-Anne : Venez nous rencontrer. Amenez vos sujets. Venez discuter avec nous. Et on échange éducation, santé, logement, peu importe. Il n'y a pas de sujet tabou. Au contraire, ça nous permet de rester connectés avec la population.

Dans mon comté, il y a également l'École de technologie supérieure, le Quartier de l'innovation, un thème qui m'est particulièrement cher que la question de l'innovation, et l'équipe de robotique à l'école Saint-Henri. Et puis peut-être vous mentionner Les Scientifines. Les Scientifines, c'est un groupe qui s'occupe d'accompagner les jeunes femmes, les jeunes filles et de les intéresser à la science. Et, ça, nous en avons grandement besoin.

Alors, vous verrez que Saint-Henri—Sainte-Anne est un comté extrêmement riche. Et je peux vous assurer d'une chose, que je vais continuer à travailler pour, mais surtout avec les gens de Saint-Henri—Sainte-Anne.

J'aimerais prendre le temps de remercier les gens qui m'ont accompagnée dans ce parcours, les gens de mon association. Alors, permettez-moi de les saluer particulièrement, M. Kabeya, Clo, Laura-Anne, Pauline, Malika, Édith, Ana Maria, Derek, Patrick-Emmanuel, Mme Leduc. Et j'en oublie certainement. Mais je pense à tous ceux qui se sont impliqués. Également, Mme Henri, Kevin, Mme Baramoto, M. Michel, Mme Robitaille, toujours présents, toujours répondant à l'appel. Et ça, c'est extrêmement apprécié.

Et puis, évidemment, vous allez me permettre de remercier trois petites, mais pas si petites que ça, maintenant, personnes dans ma vie : Michaël, Clara, Sophia. Je l'avais dit la dernière fois, je veux le redire encore : C'est moi qui leur ai donné la vie, mais c'est eux qui donnent un sens à la mienne. Et je les remercie infiniment de m'accompagner dans ce cheminement. Permettez-moi également de remercier, bien, leur papa, qui m'accompagne maintenant depuis 20 ans. Et je n'ai qu'un souhait, c'est de poursuivre ma route avec mon conjoint. Je le remercie également du soutien qu'il m'apporte.

• (20 h 10) •

Et puis évidemment, c'est là que je vais devenir un peu plus émotive, je vais parler de mes parents. Mes parents sont maintenant décédés, mais il n'y a pas un jour où ils ne sont pas présents avec moi. Il n'y a pas un jour où je ne sens pas la présence du paternel quelque part, qui, lui, est certainement très fier. Mais la maman se dit fort inquiète, elle dit : Mais qu'allait-elle faire dans cette galère qu'est la politique? Tandis que mon père, il dit : Bien non, c'est exactement ce qu'elle devait faire, parce que lui-même a fait de la politique, son père a fait de la politique, et mon arrière-arrière-grand-père a fait de la politique. Faut croire que ça coule dans les veines. Mais je les remercie des valeurs d'engagement qu'ils nous ont données, des valeurs d'implication qu'ils m'ont données. Mon père, toujours impliqué pour changer les choses, ma mère toujours engagée comme grande féministe. Papa et maman, merci infiniment.

Et maintenant le rôle que je vais jouer ici, dans l'opposition officielle, à titre de critique en économie et en immigration... Alors, d'entrée de jeu, je dirais la chose suivante : Je vais tâcher de me gouverner avec beaucoup... un sens critique, bien sûr, mais de manière très constructive. Je parlais des sciences tout à l'heure. Je crois à la science, je crois que les décisions politiques que nous prenons devraient être des décisions qui sont basées sur des faits, pas des sentiments, pas des impressions. Constructive avec l'ensemble de mes collègues, mais toujours avec des décisions qui seront basées sur des faits, pour nous faire avancer. Et je crois que, collectivement, on se porterait mieux — et là je parle de tous partis confondus — si plus de nos décisions étaient basées sur des faits.

De manière générale, l'économie du Québec s'est bien portée sous le gouvernement libéral. Lorsqu'on regarde la croissance du PIB en 2017-2018, autour de 3 %, on constate à quel point l'économie du Québec ne s'est jamais portée aussi bien que sous un gouvernement libéral. On a même défié les prévisions des experts. Mais les années à venir, c'est vrai que l'on regarde ça et on se dit : il y a un degré de... qu'il nous faut garder en tête. Pour 2019, la croissance n'est pas aussi bonne que les années précédentes. Alors, il nous va falloir redoubler d'ardeur. Mais redoubler d'ardeur en matière économique, ça veut aussi dire se baser sur les bons leviers de développement économique. Je vais vous en donner un exemple. Il y a une étude qui a été publiée en 2017 qui montrait la chose suivante : Le plus grand potentiel de développement économique au Québec, c'est d'avoir davantage de femmes sur le marché du travail et que ces femmes intègrent des secteurs comme la fabrication, comme les sciences, comme les technologies, comme la finance. Le plus grand potentiel de croissance économique, c'est d'avoir plus de femmes qui intègrent le marché de l'emploi et qui les intègrent dans des secteurs clés. C'est plus de 35 milliards pour le Québec sur les 10 prochaines années. Or, force est de constater qu'on n'a

pas beaucoup parlé de science et qu'on devrait davantage parler également d'éducation supérieure et de ses formations techniques qui répondent à un besoin réel, et donc il est important pour nous de choisir les bons leviers pour assurer cette croissance économique.

Dans le discours du premier ministre, hier, on a beaucoup entendu parler d'attraction des investissements étrangers. C'est important d'attirer les investissements ici. On en est tous conscients. Et j'en ai rencontré, des investisseurs, dans les dernières années, même avant ma carrière en politique.

Il y a trois raisons, trois raisons fondamentales pour lesquelles un investisseur va décider de s'établir quelque part. Premier élément, l'accès au marché. Il vient ici, peut-être Européen, porte ouverte sur l'Amérique, se dit : Pourquoi pas le Québec? Deuxième raison, des coûts d'exploitation. Nous avons la chance de compter sur une énergie qui est propre, sur une énergie qui coûte moins cher, qui représente un attrait certain pour les investisseurs.

Mais la troisième raison, et la plus fondamentale, et celle qui revient systématiquement sur toutes les lèvres, et depuis plusieurs années déjà, et encore plus cette année et probablement plus l'année prochaine que même cette année, c'est la question du talent, c'est la question de la main-d'oeuvre. Parce que, si les entreprises viennent s'établir chez nous, c'est parce qu'elles savent qu'elles vont pouvoir trouver une main-d'oeuvre de qualité avec laquelle ils vont pouvoir développer une réelle croissance. Et ça, c'est fondamental. Mais, pour ça, il faut reconnaître que l'enjeu de la main-d'oeuvre est le principal, principal enjeu de développement économique au Québec. Et ça, je ne l'ai pas entendu de manière très forte et très affirmée hier dans le discours du premier ministre. Alors, je m'attends à ce que, dans les prochaines années, on puisse parler réellement de cet enjeu de manière structurée, de manière aussi affirmée, mais également de reconnaître, de reconnaître que cet enjeu-là il est fondamental.

Dans le discours, Mme la Présidente, qui a été présenté hier et puis dans les commentaires qui ont été formulés par le ministre de l'Économie, on a beaucoup parlé d'Investissement Québec. On a dit : Investissement Québec doit se transformer. Investissement Québec doit vraiment s'intéresser aux questions des exportations de nos entreprises et être sur le terrain avec les gens. Alors, j'ai amené un document que je trouve intéressant avec moi. Il s'agit du plan stratégique 2016-2019 d'Investissement Québec, sur lequel nous avons beaucoup travaillé. Je vais vous lire trois priorités d'Investissement Québec qui ont été présentées il y a exactement deux ans. «L'amélioration de la compétitivité des entreprises québécoises et la création d'entreprises innovantes.» Intéressant. «Le renforcement des régions et la modernisation du secteur manufacturier.» Autre élément qui m'apparaît pertinent. Et, finalement, «l'expansion internationale des entreprises québécoises» — lire, ici, exportation.

Pourquoi je vous dis tout ça, c'est parce que, si quelqu'un en a pris connaissance, bien, le premier ministre s'en est grandement inspiré, ou bien, s'il n'en a pas pris connaissance, on enfonce des portes ouvertes. La réalité, aujourd'hui, c'est qu'Investissement Québec a commencé sa transformation depuis déjà deux ans et qu'il est justement en train d'opérer cette transformation-là sur le terrain, avec, évidemment, tout un segment qui est branché sur avoir une approche beaucoup plus client. Et, lorsqu'on parle de la transformation, il faut se dire quels sont les résultats réels qui ont été obtenus. Parce que c'est bien beau parler de plans, mais quels sont les résultats obtenus?

En 2014... 2013, pardon, alors que le gouvernement libéral n'était pas au pouvoir, la croissance des... le rendement des capitaux propres d'Investissement Québec tournait autour de 2 %, 2017-2018, année record, 2017-2018 : 7,2 % en 2017; 2018, 8,2 %. C'est vous dire que la transformation qui a été mise de l'avant a fonctionné et qu'elle continue de fonctionner. Et, pour ça, il y a eu des changements importants qui ont été mis, notamment en termes de manufacturiers innovants. À une époque, bon an, mal an, le gouvernement du Québec investissait 66 millions de dollars par année pour transformer le manufacturier au Québec. Aujourd'hui, dans les dernières années du gouvernement libéral, ça a été un demi-milliard de dollars par année pour transformer l'économie du Québec. Ça a donné des résultats très concrets dans toutes les régions du Québec, dans toutes les régions du Québec.

Alors, à titre d'exemples, vous allez me permettre de parler de certains résultats concrets, parce qu'on aimerait voir ce type de projets continuer à se développer dans les régions du Québec. Meglab, à Val-d'Or, qui a un équipement minier électrique. Hein, ça, c'est intéressant quand on parle de développement durable, de changements climatiques.

Verbom, à Sherbrooke, par exemple : transformation de métal, de feuilles pour la construction automobile.

Autre exemple de manufacturier : imprimeur le Marquis, en Mauricie.

Un autre projet hyperintéressant, c'est celui de Rio Tinto et d'Alcoa. Quand on parle de changements climatiques et de combiner économie avec changements climatiques, de faire en sorte qu'on est capables de lier l'économie et l'environnement, ça, c'est un excellent exemple. Pourquoi? Parce qu'on arrive à produire de l'aluminium avec une anode inerte qui fait en sorte qu'on n'émet plus de CO₂ dans l'atmosphère. Ça, c'est réellement de l'innovation qui se fait dans nos régions au Québec.

APN, dans la région de Québec, qui innove constamment, est une véritable vitrine technologique. On a également eu...

Des voix : ...

Mme Anglade : Ah! c'est à Jonquière. Je vais préciser. Je vais préciser pour le député que c'est à Jonquière. Il était très content de cette annonce-là, d'ailleurs. Il s'en est même réjoui, c'était formidable. Un beau moment de politique.

Bell Helicopter, dans la région de Mirabel. Vous savez que l'hélicoptère qui s'appelle le 505 devait être produit aux États-Unis. Ils ont fermé l'usine et ils ont décidé de rapatrier ça au Québec, parce que justement on a été agressifs, justement parce qu'on a été proactifs, et, aujourd'hui, cet hélicoptère-là, c'est à Mirabel qu'il se fabrique, dans les Laurentides.

On peut dire la même chose de Bridgestone, à Joliette, dans Lanaudière, qui est reconnue maintenant comme une usine qui performe parmi toute la famille des usines de Bridgestone.

Aliments Ultima, à Granby, en Montérégie, hein? Je vois le député de Granby, qui était là aussi, qui s'était réjoui à l'époque également de cette annonce.

Nemaska Lithium, dans le Nord-du-Québec, également, qui va favoriser l'accès aux produits de lithium. Prelco, dans le Bas-du-Fleuve, pour les vitrages et pour les composantes dans le secteur manufacturier. Donc, pour vous dire qu'il y avait des exemples concrets, des choses que nous avons été capables de faire, des résultats qui montrent que la transformation d'Investissement Québec est en train de s'opérer. Alors, je dis au ministre de l'Économie qu'il a enfoncé quelques portes en disant qu'il allait le transformer; la transformation est en route. Le plus grand défi que nous connaissons est, encore une fois, celui de la main-d'oeuvre.

• (20 h 20) •

Autre volet sur lequel j'aurai le plaisir de travailler, c'est évidemment toute la question de l'immigration. Et, sur la question de l'immigration, je ne vais pas m'étendre éternellement, parce que nous aurons amplement le temps d'en discuter. Mais je souhaite une chose. Lorsque je regarde les propositions qui sont faites — on dit, par exemple, que les entreprises doivent pouvoir émettre une déclaration d'intérêt pour accélérer ce processus — ces changements-là ont été mis de l'avant déjà en 2018. Ils vont se poursuivre. Mais je souhaite qu'on soit capables d'avoir ce débat sereinement. Je parlais de mes parents tout à l'heure, c'étaient des immigrants. L'année prochaine, ça aura fait 50 ans qu'ils sont arrivés au Québec. Et je pense qu'on est capables, justement, d'élever ce débat pour ne pas pointer du doigt certaines populations, mais, au contraire, voir de quelle manière on est capables d'enrichir davantage le Québec.

Amin Maalouf est un auteur que j'aime particulièrement. Amin Maalouf écrivait : «...[la terre] d'accueil n'est ni une page blanche, ni une page achevée, c'est une page en train de s'écrire.» La terre d'accueil n'est ni une page blanche ni une page achevée. Ce que je souhaite, c'est que nous soyons, ensemble, capables de continuer d'écrire une page de l'histoire du Québec. Alors, je nous souhaite beaucoup de sérénité dans tout ça.

Mais je ne saurais terminer ce discours sans revenir sur l'élément essentiel qui, je crois, va assurer le développement économique du Québec, c'est de réellement régler la question des pénuries de main-d'oeuvre.

Motion formulant un grief

Et, en ce sens, je vais donc déposer une motion de grief :
«Que l'Assemblée nationale blâme [...] le gouvernement caquiste qui refuse de reconnaître que l'enjeu numéro un du développement économique au Québec est la pénurie de main-d'oeuvre.»
Et je les dépose ici, dans cette Chambre. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion de grief est déposée.

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Votre motion de grief est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je reconnais maintenant l'autre intervenant, alors je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-du-Pré.

Mme Émilie Foster

Mme Foster : Merci, merci. Merci, Mme la Présidente. D'ailleurs, je voudrais vous féliciter pour votre élection à titre de vice-présidente de cette Chambre. Je vous connais, je milite avec vous depuis plusieurs années et je connais votre dévouement en cette Chambre, envers cette Chambre. Alors, félicitations, encore une fois!

Chers collègues, je suis très heureuse aujourd'hui et je me sens très, très privilégiée de m'adresser à vous en cette Chambre en tant que députée des citoyennes et citoyens de Charlevoix, de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré, une belle et magnifique circonscription. Je ne voudrais pas défier mon collègue d'Orford et ses propos tout à l'heure, mais je pense que j'ai la plus belle circonscription : des paysages extraordinaires, plus grands que nature, des gens qui sont chaleureux, qui sont accueillants, une culture riche, un patrimoine exceptionnel, un secteur agroalimentaire qui rayonne partout internationalement, dont je suis très fière.

D'ailleurs, mes premiers remerciements iront justement aux gens de ma circonscription, qui ont fait confiance à la CAQ le 1er octobre dernier et qui m'ont fait confiance également en m'accordant leurs votes, et je suis extrêmement fière de les représenter.

Mme la Présidente, la démocratie est précieuse. En démocratie représentative, des gens sont élus pour porter la voix de la population dans les instances décisionnelles. En l'occurrence, ici, au Québec, c'est à l'Assemblée nationale que ça se passe. Et je pense qu'à travers les activités quotidiennes, à travers la broue dans le toupet, il faut toujours se souvenir du privilège que nous avons, ici, les 125 députés, c'est un immense privilège que nous avons de porter la voix de la population.

Cette démocratie, elle évolue, elle s'est bâtie depuis des centaines d'années et on ne doit jamais la prendre pour acquise. C'est la raison pour laquelle je me sens très honorée de cette marque de confiance que m'ont faite les citoyens et citoyennes de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Depuis l'élection, j'ai senti une belle vague d'amour, de confiance à l'égard de la CAQ. Plusieurs personnes me disent : On a confiance en toi, ne nous déçois pas. Eh bien, Mme la Présidente, permettez-moi, ce soir, de dire aux gens de ma circonscription que je n'ai aucune intention de les décevoir et que je ne les décevrai pas.

J'ai placé tout mon coeur dans ce mandat qui m'a été accordé puis je travaille déjà sans relâche pour commencer à remplir mes engagements déjà. En campagne, j'ai promis à plusieurs reprises d'être la lionne de ma circonscription

et je le serai. Le sang qui coule dans mes veines est 100 % charlevoisien. J'ai tellement de souvenirs dans Charlevoix. Être élue, pour moi, pour représenter cette région-là, c'est particulièrement émouvant et significatif, mais également être élue pour représenter les gens de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré, qui sont des régions tout aussi magnifiques. J'ai un très grand et vaste comté.

Il y a 10 ans, j'ai décidé de quitter une carrière en assurance pour suivre ma passion. Je me suis fait dire que j'allais aller pelleter des nuages parce que je voulais retourner aux études en sciences politiques. Donc, j'ai entamé ma maîtrise. J'ai également œuvré dans le domaine de la recherche en communication politique. J'ai enseigné la politique à l'université. J'ai été conseillère politique au cabinet de l'actuel premier ministre, dans l'opposition. Et finalement j'ai complété un doctorat en communication publique. Un long parcours qui m'a beaucoup appris et qui, je crois, m'a quand même relativement bien préparée à ma fonction aujourd'hui, qui, par moments, a demandé beaucoup de résilience et de force de caractère également, mais je suis certaine que tous, toutes, chacun, chacune ici avons eu, dans nos parcours également, des moments... la politique, ce n'est pas toujours facile, donc, on a tous et toutes eu des moments où nous avons dû faire preuve de beaucoup de courage et de résilience. Et c'est ça aussi, la politique et c'est ce qu'il faut incarner.

Une voie, ça ne se trace jamais seul. La mienne a été marquée par des gens que je voudrais remercier aujourd'hui. Premièrement, mon père. Je le devine à l'écoute probablement. Mon père a toujours, toujours été mon pilier. Je suis extrêmement choyée d'avoir... Pour moi, c'est le meilleur papa. C'est un papa en or. Il m'a toujours soutenue. D'ailleurs, ça a été mon premier bénévole pendant toute la campagne. Encore aujourd'hui, beaucoup de gens me demandent de ses nouvelles dans le comté, des maires, des mairesses, tout plein de gens qu'on a rencontrés. Et mon petit doigt me dit qu'il suit les travaux ce soir. Je le salue.

J'aurais beaucoup aimé également que deux personnes puissent m'accompagner dans ce beau moment de vie, qui est le fait d'être élue : ma mère, qui est décédée l'an dernier, en 2017, trop tôt, et également ma grand-mère, qui est décédée il y a quelques années, qui était très, très, très impliquée à Saint-Siméon, dans Charlevoix. D'ailleurs, à son hommage, là, à ses funérailles, on avait dit qu'il n'y avait à peu près rien qu'elle n'avait pas fait dans le village, à Saint-Siméon, elle était impliquée partout. Je pense qu'elle m'a inculqué le sens des valeurs, de l'implication sociale, et c'est très, très important. J'espère les avoir rendues fières d'en haut. Aujourd'hui, je porte leur bague, parce qu'on a une bague familiale, là, que j'avais donnée à ma grand-mère quand j'étais toute petite, et, finalement, quand elle est décédée, c'est allé à ma mère, et là je porte cette bague-là aujourd'hui. Je ne pouvais pas faire mon entrée à l'Assemblée nationale sans cette bague-là.

Ma grand-mère et ma mère étaient des femmes de caractère et j'en profite d'ailleurs pour faire le lien et pour dire, Mme la Présidente, que je suis très fière de faire partie de la législature qui compte un nombre record de femmes qui font leur entrée à l'Assemblée nationale.

Je salue également le Conseil des ministres paritaire, formé par notre premier ministre, je pense qu'on peut s'en féliciter. Je souligne le travail acharné de ma collègue députée de Repentigny, qui a œuvré très, très fort, dans les dernières années, pour recruter des candidates à la CAQ. Je ferme cette petite parenthèse sur la place des femmes en politique, mais que je jugeais quand même très importante.

Je continue mes remerciements. Je veux remercier toute l'équipe de bénévoles qui m'a accompagnée, qui a travaillé très, très fort à mes côtés pendant la campagne électorale, ils vont se reconnaître : Samuel, Carole, Frank, Pierre-Olivier, François, Gilbert, Pierre-Luc, Ian, qui était notre candidat, en 2012 et en 2014, dans la circonscription, Hubert, Benoît, qui était l'ancien député de Montmorency, qui m'a également beaucoup aidée, Maxime, Henri, Natasha, Vincent. Bref, j'espère que je n'oublie personne, mais, sans vous, rien n'aurait été possible, alors je vous dis un énorme merci du fond du cœur. Ça a été une campagne haute en couleur, sur un grand territoire. Pour couvrir ça avec des bénévoles, vous le savez, les collègues qui ont des grands comtés, ça peut être complexe au niveau logistique, mais on l'a fait et on a eu une victoire dans 27 des 28 municipalités de la circonscription, donc j'en suis très fière, très heureuse. Merci, encore une fois, aux bénévoles qui m'ont accompagnée.

• (20 h 30) •

Je remercie aussi mon conjoint, qui a été et qui est toujours, à l'heure actuelle, très patient, très compréhensif, parce que l'engagement en politique, c'est très prenant et c'est très présent dans une vie. Et merci aussi à mes amis, qui m'ont toujours encouragée au fil du temps. Quelquefois, on oublie de les remercier parce que ça va de soi, parce qu'ils sont dans notre vie, ils et elles se reconnaîtront, je ne nommerai pas leurs noms, mais ils et elles se reconnaîtront. Pour moi, la loyauté, c'est primordial, et plusieurs amis sont demeurés fidèles dans mon parcours de vie professionnelle et politique également et m'ont toujours encouragée dans les bons et les moins bons moments, en politique et dans ma vie personnelle, donc je voulais prendre le temps, aujourd'hui, de les remercier.

Il va sans dire que les électeurs étaient au rendez-vous, le 1er octobre dernier. Ils étaient prêts à vivre le changement que la CAQ leur a proposé au niveau national mais également dans la circonscription.

Justement, dans cette circonscription, il y avait d'importants dossiers sur la planche à dessin à mon arrivée. La tâche pouvait paraître prodigieuse, mais un éléphant, dit-on, se mange une tranche à la fois. Donc, j'ai rencontré des mairesses, des maires, des intervenantes, des associations de mon territoire, qui sont tous et toutes très, très passionnés et qui tiennent leurs dossiers avec cœur et avec conviction. Nous avons deux oreilles et une bouche, dit-on, parce qu'on doit davantage écouter que parler. Ce n'est pas toujours vrai pour moi, mais j'essaie d'être toujours, toujours à l'écoute. Je les ai écoutés et je m'engage auprès d'eux, auprès d'elles, auprès de toute la population de la circonscription à être présente. Nous allons travailler ensemble pour faire avancer, évoluer la circonscription de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Je serai toujours guidée par des principes qui me tiennent particulièrement à cœur, parce que je suis une fille des régions, donc, pour moi, le bien-être et le développement régionaux, c'est extrêmement important. Les centres régionaux connaissent une réalité différente des centres urbains, et c'est important d'en tenir compte. Et je pense que notre

gouvernement a démontré une volonté ferme. Et j'écoutais, tout à l'heure, Mme la ministre des Affaires municipales; très clairement, il y a une volonté très ferme de notre gouvernement là-dessus, et j'en suis très heureuse. Vous aurez en moi une partenaire pour développer cela.

J'ai toujours été guidée, également, par des principes du sens de l'État et du bien commun. Je pense qu'on a cette responsabilité-là, comme élus, de toujours prendre les décisions le plus sagement possible, dans l'intérêt commun.

Vous savez, Charlevoix—Côte-de-Beaupré est d'abord reconnue et réputée pour son offre touristique diversifiée et de qualité. Je remercie d'ailleurs le premier ministre, qui m'a accordé sa confiance à titre d'adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, que je salue d'ailleurs. Il est vrai qu'une grande partie de notre économie, tant sur l'île d'Orléans, dans Charlevoix que sur la Côte-de-Beaupré, est basée sur cette industrie à laquelle d'autres secteurs contribuent. Je pense notamment aux agriculteurs, qui offrent des produits d'appel exceptionnels et attractifs qu'il est important de soutenir et de promouvoir auprès de nos visiteurs. L'île d'Orléans continue chaque année de gagner des prix importants et d'être une fierté en agrotourisme à travers le monde. Appelée autrefois jardin de Québec, l'île est un modèle de diversité horticole et fut le premier territoire à protéger ses produits avec une certification unique.

Chez nous, nous avons l'art de rêver et d'accueillir les gens. Ça fait partie de notre culture, de notre ADN. Mais il y a également tout un pan de notre activité économique et de nos services destinés à la population qu'il faudra consolider et développer en dehors de ce créneau touristique. Des services, des soins de santé de proximité, la rareté, la rétention de la main-d'oeuvre, le vieillissement de la population, le déclin démographique et la dévitalisation économique qui caractérisent certaines parties du comté, l'accès à Internet haute vitesse partout sur le territoire, la gouvernance régionale sont autant d'enjeux qui touchent la circonscription et auxquels je m'attaquerai.

Je suis convaincue que la force qui habite l'âme de chacun de nos territoires dans la circonscription vient des gens qui y vivent et des liens qu'ils tissent entre eux. On est riches de nos groupes communautaires, des gens qui sont impliqués, des associations diverses et de toutes ces initiatives qui participent au fondement de la collectivité. Il faut aussi se rappeler qu'il y a des gens qui y oeuvrent, salariés ou non, et qui connaissent très bien les réalités qui touchent directement la population. Du support, ils en offrent à tous les jours. Et moi, je considère que mon rôle, comme députée, c'est de leur en offrir, du support, car ils sont indispensables.

Je bâtis actuellement les fondations de mes nouveaux bureaux de comté avec des gens compétents, des gens formidables, qui se connaissent à peine il y a un mois, une équipe vraiment exceptionnelle qui est à l'oeuvre au service de la population de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de l'île d'Orléans. Je veux vous dire que je suis très, très fière de cette belle équipe, Sébastien Noël, mon directeur de bureau, Alexandra Simard, Carole Marchand, Marleine Simard, mes attachées politiques, une équipe qui possède un bagage assez impressionnant. Les forces conjuguées, nous sommes motivés par le même désir, celui d'opérer le changement de nos manières de faire, et je trouve ça exceptionnel. Et mon équipe est d'une extrême efficacité, c'est vraiment une base solide sur laquelle on pourra bâtir pour les prochaines années pour le comté. Je les remercie sincèrement d'être là, parce qu'il y a beaucoup de pain sur la planche avec 28 municipalités et plus de 200 kilomètres à couvrir.

Je tiens aussi à remercier le personnel de l'Assemblée nationale, également le personnel de la CAQ, parlementaire ou au parti, pour leur professionnalisme, leur support, leur patience. Nous sommes vraiment choyés de pouvoir compter sur eux. Nous avons à la CAQ une équipe extraordinaire. Plusieurs sont de mes anciens collègues, d'ailleurs, donc c'était tout naturel, ce soir, pour moi de vous en parler. Et je tiens à prendre quelques minutes pour le faire, parce que c'est important de reconnaître le travail de ces gens-là dans l'ombre. Je ne pourrai pas tous les nommer, mais je vais en nommer quelques-uns. Ce sont des gens avec qui j'ai travaillé de près, là, dans les quatre dernières années, donc je tiens quand même à les saluer : Martin Koskinen, Pascal Mailhot, Guillaume Simard-Leduc, Marie-Joëlle Dorval-Robitaille, Nicole Savard, Brigitte Legault, Emmanuelle Chapron, Annabelle Blackburn, Marie Carrier, Jean-Benoît Ratté, Élise Pépin-Laporte, Carl Renaud, Philippe Gougeon, Stéphane Gobeil, Cédric Lavoie, Jean-François Landry, Pierre Tremblay, Sébastien Lépine. Là, j'en passe, j'en oublie certainement. Mais je peux vous dire que j'estime grandement leur professionnalisme pour les avoir côtoyés de près. Autrefois concentrés au troisième étage et dans les bureaux de circonscription, ils sont maintenant répartis un peu partout dans les cabinets. Mais je tiens à les saluer et à leur dire... et à reconnaître publiquement ici, en cette Chambre, la valeur inestimable de leur travail. Et je sais qu'ils seront pour nous, les élus, nos piliers pour mettre en oeuvre le changement pour lequel la population québécoise a voté le 1er octobre dernier.

J'oeuvre à la CAQ depuis le début du parti, j'ai vu et participé à l'évolution du parti. Tout était à bâtir, au départ. D'ailleurs, je tiens à souligner le travail extraordinaire accompli par notre premier ministre. Démarrer un parti à partir de zéro — c'est le cas de le dire — ça prend beaucoup de courage, de détermination, de vision, il fallait le faire, vraiment. Merci au premier ministre de sa confiance. Et je suis fière de faire partie de l'équipe du changement et de vivre ici ce moment historique de l'arrivée au pouvoir d'une voix différente de celle que nous avons connue dans les 40 dernières années. Nous formons une belle équipe de femmes, d'entrepreneurs, de professionnels, d'enseignants qui travaillaient déjà très fort à faire avancer la société vers l'excellence et nous avons là une occasion historique de recréer le Québec. Et on a eu un vote de confiance fort à cet effet.

Finalement, je désire saluer et féliciter pour leur élection tous mes collègues parlementaires ici, en cette Chambre. Être un élu est un immense privilège, comme je le disais tout à l'heure, et nous, les 125 députés, partageons ce privilège. La politique, c'est une activité noble. On l'oublie souvent, dans le feu de l'action, mais c'est l'activité de la conciliation des intérêts divergents dans la poursuite du bien commun. Ce n'est pas toujours simple et c'est à ça qu'on s'affaire ici, en cette enceinte, jour après jour. Il ne faudra jamais l'oublier dans tous les débats que nous aurons, si vifs seront-ils par moments, pendant cette 42e législature.

Sur ce, je vous souhaite, je nous souhaite une bonne, courte et intensive session parlementaire. Merci.

• (20 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. M. le député de Jonquière, la parole est à vous.

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault : Oui, merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ça me fait plaisir de prendre la parole ici, ce soir, pour intervenir sur le discours inaugural du premier ministre, qui est, il faut bien le dire, une occasion aussi pour échanger davantage sur nos préoccupations, sur ce qui nous touche dans nos circonscriptions et pour également passer quelques messages à la suite de la dernière campagne électorale.

Alors, moi aussi, à mon tour, je veux d'abord et avant tout remercier, communiquer toute ma reconnaissance à l'égard des électeurs et des électrices de la circonscription de Jonquière, qui m'ont fait confiance à cette élection-ci, Mme la Présidente, pour la cinquième fois. Et j'ai en plus le plaisir d'avoir le plus haut pourcentage de votes des cinq dernières élections, des cinq élections que j'ai eu l'occasion de vivre. Alors, je suis extrêmement reconnaissant de cette confiance à l'égard des électeurs, des électrices de Jonquière.

Je veux leur dire ce soir qu'à chaque fois que je me lève ici sur un siège de l'Assemblée nationale, depuis bientôt 12 ans, chaque fois que je me lève, c'est toujours d'abord et avant tout en pensant aux préoccupations, aux dossiers, aux enjeux, à la réalité des gens de Jonquière, une circonscription magnifique qui comprend les secteurs de Jonquière, de Kénogami, d'Arvida — un nouveau site patrimonial, le 13e au Québec, on pourra en reparler — Saint-Jean-Eudes, Lac-Kénogami également. Donc, je suis extrêmement fier. Il n'y a pas une journée que je ne fais pas une réflexion pour apprécier cet immense privilège que les gens de Jonquière m'accordent en acceptant que je les représente du mieux que je peux, avec mes forces, avec mes faiblesses, mais avec l'énergie que j'ai depuis bientôt 12 ans.

Je veux également mentionner que cette réalité, cette élection, cette réélection serait impossible sans une équipe formidable de quelque 200 bénévoles du Parti québécois de la circonscription de Jonquière. Vous comprenez que je ne peux pas tous les nommer, mais ils se reconnaîtront à travers quelques personnes qui ont des responsabilités clés. Je pense à la directrice de l'organisation de campagne, Denise Turcotte, qui m'accompagne depuis cinq élections. Je pense au comité électoral, je pense aux employés de mon bureau de circonscription, Sylvie Tremblay, Jean-François Caron, Marie-Josée Dallaire, Danièle Simard ici, à mon bureau, à Québec. Je pense au président de l'exécutif du Parti québécois de Jonquière, M. Daniel Brassard, toute l'équipe qui l'entoure. Je pense évidemment à mes amis les plus proches, ma famille, qui accepte bon gré mal gré de moins me voir depuis 12 ans, et, évidemment, à mon conjoint, Dario, qui accepte aussi cette vie à distance, en étant député et à Québec, mais aussi dans la circonscription, avec les activités que ça représente, les enjeux, les présences, les interventions médiatiques. Alors, je veux remercier ces gens qui m'entourent et qui sont extrêmement importants.

Lors de cette campagne électorale, nous avons eu l'occasion, comme équipe, à Jonquière, mais à l'ensemble du Saguenay—Lac-Saint-Jean aussi d'aller à la rencontre des électeurs, d'aller à la rencontre des citoyens et des citoyennes. Je me fais toujours un devoir de multiplier le porte-à-porte mais aussi les sorties dans différents endroits, différentes activités. Et ces rencontres, toujours extrêmement enrichissantes, m'ont permis d'établir un certain nombre de priorités, que j'entends répéter ici. Ce n'est pas une liste exhaustive, mais c'est quand même quelques dossiers ou quelques enjeux qui sont extrêmement importants à Jonquière, notamment la rénovation de l'urgence de l'hôpital de Jonquière, qui est littéralement, Mme la Présidente... Évidemment, on ne souhaite à personne d'aller à l'urgence, là, mais, s'il y a quelqu'un qui va à l'urgence de Jonquière, il va s'apercevoir que c'est un retour dans le temps. C'est une urgence digne des années 80, donc extrêmement désuète, avec des... bien, des soins de qualité mais des équipements ou des conditions qui ne soutiennent pas, par exemple, des traitements très confidentiels, par exemple, ou à la fine pointe.

Deuxième enjeu, c'est celui de faire la promotion et le développement, la mise en valeur de l'extraordinaire site patrimonial d'Arvida. Alors, évidemment, j'invite tout le monde à venir visiter Arvida, qui est une ville de compagnie modèle qui a été construite avec la compagnie Alcoa, qui est devenue Alcan, qui est devenue Rio Tinto, en 1926. Alors, ça a été reconnu récemment, je pourrai en reparler tout à l'heure.

Également le dossier d'un nouveau gymnase pour le Patro, qui aura bientôt 70 ans. C'est une organisation centrale à Jonquière. Tout le monde est identifié au Patro, tout le monde s'identifie également au Patro.

Je dois dire que, pour ces trois premiers dossiers là... Et je tiens à saluer la ministre des Affaires municipales, responsable du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est ici, la députée de Chicoutimi, avec qui on a eu l'occasion de collaborer déjà depuis l'élection du 1er octobre. Que ce soit le dossier de l'urgence de l'hôpital, que ce soit le dossier du site patrimonial d'Arvida, que ce soit le dossier du gymnase du Patro, il y a eu une écoute, il y a eu des progrès, il y a eu des annonces, donc je suis très heureux de ces développements-là. Et soyez assurée, Mme la Présidente, que je vais continuer de surveiller l'évolution de ces dossiers, notamment celui de l'urgence, parce qu'il y a une première étape qui a été faite, mais qui méritera d'être développée davantage.

Donc, une série d'autres dossiers sur les enjeux de Jonquière. Je m'en voudrais de ne pas nommer, quand même, le dossier de Jonquière-Médecin, qui est une particularité au Québec, donc, du service médical à domicile et qui doit être encore reconnu.

Je vois le temps qui file. On commence à s'habituer avec cette réalité de la deuxième opposition, on a moins de temps pour s'exprimer, Mme la Présidente. Mais je m'en voudrais de ne pas souligner l'immense déception que j'ai eue, en entendant le discours inaugural, quant aux enjeux environnementaux et de lutte contre les changements climatiques. Vous savez, les impacts sont concrets au Québec, sont concrets partout à travers le monde : l'érosion des côtes, par exemple, le long du Saint-Laurent, les morts que nous avons eus cet été dû à la succession de canicules, les hausses, l'explosion, voire même des cas d'asthme dus à la pollution atmosphérique, les feux de forêt, les rapports du groupe international d'experts sur le climat qui sont alarmants, qui nous interpellent tous et toutes que nous sommes, comme élus, sur notre

responsabilité pour agir sans délai, sans délai dans la lutte contre les changements climatiques, Mme la Présidente. Et les propos du premier ministre dans son discours inaugural m'ont laissé sur ma faim, nous ont laissés sur notre faim et ont laissé les Québécois dubitatifs quant à la volonté réelle de ce gouvernement de s'attaquer à la lutte contre les changements climatiques.

Quand aujourd'hui, à la période de questions, le premier ministre a répondu à notre proposition d'adopter une loi anti-déficit climatique, Mme la Présidente, en disant littéralement que ça ne sert à rien d'avoir une loi avec des phrases creuses, écoutez, Mme la Présidente, là, on n'est pas ici pour faire de la législation avec des phrases creuses. N'importe quelle législation, avec le travail qu'on fait ici en commission parlementaire... De toute façon, le législateur ne parle pas pour ne rien dire. Et il a réellement dit ça. Alors, moi, Mme la Présidente, heureusement que j'étais assis, parce que je serais tombé à terre. C'est inqualifiable.

Donc, pour cette raison, on va continuer le travail. Nous allons, et, nous espérons, avec l'appui des autres groupes d'opposition... nous allons déposer bientôt un projet de loi anti-déficit climatique, comme ça se fait en Écosse, au Royaume-Uni, en France, en Finlande, dans d'autres pays scandinaves, avec des cibles pour lesquelles nous avons pris des ententes et que nous avons convenu de... par exemple à Paris, à la COP21, la conférence des parties de l'ONU sur le climat, et nous allons faire en sorte que ce projet de loi soit déposé ici, à l'Assemblée nationale. Donc, on y travaille déjà depuis quelque temps, et nous aurons l'occasion de le faire.

Motion formulant un grief

Alors, Mme la Présidente, je suis obligé de terminer, et je vais terminer en suivant le modèle bien connu du dépôt d'une motion de grief. Donc, Mme la Présidente, je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son refus de s'engager à atteindre la cible de réduction de gaz à effet de serre de 2020.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve, bien entendu, de sa recevabilité. Maintenant, je reconnais le député de Masson. La parole est à vous.

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Merci, Mme la Présidente. Donc, c'est avec beaucoup de fierté mais également avec beaucoup d'humilité que je reviens en ces murs à l'occasion de la 42e législature du Québec, une législature empreinte d'espoir et d'ambition et qui apportera assurément des changements positifs dans la vie des Québécoises et des Québécois. C'est un immense privilège d'avoir un siège ici, en cette Assemblée nationale, une véritable institution qui compte plus de 225 années de parlementarisme.

Mes premières paroles iront évidemment aux électeurs et aux électrices de la circonscription de Masson, qui, après avoir appris à me connaître tout au long de la 41e législature, m'ont à nouveau fait l'honneur de m'accorder leur confiance pour un second mandat. Les quatre dernières années ont été très enrichissantes pour moi, et votre appui me touche beaucoup. C'est avec fierté que je vous représenterai à l'Assemblée nationale. Merci à toutes les citoyennes et les citoyens de Masson pour votre confiance.

Je ne peux passer sous silence aussi le soutien de ma famille, ma femme Nancy — on s'est mariés cet été après 18 ans de vie commune — et mon fils Félix-Antoine, qui m'accompagnent depuis maintenant quatre ans et demi dans cette aventure et qui m'offrent tout le réconfort nécessaire lorsque je rentre à la maison. Donc, je vous aime, je suis fier de vous. Merci de me supporter.

• (20 h 50) •

Je veux aussi souligner le soutien de mes parents, Johanne et Richard. Thank you, dad. Merci, maman. Je vous dois beaucoup. Merci de me soutenir. Vous êtes là, vous étiez présents pour moi pendant toutes ces années, 39 ans, en fait, que vous êtes là toujours. Merci beaucoup, chers parents.

Alors, j'entame donc ce nouveau mandat avec plusieurs idées de projets à mener à terme, et c'est avec grand plaisir que je pourrai compter sur mes plus proches collaborateurs, mon équipe de conseillers politiques pour m'épauler dans mes travaux parlementaires, mon équipe composée de Valérie Tremblay, Denise Larouche, Jean-Philippe De Choinière ainsi que Martin Poirier, qui assure la stabilité et la continuité dans le bureau de circonscription et demeure disponible pour répondre aux citoyens et citoyennes ainsi qu'à tous les organismes de Masson. À vous quatre, je vous remercie pour le travail exceptionnel accompli lors du précédent mandat. Et je suis fier de pouvoir compter sur une telle équipe pour entamer cette nouvelle législature.

J'aimerais aussi en profiter pour remercier du fond du coeur tous mes amis et bénévoles qui ont participé de près ou de loin à la dernière campagne électorale. Nous avons toute une équipe sur le terrain, et c'est grâce à l'effort de tous qu'on forme aujourd'hui le gouvernement du Québec. C'est grâce à l'effort d'équipes dévouées tout comme la nôtre qu'on a eu le privilège... que j'ai le privilège de travailler aux côtés de mes collègues députés moulinois, dont le député de Terrebonne et ministre de l'Économie et de l'Innovation, ainsi que la ministre responsable de la région de Lanaudière et la toute première députée de la nouvelle circonscription de Les Plaines, qui assurent aujourd'hui ensemble un trio, le trio moulinois. Donc, merci, chers collègues, d'être avec nous à l'Assemblée nationale.

Mme la Présidente, la merveilleuse circonscription de Masson est située en banlieue de Montréal, dans le sud de Lanaudière. Sa réalité particulière la place dans une situation très envieuse par rapport à d'autres puisque Masson conjugue avec brio la proximité de la ville et tous ses services ainsi que la quiétude de la campagne, de son environnement sain,

et l'établissement de jeunes familles. Vous comprendrez, Mme la Présidente, que le dynamisme de notre région fait en sorte que c'est la circonscription de Masson qui est la meilleure circonscription du Québec.

Bon, permettez-moi de faire un peu d'histoire, maintenant, sur ma circonscription. Le nom vient de la famille Masson, dont le père, Joseph, fut le premier Canadien français millionnaire, en plus d'être seigneur de Terrebonne. Cet industriel a ainsi su préserver la prospérité et l'ordre dans sa seigneurie tout en faisant rayonner son territoire sur le plan économique. Après sa mort, c'est son épouse, Geneviève-Sophie Raymond Masson, ou plus communément connue sous le nom de Sophie Masson, qui a continué de prendre soin de la seigneurie, et elle s'est impliquée dans la communauté moulinoise afin d'assurer le bien-être de tout un chacun. Un fait intéressant, c'est qu'elle a elle-même participé à la fin du régime seigneurial, en 1854, à la faveur de la transformation de la seigneurie de Terrebonne, qui a fait maintenant la ville de Terrebonne. Donc, la famille Masson fut donc la dernière famille à administrer la seigneurie de Terrebonne.

Plus de 170 ans plus tard, la situation a bien évolué, mais les valeurs qu'évoque le nom de Masson sont toujours bien présentes dans la circonscription, qui est maintenant composée de la ville de Mascouche et de la partie est du secteur de Lachenaie de la ville de Terrebonne. Elle regorge donc d'un superpotentiel de développement industriel et économique tout en offrant à ses citoyens de nombreux espaces verts, des parcs et des installations de qualité tels que le parc du Grand-Coteau, à Mascouche, un véritable poumon au coeur de la ville, ainsi que le parc des berges Aristide-Laurier, à Lachenaie, ou encore le parc de conservation du ruisseau de Feu, toujours à Lachenaie, dont peuvent bénéficier nos familles et nos aînés. J'en profite donc, d'ailleurs, pour remercier les administrations de nos deux municipalités, qui travaillent avec rigueur pour offrir à nos citoyens des services et un environnement propre, qui font de notre MRC Les Moulins un endroit où il fait bon vivre, où il fait bon travailler et où l'on peut s'épanouir.

Alors, cette qualité de vie, nous la devons également à tous les organismes communautaires, qui font partie intégrante du quotidien des Moulinois et qui l'agrémentent. Au fil des quatre dernières années, j'ai eu l'occasion de rencontrer un bon nombre d'entre eux, et je tiens à remercier tous les organismes qui offrent des services dans Masson, car vous faites véritablement partie de l'ADN de notre communauté.

Toutefois, Mme la Présidente, s'il fait bon vivre dans Masson, je dois vous avouer qu'il y a encore beaucoup de choses à améliorer et que notre région de Lanaudière a malheureusement été trop souvent oubliée par les gouvernements précédents qui se sont succédé. On peut définitivement faire plus et faire mieux dans Masson afin de faire rayonner davantage notre région et d'exploiter son plein potentiel.

Tout d'abord, en santé, grâce au redécoupage de la carte électorale, le Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur est passé de la circonscription du premier ministre dans ma circonscription, alors ce n'est rien de moins, Mme la Présidente. Bien que nous soyons extrêmement fiers d'héberger le seul hôpital du sud de Lanaudière sur notre territoire, je déplore la lenteur des développements au cours des huit dernières années dans le dossier de l'agrandissement du centre. Effectivement, il y a maintenant huit ans que l'agrandissement et l'ajout de 150 lits au Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur ont été annoncés, mais malheureusement, avec la croissance démographique fulgurante que connaît notre région, cet agrandissement s'avère déjà insuffisant. En contrepartie, comme les travaux n'ont toujours pas commencé, nous avons encore le temps de travailler à faire en sorte d'offrir aux Lanaudois un hôpital qui répond adéquatement à leurs besoins, et ce, rapidement. C'est un engagement que j'ai pris lors de la dernière campagne électorale, et je compte bien travailler avec mes collègues du gouvernement pour trouver une solution réaliste et durable.

Ensuite, en matière de transport, la région de Lanaudière attend depuis très longtemps pour des projets qui rendraient la circulation plus vivable, et sa situation de croissance crée également la nécessité d'adapter notre réseau de transport à la réalité moderne de nos familles. Je pense évidemment, en premier lieu, au dossier de l'élargissement de la route 337, qui était auparavant dans ma circonscription et dont mon équipe et moi avons multiplié les actions pour sa réalisation. Je passe désormais le flambeau à ma nouvelle collègue députée de Les Plaines. Et je l'assure de ma totale collaboration pour ce dossier qui touche l'ensemble de la MRC des Moulins.

Nous devons aussi voir au développement d'un réseau de transport collectif efficace pour notre région. À l'heure actuelle, peu de gens sont enclins à utiliser le train de la ligne de Mascouche ou encore nos autobus puisque l'offre est soit insuffisante, inefficace ou tout simplement mal adaptée à la réalité de nos travailleurs et des étudiants.

Maintenant, sur un autre sujet, en matière d'éducation, nos écoles primaires font face à un manque alarmant de places dans nos classes. On l'a mentionnée tout à l'heure, la forte croissance démographique. Heureusement, des écoles sont en voie d'être ouvertes ou construites, mais il faudra agir rapidement dans la construction et l'agrandissement d'écoles, de belles écoles, et ce, tant dans Masson qu'ailleurs au Québec.

Donc, comme je le mentionnais précédemment, toutefois, l'avenir s'avère à être quand même radieux pour Masson et pour le sud de Lanaudière parce que Mascouche, par son positionnement stratégique à proximité de la métropole et la fin de la banlieue, est en transition pour devenir un pôle d'importance au sein de Lanaudière. Il suffit de penser à l'ouverture prochaine, en 2019, du Centroparc, un espace de développement industriel aux multiples possibilités, qui feront envier les investisseurs de partout, ou encore au projet-phare de la ville, celui de la revitalisation du manoir seigneurial de Mascouche, qui deviendra un lieu de culture et de plein air où histoire et découverte de notre territoire seront au menu.

En tant que député, je crois fermement qu'il faut encourager notre collectivité à aller au bout de ses ambitions, et c'est pourquoi j'offre à la ville de Mascouche mon appui pour aider à la réalisation de ces grands projets au meilleur de mes capacités.

Maintenant, la ville de Terrebonne n'est pas en reste non plus puisqu'on prévoit l'ouverture prochaine d'un huitième parc industriel dans le secteur de Lachenaie, signe de la forte santé économique de la 10e ville en importance au Québec. Encore une fois, je crois qu'un député doit soutenir le développement et l'essor de notre milieu et j'ai bien hâte de travailler en collaboration avec l'administration municipale et mon collègue député de Terrebonne et ministre de l'Économie pour mener à bien ce projet.

Comme je le disais précédemment, la dernière législature a été très instructive pour moi, et j'ai eu la chance d'occuper des fonctions qui m'ont permis d'approfondir des connaissances et même à me découvrir une nouvelle passion. J'ai notamment été porte-parole en matière de forêts, faune et parcs, et c'est par l'immersion dans ce domaine que j'ai appris à en aimer les différents aspects. J'ai surtout été sollicité pour mes fonctions en tant que porte-parole en environnement, où j'ai découvert un monde de possibilités et d'innovations qui s'offrent au Québec.

En effet, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux entrepreneurs et des groupes environnementaux, qui m'ont fait connaître des technologies vertes extraordinaires pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, des initiatives originales pour atteindre l'objectif de zéro déchet, et bien plus encore. Nous avons donc la responsabilité d'encourager toute mesure ou projet qui permettra de persévérer dans la lutte aux changements climatiques et de faire une meilleure utilisation de nos ressources naturelles, notamment l'eau, pour que nos objectifs environnementaux soient atteints. J'offre donc à ma collègue ministre de l'Environnement mon aide et mes conseils pour que notre gouvernement soit reconnu comme un leader dans ce domaine.

Nous avons donc beaucoup de pain sur la planche pour les quatre prochaines années, et je suis heureux que les citoyens de Masson m'aient permis de relever à nouveau ce défi. Le lien de confiance est primordial, et c'est pourquoi je réitère aux citoyens que la porte de mon bureau est toujours ouverte et qu'un membre de mon équipe ou moi-même, on sera toujours présents pour répondre à vos questions ou vos commentaires.

• (21 heures) •

Enfin, je remercie également un autre homme qui m'a accordé sa confiance, mon chef, notre premier ministre, qui déjà en 2014 il a cru en moi pour représenter notre formation politique et qui m'a donné l'opportunité de vivre cette formidable aventure politique. M. le premier ministre, je vous en suis très reconnaissant, et vous pourrez toujours compter sur mon aide pour vous épauler dans vos nouvelles fonctions.

Je terminerai donc en rappelant à quel point la circonscription de Masson est bien vivante, dynamique, accueillante et innovante. Ce sont ses travailleurs, ses élèves, ses familles qui la rendent unique. Et vous savez quoi? En 2019, bien, notre circonscription célébrera ses 30 années d'existence. Donc, je nous souhaite donc à tous une année d'anniversaire bien spéciale, pleine de surprises et de belles réalisations, et vous pouvez compter sur moi pour faire de cet anniversaire une réussite. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, M. le député de Masson. Et maintenant, pour la prochaine intervention, je vais céder la parole à Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil : Il n'y a pas de page... il n'y a pas de lutrin.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Vous désirez avoir un lutrin? Alors, est-ce que quelqu'un pourrait apporter un lutrin à Mme la députée? Alors, la parole est à vous.

Mme Weil : Merci, Mme la Présidente, et félicitations, Mme la vice-présidente! C'est avec un grand sentiment de privilège que je prends la parole en ce début de la 42e législature afin de participer au débat sur le discours inaugural du gouvernement. Quand on regarde tout autour sur les banquettes du gouvernement et des oppositions, on voit 124 élus de tous horizons qui ont le privilège de représenter leurs concitoyens. Je tiens à les féliciter pour leur élection. Nous avons tous le mandat, jour après jour, d'écouter, de réfléchir, de débattre et de trancher selon notre meilleur jugement. Bien que ce soit ma quatrième législature et ma 10e année comme élue, en ce début de mandat, je ressens autant de fébrilité que lors de mes premiers jours à l'Assemblée nationale, mais aussi d'une conviction profonde que notre métier est un des plus beaux.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de m'adresser, dans un premier temps, aux citoyennes et citoyens de ma circonscription de Notre-Dame-de-Grâce et de Montréal-Ouest qui m'ont témoigné leur confiance lors des élections générales du 1er octobre dernier. À l'amorce de ce quatrième mandat comme députée de Notre-Dame-de-Grâce, je tiens à leur réitérer à quel point il s'agit pour moi d'un grand honneur de porter leurs aspirations à l'Assemblée nationale.

I would like to address my first words to the citizens of NDG and Montréal-West, whom I've had the great privilege of representing here, at the National Assembly, for the past 10 years. To have earned your trust for a fourth mandate is a source of tremendous pride for me, and I will work each day to live up to that trust. This is my commitment to you as your elected official.

Je profite aussi de cette occasion pour remercier ma famille, avec qui je partage cette grande aventure qui est l'implication en politique. À mon époux Michael, à mes quatre enfants : Juliane, Katrina, Daniel et Elisabeth, merci du fond du coeur.

Mme la Présidente, je souhaiterais aussi prendre quelques instants pour remercier les nombreux bénévoles qui ont contribué à ma campagne électorale par leurs efforts et leur temps. Je remercie donc tout d'abord les bénévoles de longue date qui sont à mes côtés depuis mes tout débuts, comme Daniel Castonguay, Dennis Béland, Sammy Gennaoui, Claude St Pierre, Marie-José Mastro Monaco, Louise Sansregret, Dave McMahon. Je remercie aussi les nombreux jeunes qui se sont impliqués avec nous, je pense à Stéphane Stirl, Hugo Guerche, Vincent Vuong, Maria Laham, David Djavidi, et j'en passe. Je tiens aussi à remercier Brana Bienstock pour ses efforts constants, Marc Bustamante, Steeve Boussiki et Abraham Mesfun.

Cette belle équipe rayonne par sa diversité. Vous l'avez peut-être entendu, Mme la Présidente. Elle est à l'image de ma circonscription, un lieu de rencontre et d'échange pour les Québécois de toutes origines. Notre-Dame-de-Grâce

est un endroit qui vit extrêmement bien sa diversité, une communauté accueillante dans laquelle tous mettent l'épaule à la roue pour s'entraider. C'est une circonscription qui comporte une population immigrante importante des quatre coins du monde, dont l'intégration se passe avec succès. D'ailleurs, j'ai une image qui m'inspire, une image en tête, et c'est celle des nombreux jardins communautaires riches en légumes où résidents de tous âges et toutes origines se côtoient et récoltent ensemble.

Les personnes qui font le choix de venir contribuer à la société québécoise font preuve d'un grand courage et d'une détermination hors du commun. Tout ce qu'ils demandent, c'est que nous placions à leur disposition les bons outils pour favoriser leur intégration rapide, des outils comme l'organisme Bienvenue NDG, qui offre des services d'intégration et de francisation avec dévouement, professionnalisme et humanisme. Des organismes comme celui-ci, il y en a des centaines à travers le Québec, et j'invite le gouvernement à apprécier leur travail et du coup reconnaître non seulement les défis, mais aussi les succès en immigration parce que, oui, l'immigration au Québec est un grand succès et a toujours été un succès, que l'on pense à l'accueil des «boat people» dans les années 80, ou, plus récemment, à la grande opération humanitaire qu'a constitué l'accueil des réfugiés syriens, ou encore aux milliers de travailleurs qui, au fil des années, sont venus construire le Québec avec nous. Notre société gagne à chaque fois qu'elle additionne les talents et les rêves de ces personnes venues d'ailleurs, qui sont des Québécoises et des Québécois à part entière.

Mme la Présidente, dans la vie d'un gouvernement, un discours inaugural est un moment solennel. C'est l'occasion de partager avec l'ensemble des Québécois la vision du gouvernement et ses priorités. J'ai écouté attentivement le discours du premier ministre et malheureusement j'ai constaté qu'il y avait des oublis, des oublis de taille dans ce discours. J'ai été déçue de constater que le premier ministre n'a rien mentionné au sujet de la lutte à la pauvreté. Pourtant, nous avons tous, dans nos circonscriptions, des problématiques liées à la pauvreté. D'ailleurs, nous sortons tout juste d'une campagne électorale, et je sais que chacun des collègues ici présents, qu'ils soient membres du parti ministériel ou des oppositions, peuvent mettre des visages sur ces enjeux de pauvreté dans leurs comtés. Nous avons tous des concitoyens courageux qui, jour après jour, luttent contre des circonstances socioéconomiques défavorables et qui peinent à joindre les deux bouts. Ces personnes doivent être au cœur de notre action politique et une source de préoccupation constante. Je sais que tous ici partagent cette préoccupation.

Je comprends le premier ministre de vouloir mettre l'accent sur les enfants, sur les tout-petits, je l'entends lorsqu'il parle de sa proposition de maternelle quatre ans pour tous partout au Québec, mais il faut voir le portrait global et agir sur tous les plans. Le succès d'un enfant, ça passe aussi par le bien-être des parents, de la famille, notamment, donc qui vivent des conditions de vie honorables et sans pauvreté. C'est pourquoi le silence du premier ministre à cet égard dans son discours inaugural me préoccupe, nous préoccupe.

Je me permets de l'inviter, à l'instar du chef de l'opposition, à s'inspirer du plan déposé par le précédent gouvernement libéral en la matière, qui prévoyait sortir 100 000 personnes de la pauvreté et investir de façon importante dans le logement social. Il y a un élan à poursuivre parce qu'un Québec audacieux et ambitieux, c'est un Québec qui ne laisse personne de côté.

Je parlais, il y a quelques instants, des oublis dans le discours du premier ministre. Je me déssole de voir qu'il n'y avait rien dans ce discours au sujet des problématiques liées à la santé mentale, notamment chez les jeunes, malgré le fait que ce sujet a défrayé les manchettes, d'ailleurs... je veux dire de façon importante ces derniers mois, peut-être la dernière année. Et, encore une fois, on sort d'une campagne électorale, et je ne sais pas si les collègues ont entendu comme moi, mais j'ai beaucoup entendu la question de santé mentale. D'ailleurs, je suis arrivée à une porte où quelqu'un, une femme, avait perdu son neveu à l'âge de 18 ans, qui venait de se suicider, un étudiant du cégep Marianopolis. Et on voit à quel point c'est déchirant. Et de laisser, donc, aussi... de ne pas mentionner... Mais j'espère que le gouvernement va amener cette préoccupation de l'avant parce qu'on en entend beaucoup plus parler puis on se rend compte qu'on peut en parler, il faut en parler. Il faut être très, comment dire, sensibles à l'impact important que ça a sur les familles, sur tout le monde.

• (21 h 10) •

Parlons de santé, Mme la Présidente. J'ai été très surprise de constater que la promesse-phare de ce gouvernement, soit de réduire l'attente aux urgences à 90 minutes, semble s'être envolée. Aucune mention à ce sujet dans le discours inaugural. Pourtant, j'ai été dans le domaine de la santé il y a longtemps et depuis longtemps, et c'est toujours un indicateur important de la santé de notre réseau de santé, toujours une préoccupation importante. Donc, est-ce qu'il faut voir en ce silence une admission que la cible sera impossible à atteindre?

Et que dire de l'éducation? Le premier ministre promet la stabilité, mais, du même coup, propose l'abolition des commissions scolaires. Mme la Présidente, parlons un instant des commissions scolaires. Nous avons tous et toutes comme élus la chance de pouvoir compter, dans nos circonscriptions, sur des commissions scolaires qui partagent avec nous quotidiennement une passion pour la réussite de nos enfants. Ce sont des personnes engagées, impliquées, dévouées, qui ne comptent pas les heures au service de nos enfants. Plutôt que de nous convier à un débat de structure qui opposera inévitablement, inévitablement, les forces vives de l'éducation contre la proposition du gouvernement, ce dernier devrait plutôt consacrer l'ensemble des énergies à la réussite scolaire par la poursuite de la Politique de réussite éducative présentée par le précédent gouvernement.

J'ai entendu le premier ministre parler de la désuétude de nos écoles. Nous désirons tous de nouvelles écoles, belles, modernes et adaptées aux besoins des élèves. C'est pourquoi le précédent gouvernement avait lancé un grand chantier de rénovation. Il faut poursuivre ce chantier.

À Notre-Dame-de-Grâce, dans mon comté, on en ressent déjà les effets avec la reconstruction de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, l'ouverture de la magnifique école Saint-Raymond. Et j'invite d'ailleurs le ministre de l'Éducation à venir dans ma circonscription pour visiter l'école Mackay-Philip Layton, «a state-of-the-art institution»,

comme on dit chez nous, qui vient tout juste d'être inaugurée et qui offre des services aux enfants avec un handicap. Je pense que le secteur francophone serait très inspiré par cet établissement. D'ailleurs, les commissions scolaires francophones... bon, la CSDM était là lors de l'ouverture de ce centre et nous a partagé, donc, leur désir de voir ce même genre d'école pour les enfants de la communauté francophone. Il sera assurément inspiré par la qualité des locaux et la passion du personnel.

Mme la Présidente, j'ai l'honneur d'être porte-parole de ma formation politique en matière de relations canadiennes et de francophonie canadienne. Pendant que nous débattons de ce discours inaugural, une mobilisation de tous les instants se déroule en Ontario suite à ce que les Franco-Ontariens qualifient de jeudi noir du 15 novembre. En effet, la décision cavalière du gouvernement conservateur de mettre fin au projet de l'Université de l'Ontario français et d'affaiblir le Commissariat aux services en français constitue un recul important, inacceptable pour les quelque 600 000 Franco-Ontariens et, par ricochet, pour l'ensemble des francophones du Canada.

L'annulation du projet de l'Université de l'Ontario français a été reçue comme un coup de massue dans la communauté franco-ontarienne. Ce projet rêvé et porté depuis des décennies était en bonne voie pour se concrétiser. La première cohorte était attendue en 2020, et des travaux d'organisation étaient très avancés. On sait, les études le démontrent, lorsqu'un étudiant doit faire plus de 80 kilomètres pour se rendre à l'université, soit il va quitter sa région ou il va transiter vers l'anglais. Alors, pour préserver le dynamisme, la vitalité de la communauté francophone de l'Ontario, l'université francophone en Ontario... à Toronto est cruciale.

L'annulation de ce projet pour des raisons budgétaires démontre une triste incompréhension de l'impact économique de ce projet. Une université, c'est toujours un plus pour une ville. Montréal en est un exemple éloquent. Nos universités contribuent au bouillonnement d'idées, à l'effervescence intellectuelle et économique de notre métropole. De son côté, le Commissariat aux services en français n'était pas simplement qu'un guichet pour formuler des plaintes sur la livraison des services. Il s'agit d'un acteur dévoué à la promotion de la vitalité de la communauté franco-ontarienne et d'un médiateur qui agissait souvent en coulisses auprès du gouvernement pour dénouer les impasses. Son affaiblissement devrait inquiéter l'ensemble des francophones et des francophiles du Canada parce qu'il sous-tend une fragilisation des droits linguistiques des communautés francophones.

Dans une lettre ouverte, quelque 111 juristes d'expression française de l'Ontario mentionnent que nous sommes en présence d'une atteinte grave aux droits des francophones. C'est clair, les droits linguistiques de nos frères et sœurs franco-ontariens sont en jeu, et nous avons le devoir collectif de se porter à leur défense. Le Québec est le vaisseau amiral de la francophonie canadienne, et le français est au cœur de l'identité canadienne. Le premier ministre du Québec a une responsabilité fondamentale d'être de tous les débats qui touchent le sort des francophones au pays.

Le gouvernement de l'Ontario a amorcé un recul devant la mobilisation populaire et devant le concert d'indignation d'un océan à l'autre. Toutefois, ce n'est pas encore suffisant pour les Franco-Ontariens. Le premier ministre devrait saisir l'occasion et revenir à la charge avec vigueur. Malheureusement, je suis très déçue de voir que le discours du premier ministre ne contenait rien à ce sujet brûlant de l'actualité. Force est de constater qu'une opportunité a été manquée. Le discours inaugural, ce moment si solennel, était le moment de choix pour envoyer un message à nos amis francophones de l'Ontario, un message sans ambiguïté que le Québec sera au rendez-vous à chaque fois que les droits des francophones au Canada seront menacés. Il ne faut pas que le silence l'emporte sur l'audace.

En conclusion, Mme la Présidente, suite aux élections du 1er octobre dernier, notre formation politique forme l'opposition officielle. Il s'agit d'une responsabilité importante afin d'assurer que le gouvernement demeure imputable de sa gestion des fonds publics et des promesses auxquelles il s'est engagé devant la population québécoise. J'aborde ce rôle avec un esprit de collaboration. Lorsque le gouvernement mettra de l'avant des propositions qui sont bénéfiques pour les Québécois, nous serons au rendez-vous, la main tendue. Quand le gouvernement fera fausse route avec des politiques incomplètes, brouillonnes ou néfastes, il nous trouvera sur son chemin. Les Québécois et Québécoises n'attendent rien de moins de nous. Merci de votre attention, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie. Merci. Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Maintenant, pour la prochaine intervention, je reconnais... qui prendra la parole? M. le député de Saint-Jean, la parole est à vous.

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je me lève en cette Chambre pour la première fois pour m'adresser à vous en ma qualité de député de la circonscription de Saint-Jean et je commence par vous dire que c'est avec beaucoup d'humilité, énormément de fierté, sans oublier l'émotion qui continue de m'habiter depuis le 1er octobre, que je vais occuper ce siège pour défendre les intérêts et porter la voix de mes concitoyens qui ont cru en moi en m'élisant le 1er octobre dernier, et donc c'est à eux que je pense en ce moment. Et mes premiers mots seront à eux et pour eux, pour les remercier et les saluer parce qu'ils m'ont confié la responsabilité de les représenter auprès de vous et du gouvernement. Et ça, c'est déjà commencé parce que les électeurs de Saint-Jean, comme ceux des 73 autres circonscriptions qui ont élu des députés de la Coalition avenir Québec, dont je fais partie, voulaient du changement. Et vous savez quoi? Ils vont en avoir parce que c'est clair et explicite dans le discours d'ouverture du premier ministre : le gouvernement entend et va livrer.

Mais il n'y a pas que les électeurs qui ont voté pour nous qui comptent parce que nous sommes le gouvernement de tous les Québécois. Et moi le premier, je tiens à être le député de tous les Johannais et Johannaises, à qui je répète, depuis mon arrivée en politique un peu soudaine, pour ne pas dire intempestive, j'en conviens, que je suis là pour travailler avec et pour vous.

Petite parenthèse au sujet de ma circonscription de Saint-Jean, qui est composée en grande partie, mais pas exclusivement, de la 11^e municipalité au Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu. D'ailleurs, pour être bien précis, et suivez-moi, il faut dire que les électeurs de Saint-Jean-sur-Richelieu, de la rive est du Richelieu, font partie de la circonscription voisine, pour ne pas dire siamoise, d'Iberville. Toujours est-il que, si je vous raconte tout ça, c'est parce que les citoyens de mon comté ne sont pas tous des Johannais et des Johannaises, puisque je représente aussi la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu sur la route vers Lacolle et le lac Champlain. Mais là on est rendu dans la circonscription de Huntingdon et mon autre voisine. Et, pour bien vous situer ou vous mélanger davantage, là, c'est selon, lorsque mon autre voisin, le député de La Prairie, le président du Conseil du trésor, vient faire un tour, il passe par l'Acadie, qui n'est plus une municipalité, mais qui n'a pas perdu pour autant son cachet, son patrimoine et sa fierté. C'est vrai aussi pour Saint-Luc, qui est tellement plus qu'un boulevard ou une sortie sur l'autoroute 35. Et, pour ne pas faire de jaloux dans le département des voisins, j'ai un autre voisin, le député de Chambly, ministre de l'Éducation, celui-là, qui arrive par Saint-Luc, justement, pour venir au nouveau bureau de comté de Saint-Jean que j'ai installé au coeur du vieux Saint-Jean, à côté de l'hôtel de ville, à côté du musée, en face de la place du marché et à l'ombre du clocher de la cathédrale.

Soit dit en passant, comme ça, tout ce beau monde, mes voisins, sont d'ailleurs invités, comme tous les citoyens de ma circonscription, aux portes ouvertes que j'organise dans le nouveau bureau de comté les 15 et 16 décembre prochain. Ça tombe bien, il y a un marché de Noël à la place du marché.

• (21 h 20) •

En parlant des citoyens et d'être le gouvernement de tous les Québécois et pour revenir au discours d'ouverture du premier ministre, je dois vous avouer, Mme la Présidente, que je suis de ceux qui pensent depuis longtemps qu'il faut changer notre mode de scrutin pour que cette Chambre soit plus représentative de toutes les régions et de toutes les communautés du Québec.

C'est donc avec enthousiasme que j'accueille l'engagement renouvelé dans le discours d'ouverture du nouveau gouvernement et que j'attends avec impatience la réforme qui sera présentée très bientôt pour nous donner un mode de scrutin proportionnel mixte parce que, pour ça comme pour tout le reste des engagements que notre parti a pris pendant la campagne électorale, j'ai confiance que mon chef et premier ministre va livrer.

Vous savez, Mme la Présidente, pendant 40 ans, j'ai eu le privilège de faire partie de ce qu'on appelle le quatrième pouvoir. Les médias m'ont permis pendant toutes ces années d'être aux premières loges comme témoin, mais aussi comme acteur et serviteur de l'intérêt public. Et, pour tout vous dire, c'est ça que je suis venu faire ici aussi pendant les quatre prochaines années : continuer de servir l'intérêt public en passant par l'autre pouvoir, le premier, le législatif, pour faire ma part, moi aussi, pour faire plus et pour faire mieux pour le Québec. Et, comme je le faisais dans les médias, je veux passer le plus de temps possible, comme député, à entendre mes concitoyens et à aller à leur rencontre pour mieux comprendre leurs préoccupations et cerner leurs attentes, que je comprends et partage déjà, d'ailleurs.

En Montérégie, Mme la Présidente, comme dans les autres régions périphériques de nos grands centres, la mobilité est plus qu'une préoccupation, c'est un problème. Le réseau routier en général et la congestion en particulier sont malheureusement au coeur du quotidien, et donc des grandes frustrations de nos électeurs. Et le défi est grand pour nous et pour le ministre des Transports, le député de Granby, qui a plus de demandes, j'ai bien peur, que de marge de manoeuvre d'intervention à court terme. Mais lui aussi va livrer. Les projets et les engagements que nous avons pris, nous les livrerons. Et, chez nous, ça veut dire finir l'autoroute 35 une fois pour toutes, M. le ministre des Transports, mais aussi prolonger le REM, le Réseau express métropolitain, de Brossard jusqu'à l'intersection des autoroutes 10 et 35. C'est non seulement une solution porteuse pour la mobilité de toute la Montérégie et même de l'Estrie, mes voisins d'un peu plus loin seront d'accord, mais c'est un ajout à la qualité de vie de nos citoyens. C'est aussi, et c'est très important, une solution très verte, Mme la Présidente.

À ce sujet, j'aimerais d'ailleurs faire une autre parenthèse, probablement moins mélangeante que mon tour des voisins, pour vous exprimer mon malaise à l'égard du débat qui a cours, en ce moment au Québec, sur l'environnement en général et la lutte aux gaz à effet de serre en particulier.

Que les mouvements écologistes et la société se mobilisent pour faire la guerre aux gaz à effet de serre, j'applaudis et j'en suis, mais que les actions de ce gouvernement se mesurent en GES me laisse perplexe et songeur, pour ne pas dire inquiet. Une société sans hydrocarbures et une planète plus verte pour nos enfants et les enfants de nos enfants, c'est non seulement souhaitable, mais désirable, à mon avis. Et, oui, il faut s'y attaquer et il faut gagner la bataille pour la planète en faisant ce qu'on peut et ce qu'il faut chez nous. Mais, à mon sens, et en essayant de ne pas perdre de vue le gros bon sens, et selon ce que j'en comprends, toutes les décisions et toutes les actions gouvernementales comportent toujours déjà une vision et une dimension environnementales. Et le Québec est déjà un premier de classe, autant par ses résultats dans la lutte à la pollution et aux gaz à effet de serre que dans les normes qu'il s'impose et les cibles qu'il veut atteindre.

D'ailleurs, laissez-moi répéter ici ce que je disais pendant la campagne électorale. Les députés de mon parti, qui forment maintenant le gouvernement, n'ont pas laissé leur conscience environnementale au vestiaire en se faisant élire, mais, bien au contraire, ils entendent, comme moi, j'en suis persuadé, faire plus et faire mieux pour le Québec aussi en environnement.

Le premier ministre nous mettait en garde, dans son discours d'ouverture, contre l'idéologie et l'idéalisme vertueux, certes, mais je pense, moi aussi, qu'il nous faut rester pragmatique en privilégiant le gros bon sens, en trouvant les moyens, comme il nous l'expliquait, de continuer de nous déplacer efficacement et de croître économiquement tout en continuant de réduire les gaz à effet de serre, ce qui me ramène au prolongement du REM, M. le ministre des Transports, le Réseau express métropolitain, que nous voulons prolonger de Brossard jusqu'à l'intersection des autoroutes 10 et 35, vous savez où, pas loin de chez vous, parce que ça, c'est en plein ce qu'il faut pour régler le problème de mobilité chez nous et aller plus loin dans l'électrification des transports en profitant des retombées environnementales et économiques pour tout le Québec.

Mon humble suggestion, M. le ministre des Transports, c'est qu'il ne faut pas attendre que le REM soit livré à Brossard en 2022 pour se réveiller. Il faut dès que possible mettre sur pied un bureau de projet pour voir au montage financier, et M. le président du Conseil du trésor est d'accord avec moi là-dessus et il connaît ça mieux que moi, et voir aussi aux arbitrages régionaux qui seront nécessaires pour que le travail continue pour prolonger le REM jusqu'aux portes de Chambly et de Saint-Jean-sur-Richelieu pour mieux répondre aux besoins que nous aurons en 2025.

Et, en parlant de 2025, il ne fallait pas que nous attendions jusque-là pour fournir à tous les Québécois la disponibilité des services Internet haute vitesse qu'ils méritent et dont ils ont tant besoin, vous avez tellement raison, M. le député d'Orford. Et je compte tellement sur vous. C'était de la musique à mes oreilles d'entendre la détermination du nouveau gouvernement de compléter vite et bien ce chantier pour un service que je considère essentiel et qui devrait être universel en 2018 parce que ce sont plus de 300 000 foyers, si mes chiffres sont bons, qui ne sont toujours pas desservis au Québec. Et, juste dans la MRC du Haut-Richelieu — ça, c'est le tour des voisins dont je vous parlais — il en reste 4 400 à brancher. Même dans mon comté, Mme la Présidente, ce sont des centaines de résidences et de commerces, qui ne sont pourtant qu'à un vol de montgolfière de la métropole, qui sont toujours orphelins de haute vitesse.

Vous m'entendez souvent dire qu'il doit bien y avoir une façon de faire les choses autrement, de faire de la politique autrement. C'est mon ambition, en tout cas. Et ça commence, il me semble, par dire ce qu'on va faire et faire ce qu'on a dit qu'on ferait. Il faut livrer l'Internet haute vitesse, il faut livrer les changements qu'on a été élus pour faire, il faut respecter nos engagements et, comme le premier ministre l'a si bien dit dans son discours d'ouverture, il faut redonner aux Québécois les services de santé et d'éducation qu'ils méritent et à moindre coût.

Et c'est là que l'agenda économique prend tout son sens. Remettre de l'argent dans les poches des citoyens, c'est une chose, leur donner en même temps d'aussi bons services et, si possible, de meilleurs services, même, pour qu'ils en aient plus pour leur argent, c'est ça qu'il faut livrer. Et c'est ça que le premier ministre nous a présenté hier en nous demandant d'approuver la politique générale du gouvernement : l'uniformisation de la taxe scolaire, l'élargissement des allocations familiales, le réajustement des tarifs pour les services de garde et redonner leur place aux régions du Québec, parce que, oui, je suis régionaliste et pas seulement d'une région, pas seulement d'une région, mais de toutes les régions, parce que les régions, c'est l'autre moitié du Québec, chers amis députés.

• (21 h 30) •

Et, oui, j'ai confiance en notre capacité et en notre... désolé. Et, oui, j'ai confiance en notre capacité de livrer aux Québécois au cours des quatre prochaines années parce qu'au-delà de la qualité de l'équipe économique dont s'est entouré notre premier ministre au cabinet, ce qui fera la différence, c'est ce sur quoi moi, je compte, c'est ce que mon chef est un premier ministre économique. Il saura nous donner cet élan prometteur en matière d'économie qui se fera sentir autant en culture qu'en agriculture et en environnement comme en innovation, avec les moyens de nos ambitions qui vont pouvoir projeter le Québec vers des horizons plus que prometteurs pour les investisseurs et porteurs pour nos citoyens, tous les citoyens. Oui, bien sûr, la classe moyenne, mais la classe moyenne, c'est les jeunes, les familles et, bien sûr, nos aînés, Mme la ministre des Aînés, qu'il ne faut jamais oublier. Je sais que vous ne les oubliez pas, et moi, je voudrais que vous continuiez de les gâter, s'il vous plaît.

En terminant, Mme la Présidente, vous me permettez de remercier mes électeurs et concitoyens. Merci encore de votre accueil, de vos encouragements et de vos suggestions et commentaires qui sont si importants et tellement nécessaires. Continuez de contribuer en faisant valoir vos idées, vos attentes et votre vision de ce que vous voulez que notre société soit et devienne.

En ce qui me concerne, et ça ne vous surprendra pas, je l'ai répété, j'ai l'ambition et l'intention de faire les choses autrement. Au-delà du cliché qui vient avec cette expression, «faire autrement», je me suis promis, pour commencer, de faire ma part pour combattre ce qu'on appelle le cynisme ambiant en arrivant en politique et dans cette Chambre avec autant de candeur, de fraîcheur, de naïveté et d'optimisme que possible et dont je suis capable. Je vous invite à m'aider, chers concitoyens, à réussir en travaillant avec moi parce que je suis là pour travailler avec et pour vous.

Je voudrais aussi m'adresser aux autres députés de cette Chambre et de tous les partis pour leur demander de m'aider à faire de la politique autrement et d'oser, vous aussi, justement, pour combattre ce cynisme ambiant qui me désole et qui nous rend tous moins efficaces et moins pertinents.

En terminant pour vrai, Mme la Présidente, je donne rendez-vous à tous les Québécois, puisque le premier ministre m'a fait l'honneur de me confier la responsabilité d'adjoint parlementaire au ministère de la Culture et des Communications, volet communications. Je vais donc avoir le privilège de représenter la ministre, ma ministre, un peu partout au Québec et de l'épauler dans ce ministère passionnant, et stimulant, et combien important pour la fierté de ce que nous sommes.

Et, puisque je me suis levé pour prendre la parole dans le cadre du débat sur le discours d'ouverture du premier ministre, je vais essayer d'être audacieux en commençant par le rassurer parce que, non, je n'ai pas peur. J'ai confiance en lui et j'ai confiance en nous. Parce qu'il a raison : on peut, et on doit, et on va faire plus et mieux pour les Québécois. Et je précise que ce n'était pas un slogan de campagne, faire plus et faire mieux. Le slogan, c'était *Maintenant*, et maintenant nous y sommes, justement, pour faire plus et pour faire mieux pour le Québec et pour les Québécois parce que nous ne sommes pas seulement proches de notre monde, comme nous y encourage souvent le premier ministre, nous sommes là avec et pour eux.

Et j'ose l'audace, pour reprendre la formule du premier ministre, pour conclure comme lui, dans son discours d'ouverture, mais à ma façon. Gens de Saint-Jean, je suis votre député et tellement fier de l'être. Gens du Québec, nous sommes votre gouvernement, et vous serez fiers de nous.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous vous remercions, M. le député de Saint-Jean. Nous vous remercions de votre enthousiasme. Et maintenant nous allons passer à notre prochain intervenant, qui sera M. le député de Jacques-Cartier.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Merci, Mme la Présidente, et félicitations sur votre nomination et sur votre élection, et quand même félicitations à tout le monde ici, dans la Chambre, ce soir.

Je tiens à débiter ce discours inaugural en... remercier les électeurs de la circonscription de Jacques-Cartier de m'avoir choisi pour les représenter à l'Assemblée nationale. Je sais qu'en occupant ce siège à l'Assemblée nationale je poursuis une longue tradition. Plusieurs d'entre vous connaissent et ont des liens d'amitié avec mon père, et j'espère que je serai à la hauteur de son exemple. Cette opportunité est pour moi le plus grand privilège, et je représenterai les 45 000 électeurs de mon comté avec passion et détermination.

Jacques-Cartier is a riding where both linguistic communities look to build bridges, not walls, and live in peace and harmony. It is a community where everyone is looking out for his or her neighbour and striving for a better society. I was raised to understand the values of my community and always to give back and contribute. I believe that politics is an avenue where I can work to improve the quality of the life of the people of my riding and provide practical support and assistance to a community that gave me so much when I was growing up. You can always count on me to be your voice here, in Québec City, and be the MNA for the people by the people.

J'avoue que je me suis beaucoup amusé durant la campagne électorale. Ma merveilleuse équipe de bénévoles a créé une atmosphère qui était, juste comme Kathleen a dit, enthousiaste et au bureau de campagne. Je ne serais pas député aujourd'hui sans leur appui. Chers amis, je vous remercie du fond de mon coeur et j'ai hâte de travailler avec vous au cours des prochaines années.

My family of four sisters, loving parents, and uncles, and niece and three nephews qui aiment les chiens chauds were really a big support throughout the entire campaign and they were always there to lend a hand and to provide advice. I'm not just talking about my father, but, before I took the plunge into politics, I asked some politicians for advice. They all strongly encouraged me to run the idea by my girlfriend. I took that advice to heart, and she was very supportive of me every step of the way. Without my family and Andrea, I would not be here today.

Durant la campagne, j'ai promis de travailler sur trois enjeux essentiels pour le comté et pour le West Island. Je serai tenace et je ne lâcherai pas jusqu'à ce que mon travail en votre nom se transforme en des réalisations concrètes.

Le premier enjeu est la rénovation de Brittain Hall, actuellement situé dans le campus du collège John-Abbott. Cet édifice reste vacant suite à un incendie survenu dans les années 1980. Comme la plupart des cégeps de langue anglaise, John-Abbott a un manque d'espace pour ses salles de classe et donc a de la difficulté à répondre aux nombreuses demandes d'inscription que l'institution reçoit à chaque année. La rénovation de Brittain Hall aide le collège à aménager des salles de classe additionnelles et permet à nos jeunes d'avoir un accès accru à l'éducation postsecondaire et de poursuivre leurs études à l'université ou en formation professionnelle.

The second issue is the renovation of the emergency room of the Lakeshore Hospital. The Lakeshore was built in the 1960s to serve a population of 60,000. Now, it serves over 300,000 Quebeckers. Quite simply put, it was not designed to meet the needs of today's West Island. The Lakeshore is under tremendous pressure every single day of the week, and the emergency room project is a priority for my constituents. We need to hold the Government accountable, ensure that they place the needs of patients first and that they are receiving the best services possible. A new ER is not a luxury, it is an absolute necessity.

Troisièmement, le Réseau électrique métropolitain. C'est le projet de transport en commun le plus important de ma génération. Il est essentiel que ce projet soit un succès afin de répondre aux besoins des usagers et de réduire le nombre de véhicules sur nos routes. Durant la construction de ce projet, le gouvernement doit tout faire pour répondre aux attentes des cinq municipalités que je représente à l'Assemblée nationale : Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville.

Le REM devra aussi être muni d'espaces de stationnement aux gares, et des mesures appropriées devront être envisagées afin d'attirer les usagers de transport en commun au train. Si nous voulons que nos citoyens abandonnent leur automobile pour voyager en train, il faut faciliter leur accès à la gare. Ceci exigera le travail avec les gouvernements du Québec et du Canada, l'ARTM et chacune des municipalités desservies par le REM.

Voilà les priorités que j'ai proposées à mes électeurs. Mais, durant une campagne électorale, on apprend beaucoup sur les autres enjeux de notre comté.

Social and affordable housing is a major concern in Jacques-Cartier and the West Island. If we take Sainte-Anne-de-Bellevue, where the current Premier of Québec grew up and is a municipality of my riding, 75% of all tenants and homeowners, roughly 12,000 people, spend 30% of their income on housing. Many of these individuals are seniors living on their own, and single parents. The cost of living continues to increase year after year, placing vulnerable citizens of my riding under further financial burden, and creates other social issues.

Food banks in the West Island are under increasing pressure. On Rock, an organization in the West Island, serves over 300 families every Monday in the West Island and helps provide lunches for 35 children daily in schools on the island of Montréal. This is just one example.

Currently, in the West Island, 40% of food banks users are children. ...it is quite affluent and often has an image problem because of it. This is a troubling number. Sometimes, these cases are hiding in plain sight. The next person who needs help could be your sibling, your best friend or your next-door neighbour. On both fronts, there is much that the Government can help to do with those in need. I will work my hardest with the Government to try and advance projects and support community organizations.

• (21 h 40) •

Mes électeurs demandent des explications claires au gouvernement et que je l'invite à rendre des comptes à la population. Jusqu'à maintenant, ils ont plusieurs raisons de demander dans quelle direction ce gouvernement se dirige.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, la ministre de la Santé nous a parlé des réformes majeures de réseau. Bien que je salue le dévouement aux services publics de la ministre de la Santé qu'elle a démontré au fil des années, je demande si elle entend simplement continuer de jouer le rôle d'une administratrice et défendre les intérêts de ceux et celles qui contrôlent le réseau et pas les droits, besoins et les intérêts des patients du Québec.

Le gouvernement propose des réformes majeures aux structures de notre réseau de l'éducation. Ça, c'est leur priorité. M. le ministre de l'Éducation, voici les priorités des parents et des élèves dans mon comté : la rénovation des écoles, la réussite scolaire et l'ajout des ressources additionnelles pour les enfants handicapés ayant des difficultés d'adaptation. Ce gouvernement préfère jouer dans la réforme bureaucratique que d'annoncer des mesures ayant un réel impact de l'amélioration des services rendus aux élèves et aux parents. Encore une fois, le gouvernement met les besoins des Québécois à côté.

Il faut protéger notre richesse naturelle et l'environnement et combattre les changements climatiques. Il faut le faire maintenant. Néanmoins, nous savons qu'avec ce gouvernement nous devons attendre, et attendre, et attendre les actions concrètes. De l'autre côté de la Chambre, ils n'ont aucun plan pour combattre les changements climatiques. Ils préfèrent donc annuler tous les projets d'énergie verte à travers la province, des projets qui ont créé des emplois pour les Québécois et pour les communautés autochtones de chaque région du Québec.

In our society, there are too many children who go to bed and to school hungry, there are too many people living in poverty.

Même si le taux de pauvreté du Québec est passé de 10,8 % à 9,4 % entre 2002 et 2014, l'objectif n'est pas encore atteint. Le troisième plan de lutte contre la pauvreté élaboré par l'ancien gouvernement a été utile pour atteindre cet objectif et de faire sortir plus de 100 000 personnes de façon permanente de la pauvreté. Je n'ai entendu rien dans le discours du premier ministre hier sur le sujet. Ces questions sont des questions profondes pour mes électeurs dans Jacques-Cartier.

I'm honoured that the leader of the Official Opposition is appointing me as critic for relations with English-speaking Quebecers. In my previous role, I had the opportunity to get to know our community from Shawville to Val-d'Or, to Old Harry Beach, to Bury, to Rawdon, and of course Montréal. The National Assembly is located less than a kilometer away from the apartment on Aberdeen Street where my grandfather was born, and the old St. Matthew's Church on rue Saint-Jean was where my great-grandfather tended to the Anglican parish of the day.

We are proud of our roots, but, from my travels and consultations, what inspires our community is not just the contributions of the past, but what English-speaking Quebecers can contribute to the future. Our community worries about access to the Government services, access to French language training, employment opportunities and fostering a long lasting sense of belonging to Québec society. The previous Government took a historic step to create a Secretariat for relations with English-speaking Quebecers to better coordinate services and policies for the community.

Beaucoup a été fait en ce sens en très peu de temps. Je salue le travail admirable de ma collègue la députée de Notre-Dame-de-Grâce, mais elle serait la première personne à reconnaître que le travail est loin d'être complété. Ce gouvernement doit rapidement examiner la question de l'accès des services en langue anglaise dans le réseau de la santé et des services sociaux dans tous les coins du Québec. Notre communauté attend des réponses à nos préoccupations. Nous voulons savoir où existent les écarts dans les services et comment le gouvernement entend adresser ces écarts.

Secondly, schoolboards are a constitutional right for the English-speaking community. This Government has decided to abolish schoolboards after a vast consultation with themselves, guided by their ideology. It is unfortunate they have made up their minds before consulting with members of the community. I invite the Member of the National Assembly from Chambly to visit the Eastern Shore Schoolboard in New Carlisle and better understand how important schools are to the community that is spread so far out. Schoolboards play a vital role in community building. Let me be clear : we will not allow the Government to erode the rights of the community. We will fight to protect schoolboards.

Dernièrement, l'ancien gouvernement, pour la première fois depuis très longtemps, était actif sur le terrain dans le but de recruter des Québécois d'expression anglaise pour des emplois dans la fonction publique. Ces efforts doivent continuer afin d'augmenter le nombre de candidats choisis pour les entrevues et éventuellement engagés par le gouvernement. Le travail soutenu est la seule méthode possible pour mettre fin au bas niveau de représentation des Québécois de langue anglaise dans la fonction publique.

I'm a proud Quebecer and a proud Canadian. Yes, our province and country are not perfect, but we have a strong democracy. We are an example to the world that peoples of different languages and origins can live together in peace and harmony.

I have always wanted to be an elected official. Yes, it does run in the blood. The overwhelming majority of politicians run to become elected to try and make a positive change for their community. For this, we can be thankful.

Mais, Mme la Présidente, quand ce gouvernement agit en matière d'intégration à notre société, je veux répéter des propos d'un de mes électeurs, M. Clifford Lincoln : A right is a right is a right. Le Québec a sa propre Charte des droits et libertés de la personne, élaborée et adoptée par des législateurs dans cette Assemblée. J'espère que ce gouvernement respectera tout au cours de son mandat les droits et les libertés de tous les Québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Je vous remercie, M. le député de Jacques-Cartier, et maintenant je reconnais Mme la ministre des Aînés et des Proches aidants.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais (Prévost) : Merci, Mme la Présidente. Je vous félicite pour votre réélection à titre de députée de la circonscription de Hull et votre réélection à titre de vice-présidente et l'Assemblée nationale.

Ce soir, je vais parler avec mon cœur. Je vais laisser couler la rivière. Je ne sais pas encore où elle va me mener. Je n'ai pas de texte, les mots vont me venir, mais je vais surtout essayer de toucher, avec le cœur, l'âme.

Je considère que je suis extrêmement privilégiée de me retrouver ici. C'est avec beaucoup d'émotion que je foule l'enceinte du salon bleu de l'Assemblée nationale après avoir quitté un 15 septembre 2015. D'ailleurs, je tiens à saluer la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, puisque j'étais alors députée de cette magnifique circonscription qu'elle a su décrire avec passion. Je suis convaincue que les gens la chérissent dans cette circonscription où j'ai vu le jour. C'est le berceau de la ville de Montréal, là où il y a l'un des plus beaux musées du Québec, la Maison Saint-Gabriel.

Je vais parler en six points. Mon premier point, c'est un peu mon expérience singulière. J'ai quitté en 2015 pour diverses raisons, mais la plus importante, c'est que j'ai joué le plus beau rôle de ma vie en étant proche aidante de mon mari. Mon mari, Jean-Guy Faucher, m'a accompagnée tout au long de ma carrière, une longue carrière. Et, quand j'ai appris qu'il n'avait que quelques mois à vivre, j'ai voulu l'accompagner jusqu'à la fin de sa vie.

Devenir un proche aidant change notre vie. Accompagner la personne que l'on aime jusqu'à la fin de sa vie, quand il passe de l'autre côté du miroir et qu'on passe avec lui de l'autre côté du miroir, toutes nos valeurs sont transformées. On ne peut pas revenir à la vie de la même façon.

J'ai eu une leçon de vie. Je me suis rendu compte que ce n'est pas parce que j'avais déjà été députée et ministre que je savais ce que c'était que d'être un proche aidant. J'avais eu besoin de répit, mais je me prenais pour une «superwoman». J'étais à la fois une préposée, une infirmière auxiliaire, je jouais le rôle de pharmacien, je prenais les rendez-vous, j'essayais d'être le support moral de toute la famille. Et c'est bien après que j'ai réalisé que j'étais épuisée, et là je n'étais plus capable de faire quoi que ce soit.

C'est un peu la raison pour laquelle j'ai quitté, parce qu'être députée, c'est vraiment être imprégnée sept jours par semaine dans ses fonctions. C'est aussi un don. C'est aussi une mission. C'est aussi une passion, et la passion, pour le temps, n'y était plus. C'est pour ça que j'ai remercié tout à l'heure la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne qui accomplit une belle tâche dans cette circonscription que j'adore.

• (21 h 50) •

Alors, j'ai pris du temps pour moi. J'ai écrit un livre plutôt thérapeutique où, par la suite, j'ai fait des conférences, des conférences sur les proches aidants, et là je voyais des gens dans la salle pleurer. Pas à cause de mon histoire, parce qu'ils se reconnaissaient. Et on avait toujours une période d'échange, questions, réponses, et là je voyais qu'ils manquaient de répit, qu'ils étaient épuisés, qu'ils ne savaient pas où aller, qu'il manquait beaucoup de services pour les 1 665 000 proches aidants au Québec. J'ai appris qu'il y avait 15 % de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui étaient des proches aidants. J'ai appris qu'il y avait, comme la députée de Soulanges, des parents qui avaient des enfants lourdement handicapés. Ça change une vie. Et j'ai écrit un deuxième livre, *De la proche aide à la bienveillance*, avec des histoires de vie, et j'en suis venue, dans le dernier chapitre, à dire : Il faut que je me dépêche à publier parce qu'il y aura des élections, et un parti politique doit s'engager à faire une politique nationale de la proche aide. Je n'étais pas prête à sortir de ma retraite. J'étais bien dans la retraite. Mais, quand la députée de Repentigny m'a accrochée et m'a dit : Il faut que tu reviennes en politique, c'est important, et que j'ai rencontré le député de L'Assomption, aujourd'hui premier ministre du Québec, et que nous avons échangé sur la politique, la gérontologie sociale, pour briser l'isolement des aînés, faire des CHSLD autrement avec des petites maisons, des chambres plus spacieuses, des maisons ouvertes sur la communauté, où toute la communauté voudrait y participer... Quand j'ai parlé des maisons de répit, de Chloé Sainte-Marie, les maisons de la fondation Gilles-Carle, j'ai vu les yeux du député de L'Assomption grands ouverts, et il a dit : Si vous voulez, madame, sortir de votre retraite, pourquoi n'allez-vous pas en politique?

Comme nous avons une maison à Saint-Hippolyte, dans la nouvelle circonscription de Prévost, depuis 1989, je trouvais tout naturel de me présenter là où je vis, là où j'habite, et je m'étais dit : Ce n'est pas important si je remporte les élections. Ce qui est important, c'est que les idées soient portées par un gouvernement, par tous les membres d'un gouvernement. Et là je me suis retrouvée à faire de la politique. J'ai revécu ce qui se passait.

Et Prévost, je ne connaissais pas parce que j'avais eu une circonscription tout à fait... une circonscription urbaine. Je me retrouve dans une circonscription rurale à la porte de Saint-Jérôme, l'ouverture des Laurentides, avec six magnifiques municipalités aux différentes identités, comme Sainte-Sophie, avec des terres agricoles; comme Saint-Hippolyte, avec 90 lacs et cours d'eau; avec Prévost, qui veut une école secondaire. Pourquoi? Parce qu'il y aura un gymnase, une maison de la culture, il y aura une bibliothèque. Ça va devenir le cœur du centre-ville de la ville de Prévost. Il y a aussi Sainte-Anne-des-Lacs, un petit joyau où l'environnement, tout comme à Piedmont, sévit. C'est important, toutes les questions environnementales dans ces municipalités des Laurentides. Et enfin Saint-Sauveur, une ville culturelle, une ville sportive, une ville où il y a de multiples restaurants, une ville où il fait bon vivre pour l'ensemble des gens de la circonscription de Prévost.

Je remercie d'ailleurs les électrices et les électeurs qui m'ont fait confiance, qui m'ont accompagnée pendant cette campagne électorale, à qui j'ai parlé à tous les jours. Je remercie les bénévoles qui se sont joints à moi. Je remercie les gens qui m'ont fait confiance, même si j'ai changé de parti politique, parce qu'ils ont cru à la cause, parce qu'ils croient à la cause des aînés et des proches aidants. C'est un privilège de pouvoir remporter une élection dans les six municipalités que vous représentez. Ça prend beaucoup d'humilité.

Je reviens à l'Assemblée nationale avec une attitude extrêmement différente, une attitude où je souhaite que nous soyons dans la bienveillance. Il faut que ça change. Même lors du discours inaugural, j'ai senti qu'on était comme auparavant. Si on veut faire de la politique autrement, on devra faire de la politique pour tous les citoyens et toutes les citoyennes du Québec. On devra respecter les élus des autres partis politiques, c'est fondamental et primordial. Je nous souhaite de pouvoir travailler main dans la main avec les autres élus. Il y a des députés qui représentent 8 millions d'habitants au Québec, et c'est ça, le très grand privilège.

C'est un honneur aussi d'être ministre. Je recoiffe le titre de ministre responsable des Aînés et celui des Proches aidants. Mme la Présidente, dès le 11 décembre prochain, il y aura une consultation nationale sur les proches aidants pour que notre engagement de faire une réelle politique avec tous les ministres de ce gouvernement... une politique nationale qui va faire en sorte que nous allons toucher l'ensemble des proches aidants au Québec. Combattre la pauvreté, c'est également accompagner les proches aidants, combattre la pauvreté, c'est aussi injecter 800 millions de dollars sur quatre ans pour le maintien à domicile, combattre la pauvreté, c'est également faire en sorte que nos aînés en perte d'autonomie obtiennent des soins dans la dignité, dans des maisons différentes des CHSLD tels qu'on les construisait dans les années 60, c'est changer de paradigme.

Combattre la pauvreté, ça passe par la priorité numéro un de ce gouvernement, c'est-à-dire l'éducation. Avec l'éducation, on peut s'en sortir, on peut devenir riches dans notre tête, dans notre coeur, dans notre âme et dans nos poches. C'est ça, combattre la pauvreté, et nous avons le devoir, toutes et tous ensemble, de combattre la pauvreté. Oui, combattre la pauvreté, ce n'est pas drôle. Combattre la pauvreté, ça fait en sorte que tout le monde doit travailler ensemble.

On s'engage également, Mme la Présidente, à faire en sorte que les engagements que nous avons pris pendant la campagne électorale, entre autres pour augmenter pour les enfants en situation de handicap, pour les parents qui ont ces enfants-là, le 916 \$ qui a été alloué par le gouvernement précédent mais dont 54 % des parents ne l'ont pas obtenu... d'augmenter à la hauteur de 22 millions de dollars, pour faire en sorte que tous les parents puissent recevoir cette subvention, de faire en sorte qu'il y ait une équité entre les familles d'accueil, qui, souvent, s'occupent d'un enfant lourdement handicapé comparativement à une famille naturelle qui souhaite garder son enfant et qui reçoit beaucoup moins d'argent.

• (22 heures) •

Et je pense que c'est ça aussi, la justice. C'est ça, faire mieux, faire plus. C'est ça, le gouvernement de la Coalition avenir Québec. Je dois vous dire que je me sens bien avec cette équipe. Ce sont des gens qui viennent de partout, de tous les horizons, et j'ai senti qu'il y avait une famille qui m'accueillait là où j'étais. Et, si je me permets de parler avec mon coeur ce soir, Mme la Présidente, c'est aussi parce que je suis la doyenne en âge à cette Assemblée nationale, à titre de députée. Alors, je le porte fièrement. Je suis heureuse d'être sortie de ma retraite à la fois pour combattre l'âgeisme et aussi pour dire que ce n'est pas parce qu'on vieillit qu'on est périmé, ce n'est pas parce qu'on vieillit qu'on est vieux. Quand on vieillit, et bien souvent... Parce qu'il y a 1,5 million de personnes âgées de 65 ans et plus. Ce sont des gens qui paient des taxes, des impôts, qui consomment des biens de loisir, de culture, qui sont des grands-parents, qui s'occupent des petits-enfants, qui voyagent, qui font en sorte que l'économie fonctionne mieux au Québec. On a un respect envers les personnes qui vieillissent, envers les personnes aussi qui sont en perte d'autonomie.

Et, en terminant, je suis extrêmement troublée par le rapport du Protecteur des citoyens par rapport à la négligence dans les CHSLD, par rapport à cette négligence qui s'appelle aussi de la maltraitance. Alors, c'est complexe, c'est compliqué, mais le gouvernement de la Coalition avenir Québec, avec le premier ministre, député de L'Assomption, on va travailler pour trouver des solutions pour que nos aînés en perte d'autonomie puissent vivre jusqu'à la fin dans la dignité. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre des Aînés et des Proches aidants. Et nous allons poursuivre notre débat, et je vais céder la parole à M. le député de Viau.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi, dans un premier temps, de vous présenter mes plus vives félicitations, donc, pour votre réélection au poste de vice-présidente et votre élection aussi, votre réélection à titre de députée de Gatineau...

Une voix : ...

M. Benjamin : De Hull. Ce n'est pas la même chose. J'aimerais aussi, en même temps, présenter mes plus vives félicitations à l'ensemble des collègues, tous partis confondus, donc, pour votre élection. Et, ce mandat que nous avons, qui est celui de représenter nos électrices et nos électeurs, je vous le souhaite, chacun et chacune de vous, rempli de succès pour les prochains quatre ans.

Je suis devant vous ce soir à titre de député de la circonscription de Viau. Quelques mots sur cette circonscription au coeur, au centre de Montréal, circonscription diversifiée, riche par sa diversité, circonscription aussi, Viau, connue sous le nom de quartier Saint-Michel. Le quartier Saint-Michel, c'est la capitale mondiale du cirque avec des installations comme le Cirque du Soleil, comme l'École nationale du cirque, comme la Tohu. Le quartier Saint-Michel, c'est aussi le quartier du café. Donc, si vous avez l'habitude de prendre, de temps en temps, une tasse de Van Houtte, le café Van Houtte, ou de Keurig, donc vous avez sûrement eu la chance de goûter un peu de Saint-Michel. Mais Saint-Michel, c'est aussi, je le rappelais tout à l'heure, un quartier diversifié. Si vous arrêtez dans le quartier Saint-Michel, vous pourrez goûter à un chiche-kébab, vous pourrez goûter un taco. Vous pouvez aussi boire un pina colada avec de beaux glaçons, et pourquoi ne pas manger un bon riz aussi. C'est aussi le quartier Saint-Michel.

J'aimerais ici rappeler que, le 1er octobre dernier, les électrices et les électeurs de la circonscription de Viau m'ont demandé de les représenter ici, à l'Assemblée nationale, sous la bannière du Parti libéral du Québec. Ils ont demandé à un gars de Saint-Michel, arrivé au Québec un soir d'hiver avec ses parents, ses frères, sa soeur, un gars à qui cette circonscription a tant donné dans sa construction citoyenne, un gars qu'ils ont vu, au cours des dernières années, travailler pour eux sans relâche à titre de conseiller municipal. Et, sur la scène municipale, j'ai eu le bonheur, le privilège

de rencontrer des dizaines de femmes et d'hommes de cette circonscription, avec qui nous avons travaillé pour amener beaucoup de projets, et, au nombre des projets que nous avons pu réaliser ensemble, je suis très fier de dire, comme ancien conseiller municipal de Saint-Michel : Le deuxième plus grand parc de Montréal, le parc Frédéric-Back, est chez nous. Le centre de soccer de Montréal, qui est un plateau qui dessert l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais, est aussi dans le quartier Saint-Michel, sans compter l'aménagement de plusieurs parcs que nous avons réalisés pour le plus grand bonheur des jeunes, des familles de Saint-Michel.

Mes premiers mots vont donc à vous, femmes et hommes debout dans Viau, pour vous remercier, pour vous remercier de votre confiance et en même temps pour vous réitérer mon engagement à travailler pour vous, à travailler avec vous, avec les partenaires des réseaux scolaires et communautaires pour renforcer la réussite scolaire et sociale de nos jeunes. Et, parlant de réussite scolaire et sociale de nos jeunes, j'aimerais saluer l'ensemble des intervenants du quartier Saint-Michel, de la circonscription de Viau, qui travaillent dans nos écoles primaires et secondaires, qu'ils soient des enseignants, qu'ils soient des professionnels, qu'ils soient des bénévoles, qu'ils soient des directrices et des directeurs d'école. Et, parlant de directrices et directeurs d'école, je veux en saluer une qui est de passage parmi nous, directrice d'école du quartier Saint-Michel, Mme Kathleen... une école du quartier Saint-Michel.

J'aimerais rappeler ceci : le défi pour nous dans le milieu scolaire — c'est la réalité des gens de Saint-Michel — n'est pas un défi de structure, c'est un défi d'infrastructure, c'est un défi de soutien accru de services à l'élève. C'est ça, le vrai défi. Puisque je suis un ancien commissaire scolaire, je connais la réalité des enjeux, que ce soit de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, la commission scolaire de Montréal et aussi de mes collègues de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, English-Montréal et Lester B. Pearson. Je veux saluer aussi l'ensemble des directions de ces commissions scolaires, qui, déjà il y a plusieurs années, ont entamé le travail que j'ai entendu annoncer hier et qui l'ont déjà réalisé, c'est-à-dire le travail de donner aux écoles pleins pouvoirs et qui s'assurent dans les réseaux scolaires de l'équité, au niveau des commissions scolaires, dans la répartition des ressources. Donc, je veux saluer l'ensemble des commissions scolaires qui travaillent sur le territoire de la ville de Montréal et l'ensemble du réseau des commissions scolaires de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

J'aimerais ici rappeler un adage que j'aime bien souvent répéter : Nul n'est une île, nul n'est une île parce que, le 1er octobre dernier, si j'ai pu gagner la confiance des électrices et des électeurs de Viau, c'est parce que j'ai été soutenu, accompagné par une équipe extraordinaire composée d'amis, d'amis avec qui je me suis engagé depuis plusieurs années sur la scène publique, mais aussi avec les membres de l'Association libérale de Viau, et je m'en voudrais de ne pas nommer plusieurs d'entre eux, sans toutefois être exhaustif. Je veux nommer la présidente de l'Association libérale de Viau, Nadine Pierre, mes amis Édouard, Ervince Alphonse. Je veux nommer aussi Antonio Del Sonio, Phon Tan, Dades Abdelghani, donc toutes ces personnes qui ont été des personnes précieuses, avec bien d'autres, M. Richard, Mme Laurin, donc, qui sont des personnes qui m'ont accompagné et qui m'accompagnent encore, donc, sur la scène publique. Merci. Merci à vous toutes et à vous tous.

Je me suis engagé aussi, le 1er octobre dernier, à travailler avec les institutions pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, à oeuvrer avec les entreprises et l'ensemble du milieu afin de relever les défis socioéconomiques de la circonscription de Viau. Vous, Micheloises et Michelois, vous, femmes et hommes de la circonscription de Viau, vous serez au coeur de chacune de mes décisions, vous serez au coeur de chacune de mes interrogations, de chaque décision à prendre au sein de cette Assemblée.

• (22 h 10) •

Mme la Présidente, la collectivité micheloise est dynamique parce que les jeunes de cette circonscription se mobilisent à travers le Forum jeunesse de Saint-Michel, la relève. La collectivité micheloise, elle est vibrante par l'engagement des aînés de Saint-Michel dans des organismes et associations comme St-Michel vie sans Frontières, comme l'AQDR de Saint-Michel, comme Le temps d'une pause, comme Rendez-vous 50+. La collectivité micheloise, elle est vivante par ses entrepreneurs, ses artistes, ses groupes communautaires au sein de notre table de concertation Vivre Saint-Michel en santé. Elle est déterminée dans les gestes quotidiens que posent les femmes et les hommes de cette circonscription pour améliorer leur qualité de vie. Cette collectivité, celle d'où je puise ma légitimité en ce lieu, ressemble par moments à ces mots que j'emprunte au poète Gérard Godin, dans *Tango de Montréal* :

«Sept heures et demi du matin métro de Montréal

C'est plein d'immigrants

Ça se lève de bonne heure

Ce monde-là.

«Le vieux coeur de la ville

Battrait-il donc encore

Grâce à eux.

«Ce vieux coeur usé de la ville

Avec ses spasmes

Ses embolies

Ses souffles au coeur

Et tous ses défauts.

«Et toutes les raisons du monde qu'il aurait

De s'arrêter

De renoncer.»

À ce monde-là, celui de la circonscription de Viau, j'adresse à nouveau mes chaleureuses salutations. Je m'en voudrais de ne pas saluer et remercier mon prédécesseur, David Heurtel, qui a été un excellent ambassadeur pour la

circonscription à travers tous les dossiers qu'il a eu à porter pour Viau tout au long de son mandat à titre de député ici, à l'Assemblée nationale. Et, au nombre des mandats qu'il a eu à porter avec notamment plusieurs de ses anciens collègues ministres, Sébastien Proulx notamment, sur le dossier des infrastructures scolaires, plusieurs écoles de Saint-Michel ont pu bénéficier de rénovations. D'autres écoles attendent encore à être rénovées. Je pense, entre autres, à l'école Sainte-Lucie. Je pense aussi à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau. Je pense aussi au projet de l'école Joseph-François-Perrault, le projet de salle de concert.

Mme la Présidente, de tous les titres obtenus dans ma vie, celui que je préfère, c'est celui de papa. Je tiens donc ici à adresser mes chaleureuses salutations à mes deux filles, Dinah et Barbara, qui me manquent, qui me manquent.

À titre de porte-parole du dossier jeunesse, comme vous, Mme la Présidente, j'ai écouté avec attention le premier ministre dans son discours inaugural. Deux mots résumant ma pensée : étonnement et déception. Ce dernier a presque complètement occulté tout un pan de la population québécoise. J'ai bien dit «presque», car il en a été question seulement pour aborder l'enjeu de la légalisation du cannabis. Curieuse façon, d'autant plus qu'il est le ministre en titre responsable des dossiers jeunesse.

En tant que porte-parole des dossiers jeunesse, j'ai été surpris que le premier ministre n'ait eu aucune mention à ce sujet dans son discours inaugural. Il est bien décevant de constater que, pour le premier ministre, la place des jeunes n'est pas une priorité. Ce n'est clairement pas une priorité pour lui qui n'a même pas fait mention de projets pour les adolescents, pour les jeunes adultes. Quel message cela envoie à la jeunesse?

Je m'attends du gouvernement caquiste des plans précis, pointés vers les jeunes, à l'innovation sociétale. Pas un mot sur la situation des jeunes travailleurs, pas un mot sur les enjeux d'insertion socioéconomique auxquels font face des milliers de jeunes Québécoises et de Québécois de toutes les régions du Québec. Aucun engagement concret, aucun, en matière environnementale, quand on sait que c'est une des plus grandes préoccupations des jeunes Québécoises et des jeunes Québécois.

J'aimerais aujourd'hui rappeler au ministre responsable des dossiers jeunesse que les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois, c'est beaucoup plus qu'un enjeu de pot. Les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois veulent l'équité intergénérationnelle, notamment la protection du Fonds des générations. Les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois veulent combattre la discrimination à travers la disparition des clauses de disparité de traitement.

Même surprise, même étonnement et pareille déception à titre de porte-parole du dossier tourisme. Comme le rappelait l'alliance touristique du Québec, au Québec, le tourisme est un axe majeur du développement économique, une source de diversification économique dans la communauté, de toute la province. Malgré les opportunités que représentent la croissance mondiale du tourisme et les forces de la destination, les enjeux reliés à la rareté de la main-d'oeuvre pourraient venir freiner de façon importante le développement touristique, et donc les retombées économiques. L'industrie touristique québécoise devra pourvoir 18 700 emplois en 2020, tout en tentant d'accroître de 50 000 le nombre d'emplois pour les cinq secteurs de cette industrie, soit l'hébergement, la restauration, le loisir et le divertissement. En 2016, les dépenses touristiques québécoises provenant des visiteurs hors Québec avoisinaient les 4,5 milliards, dont 3,2 provenant des États-Unis et des autres pays. Ces dépenses sont d'importantes rentrées de devises étrangères au même titre que les exportations internationales de marchandises. À cet effet, si elles étaient considérées comme telles, elles occuperaient le troisième rang des produits d'exportation au Québec.

Dans son discours inaugural, le premier ministre aurait dû mentionner son désir de mettre de l'avant le Québec. Malheureusement, sa fierté pour le Québec n'a pas été effleurée dans son discours. Il n'a même pas énoncé un embryon de désir de faire du Québec une destination touristique de choix pour les visiteurs du monde. Et pourtant, en campagne électorale, le premier ministre a promis la création de 500 nouvelles entreprises agrotouristiques d'ici quatre ans. Je m'attendais à un échéancier clair du gouvernement. Parallèlement à cette création, il avait évoqué une stratégie de promotion internationale du tourisme gourmand au Québec. Je m'attends aussi à un plan précis du parcours de cette stratégie.

Bref, Mme la Présidente, vous avez compris que le discours du premier ministre m'a laissé sur ma faim et ma soif, faim de voir les jeunes au coeur des priorités de ce gouvernement, soif de voir une véritable stratégie pour l'industrie touristique québécoise. Il est donc à espérer que la mise à jour du 3 décembre prochain apportera à l'ensemble des Québécoises et des Québécois des réponses plus précises. Nous serons là pour nous assurer de l'imputabilité de ce gouvernement auprès de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

Mes derniers mots, Mme la Présidente, seront à nouveau pour les femmes et les hommes de Viau. Je vois encore M. Antonio Del Sonio, de St-Michel vie sans frontières, qui me parle de la nécessité qu'il y ait un peu plus d'accompagnement pour les aînés à domicile. Je vois encore Louis-Edgar, directeur de cet incubateur qui s'appelle le 3737, l'édifice 3737, un incubateur, qui me parle du besoin d'un plus grand soutien, d'un soutien accru des jeunes entrepreneurs. Je vois Fatima Chouaiby, de l'organisme Mon Resto, un organisme qui soutient, à travers une cuisine collective, beaucoup de familles dans le quartier, qui nous parle des enjeux de défis en matière de développement social et communautaire. Je vois encore beaucoup de ces personnes. Alors, au nom de ces personnes-là, je leur dirai : Je suis là, je serai là au cours des quatre prochaines années pour faire valoir vos rêves, vos aspirations et les espérances de la circonscription de Viau. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie. Merci beaucoup, M. le député de Viau. Et maintenant je reconnais M. le député d'Ungava.

M. Denis Lamothe

M. Lamothe : Mme la Présidente, j'aimerais en profiter pour vous féliciter pour votre nomination.

Lorsque j'ai décidé de faire de la politique, au mois d'août 2017, la circonscription, le comté qui m'intéressait, où je voulais aller, c'était l'Ungava. J'y avais travaillé sur une période de huit ans et demeuré là également : cinq ans et demi dans le Nunavik, dans les 14 communautés inuites, deux ans et demi sur le territoire cri, dans les neuf... dans les six communautés, je m'excuse, sur la côte de la Baie-James et Whapmagoostui, qui est située sur la baie d'Hudson. Et également j'ai toujours demeuré en région depuis 1979. Ça fait que, pour moi, l'Ungava, c'était — excusez mon anglicisme — un bon «fit».

À partir du moment où le premier ministre m'a nommé, au mois de décembre 2017, à Chibougamau, la seule façon pour moi de réussir dans cette aventure-là, dans ce projet-là, c'était de déménager, d'emménager sur le territoire. J'ai donc délaissé en mars 2018 ma résidence près de Mont-Tremblant, à Saint-Faustin-du-Lac-Carré, pour aller m'installer à Chibougamau.

• (22 h 20) •

Tout au long des sept mois qui ont suivi mon déménagement, la précampagne électorale et la campagne électorale, j'ai sillonné la Jamésie dans les municipalités et localités : Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon, Matagami, les localités de Radisson, Val-Paradis, Villebois, Beaucanton, Desmaraisville, Miquelon. Bref, tout au long de ces sept mois, j'ai rencontré beaucoup de gens, et je tiens spécialement à remercier en commençant les gens de la Jamésie, qui, tout au long de mes rencontres, tout au long du temps que je les ai rencontrés, m'ont toujours démontré un grand respect puis beaucoup de classe, ça fait que merci à eux.

As I just said in French, Mrs. President, I now want to say it in English to thank you, all the Cree of the nine communities of Eeyou Istchee that I visited the last seven months, and also the Inuit of the 14 communities of Nunavik for their support. Unfortunately, I was not able to visit all the 14 communities of Nunavik. I went twice in Kuujuaq and twice in Kuujuarapik. But that's in my goal for the next months, to go and visit those communities that I know very well. Here, again, all these people have always been very respectful during my visits in their community, and I can never thank them enough.

A special thanks to their respective leaders, Dr. Abel Bosum, Grand Chief of the Grand Council of the Crees, and Mr. Charlie Watt, president of the Makivik Corporation, as they took the time to sit and talk with me about their local issues and objectives.

Le territoire d'Ungava, je n'ai peut-être pas besoin de vous dire que c'est très grand, près de 900 000 kilomètres carrés, près de 53 % du territoire de la province de Québec. La communauté la plus au sud, Lebel-sur-Quévillon, à aller à la communauté la plus au nord, Ivujivik, 1 486 kilomètres. Je suis allé deux fois à Chisasibi visiter les Cris de Chisasibi, où j'avais déjà travaillé, puis, à partir de Chibougamau, aller à Chisasibi, c'est 1 043 kilomètres. À un certain moment donné, pendant la précampagne... pendant la campagne, je m'excuse, pour relaxer, je suis allé à Val-Paradis de Chibougamau, 583 kilomètres aller. Avec 46 votes de majorité lors de la dernière élection, Mme la Présidente, je peux vous dire que les 52 000 kilomètres que j'ai roulés pour aller rencontrer les gens m'ont été très profitables.

L'Ungava, c'est trois territoires : le Nunavik, le territoire cri Eeyou Istchee et la Jamésie. C'est l'endroit où est-ce qu'on retrouve le plus de ressources, tant au niveau de l'eau, des mines et la forêt. Quand on parle de l'eau, on parle des projets hydroélectriques d'Hydro-Québec, les mines, les mines qui sont en exploitation et en prospection, et la forêt, qui occupe plus de 1 500 emplois entre les scieries, entre les moulins de Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La problématique qu'on retrouve avec les emplois dans notre territoire, c'est le «fly-in/fly-out». Les gens volent, prennent l'avion pour venir travailler chez nous et ils retournent chez eux. C'est une problématique qui fait en sorte que l'économie locale et régionale est touchée. Je me suis engagé, avec les gens de la Jamésie, les gens d'Ungava, Eeyou Istchee, Nunavik, de faire en sorte de travailler pour trouver des solutions qui vont être durables afin d'inciter les gens à venir s'établir chez nous, puis la façon de faire, ça peut être des incitatifs économiques, que ce soit fiscaux ou monétaires. Bref, avec les gens de la région, on va trouver des solutions pour attirer les gens chez nous.

Quand on entend «Chibougamau», quand on entend «Matagami», c'est loin, mais par contre c'est bon vivre dans ces endroits-là, parce qu'il y a des facilités qu'il n'y a pas ailleurs, des facilités sportives, de la place pour faire du sport. Ils ont tous des infrastructures, que ce soit Chapais, Chibougamau, Quévillon, Matagami. Les infrastructures sportives sont là. C'est la place. C'est sûr, il y en a qui disent que c'est froid. C'est vrai, mais par contre ce que je peux dire, c'est que, pour faire des sports d'hiver et pour faire des sports d'été, c'est l'endroit.

Des avantages qu'on a, si des gens ont à aller à l'hôpital, bien, l'attente n'est pas longue. Puis, en plus de ça, bien, comme je vous disais, c'est sécuritaire. Tu sais, c'est des endroits chaleureux puis c'est sécuritaire pour éduquer des enfants. Pas plus tard que deux mois passés, je mentionnais à ma fille puis à mon gendre, qui ont une petite fille d'un an et demi, que l'endroit que, si j'étais à leur âge, je pourrais aller m'établir pour éduquer mes enfants, ce serait dans la Jamésie.

Il y a aussi le tourisme. Le tourisme s'est bien développé. Il y a des organisations régionales, locales. Le territoire de l'Ungava est exceptionnel. Il y a des endroits merveilleux à visiter. Comme je le disais, j'ai déjà resté sur le territoire, à Radisson, deux ans et demi, quand je travaillais avec les Cris; à Kuujuarapik, trois ans, quand je travaillais avec les Inuits, puis à Kuujuaq. Je vais vous parler... Je vais faire mon agent de voyage ce soir. Kuujuarapik-Whapmagoostui. Kuujuarapik-Whapmagoostui, dans un premier temps, c'est la seule communauté crie qui n'est pas reliée par réseau routier. Kuujuarapik-Whapmagoostui est séparée par une rue. Les deux communautés, deux dynamiques complètement différentes, vivent ensemble au quotidien.

Ces deux villages-là sont bâtis aux berges de la baie d'Hudson. J'ai eu la chance de faire une tournée canadienne, à un certain moment donné, puis je peux vous dire, c'est dans le top cinq des beaux villages au Canada. Si vous voulez aller visiter, c'est facile. Vous vous rendez à Matagami, vous couchez un soir puis, le lendemain, vous montez à Radisson. Vous avez la chance de visiter le géant LG 1, LG 2, des barrages hydroélectriques, puis le lendemain matin vous prenez l'avion, une demi-heure d'avion pour aller visiter ça. Vous couchez là deux soirs puis vous revenez. Une semaine, c'est à vous de penser si c'est mieux d'aller là ou ailleurs, mais moi, je peux vous dire : Investissez pour y aller parce que vous allez voir quelque chose de beau.

En terminant, j'aimerais remercier, pour mon élection, des gens qui m'ont aidé, ma famille, et mes proches, et mes amis, les bénévoles. J'aimerais remercier les électeurs, les électrices du comté d'Ungava, qui m'ont fait confiance, même si j'étais là juste depuis sept mois. On a pris le temps de m'écouter, on a pris le temps de me rencontrer, puis c'est très valorisant de voir ces gens-là qui m'ont fait confiance.

Finalement, c'est une victoire d'équipe. J'ai été seul dans cette aventure-là, sur le terrain, au début, mais par contre je n'ai jamais été seul, parce que je voudrais remercier, dans un premier temps, Brigitte Legault, Denis Joannette, Jacques Hudon, Benoît Laliberté et tous les membres de l'équipe de la permanence de la CAQ qui ont été là derrière moi, puis ça, c'est un support que je n'oublierai pas, également Nicole Savard, à l'Assemblée nationale, et tous les membres de l'Assemblée nationale qui m'ont également très bien supporté tout au long de cette précampagne-là et cette campagne-là.

En terminant, mon dernier mot de remerciement revient à M. le premier ministre, qui, depuis 2011, me donne sa confiance puis qui me permet de vivre cette belle aventure. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, M. le député d'Ungava.

Ajournement

Alors, nous sommes à quelques minutes de la fin de cette séance, alors, en conséquence, j'ajourne nos travaux au vendredi le 30 novembre, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 22 h 28)